TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9996 — 24 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 20 - LUNDI 21 MARS 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

APRÈS UN MOIS D'OCCUPATION DE L'USINE

Les grévistes de Rive-de-Gier décident de reprendre le travail

LIRE PAGE 21

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Trois gouvernements européens en difficulté

Trois gouvernements d'Europe occidentale dirigés par des sociaux-démocrates sont en difficulté. Aux Pays-Bas, à deux mois des élections législatives, socialistes et catholiques, associés au pouvoir, sont en désaccord sur un projet de réforme foncière. En Grande-Bretagne, M. Callaghan se trouve dans une situation critique. Le 23 mars, lorsque les Communes se prononceront sur la motion de censure déposée par Mme Thatcher, le gouvernement devra faire face aux mécontentements accumulés des conservateurs, des nationalistes écossais et gallois, des élus protestants d'Irlande du Nord, et aux hésitations du parti libéral.

Si les Communes votent la censure, le premier ministre devra décider des élections anticipées, qui s'annoncent difficiles pour les travaillistes. Un bouleversement politique n'irait d'ailleurs pas sans risques au moment où la Grande-Bretagne s'efforce de redresser son économie. Un nouveau gouvernement aurait pour tâche première de reconduire l'accord conclu avec les syndicats sur la limitation des hausses de salaires. Or le TUC reste bien décidé à soutenir le parti travailliste.

Victime de ses divergences, des luttes de tendances au sein du S.P.D. et du « soulèvement » des écologistes, le gouvernement Schmidt-Genscher a commis maladresse sur maladresse. En voulant bloquer les pensions, il a dressé contre lui les retraités et ses propres troupes au Parlement. L'autorité du ministre de la défense a été affaiblie par l'affaire des généraux limogés de la Luftwaffe. Evénement sans précédent, les médecins sont en grève. L'alliance de fait des juges et des défenseurs de l'environnement empêche la réalisation du programme nucléaire gouvernemental. La majorité chrétienne-démocrate de la Chambre des Etats bloque les projets fiscaux du ministre des finances. Enfin, le gouvernement sort d'un scandale d'écoutes clandestines pour retomber dans un autre.

En politique étrangère, le bilan n'est guère plus brillant. En faisant obstacle par diverses chicanes aux contacts humains entre les deux Etats allemands, Berlin-Est affaiblit le succès de la politique inter-allemande, le plus tangible et le plus précieux pour Bonn. Même les Américains, alliés choyés de la R.F.A., placent le gouvernement fédéral dans une situation embarrassante en s'opposant au contrat nucléaire avec le Brésil.

L'atmosphère actuelle à Bonn rappelle celle qui régnait en 1966, au moment de la rupture de la coalition entre le parti libéral et les chrétiens-démocrates, qui devait conduire à la chute du gouvernement Erhard. Les libéraux et les sociaux-démocrates ne font pas front dans l'adversité. Chacun cherche à tirer son épingle du jeu. Le petit parti libéral monnaye cher son soutien.

Coalition d'éclopés, le gouvernement libéral-socialiste tient seulement parce que l'opposition est encore plus bancale. M. Kohl, chef du groupe parlementaire C.D.U.-C.S.U., n'a ni les moyens politiques ni le caractère nécessaires pour imposer à son parti et surtout à M. Strauss, son rival de la C.S.U., le « nouveau cours » susceptible d'attirer les libéraux. Sociaux-démocrates et libéraux sont donc condamnés à vivre ensemble aussi longtemps que la démocratie chrétienne leur laissera cette chance. Mais l'édifice est fêlé.

Menace à court terme pour M. Callaghan, érosion de l'autorité du chancelier Schmidt : après la défaite électorale des socialistes suédois, les deux grands partis sociaux-démocrates vacillent dans une Europe incertaine, avec une Italie où le « compromis historique » risque d'être tué par les débordements de la base avant d'avoir été mis en vigueur et une Belgique qui s'apprête à voter une fois de plus à la recherche d'une introuvable majorité.

LES CRISES EN AFRIQUE CENTRALE

CONGO : le président Ngouabi a été assassiné

Un comité militaire dirige le pays

Le couvre-feu est instauré au Congo-Brazzaville, où le président Marien Ngouabi a été mortellement blessé, le vendredi 18 mars, au cours d'un attentat. La radio congolaise déclare qu'il est mort « les armes à la main ». *Un comité militaire de onze officiers a pris la direction du pays. Le commandant Ngouabi était chef de l'Etat congolais — république populaire d'inspiration marxiste — depuis décembre 1968.*

Selon la Voix de la révolution congolaise, le président Ngouabi a été victime d'un « *commando suicide* » inspiré par l'« *impérialisme* », et « *dirigé par le capitaine Kikadidi, qui a réussi à prendre la fuite après son crime* ». On ignorait encore, samedi matin en fin de matinée, les motivations de cet officier, mais l'évolution de la crise donnait l'impression qu'une tentative de putsch avait échoué après l'assassinat du chef de l'Etat.

Toujours selon Radio-Brazzaville, le comité central du Parti congolais du travail à délégué ses pouvoirs à un comité militaire qui a aussitôt, dans une proclamation, exhorté la population à « *redoubler de vigilance pour sauvegarder par tous les moyens la révolution et l'unité nationale pour lesquelles le président Marien Ngouabi a sacrifié sa vie* ». Le couvre-feu est imposé sur tout le territoire et les frontières sont fermées. La radio a annoncé que tout rassemblement de plus de cinq personnes était interdit. Le travail a cessé dans tout le pays, sauf dans les hôpitaux, les pharmacies et les magasins d'alimentation

Le président Ngouabi avait déjà été la cible de plusieurs tentatives d'assassinat. Il était à la fois chef de l'Etat et secrétaire permanent du parti. Son régime, longtemps en butte à l'hostilité du Zaïre voisin, avait eu à faire face à l'agitation de droite et de gauche que menaient, pour reprendre les termes utilisés par le commandant Ngouabi lui-même, les « *réactionnaires antimarxistes et tribalistes* » et la « *clique déviationniste gauchiste* ».

Le régime de Brazzaville avait proclamé, en décembre 1975, la « *radicalisation de la révolution* », mis en place un « *gouvernement révolutionnaire* », dirigé par M. Sylvain Goma, et substitué au bureau politique du comité central un un « état-major » central de cinq membres. La tentative de redressement de l'économie par une politique de restrictions des dépenses avait suscité une crise sérieuse avec les syndicats, dont plusieurs dirigeants ont été arrêtés.

(Lire page 2 la biographie du commandant Ngouabi.)

ZAIRE : la France accélère les livraisons de munitions

Les États-Unis mettent en cause l'Angola

Le danger d'internationalisation de la crise zaïroise se précise. Paris, après Bruxelles et Washington, vient en aide au président Mobutu en accélérant la livraison de commandes en cours. Il s'agit essentiellement, selon le ministère des affaires étrangères, qui a confirmé l'information, de munitions qui devaient être livrées à Kinshasa au cours des prochaines semaines. D'autre part, les Etats-Unis mettent pour la première fois en cause l'Angola dans l' « invasion » du territoire zaïrois, tandis que *Luanda, multipliant les dénégations et les mises en garde, se* plaint d'un massacre de villageois au Cabinda par des éléments venus du Zaïre.

En confirmant l'accélération des livraisons de munitions, Paris a démenti les informations faisant état de l'envoi de conseillers militaires. Pour sa part, le porte-parole du département d'Etat américain, M. Fred Brown a estimé vendredi 18 mars « *raisonnable de penser que le gouvernement angolais apporte un soutien logistique aux troupes qui ont envahi le Zaïre* ». Les Etats-Unis, qui ont déjà envoyé mardi à Kinshasa un appareil militaire chargé d'équipement, de médicaments et de pièces détachées, se préparent à expédier une nouvelle livraison le lundi 21 mars.

Luanda accuse Kinshasa

Sur le terrain, des informations concordantes font état de la facilité avec laquelle les « *envahisseurs* » prennent pied dans la province du Shaba, dont ils sont originaires. Selon des précisions données vendredi soir à Washington, ils sont regroupés en deux forces distinctes d'environ un millier d'hommes et ont pénétré au Zaïre en deux points distants d'environ 300 kilomètres. Les anciens « *gendarmes katangais* » forment le gros de ces forces qui comporteraient aussi « *un certain nombre de Blancs* » et seraient bien équipées en armes, principalement soviétiques, notamment en « *orgues de Staline* »

Les autorités zaïroises, qui affirment avoir affaire à six mille hommes environ, concentrent actuellement leurs forces à environ 80 kilomètres de Kolwezi, importante ville du Shaba qui est toujours sous leur contrôle. Une contre-offensive d'envergure serait en préparation.

Enfin, les autorités de Luanda viennent de révéler qu'un massacre de villageois a été commis dans la nuit du 14 au 15 mars au Cabinda. Trente et une personnes auraient été tuées et seize blessées. Luanda attribue ce massacre à des éléments armés du FLEC (Front de libération de l'enclave de Cabinda) en provenance du territoire zaïrois. Au cours des obsèques des victimes, le 15 mars, le commissaire provincial du M.P.L.A. au Cabinda a mis en garde « *les pays donnant refuge aux bandits qui s'attaquent aux populations sans défense* ».

● A PEKIN, *le Quotidien du peuple* dénonce « *l'intervention au Zaïre de mercenaires à la solde des Soviétiques venant d'Angola* » et assure que l'Union soviétique « *organise d'importants effectifs des anciennes forces colonialistes pour servir ses activités agressives* ».

Accord sur Djibouti à la conférence de Paris

Au cours d'une ultime séance, samedi matin 19 mars, la conférence de Paris sur l'indépendance de Djibouti est parvenue à un accord sur les modalités des élections générales, la date de ces élections et du référendum — le 8 mai — et celle à laquelle l'indépendance sera proclamée — le 27 juin (lire nos informations p. 24.)

La « percée » de l'U.R.S.S.

M. Podgorny est attendu le 22 mars à Dar-Es-Salaam, le 26 à Lusaka et le 29 à Maputo, capitales de trois des cinq Etats de la ligne de front qui sont le plus directement intéressés par l'évolution du conflit rhodésien. C'est le premier chef d'Etat soviétique qui se rend en Afrique australe. Pour sa part, M. Fidel Castro vient de se rendre en Somalie, en Ethiopie et en Tanzanie, alors qu'à l'approche de l'indépendance de Djibouti la crise de la « corne de l'Afrique » ne cesse de s'aggraver.

Cette activité diplomatique du camp socialiste sur un continent où son implantation avait été longtemps modeste est accompagnée d'une aide importante aux mouvements de libération et aux régimes amis de la région.

par PAUL-JEAN FRANCESCHINI

L'écho des vivats qui, quelques jours avant le voyage de M. Podgorny, ont accueilli M. Fidel Castro dans plusieurs capitales africaines, au seuil de cette Afrique australe blanche *dont la crise s'aggrave sans cesse*, alarme les chefs d'Etat africains « modérés ». L'un d'entre eux, M. Houphouët-Boigny, s'est dit naguère persuadé que les Soviétiques sont en bonne voie de « *couper l'Occident de ses matières premières...* » C'est, pour des raisons bien différentes, l'analyse de la Chine, dont le vice-ministre des affaires étrangères, M. Li Hsien-nien, dénonçait le 8 décembre 1976 « *la superpuissance qui, ayant fait aboutir momentanément son ingérence en Angola, nourrit les ambitions les plus folles et tente de se substituer en Afrique à l'ancien colonisateur* ».

L'U.R.S.S. est-elle vraiment en train de réussir sa « percée africaine » ? Sur les cartes publiées dans des journaux occidentaux, les pays qui lui sont supposés acquis forment une envahissante tache noire. De la Somalie au Mozambique, en passant par l'Angola, le Bénin et le Congo, certains régimes sont tenus pour « marxistes », tandis qu'un grisé plus ou moins sombre rend compte des contaminations en cours du fait d'une « présence active » de l'U.R.S.S. au Nigéria, en Ethiopie, au Mali ou ailleurs.

L'aggravation de la situation en Afrique australe, les positions encore équivoques de l'Occident à l'égard des régimes minoritaires, et la radicalisation des partisans de la lutte armée offrent, en effet, à Moscou, sur le continent noir, une marge de manœuvre sans précédent. Les chefs des mouvements de libération qu'il s'agisse de la SWAPO namibienne ou de l'A.N.C. de Rhodésie, se succèdent au Kremlin, où ils s'entendent promettre, dans des communiqués chaleureux, une aide morale et militaire accrue. En juin 1976, lors de la visite du premier ministre angolais, l'U.R.S.S. a proclamé sa « *solidarité inconditionnelle* » avec les luttes de libération. Depuis l'intervention cubaine en Angola, et bien que La Havane ait assuré, de façon peu convaincante, en avoir pris seule l'initiative, l'Union soviétique paraît dotée d'un bras séculier efficace. Toutefois, cette intervention elle-même, précédent redouté par beaucoup d'Africains, n'est pas *entièrement concluante, et tout* indique que les soldats de M. Fidel Castro se heurtent à forte partie. L'ambassadeur américain auprès de l'ONU, M. Andrew Young, qui avait fait scandale en créditant les Cubains d'avoir instauré « *une certaine stabilité* », n'a pas mal décrit leur situation en déclarant récemment au *Washington Post* qu'ils « *s'enlisent dans le marécage africain* ».

Des fournisseurs d'armes

Dans ces conditions, le prestige de l'U.R.S.S. devrait être à son zénith auprès de ses alliés africains. D'autant qu'à en juger par les proclamations officielles, le « *marxisme-léninisme* » fleurit au sud du Sahara. Le FRELIMO mozambicain vient de s'en réclamer, en se transformant en « *parti d'avant-garde* » d'une classe ouvrière encore à naître, et en choisissant, non sans témérité, la voie de l'« *industrie lourde* ». Le Bénin et le Congo exaltent lyriquement la « *dictature du prolétariat* ». Pourtant, depuis qu'en décembre 1961 l'ambassadeur soviétique fut expulsé de Conakry sous l'accusation d'avoir voulu « *remplacer un impérialisme par un autre* », il n'apparaît pas que l'U.R.S.S. ait réussi à trouver sur le continent un seul régime inconditionnellement acquis à ses vues.

Moscou a consenti un effort financier non négligeable. Des 3 milliards de dollars dépensés, selon le Pentagone, entre 1970 et 1976, dans onze pays africains, l'U.R.S.S. a consacré plus de la moitié à l'Egypte, où elle a perdu assez piteusement sa mise.

Si ses armes et ses experts militaires sont très appréciés, son influence politique et son enracinement en terre africaine demeurent en fin de compte assez modestes.

(Lire la suite en page 2.)

Le « premier tour » des élections législatives s'est joué aux municipales

De M. Barre à M. Mitterrand, en passant par MM. Chirac et Marchais, les principaux dirigeants politiques qui sont intervenus dans les dernières manifestations de la campagne électorale, ont peu ou prou considéré, selon la formule du président du R.P.R., que les élections municipales constituaient le « premier tour » des prochaines élections législatives. Aussi est-ce dans la perspective de cette nouvelle échéance électorale que se placent maintenant les états-majors de la majorité et de la gauche.

La conquête et la défense des municipalités de quelque importance s'inscrivaient dès le départ, dans un calendrier électoral débouchant sur le renouvellement législatif de 1978. Telle était, du moins, la stratégie de M. Chirac et de la gauche avant le premier tour. La poussée de l'opposition enregistrée le 13 mars, le succès de la résistance gaulliste face aux giscardiens, à Paris, ont imposé cette manière de voir l'avenir politique du pays à ceux qui s'y refusaient. C'est ainsi que M. Raymond Barre a été conduit à intervenir personnellement dans une campagne électorale dont il souhaitait se tenir à l'écart. La politisation de la consultation en est arrivée à ce point que le premier ministre ne pouvait l'ignorer sans paraître renoncer à son rôle également politique, qui, a-t-il rappelé, sera de conduire la bataille des législatives.

En venant soutenir vendredi soir M. d'Ornano dans le dix-huitième arrondissement, M. Barre a reconnu qu'il avait été obligé d'entrer en mêlée.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

ATTENTION !

En septembre dernier, M. Chirac disait : « Attention à la gauche ! *tandis que M. Barre répondait :* « Attention à l'économie ! » *En janvier dernier, M. Chirac disait :* « Attention à Paris ! » *et M. Barre répondait :* « Attention, monsieur Chirac ! » *Depuis vendredi soir, M. Barre dit :* « Ce n'est pas parce que je fais attention à l'économie que je ne fais pas attention à la gauche ! » *Le premier ministre a donc accordé son calendrier avec celui de M. Chirac, qui semblait toujours en avance d'une élection.*

En somme, M. Barre semble aujourd'hui convaincu que faire attention à la gauche c'est encore la meilleure façon de faire attention à M. Chirac tout en faisant attention aux législatives.

BERNARD CHAPUIS.

« PELLEAS » AU PALAIS GARNIER

Illustrations de Lavelli

Certains craignaient une nouvelle bataille de « Pelléas », comme en 1902, *à cause des audaces du metteur en scène* Jorge Lavelli et de son décorateur Max Bignens, qui avaient provoqué l'émoi, une fois de plus, des héritiers légaux de Claude Debussy. Il n'en a rien été et le succès de cette première représentation au palais Garnier, vendredi soir 18 mars, fut considérable, justifié par un spectacle d'une qualité plastique souvent exceptionnelle et par une distribution de haut niveau.

Faut-il pour autant mettre ce « Pelléas » au pinacle, comme le Tout-Paris n'y est que trop porté lorsqu'il s'engoue d'une soirée ? Est-on en droit d'évoquer d'autres réalisations sans faire figure de nostalgique du passé ? Doit-on entériner une nouvelle vision du seul fait qu'elle est remarquable, sous prétexte qu'une évolution irrémédiable de la mise en scène condamnerait à l'accepter, quitte à la rejeter dans cinq ans, dans dix ans ? Venant après ceux de Jacques Dupont à Aix, de Svoboda (et Boulez) à Londres, et de Ponnelle à Munich (cette extravagante séance de psychanalyse que va reprendre la Scala en avril), pour ne citer que les plus récents, ce « Pelléas » de Lavelli devrait alimenter de vives discussions, une bataille moins spectaculaire que celle d'il y a soixante-quinze ans, mais qui témoignerait de la « radio-activité » prodigieuse (supérieure à celle des drames wagnériens) du chef-d'œuvre de Debussy.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 19.)

AFRIQUE

La « percée » de l'U.R.S.S.

(Suite de la première page.)

Soutenu par l'U.R.S.S., M. Joshua Nkomo, l'un des dirigeants du Front patriotique rhodésien, a tenu à rappeler à Lusaka, le 17 mars, que son mouvement de libération *« n'a jamais été inspiré ou influencé par les Etats communistes »*. En une phrase, il a livré le secret de beaucoup d'attitudes *« prosoviétiques »* : *« Si les pays occidentaux nous croient inspirés par certains Etats dont nous pourrions devenir les marionnettes, qu'ils nous mettent à l'épreuve en nous apportant une aide massive, et ils verront que nous ne la refuserons pas. »*

Les autres obligés se montrent tout aussi jaloux de leur autonomie. La Somalie, qui a longtemps passé pour l'allié le plus fidèle de Moscou, et bénéficie d'une aide militaire massive (130 millions de dollars et près de deux mille conseillers), montre des signes de lassitude et secoue une tutelle jugée encombrante. Elle menace même, sous l'influence de l'Arabie Saoudite et des régimes arabes modérés, de virer de bord au moment où Moscou transfère sa mise — non sans hésitation — sur une Ethiopie « révolutionnaire » mais incertaine. L'accession à l'indépendance de Djibouti, dans des conditions qui, pour l'essentiel, *satisfont Mogadiscio*, accélère cette évolution.

Le Mozambique et l'Angola, pourtant dirigés par des mouvements de libération qui furent toujours aidés par Moscou, et lui en restent reconnaissants, cachent à peine leur désenchantement à l'égard de l'assistance soviétique, jugée mesquine et assortie de conditions financières trop dures. Rien n'a changé depuis l'époque où Khrouchtchev justifiait cette ladrerie avec son bon sens paysan : *« Nous observons toujours une certaine prudence à l'égard de gens qui adoptent une étiquette mais semblent s'intéresser avant tout à notre aide militaire* (1). »

La coopération civile soviétique se heurte toujours, en effet, à des difficultés. Dans toutes les capitales où elle s'exerce, les Africains se plaignent de l'« arrogance » ou du « manque de contacts humains » des représentants de l'U.R.S.S., souvent coupés de la population et même soupçonnés de ne pas nourrir envers les Noirs de sympathies particulières. En dépit de la qualité de certains diplomates qui, parfois, tel l'ambassadeur en Zambie, M. Solodovnikov, sont de remarquables spécialistes, le courant ne passe guère et c'est un lieu commun en Afrique que d'opposer l'aide soviétique à celle, *« discrète, désintéressée et efficace »* des Chinois, vivant pauvrement, acceptant toutes les tâches, apprenant la langue du pays, et suscitant souvent l'admiration de leurs hôtes.

Une mêlée confuse

Dans sa politique africaine, l'U.R.S.S. ne semble pas, au demeurant, accorder un intérêt particulier aux affinités *« idéologiques »*. Le président soudanais fut reçu à Moscou quelques mois après avoir massacré les dirigeants du P.C. impliqués dans une tentative de putsch. L'agence Tass vient, pour sa part, toute honte bue, de voler au secours du maréchal Amin, qualifié de « progressiste », et armé par Moscou. De son côté, M. Fidel Castro, par la grâce d'un *abrazo* spectaculaire, a fait un « révolutionnaire » de l'intégriste islamique qu'est le colonel Kadhafi. Dans la partie engagée entre Moscou et Washington, seul le résultat compte, et tous les coups sont permis.

En effet, sur un continent qui, en quelques années, s'est transformé en poudrière, la lutte contre le sous-développement et même les affrontements entre « militants » et modérés cèdent de plus en plus le pas à une mêlée confuse entre voisins. Soudan contre Ethiopie, Ethiopie contre Somalie, Ouganda contre Kenya, accusations qui s'entrecroisent à propos du raid mené contre le Bénin, troubles à la frontière du Zaïre et de l'Angola, querelle du Sahara occidental... une grande rumeur guerrière monte du continent, où la fiction du respect des frontières héritées de la colonisation est en train de s'effondrer. Dans ce combat de tous contre tous, chacun cherche des alliés et des pourvoyeurs d'armement. C'est en ce sens que se justifie l'apparent paradoxe du président Senghor, pour qui *« la dépendance envers l'étranger est plus grave aujourd'hui que du temps du régime colonial »*.

La fin du rêve de la solidarité continentale préoccupe beaucoup d'Africains. Le secrétaire général de l'O.U.A., M. Eteki M'Boumoua, vient de constater, dans un rapport d'un pessimisme lucide, *« l'absence de volonté politique des Etats, non seulement pour construire en commun, pour organiser l'assistance, pour exploiter les complémentarités, mais aussi, hélas ! pour sauvegarder ce qui existe et éviter l'éclatement des structures communautaires qui ont eu un caractère exemplaire »*. *« C'est le cas*, ajoute-t-il, *de la communauté est-africaine, dont l'éclatement médiocre nous consterne. »* Il déplore *« la multiplication de points chauds, de conflits entre Etats membres, la cristallisation de situations* d'es*sence colonialiste »*.

L'attitude des régimes blancs d'Afrique australe ne fait, à cet égard, qu'exaspérer les tensions, et fournir à l'U.R.S.S. et à ses alliés des possibilités d'intervention. Sans le raid angolais des *soldats de M. Vorster, les Cubains* n'auraient pas pu monter leur « opération Charlotte », et faire combattre leur armée dans un Etat africain. Sans l'agitation entretenue aux frontières namibiennes aujourd'hui encore, les mouvements de libération n'auraient pas à se tourner toujours davantage vers Moscou. Le scandale que constitue, aux yeux des Africains, l'absence de règlement en Rhodésie justifie toutes les ingérences extérieures, et aggrave de ce fait la coupure entre « modérés » et « militants ». M. Vorster aime à répéter qu'il lutte « seul » contre le communisme. En Afrique, il est son meilleur allié, et devrait avoir, en bonne justice, sa statue à Moscou.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

(1) N. Khrouchtchev : *Souvenirs*. Ed. Laffont, p. 412

Moscou fournit une aide militaire aux trois pays où se rendra M. Podgorny

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Les trois pays où doit se rendre M. Podgorny — attendu le 22 mars à Dar-Es-Salaam, le 26 à Lusaka et le 29 à Maputo — constituent, avec l'Angola et le Botswana, le club des *« cinq de la ligne de front »*, dont le porte-parole est le président tanzanien, M. Julius Nyerere, et qui anime la lutte pour la décolonisation de l'Afrique australe.

Pour des raisons différentes, *leurs bonnes relations* avec Moscou sont de fraîche date. Le Mozambique n'a accédé à l'indépendance que le 25 juin 1975. Considérée autrefois comme très liée à Pékin, la Tanzanie s'est rapprochée de l'U.R.S.S. à l'occa*sion de la guerre d'Angola* et de l'escalade du conflit rhodésien. Longtemps partisan d'un dialogue avec les régimes minoritaires européens d'Afrique australe, le président Kaunda (Zambie) semble désespérer d'obtenir jamais un règlement négocié en Rhodésie, et l'échec de la coalition UNITA-F.N.L.A. en Angola l'a conduit à s'accommoder des changements dont l'Afrique australe et centrale est le théâtre depuis deux ans.

Deux de ces pays, le Mozambique et la Zambie, frontaliers de la Rhodésie, abritent camps d'entraînement et bases arrière d'une guérilla dotée d'armes légères soviétiques. La Tanzanie accueille également des recrues dans deux centres au moins. La tournée de M. Podgorny pourrait fournir au *« club des cinq »* une nouvelle occasion de soulever la question de la protection de la frontière du Mozambique contre les fréquentes incursions de l'armée de Salisbury.

Maputo aurait besoin, pour dé*fendre cette frontière*, de pièces de D.C.A. légère (comme des canons de 37 mm), de petits missiles sol-air et, bien entendu, d'instructeurs pour former ses propres techniciens.

La présence soviétique paraît surtout sensible au Mozambique, pays africain le plus impliqué dans le conflit rhodésien. Mais Moscou et Maputo ont catégoriquement démenti, en octobre dernier, que la petite île de Mozambique dans l'océan Indien ait été mise à la disposition de la marine soviétique.

L'U.R.S.S. contribue à l'équipement et à l'instruction de l'armée du Mozambique. Les signes extérieurs de coopération sont nombreux. Par exemple : accord de coopération culturelle (22 octobre 1976), visite d'un contre-torpilleur soviétique dans le port de Maputo *(19 janvier 1977)*, message de félicitations du ministre mozambicain de la défense à l'occasion du cinquante-neuvième anniversaire de la fondation de l'armée rouge (25 février 1977).

En Tanzanie, les Soviétiques ont *construit une base de radars et* de missiles au nord de Dar-Es-Salaam, aménagé des dépôts dans trois centres et, depuis janvier 1976, détaché quelques conseillers auprès de l'armée nationale.

Le rapprochement entre Lusaka et Moscou est beaucoup trop récent pour prêter encore sérieusement à conséquence. Il est possible que des instructeurs militaires soviétiques aient été détachés auprès des camps d'entraînement de la ZAPU (Union du peuple africain du Zimbabwe) rouverts en territoire zambien fin 1976. L'an dernier, à deux reprises, M. Kissinger avait été reçu avec chaleur par le président Kaunda et l'ancien secrétaire d'Etat avait choisi Lusaka pour y prononcer un grand discours sur l'Afrique australe.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Congo

Le président Marien Ngouabi

UN MILITAIRE STUDIEUX ET MODESTE

Dans la galerie des chefs d'Etat d'Afrique noire, le commandant Marien Ngouabi tenait une place tout à fait exceptionnelle. Sur les photographies officielles, dans les bâtiments publics de Brazzaville, cet homme jeune au visage joufflu, coiffé d'une éternelle casquette de toile trop petite, ne correspondait guère à l'image chamarrée de décorations et figée dans la dignité officielle qu'aiment donner d'eux-mêmes la plupart des officiers-présidents. Né en 1938, cet ancien élève de l'école militaire préparatoire de Strasbourg, sorti sous-lieutenant de Saint-Cyr, en 1962, était resté un militaire, curieux de problèmes scientifiques et totalement dépourvu de suffisance ou de prétention.

Capitaine en 1964, commandant la place de Pointe-Noire, il avait pris la tête de l'unique bataillon que comptait alors la jeune armée congolaise et ne devait plus quitter, par la suite, son treillis de parachutiste. Des convictions socialistes sincères et anciennes le conduisirent à appartenir au comité central du M.N.R. (Mouvement national de la révolution) et à subir quelques désagréments de la part du régime qu'il contestait. Le président Massemba-Debat tenta, en effet, de le casser en 1966, et son refus de rendre ses galons suscita une crise. Il fut arrêté le 29 juillet 1968 et libéré deux jours plus tard par ses camarades parachutistes.

L'affaire contribua à la chute de M. Massemba-Debat, renversé en août 1968. Commandant de l'armée nationale, Marien Ngouabi devint président du Comité national de la révolution dont il incarnait l'aile la plus militante. Il remplaça le commandant Raoul à la tête de l'Etat, le 31 décembre 1968. L'année suivante, il proclamait son intention d'intégrer la nouvelle « république populaire » *dans* « l'histoire de la grande révolution prolétarienne mondiale ».

Une politique réaliste

En près de dix ans de présidence et de direction du parti unique, les difficultés avaient aiguisé son sens politique : démêlés avec le Zaïre voisin, que le marxisme radical du petit Congo n'a jamais cessé d'exaspérer, tentative de coup de force du lieutenant Kikanga en 1970, puis, en 1973, « complot gauchiste » *d'Ange Diaxara, qui devait être tué après l'échec de cette tentative. Le régime avait su, en dépit de l'extrémisme de ses positions théoriques et de ses proclamations, mener une politique réaliste, conservant notamment de bons rapports avec la France, à laquelle le président Ngouabi restait sentimentalement attaché. Mais la dégradation de la situation économique, due pour une bonne part à la lourdeur de l'administration de type socialiste et à l'inefficacité des entreprises d'Etat, n'avait pu être compensée par un* « boom pétrolier » *dans lequel le Congo plaçait des espoirs excessifs.*

Les revendications syndicales, qui eurent naguère raison de l'abbé Fulbert Youlou, avaient provoqué, en mars 1976, une crise sérieuse, et les principaux responsables de la centrale unique du pays avaient été arrêtés pour « grève illégale ».

Estimé par ses compatriotes, le président Ngouabi ne semblait pas personnellement mis en cause. Après des études qui lui avaient valu la maîtrise de sciences, il soutenait, il y a quelques semaines, un mémoire de troisième cycle consacré à l'énergie solaire, sujet qui le passionnait. Après un passage très démocratique devant le jury et un succès qui n'était manifestement pas dû à ses seules fonctions, il déclarait à l'hebdomadaire Etumba, *organe du Parti congolais du travail :* « D'autres responsables passent trois mois en Suisse, trois mois à Nice. Moi, je consacre tous mes loisirs à mes études. Quand j'étais capitaine, on ne me voyait pas le samedi, comme les autres, dans les boîtes de Poto-Poto... » *L'étudiant appliqué et modeste qui dirigeait le Congo, n'aura, du moins, pas été victime du goût du faste et de la mégalomanie qui menèrent à leur perte d'autres chefs d'Etat africains.*

P.-J. F.

EUROPE

Italie

La colère des forces de l'ordre embarrasse le gouvernement

De notre correspondant

Rome. — Près de dix millions de travailleurs italiens ont observé une grève de plusieurs heures le vendredi 18 mars pour protester contre de récents décrets économiques, et réclamer des investissements dans le Midi. Les manifestations syndicales ont été perturbées par des contestataires à Naples, Bologne, Florence, Bari, Cagliari et Milan. Dans cette dernière ville, des groupes « autonomes » ont fait irruption, l'arme à la main, au siège de plusieurs sociétés avant d'y faire exploser des cocktails Molotov. Ils scandaient : *« Lutte, violence, sabotage, contre l'Etat, grève sauvage. »* A Rome, où toutes les manifestations sont encore interdites, la grève a été reportée à mercredi prochain.

Un nouveau malaise s'exprime aujourd'hui en Italie : celui des forces de l'ordre.

Le samedi 12 mars, à Rome, alors que la bataille faisait rage, plusieurs groupes de policiers ou de carabiniers avaient perdu le contrôle de leurs nerfs. On les entendait hurler dans des casernes ou des commissariats, et il a fallu empêcher certains d'entre eux de maltraiter des manifestants arrêtés.

« Nous ne sommes pas de la viande de boucherie »

Le malaise des forces de l'ordre ne date pas d'aujourd'hui. Il trouve néanmoins, dans le climat actuel, l'occasion de se concrétiser. On a vu à Rome, cette semaine, plusieurs spectacles curieux : des agents en train *de manifester* dans la cour du ministère de l'intérieur ou une dizaine de voitures de police défilant à la queue-leu-leu, sirènes mugissantes, dans le centre de la ville. Un groupuscule inconnu avait placardé des affiches portant en grosses lettres rouges : *« Vive la police, vive les carabiniers ! »*

Ces deux institutions ne doivent pas être confondues. La première dépend du ministre de l'intérieur, bien qu'elle soit juridiquement militarisée, tandis que la seconde est une branche de l'armée. Dans les villes, avec leurs Alfa-Roméo de couleurs différentes, elles se concurrencent parfois au lieu de coopérer. Mais la police ne jouit pas du même prestige que les carabiniers et souffre d'un malaise plus grave.

Les membres de la Publica Sicurezza réclament, en effet, une *démilitarisation* de ce corps, des traitements plus élevés, la possibilité de se syndiquer, l'institution de la garde à vue et — de façon urgente — du matériel mieux adapté aux affrontements de rues et des instructions précises. Ont-ils, oui ou non, le droit de tirer quand des étudiants possèdent des armes ?

« Nous ne sommes pas de la viande de boucherie », criaient récemment des policiers. Certains se demandent s'ils ne sont pas victimes de jeux politiques malgré les fleurs qui leur sont lancées de toutes parts. Le pouvoir, par exemple, n'avait-il pas intérêt à laisser le climat se dégrader un peu puisque la protestation des jeunes était dirigée essentiellement contre le parti communiste et les syndicats ?

« Lois d'exception inacceptables »

La démocratie chrétienne se pose en garant *de l'ordre* et en défenseur des policiers. Elle vient de proposer l'institution de la garde à vue, à durée indéterminée, pour certains délits graves. Cette mesure a été aussitôt condamnée par la gauche qui estime suffisante la législation actuelle. Selon le parti communiste, la garde à vue *« ne se fonde que sur la simple suspicion. Elle est donc en contradiction radicale avec les droits constitutionnels »*. De son côté, le parti socialiste affirme : *« Les problèmes de l'ordre public doivent être affrontés avec fermeté et mesure. Des lois d'exception sont inacceptables. »*

Ce débat sera-t-il tranché par le gouvernement démocrate-chrétien de M. Andreotti ? Réuni à Rome le vendredi 18 mars, il s'est prudemment contenté de prendre acte des diverses positions. Le ministre du tourisme a fait part à ses collègues de l'inquiétude des milieux de l'hôtellerie : un certain nombre de touristes — inquiets de l'image, souvent excessive, qui a été donnée à l'étranger des récents événements — ont déjà annulé leurs voyages en Italie.

ROBERT SOLÉ.

LA CONTESTATION DANS LES PAYS DE L'EST

Arrestation à Prague du psychologue Jiri Nemec

Prague, *(A.F.P.)*. — Un signataire de la Charte 77, le psychologue Jiri Nemec, a été arrêté mercredi 16 mars au cimetière de Brevnov, à Prague, peu après la fin des obsèques du philosophe Jan Patocka, apprenait-on vendredi. Depuis une semaine, cinq autres signataires ont été également interpellés, mais on ignore encore s'ils ont été inculpés. Il s'agit de la sociologue Libuse Silhanova, épouse d'un ancien membre du comité central qui avait replacé temporairement M. Dubcek à la tête du P.C., lorsque ce dernier avait été emmené de force en U.R.S.S. le 22 août 1968, de l'historien Vaclav Cerny, du philosophe Ladislav Hejdanek, de l'ancien leader étudiant Peter Uhl et de Mme Vera Jirousova, ex-épouse de l'artiste Ivan Jirous, condamné l'été dernier à dix-huit mois de prison dans le procès des musiciens pop.

D'autre part, on a appris que deux autres personnes, MM. Vladimir Lastovka et Ales Machacek, avaient été arrêtées à la fin du mois de janvier et emprisonnées en Bohême du Nord pour avoir distribué des exemplaires de la Charte.

Enfin, le comité central du P.C., réuni en session plénière le jeudi 17 mars, a adopté une motion appelant à l'intensification de la lutte idéologique *« contre toutes les formes et expressions de l'idéologie bourgeoise, l'opportunisme, le révisionnisme et l'antisoviétisme »*, à l'occasion du soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre.

Evoquant les droits de l'homme, la motion précise que *« contrairement au capitalisme, le socialisme garantit le droit au travail de tous les citoyens et que l'exercice de ce droit constitue la base de la dignité de l'homme dans la société. Le socialisme garantit également aux citoyens d'autres droits dans les domaines politique, social et culturel qui sont devenus des normes indispensables de la population laborieuse des pays socialistes (...)*

Interpellations à Leningrad

Moscou, *(A.F.P.)*. — Les autorités soviétiques ont appréhendé, jeudi 17 mars, la poétesse Youlia Voznessnskaïa à Leningrad. Assignée à résidence, en décembre dernier, pour cinq ans à Vorkouta « pour calomnies antisoviétiques », elle avait quitté le Nord de la Sibérie pour venir voir ses deux enfants.

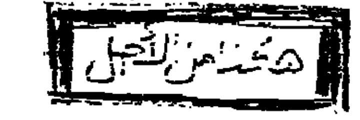
Deux autres dissidents ont été appréhendés le même jour à Leningrad : M. Vladimir Borissov, l'un des fondateurs du mouvement pour la défense des droits de l'homme en U.R.S.S., récemment libéré d'une détention psychiatrique abusive, et Mme Natalia Kazarinova-Goum, proche du groupe de surveillance de l'ap*plication des accords d'Helsinki* sur les droits de l'homme.

Peu avant son interpellation, M. Borissov avait été expulsé de la salle du palais de justice de Leningrad où se déroule le procès de deux peintres accusés de « déprédations » pour avoir peint des slogans antisoviétiques sur les murs et les autobus de Leningrad.

Mme Kazarinova a été libérée après avoir payé une amende de 10 roubles (66 francs) pour avoir opposé une résistance lors de son interpellation. La mère de M. Borissov a également dû payer une amende de 20 roubles pour avoir fait du tapage dans le poste de police en réclamant son fils ; celui-ci a été relâché avec l'assurance d'avoir à payer plus tard une petite amende pour les mêmes raisons que Mme Kazarinova. Aucune raison n'a été donnée pour leur arrestation, précisent leurs amis.

Vendredi, la *Pravda* s'en est prise à *« la propagande impérialiste »* : *« Les droits politiques et la liberté de conscience ne sont, dans notre pays, pratiquement limités en rien, en dehors d'une seule exigence : leur utilisation par chacun, ne doit porter préjudice ni à d'autres personnes ni à la société entière. »*

● *Le prix de l'Europe 1977* du Conseil de l'Europe a été attribué à la ville d'Avignon. Ce prix, créé en 1955, est décerné à une commune qui fait des efforts particuliers pour l'union européenne. Le comité permanent du Conseil de l'Europe, réuni vendredi 18 mars à Paris, a, d'autre part, décidé de créer un *« prix du Musée du Conseil de l'Europe »*. D'un montant de 10 000 F, il récompensera un musée *« ayant apporté une contribution notable à l'idée de l'Europe »*.



Espagne

MESURE D'APAISEMENT POUR LE PAYS BASQUE?

Un nouveau corps de police remplacera la garde civile dans la lutte antiterroriste

indique le ministre de l'intérieur

Madrid (*A.F.P., Reuter*). — Le ministre espagnol de l'intérieur, M. Rodolfo Martin Villa, a pratiquement écarté vendredi soir 18 mars la possibilité pour le gouvernement de concéder une nouvelle amnistie, après la mesure adoptée le 11 mars dernier en conseil des ministres et publiée jeudi au *Bulletin officiel* (*le Monde* du 18 mars).

En prenant la décision d'accorder « *cette grâce*, a déclaré le ministre, *nous étions conscients que le décret royal d'amnistie de juillet dernier n'avait guère reçu d'application au Pays basque* », « *et à cet égard*, a-t-il ajouté, *je crois que nous avons franchi un pas important et peut-être définitif* ».

M. Martin Villa, qui répondait aux questions de cinq journalistes espagnols, a en outre réaffirmé que le gouvernement « *était en train de satisfaire aux demandes* » des Basques « *et que la seule chose qui restait à faire* » dans cette région « *était de faire en sorte que les élections législatives puissent s'y dérouler normalement pour connaître ses représentants* ».

Interrogé sur le rôle et l'action de la garde civile, souvent critiquée, notamment au Pays basque, pour sa brutalité, M. Martin Villa a annoncé la création d'une nouvelle police judiciaire spéciale pour lutter contre les délits terroristes. Le ministre a ajouté que, au moment où l'Espagne s'industrialise de plus en plus, il est naturel que la garde civile en revienne à son rôle traditionnel de gendarmerie rurale.

Corps para-militaire créé en 1844 pour lutter contre le banditisme, la garde civile n'est censée opérer que dans les villes de moins de cent mille habitants.

La dissolution de la garde civile et de la police anti-émeutes est une des exigences premières des nationalistes basques. La décision du gouvernement pourrait contribuer à *désamorcer une situation* explosive. Les gardes civils qui ont eu la tâche de briser l'ETA, mouvement nationaliste basque, sont souvent jugés comme des occupants étrangers dans la région. M. Martin Villa a *indirectement* fait l'écho à ces critiques lorsqu'il a indiqué que la police remplacerait d'ores et déjà les gardes civils dans trois villes basques, particulièrement militantes : Mondragon, Renteria et Eibar.

● *Le gouverneur civil de la province basque de Biscaye* a interdit, vendredi 18 mars, le premier congrès des Commissions ouvrières d'Euzkadi (syndicat illégal de tendance communiste) qui devait être célébré ce week-end à Bilbao. — (*A.F.P.*)

MEXICO ROMPT AVEC LE GOUVERNEMENT RÉPUBLICAIN ESPAGNOL EN EXIL

(De notre correspondant.)

Mexico. — Le gouvernement de la République espagnole en exil est mort, vendredi 18 mars, à Mexico. Le coup de grâce lui a été donné par le gouvernement mexicain, après trente-huit ans d'une fiction qui pourrait être considérée comme le dernier exemple de la diplomatique romantique.

M. José Maldonado, président du gouvernement républicain en exil, a lu une déclaration dans laquelle il est dit : « Les présidents mexicain et de la République se sont rencontrés et ont décidé de mettre un terme aux relations diplomatiques entre leurs gouvernements. »

Le Mexique aura été ainsi le dernier pays à maintenir des relations avec le gouvernement républicain espagnol. Après la guerre civile espagnole, les gouvernements mexicains s'étaient toujours refusés à reconnaître le régime du général Franco et réclamaient comme condition « sine qua non » la démocratisation de l'Espagne. Maintenant qu'un tel *processus* est en cours, le Mexique s'apprête à rétablir des relations diplomatiques avec Madrid. L'échange d'ambassadeurs n'est qu'une question de temps, estime-t-on, ici, et, selon certaines sources, le gouvernement mexicain pourrait même recevoir le roi Juan Carlos dès cette année.

Coïncidence un peu amère, le décès de la République espagnole intervient le jour d'une grande fête nationale : le 18 mars, anniversaire de la nationalisation du pétrole par Lazaro Cardenas en 1938, au moment où le Mexique envoyait précisément des volontaires et des armes pour soutenir les républicains face aux franquistes.

JOSÉ CARRENO.

République fédérale d'Allemagne

DANS LA NOUVELLE AFFAIRE D'ÉCOUTES

M. Schüler, secrétaire d'État à la chancellerie est mis en cause

De notre correspondant

Bonn. — La capitale fédérale allemande a retrouvé, jeudi 17 et vendredi 18 mars, l'atmosphère des jours de crise qu'elle avait connue déjà deux semaines auparavant quand le magazine *Der Spiegel* avait révélé l'« affaire Traube ». Les déclarations des ministres de la justice et de l'intérieur du Bade-Wurtemberg, confirmant que les conversations *entre les détenus du groupe Baader* et leurs avocats avaient été écoutées à la prison de Stuttgart, ont provoqué une activité fébrile (*le Monde* du 19 mars). Les groupes *parlementaires des trois* formations représentées au Bundestag se sont réunis pratiquement toute la journée de vendredi, interrompant un débat sur les problèmes agricoles. M. Genscher, vice-chancelier et *président* du parti libéral, a écourté sa visite en Espagne, où il avait été reçu par le roi et où il comptait participer à un congrès de l'Internationale libérale, pour participer *aux délibérations* de son parti.

La situation est d'autant plus critique que, contrairement au cas Traube, l'*opposition* et la *coalition* sont impliquées dans ce nouveau scandale. Les ministres du gouvernement de Stuttgart, *qui déclarent assumer* toute la responsabilité de la décision, appartiennent en effet à la démocratie chrétienne. M. *Malhofer*, ministre *fédéral* de l'intérieur, membre du parti libéral, que son rôle peu glorieux dans l'affaire Traube a placé au centre des critiques, paraissait une victime toute désignée. N'a-t-il pas déclaré au Bundestag que la surveillance du savant atomiste était « *unique et sans précédent* » ? Mais, dans la Constitution de la R.F.A., le ministre *d'un gouvernement* régional n'est pas le subordonné d'un ministre fédéral. Il est donc fort possible que la responsabilité de M. Malhofer ne soit pas cette fois-ci directement *engagée*.

Le rôle des services de renseignements

Le porte-parole du gouvernement fédéral, M. Bölling, a, d'autre part, reconnu que M. Schüler secrétaire d'Etat à la chancellerie et coordon*nateur de divers services* de renseignements, était au courant de l'opération de Stuttgart depuis le début. La police du Bade-Wurtemberg a, en effet, demandé, au mois de mai 1975, l'« aide directe » des services de contre-espionnage (B.N.D.) placés *sous la responsabilité* de M. Schüler. Celui-ci a donné son accord, parce qu'il était convaincu, selon les *propos de M. Bölling, que « les micros clandestins devaient* être placés *dans des locaux vides, et non au parloir où se rencontrent les avocats et leurs clients !* » Il a interdit au B.N.D., qui avait déjà apporté son « aide technique » dans l'afafire Traube, de participer à des opérations à l'intérieur de la République fédérale.

Bien que le comité directeur du parti libéral ait déclaré vouloir tout faire « *pour empêcher une crise ouverte entre les partis de la coalition* », les deux partenaires se renvoient mutuellement la balle. Le S.P.D. tire à boulets rouges sur M. Malhofer, tandis que les libéraux mettent en cause M. Schüler, bras droit du chancelier Schmidt.

M. Wehner, chef du groupe parlementaire F.D.P., qui a joué un rôle très important au cours des dernières semaines en exigeant que toute la lumière soit faite, non seulement dans l'affaire Traube, mais encore dans tous les autres cas d'écoute clandestine, n'a pas exclu des « *conséquences personnelles* », c'est-à-dire la démission de membres importants du gouvernement.

Le F.D.P. a constitué une commission qui doit préparer, dans les plus brefs délais, un *projet de loi renforçant* le *contrôle* parlementaire sur les services de renseignements. Tout le monde en est maintenant *convaincu* à Bonn, pas plus que le cas Traube, l'opération de Stuttgart n'est une action isolée

DANIEL VERNET.

Grande-Bretagne

LA MOTION DE CENSURE AUX COMMUNES

Les libéraux et les unionistes d'Ulster décideront du sort du gouvernement Callaghan

De notre correspondant

Londres. — En fin de semaine, la fièvre a soudainement atteint un niveau *critique à Westminster*. « Maggie veut la mise à mort », proclament les grosses manchettes des journaux populaires. Traduit en langage sobre, cela signifie que Mme Margaret Thatcher, leader de l'opposition conservatrice, a proposé une motion de censure à l'égard du gouvernement travailliste (« le Monde » du 19 mars, dernière édition). M. Callaghan a lui-même annoncé que « l'heure de la vérité » sonnera mercredi prochain 23 mars lorsque les Communes rendront leur verdict.

Les observateurs remarquent que *le gouvernement travailliste se trouve* dans la passe la plus difficile depuis qu'il est revenu au pouvoir en 1974. L'issue de l'affrontement qui se prépare reste incertaine. Pour l'instant, *seuls les bookmakers se hasardent* à prendre des paris sur le résultat du vote de mercredi : ils accordent un très léger avantage aux conservateurs.

Le Labour est paralysé aux Communes depuis qu'il a subi, il y a moins d'un mois, une défaite spectaculaire avec son projet de loi prévoyant un raccourcissement du débat sur la dévolution des pouvoirs à l'Ecosse et au Pays de Galles. Depuis, le gouvernement a été contraint de faire machine arrière sur nombre de ses projets, ce qui l'a conduit à meubler les séances des Communes avec des débats souvent purement académiques.

Les hésitations de Mme Thatcher

Jeudi soir 17 mars, cette retraite élastique a été poussée un peu trop loin. M. Callaghan avait fait appel à tous les artifices de procédure pour éviter un vote sur le programme financier du gouvernement. Le cabinet s'est cependant vu opposer un scrutin au cours duquel il a été battu par 293 voix contre 0.

L'affrontement devenait inévitable. Mme Thatcher a sans doute hésité avant de proposer un vote de défiance. Mais elle a jugé que ses troupes et le corps électoral ne prendraient plus les tories au sérieux si ceux-ci continuaient de tergiverser.

Les jours du gouvernement travailliste sont-ils comptés ? L'heure est aux manœuvres de coulisse et les observateurs se livrent à des pointages dont les résultats sont variés.

● *Les présidents des partis sociaux démocrates scandinaves* ont décidé d'inviter tous les chefs des « partis frères » et les responsables des syndicats de tendance socialiste d'Europe occidentale à se retrouver à Oslo du 1er au 3 avril pour tenter de trouver des remèdes au double problème du chômage et de l'inflation. Quelque cent cinquante personnalités de quinze pays assisteront à cette réunion de même que des représentants de la C.E.E., de l'A.E.L.E., de *l'O.C.D.E., du Conseil nordique* et de l'Internationale socialiste. (*Corresp.*)

La seule chose certaine est que, depuis le grand débat *sur la dévolution*, un changement est intervenu dans le rapport des forces à la Chambre des communes. Les treize *nationalistes écossais et gallois, qui* avaient toujours fait cause commune avec le Labour, n'ont plus de raison, semble-t-il, de soutenir un gouvernement incapable de faire voter le *projet aux termes duquel des Assemblées* élues seraient installées à Edimbourg et à Cardiff. Le S.N.P. (parti nationaliste écossais) souhaite des élections générales pour accroître *sa représentation d'une manière très* substantielle.

Les exigences du troisième parti

Mais c'est l'attitude des treize députés libéraux qui constitue la principale inconnue du problème politique. Depuis *quelque temps déjà*, des tractations sont en cours entre le Labour et le troisième parti. Jusqu'ici, cependant, M. Callaghan n'a pas voulu faire aux libéraux les concessions qu'ils jugent indispensables (véritable *dévolution* en Ecosse, élections à la proportionnelle pour le Parlement européen, etc.)

M. David Steel, le leader du parti, a *accru, vendredi, ses exigences* en demandant au premier ministre d'abandonner le programme électoral du Labour pour gouverner « *dans l'intérêt national* ». M. Steel n'a *toutefois* pas été jusqu'à demander le gouvernement de coalition dont certains membres de sa formation sont partisans.

Le problème du parti libéral n'est pas résolu. Dans l'état actuel des choses, les collègues de M. Steel ne sont guère prêts à affronter une élection générale. Mais le danger, pour eux, serait *sans doute tout* aussi grand s'ils apparaissaient comme les sauveurs d'un gouvernement travailliste de moins en moins populaire.

Le rôle d'arbitre dans cette querelle revient en fin de compte aux représentants de l'Ulster, dont l'attitude n'est pas, non plus, exempte de confusion. A l'heure actuelle, *sept au moins des dix députés unionistes* seraient prêts à voter contre le gouvernement, ce qui entraînerait presque à coup sûr la chute du cabinet Callaghan. Mais d'ici à mercredi, *les députés de l'Ulster* pourraient décider de s'abstenir

L'accord secret Wilson-Enoch Powell

Dans ces conditions, il n'est pas impossible que l'issue de la bataille parlementaire dépende de quelques personnalités marginales. M. Enoch Powell, ancienne idole de la droite conservatrice, qui est souvent traité de « fasciste » par la gauche du Labour, soutiendra sans doute le gouvernement Callaghan. Ces jours-ci, on vient d'apprendre qu'en 1974 les campagnes électorales de MM. Powell et Wilson avaient fait l'objet d'un accord secret...

D'autre part, les travaillistes s'efforceront une fois encore de séduire M. Frank Maguire, un député indépendant de l'Irlande du Nord qui *n'a jamais caché sa sympathie pour* la cause de l'IRA. M. Maguire ne se montre que très rarement à Westminster *parce qu'il préfère* servir sa clientèle derrière le bar dont il est propriétaire à Fermanagh, en Irlande du Nord. Jusqu'à présent, ses apparitions aux Communes ont toujours été favorables aux travaillistes. Cette fois-ci, cependant, il aurait annoncé son intention de voter contre le gouvernement, ce qui est peut-être, de sa part, une nouvelle tentative pour arracher quelques concessions pour les détenus républicains en Ulster.

S'il faisait le plein de ses voix, le gouvernement pourrait, en principe, compter sur trois cent quatorze partisans sur six cent trente-cinq élus. Mais on ne peut pas voter *par procuration aux Communes*, et six députés du Labour sont malades. Cinq d'entre eux pourront sans doute être amenés aux Communes en ambulance, mais le dernier, qui *vient d'être victime d'une crise cardiaque*, sera certainement absent. De plus, deux travaillistes, qui sont entrés en dissidence pour fonder le parti travailliste écossais, peuvent *être tentés de faire tomber M. Callaghan*. De l'autre côté, le total théorique sur lequel l'opposition espère pouvoir compter s'élève à trois cent quinze voix. Mais, dans ce camp, *il faut tenir compte des hésitations*, des divisions et même des revirements toujours possibles.

JEAN WETZ.

LE MÉCONTENTEMENT DES ÉLUS PROTESTANTS D'IRLANDE DU NORD

(*De notre correspondant.*)

Belfast. — Les douze députés nord-irlandais (dix unionistes, un travailliste social-démocrate et un indépendant) sont au cœur de la crise politique provoquée par la décision de Mme Magaret Thatcher. Deux fois, l'an dernier, la plupart des députés unionistes s'étaient abstenus lors de votes importants. Le député social-démocrate, M. Gerry Fitt (catholique modéré), soutient traditionnellement le Labour. Le vote de l'élu indépendant, M. Maguire reste incertain.

Les députés unionistes décideront de leur tactique mardi prochain, mais il est probable que la majorité se prononcera pour un vote négatif à moins que M. Callaghan ne fasse des concessions importantes. Cependant, M. Enoch Powell, ancien député conservateur, élu unioniste de South-Downs, ne s'est jamais montré particulièrement hostile aux travaillistes.

Dans l'ensemble, le mécontentement des élus protestants est profond : le terrorisme quotidien, le vide politique en Ulster et l'absence d'initiatives de Londres n'ont fait que le renforcer. Mais certains d'entre eux sont hostiles à Mme Thatcher et à son programme « antiterroriste », sans nuances pour l'Irlande du Nord. D'autres sont prêts à la prendre au mot, d'où un flottement certain dans les rangs unionistes. — R. D.

PROCHE-ORIENT

Liban

Le problème du Sud domine les préoccupations des dirigeants

Le président Sarkis a présidé, vendredi soir 18 mars, une réunion qui a porté sur le problème de la sécurité. A l'issue de cette réunion, le chef du gouvernement, M. Hoss, a qualifié d'« exagérées » les informations relatives au nombre de tués dans la région du Chouf à la suite du meurtre de Kamal Joumblatt. Il a cependant refusé de donner des précisions à ce sujet.

En *fin de matinée, plusieurs centaines de chrétiens du Chouf* s'étaient rendus au palais présidentiel de Baabda pour protester contre la vague de violences qui, selon le Front libanais, auraient fait près de quatre-vingt-dix morts.

De notre correspondant

Beyrouth. — Alors que la situation se normalisait progressivement au Chouf, à la suite des appels au calme lancés par M. Walid Joumblatt, fils du dirigeant assassiné, et par le chef religieux de la communauté druze, la tension a été ravivée par les décisions rendues publiques en fin de soirée du « Front libanais », groupant la plupart des formations politiques maronites. Les dirigeants du Front, réunis au domicile du président Frangié, devaient rencontrer, ce samedi, le chef de l'Etat pour lui *« demander de faire arrêter immédiatement les responsables des massacres confessionnels, dont les noms sont maintenant connus »*. Pour appuyer ces exigences, le Front a décidé de *« demander au commandement des forces libanaises de prendre les dispositions qu'impose l'évolution de la situation »*. Cette mobilisation, que rien ne justifie sur le terrain (la force arabe de dissuasion ayant déjà dépêché plus de quatre mille hommes au Chouf et reçu de nouveaux contingents syriens), aurait pour objectif d'accroître la pression exercée sur le chef de l'Etat pour l'amener à geler son plan de règlement de la question du Sud-Liban — qui devait être débattu ce samedi par le comité quadripartite formé des représentants de la Syrie, de l'Egypte, de l'Arabie Saoudite et du Koweït — et à accepter le recours aux Nations unies réclamé par le Front libanais, la veille *même de* l'*assassinat de Kamal* Joumblatt.

La question du Sud-Liban semble être la dernière carte dont dispose le Front pour imposer sa conception de la solution de la crise libanaise. Or le chef de l'Etat semble déterminé, après son retour du Caire, où il aurait reçu l'appui des principaux gouvernements arabes, à régler cette question dans un cadre strictement libanais, refusant tout recours à l'ONU et séparant, par la *même occasion*, un éventuel règlement dans le Sud-Liban de la solution globale de la crise libanaise.

Du côté de la gauche, où l'exaspération a atteint son comble, on reste déterminé *« à éviter de faire le jeu des provocateurs »*. Ces consignes très strictes ont été données pour mettre un terme aux manifestations de rue. La dernière en date a eu lieu vendredi matin et *avait pour objectif d'exiger* la libération de M. Zaher Khatib, député sunnite du Chouf, qui avait d'ailleurs été relâché quelques heures auparavant.

Pour la gauche, qui a tenu vendredi sa première réunion après le meurtre de son chef, la priorité est donnée à la question du Sud-Liban. Le conseil politique central estime que cette zone constitue le dernier champ d'affrontement direct avec les forces conservatrices. Le conseil politique a décidé de *« renforcer l'unité de ses rangs »* après la disparition de son président et de faire du dimanche 27 mars *« une journée arabe et internationale en mémoire de Kamal Joumblatt »*.

(Intérim.)

● *Un registre de condoléances à la mémoire de Kamal Joumblatt* sera ouvert les 21, 22 et 23 mars, de 10 à 18 heures, 138, bd Haussmann, Paris-8°, au troisième étage, sur l'initiative du Front arabe de participation à la révolution palestinienne (dont Joumblatt était le secrétaire général) et du bureau d'information et de liaison de l'O.L.P. à Paris.

L'O.L.P. nuance sa réaction favorable à la déclaration de M. Carter sur une « patrie palestinienne »

La déclaration du président Carter sur la création éventuelle d'une *« patrie palestinienne »* continue de susciter des remous au Conseil national palestinien réuni au Caire. Jeudi soir, 17 mars, M. Arafat avait déclaré qu'il avait *« confiance en M. Carter »* et qu'il s'emploierait *« à l'aider à réaliser une paix juste et durable au Proche-Orient »*. Vendredi, le porte-parole du C.N.P., M. Labadie, est quelque peu revenu sur ces déclarations, en disant que, *« même si tel est l'avis de M. Arafat, cela ne veut pas dire que nous ne devons pas continuer la lutte »*. *« Nous sommes*, a-t-il dit, *favorables à chaque pas positif franchi par l'administration américaine, mais nous pensons que ces progrès doivent être effectifs. »*

Il semble donc que la direction de l'O.L.P. cherche à rectifier l'impression produite par une réaction peut-être un peu hâtive. Il n'en reste pas moins que M. Arafat, qui a accordé une interview à une chaîne de télévision américaine, paraît décidé à tirer profit des récentes déclarations du président Carter. L'espoir que ces déclarations a fait naître chez certains est toutefois tempéré par la méfiance et même l'hostilité déclarée d'autres personnes palestiniennes.

Interrogé dans les couloirs de la Ligue arabe, M. Nayef Hawatmeh, chef du F.D.L.P., a déclaré que les propos de M. Carter étaient une nouvelle *« chinoiserie »* américaine, qui n'ajoute rien de nouveau aux déclarations du président Nixon. De son côté, un représentant du Front du refus, M. Teyssir Qoubaa (F.P.L.P.), a affirmé qu'il rejetait purement et simplement toute coopération avec *« l'ennemi principal : l'impérialisme américain »*. Mais, a-t-il ajouté *« j'ai confiance en M. Arafat, qui ne marchandera pas nos principes »*. *(A.F.P., Reuter.)*

● A PARIS, *M. Raymond Offroy, co-président de l'Association parlementaire européenne pour la coopération euro-arabe*, se félicite dans un communiqué *« de la déclaration du président Carter sur la nécessité de donner une patrie aux Palestiniens »*.

CORRESPONDANCE

« Le capitalisme tue toujours »

M. Pierre Barbéris, ancien professeur aux lycées d'Alep et de Beyrouth, membre du P.C.F., nous adresse la lettre suivante :

Kamal Joumblatt est mort, assassiné, directement ou non, par la droite libanaise et par le régime baasiste syrien. Ce crime rappelle ceux de l'O.A.S. et du *gouvernement français contre* les patriotes algériens. Il rappelle les crimes de la C.I.A. Il rappelle les crimes du Moyen Age. Parce que des maronites libanais, trompés et enrégimentées par le parti fasciste de Pierre Gemayel, et parce que la Syrie, hier démocratique, sont devenus les agents, les instruments à la fois d'Israël et de ses maîtres américains, parce que tout cela pue le dollar, saoudien ou non, et la défense du monde dit « *libre* », un *homme est mort* qui était l'un des plus grands intellectuels, l'un des plus grands (je pèse mes mots) *responsables* de notre siècle. Le colonialisme français hier, l'impérialisme américain aujourd'hui, ont toujours trouvé des valets, des hommes de main. Il y a toujours eu des roitelets, des chefs de bande (n'est-ce pas Camille Chamoun ?) pour les basses œuvres de l'anti-liberté, de l'anti-démocratie. La belle *âme occidentale* et, paraît-il, chrétienne, va-t-elle aujourd'hui trouver les accents qu'elle sait parfois trouver pour défendre les idéologues et les rabatteurs du capitalisme ?

La leçon est claire aujourd'hui : *le capitalisme tue toujours*. J'ai travaillé neuf années dans des lycées français en Syrie, au Liban. Je sais quel besoin de liberté travaille ces peuples, et ce que nous, Français attachés aux valeurs qui ont fait notre véritable rayonnement, nous les Français de la culture française, non les Français de la légion et des fonctionnaires coloniaux, *pouvions faire* avec *eux*, *pour* eux, en ayant le sentiment de travailler à quelque chose qui nous était commun. Au nom de toutes les amitiés et de toutes les solidarités d'alors (rappelez-vous quand le lycée français de Beyrouth était en grève à l'appel du syndicat des professeurs pour exiger la grâce de Djemila Bouhirad), je salue Kamal Joumblatt, je salue les habitants du Chouf, que je connais bien, je salue *tous les patriotes* et *tous les* démocrates du Liban, de Syrie, de tout le Proche-Orient, et je leur dit : *« Courage ! Le fric ne gagne pas toujours »* Il y a les peuples, *et le socialisme*, que notre camarade Kamal Joumblatt a contribué à mettre à l'ordre du jour.

ASIE

Japon

EN VISITE AUX ÉTATS-UNIS

M. Fukuda veut convaincre M. Carter de la nécessité pour Tokyo de retraiter du combustible nucléaire

De notre correspondant

Tokyo. — *M. Fukuda, premier ministre, a quitté Tokyo samedi 19 mars pour Washington, où il doit avoir des entretiens avec M. Carter le 21 et le 22. Deux sujets généraux seront à l'ordre du jour de ce premier « sommet » américano-nippon depuis les changements de gouvernement intervenus dans les deux pays : la situation économique mondiale et le rôle du Japon dans la reprise ; la stabilité de l'Extrême-Orient dans la perspective du retrait des troupes américaines stationnées en Corée du Sud.*

Bien qu'ils aient pu l'espérer un moment, les Japonais n'attendent apparemment pas de la rencontre entre MM. Carter et Fukuda un *règlement du différend* qui les opposent aux Etats-Unis en matière nucléaire. Le premier ministre a cependant confirmé que cette question serait évoquée et qu'il demanderait *« fermement à M. Carter de ne pas entraver l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques »*. Cependant, M. Fukuda devait préciser dans une interview au *Los Angeles Times* : *« Les différences de vues seront réexaminées ultérieurement »* laissant entendre ainsi qu'aucun progrès réel n'était attendu dans l'immédiat, chacun restant sur ses positions.

Le Japon soutient la politique américaine visant à assurer la non-prolifération des armes nucléaires.

Il considère cependant que l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques doit être encouragée et préconise la construction de centres régionaux de retraitement du combustible nucléaire déjà utilisé, qui permettent de multiplier par cinquante l'énergie de l'uranium.

Les Etats-Unis s'opposent au développement d'usines de retraitement du combustible nucléaire irradié (c'est-à-dire ayant déjà produit de l'énergie par son passage dans un réacteur) dans la mesure où cette opération conduit à extraire du plutonium qui peut permettre la *fabrication* d'armes nucléaires. Le président Ford a souhaité en octobre dernier un arrêt du retraitement pendant au moins trois ans, et le stockage du combustible qui a été utilisé, mais *recèle encore* un potentiel énergétique important. Les pays pauvres en énergie, comme le Japon, estiment qu'il ne faut pas *« perdre »* cette énergie potentielle et qu'il convient par conséquent de retraiter le combustible utilisé.

En février, une mission japonaise s'est rendue à Washington pour soutenir ce point de vue et obtenir des Américains le *« feu vert »* pour la mise en œuvre du programme japonais de recyclage du combustible. Le Japon possède actuellement une petite usine de retraitement (d'une capacité de 21 tonnes), à Tokaimura, dans la préfecture d'Ibaraki, qui a été construite avec la participation de la France. Cette usine a été commandée il y a dix ans, alors que la question du retraitement ne se posait pas comme aujourd'hui.

Un veto catégorique

En puissance nucléaire installée, le Japon vient au second rang dans le monde, après les Etats-Unis. Il produit deux fois plus d'énergie nucléaire que la France, par exemple. En 1976, la part de l'énergie électrique d'origine nucléaire produite au Japon était de 7 %. Elle devrait passer à 16,2 % en 1980 et 34,4 % en 1985.

La mission nippone s'est heurtée, à Washington, à un veto catégorique des Américains dont la détermination a apparemment surpris Tokyo. Les Japonais se sentent *« incompris »* des Américains, mais ils ont une marge de manœuvre étroite.

D'abord, ils ont *signé le* traité de non-prolifération nucléaire. (En privé, certaines personnalités ne cachent pas leur amertume d'avoir ratifié un traité qui, disent-elles, *« instaure une inégalité de fait entre les puissances nucléaires et celles qui ne le sont pas puisqu'on nous impose des contraintes qui ne devraient pas jouer dans le domaine civil ».)*

Leur pays dépend des Etats-Unis pour son approvisionnement en combustible nucléaire : les contrats d'achat d'uranium enrichi sont assortis de l'engagement qu'il ne sera pas retraité sans l'accord des Américains. Les Etats-Unis tiennent beaucoup à ces ventes de combustibles nucléaires, car elles leur permettent de réduire le déséquilibre de leur balance commerciale avec le Japon.

Les Japonais cherchent à se dégager de cette situation de dépendance en diversifiant leurs fournisseurs. Ils se sont notamment tournés vers la France. Eurodif leur fournira, en 1980, 10 % de sa production d'uranium enrichi. N'ayant pas bénéficié, *comme la* France *par exemple*, de l'effet d'entraînement d'un programme militaire, le Japon n'en a pas moins réalisé des progrès rapides en matière de production d'énergie nucléaire. Tech*niquement — en supposant que* les difficultés politiques soient résolues, — il pourrait avoir, d'ici 1990, ses propres usines d'enrichissement. Il achète déjà de l'uranium au Niger, par l'intermédiaire de la France qui l'enrichit. Une mine, exploitée en commun par la France, d'autres pays européens et le Japon, devrait bientôt fonctionner au Niger.

PHILIPPE PONS.

Corée du Nord

Des élections conformes aux « règlements »

100 % de participants 100 % de votes positifs

L'événement avait échappé aux agences de presse occidentales, qui, il est vrai, ne sont pas en mesure de travailler en Corée du Nord : des *« élections »* ont eu lieu récemment au pays du « Grand Leader » Kim Il Sung. *Les Nouvelles de Pyongyang*, hebdomadaire en français, diffusé par les services de propagande de la Corée du Nord, évoquent ce scrutin dans leur numéro du 12 mars :

« Les élections des députés aux assemblées populaires des provinces, des villes et des arrondissements se sont effectuées le 4 mars 1977. Elles ont victorieusement eu lieu au milieu de l'enthousiasme politique élevé de tous les travailleurs, en suivant strictement les règlements des élections des députés aux assemblées populaires.

» Cent pour cent des électeurs inscrits sur les listes électorales, à l'exception de ceux en voyage à l'étranger, ont participé aux votes.

» Cent pour cent des votants ont accordé leurs suffrages aux candidats.

» Les résultats de ces élections ont pleinement manifesté, une fois de plus, dans le pays comme dans le monde, l'unité et la cohésion indéfectibles de notre peuple fermement uni autour du camarade Kim Il Sung, Grand Leader, le soutien et la confiance absolus de notre peuple envers notre parti et notre pouvoir révolutionnaire ouvrier et paysan, ce parti et ce pouvoir créés par le respecté et bien-aimé Leader, qui les dirige, ainsi que la supériorité du régime socialiste de notre pays, dont le peuple est l'authentique maître.

» A l'issue de ces élections, les représentants authentiques du peuple, fermement armés de l'unique idéologie du parti, infiniment fidèles au camarade Kim Il Sung, Grand Leader, et endurcis dans la lutte pour la révolution, sont devenus députés aux assemblées populaires. »

Pakistan

DES ÉMEUTES ONT ÉCLATÉ A KARACHI APRÈS L'ARRESTATION DE DIRIGEANTS DE L'OPPOSITION

Des émeutes ont éclaté, vendredi 18 mars à Karachi, où la police a ouvert le feu. On ignore le nombre des victimes. Pendant cinq heures, une foule considérable a manifesté dans le centre de la ville pour protester contre l'arrestation, dans la nuit du 17 au 18 mars, du président de l'Alliance nationale pakistanaise et de quatre autres dirigeants de l'opposition.

Ces arrestations, pour lesquelles aucune explication officielle n'a été donnée, sont intervenues après quatre jours de troubles dans les grandes villes du pays. Les militants de l'opposition se sont rassemblés devant des mosquées en criant des slogans hostiles au premier ministre. A plusieurs reprises, la police a ouvert le feu, tuant une dizaine de personnes et en blessant plusieurs dizaines d'autres.

Par trois fois, M. Bhutto a convié l'opposition au dialogue. Il a affirmé qu'il était prêt à discuter de tout, « sauf du résultat des élections générales du 7 mars ».

L'opposition, qui a rassemblé six millions de voix (contre dix millions au parti de M. Bhutto) continue d'exiger de « nouvelles élections », considérant que le scrutin du 7 mars a été « truqué sur une grande échelle ». — (A.F.P.)

Chine

LES MANIFESTANTS ARRÊTÉS LE 5 AVRIL 1976 ONT ÉTÉ LIBÉRÉS

Pékin *(A.F.P.)*. — Les émeutiers de la place Tien-An-Men à Pékin, arrêtés en tant que « contre-révolutionnaires » le 5 avril 1976, après des échauffourées sans précédent dans la capitale, ont été libérés, annoncent des affiches à grands caractères apparues ces jours derniers à Pékin.

Le 5 avril 1976, des incidents sanglants avaient opposé soldats, policiers et miliciens à quelques milliers de manifestants qui protestaient contre l'arrêt soudain d'un hommage d'une semaine à Chou En-lai à l'occasion du « Ching Ming », la fête des morts.

Le soir du même jour, après un appel au calme du maire de Pékin, M. Wu Teh, qui condamna fermement les *« mauvais éléments contre-révolutionnaires »*, plusieurs dizaines de milliers de miliciens, selon le chiffre officiel, investirent la grande place et procédèrent à l'arrestation des *« factieux »*

Selon la version officielle des faits diffusée à l'époque, *« certains criminels »* qui tentaient de résister aux forces de l'ordre furent *« châtiés comme il se doit »*.

M. Teng Hsiao-ping, ancien *vice-premier ministre*, se *vit officiellement* imputer la responsabilité des incidents et fut limogé deux jours plus tard. Comme les autres « contre-révolutionnaires » arrêtés à l'époque, il est aujourd'hui sur le point d'être réhabilité.

Vietnam

LES DÉPOUILLES MORTELLES DE DOUZE SOLDATS AMÉRICAINS ONT ÉTÉ RESTITUÉES AUX ÉTATS-UNIS

La « mission présidentielle » américaine chargée notamment de s'informer du sort des soldats disparus pendant la guerre d'Indochine est arrivée ce samedi 19 mars à Vientiane, capitale du Laos, où elle devait demeurer deux jours.

Les membres de la mission avaient eu vendredi à Hanoï un ultime entretien avec les dirigeants du Vietnam, première étape de leur voyage (« le Monde » des 16 et 19 mars). Les deux parties ont eu un « échange de vues franc et instructif » sur les problèmes bilatéraux consécutifs à la guerre et sur la normalisation des rapports entre les deux pays, précise l'agence vietnamienne de presse. Les Vietnamiens ont insisté sur le devoir des Etats-Unis de « contribuer à soigner les plaies de la guerre » et la délégation américaine a mis en avant son désir d'être informée sur les soldats disparus. Le gouvernement vietnamien a accepté de restituer les dépouilles mortelles de douze de ces soldats. Elles ont été rapatriées aux Etats-Unis.

Le chef de la délégation, M. Woodcock, ajoute l'agence, a indiqué, au cours d'une conférence de presse, que sa visite avait « déclenché le processus susceptible de conduire à la normalisation des rapports américano-vietnamiens ». Mais cette visite n'a été mentionnée dans aucun quotidien vietnamien.

La « mission présidentielle » désirait aussi rencontrer les autorités cambodgiennes. La radio de Phnom-Penh vient de diffuser un communiqué du ministère des affaires étrangères indiquant que le gouvernement cambodgien « ne peut accéder à la demande » des Etats-Unis, en raison des « actes agressifs provoqués par les impérialistes américains », contre lesquels le Cambodge doit « défendre sa souveraineté et son intégrité territoriale ». — (A.P., A.F.P.)

A travers le monde

Canada

● LE VICE-AMIRAL ROBERT H. FALLS, cinquante-deux ans, de Weeland (Ontario), succédera au général J.-A. Dextraze à la tête de l'état-major de la défense canadienne. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● M. RICHARD GARDNER, professeur de droit à l'université Columbia, a été nommé ambassadeur des Etats-Unis à Rome. M. Gardner avait appartenu au département d'Etat au temps de la présidence de Lyndon Johnson. — *(Reuter.)*

● LA MAISON BLANCHE a annoncé vendredi 18 mars la nomination de M. Frank Press au poste de directeur du bureau de la science et de la technologie et de conseiller scientifique du président Carter. M. Press, âgé de cinquante-trois ans, spécialiste de séismologie, est actuellement président de la section des sciences géophysiques à l'Institut de technologie du Massachusetts. Il a participé de 1959 à 1961 à Genève aux travaux sur l'interdiction des essais nucléaires en surface. — *(A.F.P.)*

● LE FILS DE L'ANCIEN VICE-PRESIDENT NELSON ROCKEFELLER, Michael Rockefeller, *âgé de vingt-quatre ans, qui* avait disparu en 1961 dans des conditions restées jusqu'ici inexpliquées, alors qu'il poursuivait en Nouvelle-Guinée des recherches pour le Musée ethnographique de New-York, aurait été victime d'une tribu anthropophage. Le jeune homme, dont on avait cru qu'il s'était noyé à bord de son Catamaran au large de la Nouvelle-Guinée, aurait été repêché par la tribu des Asmat, qui l'aurait alors abattu et et mangé. Il s'agirait d'une vengeance rituelle à la suite de la mort de quatre chefs de cette tribu, tués quelques années plus tôt par les forces coloniales néerlandaises. Les recherches faites par l'anthropologue américain Lorne Blair semblent confirme cette thèse. — *(Reuter.)*

Paraguay

● UN REFUGIE POLITIQUE PARAGUAYEN, le docteur Augustin Goiburo, a été enlevé par des « inconnus » le 19 février dans la ville de Panama, en Argentine. Malgré les démarches réitérées auprès des autorités argentines, sa famille est toujours sans nouvelles et son cas vient d'être nommément cité par la délégation américaine devant la commission des Droits de l'*homme* de l'ONU à Genève. Dirigeant du Mouvement populaire Colorado (MOPOCO), formation d'opposition au général Stroessner, le docteur Goiburo s'était exilé en Argentine en 1959. En 1971, déjà, il avait été ramené de force à Asuncion et torturé à plusieurs reprises par la police paraguayenne. Ayant réussi à se réfugier à l'ambassade du Chili, il regagna l'Argentine en 1973. — *(Corresp.)*

Portugal

● LE CENTRE DEMOCRATIQUE ET SOCIAL portugais, qui poursuit son rapprochement avec le gouvernement socialiste, a décidé vendredi 18 mars d'interdire au député indépendant, le général Galvao de Melo, de siéger au sein de son groupe parlementaire à l'Assemblée de la République.

Selon le général de Melo, cette décision a été prise à la suite d'une interview, qu'il avait accordée à l'hebdomadaire *Opçao*, dans laquelle il affirmait notamment que M. Freitas do Amaral, dirigeant du C.D.S., ne réunissait pas encore les conditions politiques requises pour être premier ministre.

Le général Galvao de Melo, lié aux milieux des rapatriés portugais, avait en outre récemment accusé de *« haute trahison »* les responsables de la décolonisation, et notamment l'ancien président de la République, le général Costa Gomes, ainsi que le major Melo Antunes et le commandant Victor Crespo, *tous* deux membres du Conseil de la révolution. — *(A.F.P.)*

Tunisie

● L'AMIRAL GORCHKOV, commandant en chef de la marine de guerre et vice-ministre de la défense d'Union soviétique, est arrivé vendredi 18 mars, à Tunis, pour une visite officielle. — *(U.P.I.)*

● L'UNION NATIONALE DES INGENIEURS TUNISIENS a décidé, le vendredi 18 mars, une grève illimitée jusqu'à la libération de son secrétaire général, M. Mohamed Bel Hadj Amor, arrêté le même jour par la police.

M. Bel Hadj Amor, qui est aussi président du Groupement interprofessionnel des agrumes, serait *impliqué dans* l'affaire de distribution de tracts du Mouvement de l'unité populaire (*le Monde* du 19 mars). Les autorités continuent d'observer le mutisme sur cette affaire.

Parmi les dernières personnes interpellées par la police, outre M. Bel Hadj Amor, figurent notamment M. Mongi Feki, ancien gouverneur (préfet) de Kairouan, condamné en mai 1970 en même temps que l'ancien ministre de l'économie, M. Ben Salah, à cinq ans de prison avec sursis, M. Abderrazak El Keffi, ancien gouverneur de Beja, et ancien chef de cabinet de M. Ben Salah, et M. Abbès Akima, ancien responsable syndical. — *(Intérim.)*

AMÉRIQUES

Panama

La question du canal

LE GOUVERNEMENT S'INSURGE CONTRE UNE « PETITE PHRASE » ATTRIBUÉE A UN NÉGOCIATEUR AMÉRICAIN

Des propos attribués à M. Sol Linowitz, l'un des deux principaux négociateurs américains pour la révision du traité sur le statut du canal de Panama, selon lesquels les Etats-Unis entendaient conserver « perpétuellement » leurs droits sur la zone du canal, ont provoqué, vendredi 18 mars, une vive réaction des autorités panaméennes.

Le chef du gouvernement panaméen, le général Omar Torrijos, a déclaré, en substance, que si cette position était formulée au cours des négociations actuelles la délégation panaméenne abandonnerait immédiatement celles-ci.

Les paroles de M. Linowitz, qui auraient été prononcées au cours d'une séance à huis clos de la commission de la marine marchande de la Chambre des représentants, ont donné lieu à des mises au point embarrassées du département d'Etat. Selon ce dernier, ces paroles ont été inexactement rapportées et « sorties de leur contexte ».

A Washington, on parle d'une « manœuvre » de membres du Congrès opposés à tout abandon de souveraineté américaine à Panama, qui auraient délibérément organisé une « fuite » et déformé les propos de M. Linowitz.

Une crise majeure avec la République de Panama, que souhaitent ouvertement les « faucons » du Congrès et le lobby représentant les intérêts des « zoniens », serait particulièrement embarrassante pour le gouvernement américain. Elle surviendrait en effet alors que le président Carter s'est efforcé, dans son discours de jeudi devant les Nations unies, de « tendre la main » au tiers-monde et de présenter de l'Amérique une image « progressiste » et « anticolonialiste ». — (A.F.P.)

● *Au cours de son intervention*, vendredi 18 mars, à la conférence des Nations unies sur l'eau, qui se déroule actuellement à *Mar-del-Plata, en* Argentine, le représentant cubain a affirmé le soutien de son gouvernement à Panama *« dans sa juste lutte pour faire reconnaître sa souveraineté et son entière juridiction sur la zone du canal ».* — *(U.P.I.)*

Brésil

Le président Geisel estime que la situation économique n'est pas trop mauvaise

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — « *Il n'y a pas lieu d'être pessimiste : si le Brésil n'a pas multiplié les succès, il n'a pas non plus accumulé les échecs. La récession a été évitée, ainsi que le chômage. Le budget a été excédentaire. Des investissements massifs ont été consentis pour les infrastructures et pour certains secteurs (matières de base, biens d'équipement) où il est nécessaire de « substituer » les importations.* » Tel a été, dans ses grandes lignes, le message adressé par le président Geisel au Congrès, à l'occasion de la reprise des travaux parlementaires le 1er mars.

Dans son texte, le président n'a pratiquement pas abordé l'avenir politique du pays. Une telle lacune est significative. Il y a deux ans, en effet, le général Geisel avait consacré *une bonne partie de son premier* message au développement politique et social de la nation et à ce qu'il appelait alors sa conception humaniste du progrès. La classe politique espérait, cette année, au moins une explication sur les élections de 1978 destinées à renouveler les gouverneurs et le Congrès. Le président s'est donné un délai supplémentaire de réflexion. Mais personne ne se fait d'illusions : le régime semble bien décidé, une fois de plus, à empêcher l'opposition d'élire des gouverneurs et de remporter la majorité dans l'une ou l'autre Chambre.

Le chef de l'Etat estime que l'année 1976 n'a pas été trop mauvaise. La croissance a été, en effet, de 8,8 %. Le déficit commercial a été réduit de 3 milliards 500 millions de dollars en 1975 à 2 milliards 200 millions, ce qui correspond à 16 % des importations. Si la dette extérieure est montée à 27 milliards 200 millions de dollars, soit 10 milliards de plus qu'un an auparavant, dans le même temps le montant des réserves de change a pratiquement doublé (6 milliards 500 millions de dollars).

Certes, le taux d'inflation a augmenté substantiellement, puisqu'il a atteint 46 % en 1976. Mais le président affirme que les salaires ont été relevés au moins dans la même proportion. Bref, il n'y a pas lieu d'être défaitiste, dit le général Geisel, même si des sacrifices sont nécessaires.

Parmi les explications chiffrées qui accompagnent le message, on relèvera que la dépendance du Brésil à l'égard des producteurs de pétrole s'est encore accrue : l'an dernier, en effet, le pays n'a produit que 16 % du brut qu'il a consommé. En chiffres absolus, sa production tend même à baisser : elle est inférieure, par exemple, à celle de 1973 et 1971, alors que la consommation ne cesse de croître. Les perspectives immédiates ne sont guère encourageantes, puisque le président indique que les réserves connues n'ont augmenté, en volume, que d'un peu plus de 4 % l'an dernier.

Un tel bilan explique pourquoi le gouvernement a adopté au début de l'année des mesures visant au rationnement de l'essence. Les stations-service sont, désormais, fermées du samedi soir au lundi matin. En outre, une taxe de 2 cruzeiros (80 centimes) sera prochainement prélevée à l'achat de chaque litre d'essence. Les sommes recueillies de cette façon rapporteront à l'Etat, a-t-on calculé, 30 milliards de cruzeiros par an, soit l'équivalent de 12 milliards de francs. Elles seront restituées — mais on ne sait par quel procédé — aux automobilistes deux ans plus tard, mais sans indexation monétaire.

Obligé de réduire ses investissements, le gouvernement a déjà annoncé, de façon officieuse, l'abandon d'un des grands ouvrages lancés sous l'administration antérieure : le « périmétrique nord », qui devait doubler la Transamazonienne, en coupant la forêt au nord sur 4 000 kilomètres, jusqu'à la frontière avec la Colombie et le Pérou. Après trois ans de travaux, qui ont permis de construire près de 1 000 kilomètres et coûté la bagatelle de 900 millions de *cruzeiros (360 millions de francs)*, Brasilia a constaté que ses objectifs géopolitiques ne justifiaient pas un tel investissement — ce qu'une bonne partie de la presse avait écrit lors du lancement du projet.

Autres précisions données par le message présidentiel : le Brésil espère normaliser en 1979 sa production de café affectée par des gelées qui ont détruit en 1975 une bonne partie des plantations. En outre, avec 9 millions 300 000 tonnes, il a produit en 1976 environ 80 % de l'acier qu'il a consommé.

CHARLES VANHECKE.

Etats-Unis

WASHINGTON RÉTABLIT L'EMBARGO SUR L'IMPORTATION DE CHROME RHODÉSIEN

Washington *(A.F.P., U.P.I.)*. — Le président Carter a signé vendredi 18 mars une loi interdisant les importations de chrome rhodésien aux Etats-Unis qui avait été votée par les deux Chambres du Congrès au début de la semaine (*le Monde* du 16 mars). Cette loi abroge l'amendement Byrd de 1971, qui permettait aux Etats-Unis d'importer du chrome rhodésien en dépit des sanctions de l'ONU à l'encontre du régime de M. Ian Smith.

En signant le nouveau texte, M. Carter en a souligné *« l'importance symbolique »*, et a réaffirmé la volonté de son gouvernement d'œuvrer pour mettre fin à un régime *« illégal »* en Rhodésie, et de préparer, par des méthodes non violentes, le transfert du pouvoir à la majorité noire du pays.

DIPLOMATIE

Fin de la visite en U.R.S.S. du ministre des affaires étrangères turc

Moscou *(A.F.P., Reuter)*. — Le ministre turc des affaires étrangères, M. Ihsan Sabri Caglayangil, a regagné Ankara vendredi 18 mars, à l'issue d'une visite de cinq jours en Union soviétique, où il a eu des entretiens avec son homologue russe, M. Andrei Gromyko, et a été reçu par M. Alexei Kossyguine, chef du gouvernement soviétique.

Mardi, il a signé trois accords avec l'U.R.S.S., consacrés au développement de la coopération scientifique et technique, à la coopération économique et à la coopération dans le domaine de la prévention des détournements d'avions civils. Ce dernier accord était souhaité par l'U.R.S.S., qui a toujours reproché aux autorités turques de ne pas avoir extradé les Soviétiques d'origine balte qui avaient détourné un avion et s'étaient posés en Turquie après avoir tué une hôtesse de l'air.

Le communiqué commun publié à l'issue de la visite de M. Caglayangil indique que l'U.R.S.S. et la Turquie signeront « *très prochainement* », au cours d'une visite « *à un niveau élevé* », un document politique sur « *les relations d'amitiés et de coopération entre les deux pays* ».

[L'U.R.S.S. et la Turquie s'étaient mis d'accord en 1975 sur le principe d'un traité d'amitié, sans pouvoir toutefois s'entendre sur ses modalités. Ankara ne veut pas d'un document trop proche d'un « pacte de non-agression », qui nuirait à sa position dans l'alliance atlantique. Les dirigeants turcs ne souhaitent surtout pas prendre de décision à ce sujet avant d'avoir réglé le différend qui les oppose à Washington à la suite de l'embargo sur les armes imposé par les Américains après la crise de Chypre de 1974.]

M. GRABER EN VISITE OFFICIELLE A PARIS LE 21 MARS

M. Pierre Graber, chef du département politique au Conseil fédéral suisse (ministre des affaires étrangères) est attendu lundi à Paris en visite officielle. Il aura des entretiens avec son collègue français, M. de Guiringaud, et sera reçu mardi par le président Giscard d'Estaing et le premier ministre, M. Barre.

Les entretiens porteront sur les questions européennes, les relations Est-Ouest (préparation de la conférence de Belgrade, qui fera le point de l'application des accords d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe), le dialogue Nord-Sud (auquel la Suisse participe à part entière), les grandes questions internationales (Proche-Orient, Afrique australe, Djibouti), questions bilatérales (pollution du Rhin, etc.)

M. de Guiringaud recevra lundi M. Graber à dîner et, contrairement à un usage récemment établi, assistera personnellement, mardi, au déjeuner offert par le ministre suisse.

● *A l'occasion de la Journée internationale de lutte contre le racisme*, décrétée par les Nations unies, sur l'initiative du Comité N'Krumah et avec la participation d'organisations afro-asiatiques, internationales et françaises, une soirée-débat avec la projection de films, sur le thème « Racisme et impérialisme » aura lieu le lundi 21 mars, à 19 h 30, 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

LA REPRÉSENTATION COMMUNAUTAIRE AU « SOMMET » DE LONDRES SERA DISCUTÉE AU PROCHAIN CONSEIL EUROPÉEN.

« *Puisque la question* (de la participation communautaire au « sommet » des grands pays industrialisés *de Londres*) *n'a pas été réglée au conseil des ministres de la Communauté, le 8 mars à Bruxelles, il est normal qu'elle soit portée au Conseil européen de Rome* », déclare un communiqué publié vendredi 18 mars par l'ambassade de France à La Haye.

Le bruit avait couru, notamment au Parlement néerlandais, que la France s'opposerait à une telle discussion, ce qui avait provoqué un vif *mécontentement*.

Le président de la Commission a fait, vendredi, un voyage impromptu à Bonn. Selon l'A.F.P., M. Jenkins aurait demandé au chancelier Schmidt d'intervenir *personnellement* auprès de M. Giscard d'Estaing pour qu'il renonce à s'opposer à la participation de la Commission au « sommet » de Londres.

Les élections municipales

POLITIQUE

DES COMITÉS D'EXPANSION SOUTIENNENT LES LISTES « UNION POUR PARIS »

L'Union des associations et comités d'expansion de Paris (1), qui groupe une cinquantaine d'organisations de cette nature, affirme dans un communiqué que « *non seulement l'écologie n'est pas le monopole des formations de gauche, mais encore que l'expérience prouve que la protection de notre environnement ne peut être assurée que dans un cadre de liberté et de responsabilité.*

» *Elle privilégie trois critères décisifs pour le choix du futur maire, qui sont :*

» — *La volonté de faire aboutir des mesures concrètes : en refusant la bureaucratie et en mettant l'accent sur la capacité créative de l'individu ;*

» — *La compétence, qui permet la maîtrise d'une situation dans son ensemble : il doit y avoir équilibre entre nos aspirations écologiques et nos besoins en équipements sociaux ;*

» — *L'indépendance : la ville a conquis, avec son nouveau statut, une autonomie que seul un homme libre et responsable peut assumer pleinement.* »

En conséquence, « *elle décide d'apporter son soutien total et résolu à M. Jacques Chirac, qui saura mener, avec les candidats des listes Union pour Paris, une politique vigoureuse et équilibrée en faveur de notre environnement* ».

(1) U.A.C.E.P., 127, rue Championnet, 75018 Paris.

Cadre de vie et environnement

M. ANSQUER : les vrais objectifs ont été fixés par le président de la République.

M. Vincent Ansquer, ministre de la qualité de la vie (R.P.R.), nous a fait jeudi 17 mars la déclaration suivante :

« *C'est sur des faits et des réalités que les Françaises et les Français doivent se déterminer. Les partis de gauche ont délaissé l'environnement et l'écologie comme l'a récemment reconnu le P.S.U. Les proclamations, le temps d'une campagne électorale, et la tentative de récupérer les voix des candidats verts, ne doivent pas faire illusion. Les nombreuses prises de position du président de la République et son action personnelle en faveur de l'environnement ont joué un rôle essentiel dans la prise de conscience de l'opinion. Ainsi la France n'a pas attendu 1977 pour engager la bataille de l'environnement. La majorité a été la première à prendre en compte l'écologie, alors que l'opposition l'ignorait.*

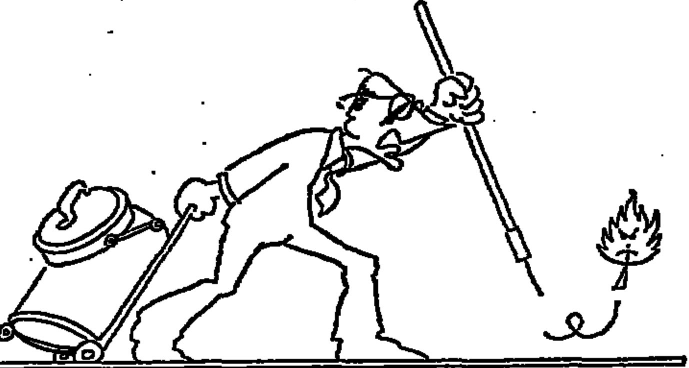
» *En quelques années, l'action engagée a été efficace. Des lois fondamentales ont été votées, certaines d'ailleurs uniquement par la majorité présidentielle. Les lois sur la protection de la nature, la politique foncière, l'urbanisme, le logement et l'architecture présideront désormais à l'aménagement de notre cadre de vie. Comme je l'ai indiqué au dernier conseil des ministres, la pollution a commencé à régresser sur la plupart des fronts et on peut le mesurer scientifiquement sur le terrain.*

» *Par une action permanente, cohérente et décentralisée, le gouvernement apporte son soutien financier aux collectivités locales et fait participer les associations aux instances de décision. Si la préoccupation écologique se répand dans notre pays, c'est une saine réaction aux excès de notre vie moderne. C'est aussi une preuve supplémentaire que le président de la République a fixé les vrais objectifs de la qualité de la vie.* »

M. GEORGES DAYAN ET LES ÉCOLOGISTES

Dans les deuxième et troisième arrondissements, les candidats écologistes ont précisé, vendredi 18 mars, qu'ils « *ne se désistent pour personne* ». Ils ajoutent que, après examen des deux listes en présence, « *il apparaît que la position d'un des candidats, Jacques Dominati, est systématiquement contraire à celle qu'a soutenue Paris-Ecologie deuxième et troisième pendant sa campagne* ». Le secrétaire général des républicains indépendants avait protesté contre le fait que M. Georges Dayan (P.S.), chef de file de la liste d'union de la gauche, signale dans sa circulaire électorale l'hostilité des écologistes au programme de M. Dominati (*le Monde* du 19 mars). A la suite de ces déclarations, M. Georges Dayan annonce qu'il vient de « *saisir le tribunal de Paris de faits d'injures et diffamation dont M. Jacques Dominati s'est rendu coupable* ».

● *1er et 4e arrondissements (1er secteur).* — Trois des quatre candidats écologistes (11,1 % des suffrages au premier tour) appellent à voter en faveur de la liste d'union de la gauche.



(Dessin de PLANTU.)

Tribune du 20 mars

La grande famille des écologistes

par JEAN-CLAUDE DELARUE (*)

APRES la poussée de la gauche, le fait le plus marquant des élections municipales est sans aucun doute le nombre de voix relativement élevé obtenu par les listes écologistes. Au moment où les commentaires vont bon train sur ce que représente ce courant, ainsi que sur son évolution possible, il n'est peut-être pas sans intérêt de voir comment il est perçu « de l'intérieur ».

Tout d'abord, il faut le rappeler, le terme « écologiste » recouvre des réalités très différentes. D'un côté, bien sûr, des groupes comme les Amis de la Terre, qui se préoccupent d'une manière générale, des rapports de l'homme avec son milieu. De l'autre, certaines des milliers d'associations de défense de l'environnement et du cadre de vie, qui se sont créées ces dernières années pour répondre à une exigence particulière : refus d'un projet immobilier ou autoroutier, amélioration des transports en commun, lutte contre le bruit des avions... Dans la région parisienne, près de cent cinquante de ces associations se sont regroupées au sein du Bureau de liaison des associations de défense de l'environnement.

***

L'objectif électoral de ces deux types d'associations n'est pas le même. Les groupes écologistes cherchent à sensibiliser l'opinion publique aux risques que font courir la croissance incontrôlée de l'économie et de la consommation d'énergie, le développement des centrales nucléaires, etc. Ils présentent, en fait, un autre projet de société.

Les associations de défense de l'environnement comptent, selon les pouvoirs publics, plusieurs millions d'adhérents. Il ne s'agit donc pas pour elles de convaincre l'opinion, mais de persuader les élus et l'administration qu'elles représentent cette opinion, sur tel ou tel point précis.

A d'autres moments, ces associations peuvent bloquer une autoroute pour réclamer un mur anti-bruit, comme l'ont fait les habitants de L'Hay-les-Roses, ou barrer une ligne S.N.C.F. pour exiger un train supplémentaire, comme à Fontainebleau. En période d'élections il s'agit de frapper les élus là où ils sont le plus sensibles : au bulletin de vote.

***

A partir de là, les méthodes et les résultats électoraux ne sont pas les mêmes. Les groupes écologistes ont donné à leur campagne le caractère d'une contestation de la politique de priorité à la croissance préconisée aussi bien par la majorité que par la gauche. Le débat est important, mais la contrepartie est que les listes écologistes — homogènes ou alliées, notamment sur le thème de l'autogestion, à des militants d'extrême gauche — ont obtenu un nombre de voix relativement limité : entre 4 % et 10 % des voix.

Parce que les listes présentées par les associations de défense de l'environnement ont concentré leurs efforts sur des thèmes plus précis, plus locaux (refus de l'autoroute A 86, arrêt de la croissance d'une commune), elles ont recueilli un pourcentage de voix plus élevé. Dès 1976, les candidats soutenus par le Bureau de liaison des associations avaient dépassé 10 % des voix dans plusieurs cantons de la banlieue parisienne : 13 % au Chesnay, 17 % à Poissy, 26 % à Pontoise.

Cette année, les listes des associations ont obtenu des scores importants : 12,5 % à Brunoy, 14 % à Montmorency, 15 % à Châtenay-Malabry, 17 % à Poissy, 22 % à Crosne, 23 % à la Celle-Saint-Cloud, 27 % à Sceaux, 28 % à Bougival, plus de 30 % à Triel.

A Paris, la situation est quelque peu différente. Les listes Paris-Ecologie ont, en effet, été constituées à la fois par des groupes écologistes, notamment les Amis de la Terre, et des associations du Bureau de liaison, dont la Fédération des usagers des transports. La cohésion du programme et de la campagne de Paris-Ecologie s'en est ressentie. Peut-être aussi les résultats électoraux qui, bons dans les arrondissements de la rive gauche, varient de 6 % à 11 % dans les autres secteurs.

***

Des écologistes affirment leur volonté d'aller plus loin et de préparer dès maintenant les élections législatives. Les associations de défense de l'environnement n'en sont pas là. Pour la plupart d'entre elles, les partis sont l'intermédiaire naturel dans le domaine politique entre la population et le pouvoir.

Mais cela à deux conditions. La première est que les partis et les élus tiennent compte des conséquences que les décisions qu'ils prennent ont sur la vie quotidienne des habitants. Pour nous, lutter contre l'envahissement des villes par la voiture ou contre le bruit des avions est un objectif aussi prioritaire que maintenir l'emploi dans l'industrie automobile ou aéronautique.

La seconde est que les élus locaux ne se comportent plus en maîtres absolus de leur commune pendant la durée de leur mandat. Les Français n'acceptent plus d'être traités en mineurs. Ils veulent participer aux décisions. Ce qui suppose que soit mis un terme au secret administratif : à Paris comme ailleurs, il permet tous les mauvais coups. Mais il faut aussi donner la parole aux habitants quand ils souhaitent la prendre. Après tout, en Suisse comme aux Etats-Unis, c'est la population elle-même qui accepte ou rejette les projets d'autoroutes urbaines.

La balle est maintenant dans le camp des élus et des pouvoirs publics.

(*) *Président de la Fédération des usagers des transports, animateur du bureau de liaison des associations de défense de l'environnement.*

● *A Issy-les-Moulineaux*, dans les Hauts-de-Seine, les écologistes sont partagés sur l'attitude à adopter pour le second tour de scrutin. Si leur chef de file s'est prononcé en faveur du maire sortant, M. Menand (M.D.S.F.), d'autres s'abstiennent et certains se prononcent en faveur de la liste d'union de la gauche conduite par A. Ducoloné, député communiste.

D'autre part, Paris-Ecologie et Les amis de la Terre déclarent qu'ils n'ont aucun rapport avec l'association Issy-Ecologie qui vient d'apporter son soutien à la liste de la majorité, conduite à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), par M. Raymond Menand, maire sortant modéré (*le Monde* du 19 mars).

POLITIQUE

LES RÉSULTATS SUR LES ONDES

● TF 1, FRANCE-INTER, R.T.L. ET RADIO-MONTE-CARLO. — A 20 h., opération estimation. Résultats, commentaires et analyses tout au long de la soirée. Sur France-Inter, trois débats : 21 h., 22 h., 23 h. ; sur TF 1 : 22 h., 23 h., 23 h. 45.

● ANTENNE 2 ET EUROPE 1. — De 20 h. à 20 h. 45 : séquence information et estimations ; de 20 h. 45 à 21 h. 30 : résultats et commentaires sur Europe 1 seulement ; de 21 h. 30 à 22 h. 30 : débat commun aux deux chaînes.

● FR 3. — Trois rendez-vous : 19 h. 55, 21 h. 15 et 0 h. 20 ; de 21 h. 35 à 23 h., chaque région donne les résultats concernant son propre secteur.

● FRANCE-CULTURE ET FRANCE-MUSIQUE. — Résultats, analyses et commentaires : de 22 h. à 22 h. 30 sur France-Musique, de 23 h. à 23 h. 30 sur France-Culture et à 23 h. 45 sur France-Musique rejoint par France-Culture à 23 h. 55.

● SUD-RADIO. — De 19 h. à 1 h. du matin : résultats, commentaires et débats avec des personnalités politiques régionales.

LES DERNIÈRES PRISES DE POSITION

EXTRÊME GAUCHE : soutien critique.

Les principales formations d'extrême gauche, qui avaient présenté ensemble, au premier tour, des listes *« Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs »*, ont renouvelé vendredi soir 18 mars, au cours d'un meeting organisé au palais de la Mutualité à Paris, le *« soutien critique »* qu'elles ont décidé d'apporter aux listes d'union de la gauche pour le second tour.

Mlle Arlette Laguiller, membre de la direction politique nationale de Lutte ouvrière (trotskiste), a estimé que ce soutien devait être *« dépourvu de toute illusion sur les réformistes »*. M. Daniel Bensaïd, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (également trotskiste), a regretté *« l'attentisme et la résignation des leaders de la gauche »*. M. Alain Joshua, membre du bureau politique de l'Organisation communiste des travailleurs (proche du courant maoïste), a estimé qu'une partie des voix qui se sont portées sur les candidats écologistes *« expriment des positions anticapitalistes »*, et que *« les travailleurs doivent s'emparer de ce combat pour en faire un combat de lutte de classes »*.

M. JOBERT : aucune consigne.

Le Mouvement des démocrates, que préside M. Michel Jobert, a précisé vendredi 18 mars que l'ancien ministre n'a adressé aucune consigne de vote aux électeurs qui se sont prononcés, au premier tour, en faveur des listes qu'il parrainait. M. Jobert entend ainsi *« respecter leur liberté et leur dignité de citoyens »*.

M. LE PEN : l'opposition nationale doit barrer la route à la gauche.

Vendredi 18 mars, au cours d'une conférence de presse, M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national (extrême droite), a dressé le bilan du premier tour des élections municipales et précisé les consignes de vote de son mouvement pour le second tour.

L'ancien candidat à la présidence de la République a déclaré : *« Le Front national a participé, partout où il l'a pu, à des listes de large union antimarxiste, et comptera de nombreux élus locaux. A Paris, il présentait dix-huit listes Paris aux Parisiens. Celles-ci ont obtenu 15 808 suffrages, malgré l'ostracisme dont elles ont été victimes de la part des radios, des télévisions, et de la quasi-unanimité de la presse.*

» Notre mouvement rappelle la philosophie du scrutin à deux tours : au premier on choisit, au deuxième on élimine. C'est dans ces conditions qu'assurant totalement ses responsabilités à l'égard de l'opposition nationale dont il est le porte-parole, il demande à ses électeurs et sympathisants de barrer résolument la route à la gauche socialo-communiste, partout où celle-ci risque de l'emporter dimanche. »

● *L'Union des jeunes pour le progrès*, mouvement national des jeunes gaullistes, indique, dans un communiqué, *« qu'il avait appelé à voter au premier tour contre les listes de droite. Il invite les Parisiennes et les Parisiens du 2e, 3e et 18e arrondissement à faire échec dans ces secteurs aux giscardiens antigaullistes, MM. Dominati et d'Ornano »*.

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 1974

Les dirigeants de l'union de la gauche se sont retrouvés sur une même tribune

Les partis de gauche avaient loué un chapiteau pour tenir, vendredi soir 18 mars, dans l'enceinte de La Villette, porte de Pantin, leur « meeting géant ». Pour la première fois depuis le 25 avril 1974, MM. Robert Fabre, Georges Marchais et François Mitterrand se retrouvaient côte à côte sur une même tribune. D'autres dirigeants politiques ou syndicaux étaient venus les appuyer : M. Michel Mousel, secrétaire national du P.S.U. ; le général Binoche, coprésident du Front progressiste (gaulliste d'opposition) — présenté dans l'Humanité *de samedi comme un « vieux combattant de la dignité nationale », — MM. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., et Michel Rolant, membre du secrétariat confédéral de la C.F.D.T.*

Un absent toutefois, M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), qui avait manifesté le désir de confirmer publiquemnt à cette occasion le soutien et le désistement des listes d'extrême gauche. Communistes et socialistes n'ont cependant pas jugé sa présence souhaitable.

Présidé par MM. Henri Fiszbin et Georges Sarre, respectivement chef de file des candidats communistes et socialistes dans la capitale, le meeting avait attiré des milliers de personnes qui ne trouvèrent pas toutes place sous le chapiteau. Il a été l'occasion, pour les dirigeants des partis de gauche, de renouveler les appels à l'union et la dénonciation de la politique gouvernementale. Ponctuée par le slogan communiste : « Union, action, programme commun *» repris et scandé par la foule, cette réunion est apparue autant comme la clôture de la campagne des élections municipales que comme le prologue de la campagne des élections législatives.* — T. P.

Dans son intervention, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a notamment déclaré : *« M. Giscard d'Estaing, depuis son élection difficile de 1974, a souvent éprouvé le besoin de caricaturer les propositions de la gauche en l'accusant de vouloir « couper la France en deux ». Comme en beaucoup de domaines, M. Giscard d'Estaing pratique le vilain jeu du voleur qui crie « au voleur ! ». Car qui divise aujourd'hui en chaque occasion les Français ?* Qui *calomnie et injurie les millions de femmes et d'hommes de notre pays qui mettent leurs espoirs dans la gauche ?* Qui *conduit ces campagnes de haine visant à dresser la moitié de notre peuple contre l'autre — sinon cette petite coterie qui règne aujourd'hui sans partage à la tête de l'Etat ? (...)*

» Oui, nous voulons unir. Nous voulons rassembler notre peuple, dans sa diversité, dans la richesse de ses différences. Pour notre parti, c'est une démarche fondamentale à laquelle notre XXIIe Congrès, il y a un an, a donné un si grand retentissement. Notre but, notre objectif, ce n'est pas de passer d' « un peu moins » à « un peu plus » d'un Français sur deux qui approuveraient les perspectives proposées par la gauche. Le rassemblement majoritaire auquel nous travaillons doit aller au-delà, bien au-delà des 50 % qui marquent la majorité électorale. C'est nécessaire, et c'est possible. »

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, a, pour sa part, insisté sur le fait que *« le radicalisme se situe dans la gauche et ne peut se situer que dans la gauche »*. *« Voyez*, a-t-il noté, *le juste sort réservé aux ministres transfuges se prétendant radicaux. »* Il a ajouté : *« Ce scrutin est-il déjà la répétition générale des législatives ? On le croirait à entendre M. Chirac qui voudrait se servir de la mairie de Paris comme d'un simple tremplin pour des bonds plus aventureux encore.*

» On le croirait à voir M. Barre, soi-disant meilleur économiste de France, plongeant au secours du plus mauvais. Pour nous c'est une étape. Une étape dans la constante progression de la gauche vers le pouvoir. »

M. MITTERRAND : ce sont les socialistes qui ont lutté pour le temps de vivre.

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, s'adresse à la foule, avec qui il entame une sorte de dialogue. Il l'interroge en particulier sur les responsables de la situation économique et conclut que les dirigeants politiques du pays doivent s'effacer. *« Toute leur campagne*, a-t-il souligné, *on pourrait la résumer en quelques mots : c'est ma faute, c'est ma faute. Pardonnez-moi, je ferai mieux la prochaine fois. »*

Le premier secrétaire du P.S. poursuit :

« Si le franc a baissé de 35 % par rapport au mark en cinq ans, si la hausse des prix a continué de 15 % en 1975, de 10 % en 1976, et combien en 1977 ? Si les 0,3 % fameux de décembre et janvier présentés comme une victoire du gouvernement alors qu'ils ne sont qu'une baisse de la hausse et encore faut-il en étudier le calcul. La faute à qui. Ce sont les mêmes qui sont installés depuis dix-neuf ans qui proposent de corriger leurs propres fautes et qui disent : « Je ne recommencerai plus, c'est » c'est ma faute, pardonnez-moi » je ferai mieux la prochaine » fois. »

» On ne leur demande pas grand-chose, qu'ils s'en aille !... »

L'orateur a aussi évoqué longuement la question des libertés, obtenues, a-t-il noté, par les luttes de la gauche. *« Il y a*, a-t-il ajouté, *un grand travail à accomplir d'ici à la fin du siècle pour imposer la liberté dans la société d'aujourd'hui. »*

Aux écologistes, le premier secrétaire du P.S. a demandé de réfléchir : *« Ce sont*, a-t-il dit, *les socialistes — ceux que l'on a appelés, selon l'époque, les communistes, les rouges, les partageux — qui ont combattu pour le droit de vivre, le temps de vivre. On ne peut renvoyer en ce domaine dos à dos la droite et la gauche, ceux qui ont accumulé les profits sans limite, ceux qui ont détruit les équilibres naturels, d'une part, d'autre part ceux qui ont lutté sans cesse pour une vie plus humaine. »*

Le meeting s'est terminé au chant de *l'Internationale* et de *la Marseillaise*.

SELON LE PREMIER SECRÉTAIRE DU P.S.

M. Giscard d'Estaing « apparaît comme une sorte de marginal »

Invité vendredi 18 mars au micro d'Europe 1, M. Mitterrand a estimé, au vu des résultats du premier tour des élections municipales, que la gauche aurait emporté les élections législatives si elles avaient eu lieu dimanche 13 mars. Evoquant les succès remportés par les listes conduites par le P.G.F., il a noté : *« Les électeurs socialistes ont à présent une discipline au moins égale à celle des électeurs communistes. »*.

Puis M. Mitterrand a évoqué la situation de la majorité en déclarant :

« M. Chirac est plutôt commode pour nous. Je l'aurais volontiers inventé. La gauche ne pouvait rêver d'un adversaire aussi typé. La droite se reconnaîtra en M. Chirac. M. Giscard d'Estaing apparaît à côté comme une sorte de marginal, j'allais dire fantaisiste, mais enfin...

» (...) M. Chirac peut stopper la progression de M. Giscard d'Estaing, il ne peut pas stopper la progression de la gauche. (...)

» Le véritable chef de la majorité, c'est M. Giscard d'Estaing, mais c'est un général contesté, très contesté, d'abord par les colonels et maintenant on en est aux caporaux-chefs. (...) M. Chirac n'est pas encore le chef de la majorité. Tout le problème est là. (...)

» M. Chirac est une vedette. Il en a le tempérament et le goût. M. d'Ornano est membre du gouvernement. Il a, moins que M. Chirac, le tempérament d'une vedette, mais il en a le goût. Il a pris un peu du vedettariat du président de la République, puisqu'il s'agissait d'une petite guerre Chirac-Giscard d'Estaing. C'est la vedette d'un jour au crochet des élections municipales. En face d'eux, nous présentons Georges Sarre. Ce n'est pas une vedette. Je ne sais pas si les Parisiens ne se reconnaissent pas davantage dans ce garçon qui aborde les problèmes avec simplicité et compétence. »

M. JOBERT : M. Mitterrand se retrouvera un jour à la tête d'une gestion centriste.

M. Michel Jobert, président du Mouvement des démocrates, a notamment déclaré au cours d'une interview enregistrée lundi 14 mars par la télévision canadienne :

« Nous sommes un pays de guerres de religion où l'on va toujours aux slogans, aux attitudes les plus extrêmes (...). [En France], *la voie moyenne a toujours été difficile à chercher. A mon sens, c'est peut-être le parti socialiste qui l'amènera au travers de remous dans son alliance avec le parti communiste, et qui fera probablement, lui, ce gouvernement au centre que le président de la République avait pensé mener à son profit (...). La vraie question que l'on peut se poser est de savoir si un homme de droite peut gouverner au centre ? Ou si un homme de gauche peut arriver, lui, à gouverner au centre ? Moi, je crois que la deuxième solution est beaucoup plus probable et que, par conséquent, M. Mitterrand se retrouvera un jour à la tête d'une gestion centriste, en quelque sorte. »*

M. Chirac : le parti socialiste a perdu son âme

M. Jacques Chirac a présidé le dernier meeting électoral du R.P.R. à Paris, vendredi soir 18 mars, dans le 14e arrondissement, où il était venu soutenir la liste conduite par M. Christian de la Malène, député. L'ancien premier ministre a déclaré à propos du parti socialiste : *« M. François Mitterrand en a changé la vocation, les structures, pour en faire un parti marxiste révolutionnaire qui a signé un pacte indestructible avec le parti communiste. Il est revenu en deçà du congrès de Tours qui avait, par la scission, isolé le parti communiste. Le parti socialiste a perdu son âme. Le parti de Léon Blum est mort. »*

M. Chirac a estimé que les élections municipales *« constituent, en somme, le premier tour des législatives de l'an prochain »*, et que celles-ci *« auront une importance capitale, car si l'union de la gauche l'emporte, il n'y aura pas d'alternance, pas de retour en arrière : les structures du parti communiste et du parti socialiste, devenu, depuis le congrès d'Epinay marxiste révolutionnaire, ôteront toute possibilité d'exprimer la liberté, notre liberté »*.

Le président du R.P.R. a conclu : *« Dimanche 13 mars, les listes représentant les diverses tendances de la majorité ont réussi à limiter à Paris les progrès de la coalition socialo-communiste. Si nous avons gagné cette première bataille, si les listes d'Union pour Paris ont obtenu un succès incontestable, c'est parce que nous avons combattu avec détermination un adversaire clairement désigné, que nous l'avons démasqué lorsqu'il a essayé de tromper les électeurs, que jamais nous n'avons donné l'impression de composer avec lui. Tous, responsables, militants, sympathisants, électeurs, nous savons désormais que l'issue du combat dépend de notre seule volonté, de notre résolution, de notre courage. »*

Le « premier tour » des élections législatives s'est joué aux municipales

(Suite de la première page.)

Le premier ministre s'est expliqué sur les raisons d'un engagement dans une consultation dont il disait, quelques jours plus tôt, qu'elle était dominée par des considérations locales et qu'elle ne constituait pas un enjeu national : au fil des jours et des résutats, la politisation aidant, il lui est apparu que la gauche conquérait des positions pour *« l'avènement de la société collectiviste »*.

M. Chirac ne parle guère autrement, et il peut aujourd'hui se targuer d'être parti plus tôt et d'avoir imposé au reste de la majorité son langage et sa stratégie. Il ne manque pas de le faire en ajoutant que les élections municipales auront constitué le premier tour des prochaines élections législatives. On peut prévoir, sans s'aventurer outre mesure, que la polémique musclée du président du R.P.R. trouvera des émules. M Chirac en est déjà à affirmer qu'une victoire de la gauche serait — contrairement à ce qu'elle *affirme* — sans retour possible. L'alternance est refusée à l'opposition parce qu'elle serait censée la refuser elle-même : autant dire que la gauche est interdite de gouvernement.

Le R.P.R. gêne plus le progrès du giscardisme que celui de la gauche

Dans l'esprit de M. Chirac il n'est même plus question d'envisager à court ou moyen terme une alternance de type troisième force qui supposerait la rupture de l'Union de la gauche et un rapprochement avec le courant socialiste, comme l'avait imaginé M. Giscard d'Estaing, au début de son mandat présidentiel. Pour le R.P.R. cette *stratégie* est à écarter pendant un temps au moins : M. Chirac considère que son succès à Paris vient de ce qu'il n'a jamais cherché « à composer avec l'adversaire ».

L'évolution du *comportement* de la majorité entre les deux tours des élections municipales trouve son corollaire à gauche. Au début de la tentative de M. Chirac, M. Mitterrand et ses amis paraissaient craindre que le R.P.R., relance d'un néo-gaullisme et d'une droite populiste, ne vienne stopper *la progression* de *la gauche*. Désormais le premier secrétaire du P.S. estime que, pour s'être trop enfermé à droite, le regroupement lancé par l'ancien premier ministre n'est plus en état d'*élargir l'assise de la majorité* et qu'il gêne les progrès du giscardisme plus que ceux de la gauche.

Décisive pour les élections sénatoriales, l'implantation dans les municipalités, surtout quand elle est liée à une nette politisation, fournit des bonnes positions pour la conquête des sièges de députés. En ce sens, et parce qu'elles ont permis de tester des stratégies différentes, les élections municipales auront vraiment préparé les élections législatives.

ANDRÉ LAURENS.

A Marly-le-Roi

LE PANACHAGE SUGGÉRÉ

Un petit incident a marqué la fin de la campagne à Marly-le-Roi, où la liste conduite par M. J. Béranger (M.R.G.), conseiller général des Yvelines, était arrivée en tête au premier tour et avait eu cinq élus. A la veille du second tour, qui doit désigner les vingt-deux autres conseillers municipaux, une entreprise spécialisée dans la distribution de documents publicitaires a déposé dans toutes les boîtes à lettres de la localité une « invitation à écarter les candidats trop politisés des deux listes ». *Les électeurs étaient conviés à* « exprimer leur vote à l'aide du bulletin ci-joint parfaitement autorisé ». *Le bulletin de vote annexé à cette lettre reproduisait la liste de M. Béranger, sur laquelle les candidats communistes et les socialistes membres du CERES avaient été remplacés par des candidats de la liste R.I.-R.P.R. Le mystérieux instigateur de ces panachages insolites a payé l'imprimeur des bulletins de vote en argent liquide et a disparu.*

● *M. Jacques Pillement*, ancien maire d'Hyères (Var), a été trouvé mort vendredi 18 mars à son domicile. Son décès remonterait à une quinzaine de jours.

[Agé de cinquante-trois ans, Jacques Pillement avait été élu conseiller municipal d'Hyères en 1959, puis réélu en 1965. Devenu maire en 1969, il avait été battu au premier tour des élections municipales de mars 1971 et s'était désisté au second tour pour M. Mario Bénard, député U.D.R. du Var.]

Les maires élus ou réélus

● BELLAC (Haute-Vienne). — M. Boussely, modéré, conseiller général, a été réélu par 20 voix sur 23 votants.

● BORDEAUX (Gironde). — M. Jacques Chaban-Delmas, ancien premier ministre, député R.P.R. de la Gironde, a été réélu maire à l'unanimité. M. Jacques Valade, doyen honoraire de la faculté des sciences de Bordeaux, a été réélu premier adjoint et délégué au conseil régional d'Aquitaine

● BOULOGNE-BILLANCOURT (Hauts-de-Seine). — M. Georges Gorse, ancien ministre, ancien député, conseiller général R.P.R., a été réélu à l'unanimité.

● *CHAMALIERES (Puy-de-Dôme).* — M. Claude Wolff (R.I.) a été réélu maire. Il avait succédé en mai 1974 à M. Giscard d'Estaing, élu à la présidence de la République

● DIJON (Côte-d'Or). — M. Robert Poujade, R.P.R., ancien ministre, ancien député a été réélu à l'unanimité moins un bulletin blanc.

● GARCHES (Hauts-de-Seine). — M. Yves Bodin, qui a été réélu au poste de maire, nous demande d'indiquer que la liste qu'il conduisait était *« apolitique »*.

● ISLE (Haute-Vienne). — M. Robert Laucournet, sénateur socialiste, a été réélu.

● LIMOGES (Haute-Vienne). — M. Louis Longequeue, député socialiste de la Haute-Vienne, conseiller général, maire depuis 1956, a été réélu par 40 voix sur 41 votants.

● *MONTBELIARD (Doubs).* — M. André Boulloche, ancien ministre, député socialiste du Doubs, a été réélu à l'unanimité moins un bulletin blanc.

● RAMBOUILLET (Yvelines). — Mme Jacqueline Thome-Patenôtre, député (rad. g.) des Yvelines, a été réélue.

● RILLIEUX-LA-PAPE (Rhône). — M. Marcel André (mod. maj.) a été réélu à l'unanimité.

● ROMANS (Drôme). — Succédant à Pierre Didier (favorable à la majorité), décédé, M. Georges Fillioud (P.S.), dont la liste a emporté, au premier tour, les trente et un sièges à pourvoir, a été élu à l'unanimité.

[Né le 7 juillet 1929 à Lyon, M. Georges Fillioud est député de la troisième circonscription de la Drôme depuis 1973, après l'avoir été de 1967 à 1968. Conseiller général du canton de Romans depuis 1970, il est membre de la délégation parlementaire pour la Radiodiffusion-Télévision française.]

● ROUEN (Seine-Maritime). — M. Jean Lecanuet, président du Centre des démocrates-sociaux, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, président du conseil régional de Haute-Normandie, a été réélu à l'unanimité.

● TARBES (Hautes-Pyrénées). — M. Paul Chastellain (P.C.) a été élu à l'unanimité. Il succède à Paul Boyrie, indépendant, décédé le 5 février, qui avait exercé trois mandats successifs et auquel il a rendu hommage.

[Agé de cinquante-cinq ans, ancien ouvrier ajusteur, ancien rédacteur en chef du « Patriote de Toulouse », responsable pendant l'occupation des maquis F.T.P. du Tarn-et-Garonne, du Lot-et-Garonne et du Gers, M. Chastellain est membre du comité central et secrétaire fédéral du P.C.F.

Conseiller général de Tarbes et membre du conseil régional Midi-Pyrénées, il a été conseiller municipal de 1953 à 1959 et adjoint en 1953 du premier maire communiste de Tarbes, M. Raymond Peyres, conseiller général et élu le 13 mars sur la liste d'union de la gauche.]

● *VIENNE (Isère).* — M. Louis Mermaz, député socialiste, membre du secrétariat national du P.S., a été réélu.

● VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (Rhône). — M. André Poutissou, député socialiste du Rhône, conseiller général, a été élu à l'unanimité. Il succède à M. Germain (mod. maj.), ancien député, qui ne se représentait pas.

[Né le 7 mars 1922 à Bujaleuf (Haute-Vienne), M. Poutissou, sous-directeur du C.E.S. expérimental Jean-Moulin, à Villefranche, secrétaire de la section socialiste locale, a été élu en mars 1976 conseiller général, puis, en novembre 1976, député de la dixième circonscription du Rhône, où il a battu au second tour M. Gérard Ducray, ancien secrétaire d'Etat.]

LA CAMPAGNE DANS LE XVIIIe ARRONDISSEMENT

M. Barre : un combat d'avant-garde avant la bataille décisive

M. Raymond Barre a reçu un accueil chaleureux, vendredi soir 18 mars, dans le 18e arrondissement, où il était venu soutenir la liste conduite par MM. Roger Chinaud et Michel d'Ornano.

Pour la première fois, le premier ministre s'est déclaré convaincu de l'importance politique des élections municipales. Il a lancé un appel non seulement aux électeurs montmartrois et parisiens, mais aussi à tous les Français pour qu'ils apportent leurs suffrages à la majorité. A cette occasion, il a fait référence à Georges Pompidou et à la distinction que celui-ci avait établie, le 8 février 1973, entre ceux qui soutenaient la gauche et « tous les autres ». *Le chef du gouvernement a aussi vigoureusement attaqué M. François Mitterrand, le présentant comme celui qui depuis 1958 avait tenté sans succès de barrer la route au général de Gaulle et à ses héritiers.*

Les militants de G.S.L. et des R.I. avaient organisé une claque et des chorales fort bruyantes. Les résultats du premier tour n'avaient pas entamé de façon perceptible l'enthousiasme de ceux qui chantaient, sur l'air de Sous les ponts de Paris : « A la mairie d'Paris, il » nous faut d'Ornano, c'est le meilleur de tous les candidats, les » autres il les aura. » *Plus réaliste, le candidat lui-même s'est gardé de prononcer, au cours de son allocution, les mots dont il usait souvent, avant le 13 mars :* « Si je suis maire », « quand je serai maire... »

I.-J. B.

Quand M. Raymond Barre a pris la parole vendredi soir dans les locaux du groupe scolaire du 65, rue Damrémont, la foule des sympathisants emplissait la cour et le préau de l'établissement. Le premier ministre a été accueilli au chant de « *Allez Babar, allez !* » (qu'il ne semble pas apprécier particulièrement). De même que les autres orateurs, il a été fréquemment interrompu par des ovations et des « *On va gagner !* »

Le chef du gouvernement a souligné qu'il avait d'abord voulu, en participant à cette manifestation, « *apporter un soutien personnel à la liste d'union de la majorité qui affronte l'opposition dans un secteur détenu par celle-ci* », marquer son estime à M. Michel d'Ornano et témoigner de « *l'importance* » qu'il attache « *comme premier ministre aux élections municipales à Paris et dans toute la France* ».

Il a ajouté : « *Je n'avais pas, en tant que chef du gouvernement, à me mêler dans le détail aux divers épisodes de la compétition électorale. J'ai en outre regretté qu'à Paris l'union des formations de la majorité n'ait pu s'instaurer avant le premier tour, ce qui, on doit le reconnaître, a quelque peu desservi la majorité, non seulement en province, mais aussi dans la capitale. J'ai donc eu le souci de garder une certaine distance, que m'imposent par ailleurs mes fonctions.*

» *Mais voici que les élections municipales ont été dans toute la France de plus en plus politisées (...) ; voici qu'il ne s'agit plus tellement pour l'opposition de faire élire des administrateurs, mais de conquérir des positions à partir desquelles elle entend préparer l'avènement de la société collectiviste et bureaucratique que prépare le programme commun. Voici que M. Mitterrand déclare que le combat politique qui est mené par l'union de la gauche fait qu'il ne peut pas y avoir de compromis possible entre ce qu'il appelle la politique de la droite et la politique de la gauche, comme si nous n'étions que la droite.. Voici enfin qu'à Paris, comme dans le reste de la France, la majorité s'est ressaisie pour affronter dans l'union le second tour.* »

Après avoir remercié « *tous ceux qui, par leurs désistements, ont contribué à l'union, et en particulier M. Joël Le Tac* », député R.P.R. (qui conduisait la liste soutenue par M. Jacques Chirac dans ce secteur), il poursuit : « *Ceux qui réclament aujourd'hui le pouvoir sont ceux-là mêmes qui n'ont jamais cessé de combattre, depuis 1958, la Ve République, ceux que de Gaulle a mis en déroute en 1965 et 1968, ceux qui n'ont pas osé affronter Georges Pompidou en 1969, ceux que Valéry Giscard d'Estaing a battus en 1974. (...)*

» *Les élections municipales sont devenues un combat politique. Je le regrette pour ma part, mais j'en prends acte. Elles sont devenues un combat d'avant-garde avant la bataille décisive : celle des législatives. Cette bataille, c'est au gouvernement qu'il appartient de la conduire, et vous pouvez être sûrs qu'il la conduira. Il n'y a pas, d'un côté, la gestion de l'économie, de l'autre un combat politique contre l'opposition. Il n'y a qu'une politique ; elle est indivisible : c'est celle que mène le gouvernement sous l'autorité du président de la République.* »

Le premier ministre a conclu : « *Aux Françaises et aux Français qui, au fil des jours, m'ont accordé leur confiance, je demande de ne pas se détourner de tous ceux qui, à l'appel du gouvernement, ont refusé la voie de la facilité et des promesses fallacieuses pour sauvegarder l'avenir de notre pays. Je le demande à tous les Français de bonne volonté,* « *tous ces autres* » *dont parlait le président Pompidou, c'est-à-dire ceux qui refusent le programme socialo-communiste et aussi ceux qui l'ont accepté sans en mesurer les graves conséquences...*

» *Qu'il y ait dimanche soir succès ou échec, la partie ne sera pas définitivement jouée.*

» *Il faut que, dès dimanche, un grand nombre de Françaises et de Français manifestent leur union et leur détermination pour que, aux législatives, la partie soit une fois de plus gagnée.* »

Auparavant, avaient pris la parole MM. Jean Bernasconi, ancien député U.D.R. de Paris ; Roger Chinaud, député, et Michel d'Ornano. Ce dernier avait notamment présenté le dix-huitième arrondissement comme « *le plus sale et le moins sûr de Paris* ». Il avait aussi déclaré : « *J'ai rencontré, mardi dernier, M. Jacques Chirac. Nous avons passé un accord. Cet accord a été respecté sans faille. Alors chacun doit faire son devoir, et je remercie Joël Le Tac de s'être désisté pour notre liste et d'avoir ainsi clairement appelé ses électeurs à nous apporter leurs suffrages.* »

M. Mitterrand : j'espère que vous allez résister

Désireux de ne pas laisser M. Raymond Barre occuper le terrain, au bénéfice de M. Michel d'Ornano, dans le dix-huitième arrondissement, les candidats de l'union de la gauche ont multiplié, vendredi 18 mars, les initiatives. En début d'après-midi, MM. Louis Baillot, député communiste, et Claude Estier, membre du secrétariat du P.S., avaient convoqué une conférence de presse pour s'étonner de la venue du premier ministre le lendemain d'une visite dans le quartier de Mme Simone Veil, ministre de la santé, qui, en compagnie du ministre de l'industrie et de la recherche, avait visité une crèche, rue de l'Abreuvoir, et l'hôpital Bretonneau « *menacé de fermeture* » ont souligné les candidats de gauche.

Selon eux, ces déplacements « *traduisent le désarroi dans lequel le ministre de l'industrie se trouve plongé au lendemain du premier tour* ». « *Il est vrai que, pour lui, la situation est très difficile,* a expliqué M. Baillot. *Dès le premier tour, il a acquis une certitude : il ne sera pas le maire de Paris. Les électrices et électeurs parisiens en ont déjà décidé ainsi. De plus, au cours de l'entrevue qu'il a eue mardi dernier avec M. Chirac, il a compris que, si, faute de mieux, il se contentait d'un poste de premier adjoint, le leader du R.P.R. ne lui a donné aucune assurance qu'un tel poste lui soit confié. Car pour être adjoint, il faut d'abord être conseiller, et pour être conseiller, il faut être élu. (...) M. Barre aurait pu se rendre ailleurs. Sa présence est le signe d'une opération de sauvetage à l'égard d'un de ses ministres en perdition.* »

Un accueil chaleureux

Pour sa part, M. Claude Estier s'est étonné que M. d'Ornano ait déclaré, jeudi soir au cours de l'émission télévisée « l'Evénement », que la sécurité est insuffisante dans le dix-huitième arrondissement. Il a rappelé que les conseillers de Paris n'ont pas compétence dans ce domaine qui relève de l'autorité du préfet de police, « *lui-même dépendant du ministre de l'intérieur, qui est un ami de M. d'Ornano* ». M. François Mitterrand a d'ailleurs évoqué ce point vendredi soir au micro d'Europe 1, reprochant au ministre de l'industrie « *ou son ignorance crasse ou sa mauvaise foi choquante* ».

Le premier secrétaire du P.S. s'est, en outre, rendu personnellement en fin d'après-midi dans le dix-huitième arrondissement, où une heure durant il a arpenté la rue Lepic. Tirant la leçon de sa précédente expérience, à la veille du premier tour, dans les deuxième et troisième arrondissements (*le Monde* daté 13-14 mars), il n'était accompagné que des candidats socialistes du secteur, sans barrière de militants entravant ses contacts avec la population.

Les nombreux Parisiens qui fréquentent cette rue commerçante, montant au flanc de la Butte-Montmartre, ont réservé à M. François Mitterrand un accueil particulièrement chaleureux. Les passants ont applaudi à plusieurs reprises et certains ont même scandé « *Mitterrand président !* », « *Mitterrand à l'Elysée !* » Au bord de la crise nerveuse, une femme d'une cinquantaine d'années, violemment maquillée, hurlait des encouragements à « François » en jouant des coudes pour atteindre sa main. Souriants, MM. Georges Sarre, Claude Estier et Lionel Jospin, membres du secrétariat du P.S. et candidats dans l'arrondissement, dirigeaient vers le député de la Nièvre les personnes plus timides qui se contentaient de l'applaudir de loin. Sceptique et goguenard, un homme, arrêté au bord du trottoir, les mains sur les hanches, contemplait la scène en maugréant : « *M'font marrer tous ces mecs. La Butte y'a qu'une cinquantaine de poulbots qui peuvent vraiment en causer.* »

De fait, au cours de son périple, M. François Mitterrand n'a pas dû rencontrer beaucoup de Montmartrois de souche. L'un des premiers dialogues noués, avec une mercière, lui a permis d'apprendre que son interlocutrice était originaire de la Nièvre. *Bien vite on s'est trouvé des amis communs.* Un peu plus loin, le premier secrétaire du P.S. rencontre un libraire qui est lié à l'un de ses amis de la Résistance. Quelques mètres encore et c'est l'ancien président du Syndicat des vendeurs de quatre-saisons qui vient prendre langue.

Détendu, M. Mitterrand prodigue les encouragements : « *Alors, comme ça, on veut envahir votre dix-huitième. J'espère que vous allez résister.* » — T. P.

● *La fédération de Paris du P.S.U.* a publié, vendredi 18 mars, une déclaration dans laquelle elle appelle les électeurs des listes écologistes et d'extrême gauche à reporter leurs voix *sur* les listes d'union de la gauche au deuxième tour. « *Toute abstention,* estime-t-elle, *ne pourrait que faciliter l'entreprise autoritaire qui menace la mairie de Paris.* »

● *L'association des maires et maires adjoints de Paris, que préside M. Jean Villeneuve* « *adjure solennellement les populations parisiennes de voter pour que les mairies de la capitale soient demain au service de toute la collectivité parisienne, et non du collectivisme partisan et paralysant* ». L'association estime que « *le seul moyen de l'empêcher est de voter pour les listes de la majorité unie.* »

● *Le Rassemblement des femmes et des familles,* dont la liste « *Rien que des femmes* » a recueilli 578 voix au premier tour dans le 19e arrondissement (sur 48 403 suffrages exprimés), appelle ses électeurs à « *voter pratique, c'est-à-dire pour la majorité* ». Celle-ci est représentée dans l'arrondissement, par la liste de Mme Bouchara, parrainée par M. d'Ornano (9 630 voix au premier tour), qui s'oppose à la liste sortante, conduite par M. Fiszbin, député communiste, candidat à la mairie de Paris (21 369).

DÉCISIONS CONTRADICTOIRES A PARIS ET A MARSEILLE

Le tribunal administratif n'autorise pas le maintien des listes de la gauche dans les 8e et 16e arrondissements

Le tribunal administratif de Paris a rejeté, vendredi après-midi 18 mars, la demande présentée par les listes d'union de la gauche dans les 6e et 14e secteurs de Paris (8e et 16e arrondissement) qui souhaitaient se maintenir au second tour. Dans ces deux arrondissements, en vertu des accords de désistement conclus entre MM. Jacques Chirac et Michel d'Ornano, seule une liste de la majorité reste en course au second tour. Les listes d'union de la gauche arrivées en troisième position, le 13 mars dernier, n'avaient pas obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % du nombre des électeurs inscrits, condition imposée par la loi du 19 juillet 1976 pour se maintenir au second tour.

Rappelons toutefois qu'à Marseille le tribunal administratif a permis aux listes de la majorité, qui n'avaient pas satisfait à cette règle des 12,5 % dans quatre secteurs, de se maintenir face aux listes de la gauche.

Ces deux décisions contradictoires mettent en évidence les difficultés d'interprétation de ce texte de loi, qui ne prévoit pas la prise en compte des éventuels retraits de listes.

Lors de la discussion du texte au Sénat, M. Pierre Schiélé, rapporteur, avait présenté, au nom de la commission des lois, un article additionnel qui envisageait le cas où une seule liste restait en présence. Si, à la clôture normale des inscriptions, il apparaissait qu'une seule des listes susceptibles de se maintenir au deuxième tour s'était inscrite, la liste ayant obtenu, après celles-ci, le plus grand nombre de suffrages pouvait se présenter. Pour se faire, les inscriptions étaient de nouveau ouvertes à son seul bénéfice. Sans cette disposition, avait estimé le rapporteur, « *le jeu serait complètement faussé et le deuxième tour perdrait toute signification* ». « *L'élection,* avait-il ajouté, *devait correspondre véritablement à un choix.* »

Invité à donner l'avis du gouvernement, M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, avait accepté l'amendement qui, mis aux voix, avait été adopté.

La commission mixte paritaire (sénateurs et députés), appelée à proposer un texte de compromis sur les dispositions restant en discussion, devait toutefois rejeter cet article additionnel qui permettait à deux listes au moins de se présenter au second tour. Plusieurs orateurs avaient estimé qu'il risquait d'être la source de nombreuses manœuvres.

COMMENT VOTER DANS LA CAPITALE

La préfecture de Paris a publié vendredi 18 mars les précisions suivantes :

« *Dans la ville de Paris, le scrutin du 20 mars 1977 sera ouvert de 8 heures à 20 heures. Il est rappelé que pour exercer son droit de vote tout électeur est tenu de justifier de son identité auprès du président du bureau de vote au moyen de l'un des titres suivants : carte nationale d'identité ; carte du combattant (de couleur chamois), passeport, même périmé, délivré ou renouvelé postérieurement au 1er octobre 1944, livret de famille, carte d'immatriculation et d'affiliation à la Sécurité sociale, permis de conduire, titre de réduction de la S.N.C.F. non périmé ; carte d'identité de fonctionnaire, avec photographie, délivrée postérieurement au 1er octobre 1944 par le directeur du personnel d'une administration centrale par les préfets ou par les maires au nom d'une administration de l'Etat, des départements ou des communes ; carte d'identité ou carte de circulation délivrée par les autorités militaires des armées de terre, de mer ou de l'air, titres de pension (carnets à coupons ou brevet d'inscription justifiant de l'identité du titulaire), permis de chasse avec photographie.*

» *En outre, l'attention des électrices et des électeurs est tout spécialement appelée sur la possibilité qui leur est désormais offerte de justifier également de leur identité au moyen des cartes de circulation avec photographie délivrées sur les réseaux de transports en commun et notamment par la* « *carte orange* ».

» *Tout électeur régulièrement inscrit sur la liste électorale et qui, pour une raison quelconque, n'aurait pas reçu à domicile sa carte électorale, trouvera celle-ci le jour du scrutin au bureau de vote dont il dépend et où elle lui sera remise sur justification de son identité.* »

DEUX CANDIDATS COMMUNISTES ATTAQUÉS A CARCASSONNE

(De notre correspondant.)

Carcassonne. — Deux candidats — communistes — de la liste d'union de la gauche ont été attaqués dans la nuit du 17 au 18 mars par quatre individus armés de chaînes de bicyclette et de matraques. Ils ont été frappés au visage et l'un d'eux, M. Marcel Peytavi, a même perdu connaissance. Les deux victimes ont porté plainte contre X.. le lendemain.

Les détails qu'ils ont pu fournir à la police ont permis d'interpeller un militant de Carcassonne demain, liste qui, sous la conduite d'un R.P.R., affrontera au second tour l'union de la gauche. Le suspect a fourni un alibi et tout nié, même lorsqu'au cours d'une confrontation les deux victimes ont affirmé le reconnaître. Il n'a pas été inculpé. Le dossier a été transmis au parquet sous le chef de « violences légères ». Le 13 février dernier, le siège local du parti communiste avait été mitraillé dans la nuit.

CORRESPONDANCE

Vote juif : vote sanction ?

M. Henri Hajdenberg, avocat à la cour de Paris et membre du bureau du Comité juif d'action, comité qui fut l'an dernier l'un des organisateurs de la manifestation du Palais des expositions à Paris « *Douze heures pour Israël* », *nous adresse une lettre dans laquelle il déclare notamment :*

Sans sous-estimer l'intérêt traditionnel dont ont toujours fait preuve les juifs français à l'égard de la vie de la cité, la partie qui se joue en ce moment au Proche-Orient revêt aux yeux de l'immense majorité d'entre nous une importance sans commune mesure. (...) Les juifs en ont assez de ces professionnels de la politique qui découvrent le bien-fondé des positions israéliennes l'avant-veille des soirs de scrutin.

(...) Forts de leur expérience, les juifs ne veulent plus se déterminer en fonction de déclarations de circonstances ; ils sanctionnent désormais les actes de leurs gouvernants, tels MM. d'Ornano, Durafour, et même Dominati, qui ont trahi au sens littéral de ce terme les promesses jadis faites. (...) Bien que l'opposition ne propose pas encore de politique cohérente sur le conflit israélo-arabe, les juifs jugent les responsables solidaires de la politique actuelle de leur pays. (...) Transcendant leurs sympathies respectives pour telle ou telle famille politique, la grande majorité des juifs se déterminent en fonction de la politique suivie à l'égard de l'Etat juif encore en lutte pour sa survie.

Aujourd'hui, il s'agit donc bien d'un vote-sanction, contre un pouvoir mercantile et méprisant, prodigue en déclarations sans lendemain...

★ Comité juif d'action, 68, rue de la Folie-Méricourt, Paris-11e.

● *L'Amicale des anciens déportés juifs de France* indique, dans un communiqué que, « *devant la multiplication des tracts et déclarations émanant d'un pseudo-comité de liaison des anciens combattants, résistants et déportés juifs, elle tient à déclarer qu'elle n'a rien de commun avec cette manœuvre électoraliste particulièrement choquante. Aucun comité de ce genre n'existe et le sigle utilisé n'est qu'une imposture* ».

La majorité à dix-huit mois ?

Mme Boursin nous écrit :

Jeudi après-midi, à la crèche de la rue de l'Abreuvoir, dans le dix-huitième, point chaud... visite-éclair de M. d'Ornano, de Mme Veil et des photographes anonymes...

Après la distribution aux enfants du quartier de casquettes, de tee-shirts griffés « d'Ornano », ose-t-on maintenant porter la politique dans l'enceinte de la crèche et se sert-on de nos enfants à des fins électorales ? Les biberons R.I., R.P.R., etc., est-ce pour demain ?

Légal mais aberrant

Un de nos lecteurs, M. Berrier, nous signale le cas d'une petite commune du Vaucluse, Vénasque, dont les habitants ne constituent qu'une minorité du corps électoral. Il explique :

Peu après la seconde guerre mondiale, vint s'installer au lieu-dit « Notre-Dame-de-vie » une communauté religieuse féminine qui s'est considérablement développée, mais dont la plupart des membres sont dispersés en France et à l'étranger, tout en restant attachés « électoralement » à ce centre.

Cette communauté a déjà fait élire, il y a six ans un maire qui est commerçant à Arlés et quatre religieuses. Bien entendu, le même scénario s'est répété pour les élections municipales. Tout cela est fort légal mais fort aberrant pour la saine gestion d'une petite commune.

PRÉCISIONS ET MISES AU POINT

ARDÈCHE

Dans le commentaire qui accompagnait les résultats du premier tour dans le département de l'Ardèche (*le Monde* du 15 mars), nous avons attribué à tort à M. Escoutay, maire sortant de La Souche, non réélu, l'étiquette « modéré » alors qu'il est membre du P.S. De même, MM. Chaix, réélu à Privas, et Lefébure, élu à Saint-Paul-le-Jeune, ne sont pas « R.I. », mais respectivement « mod. maj. » et « cent. g. ». Quant à M. Pierre Cornet, réélu à Villeneuve-de-Berg, il est député apparenté R.I.

ESSONNE

PALAISEAU. — M. Moreau, dont la liste a recueilli 4 895 voix contre 7 620 à celle de M. Vizet (maire sortant et député communiste), réélue, nous précise qu'il ne se présentait pas sous les couleurs de la majorité, mais sous celles de l'« *action municipale* », et qu'il n'est pas modéré, mais socialiste indépendant.

MOSELLE

SARREGUEMINES. — La liste d'union de la gauche, qui a recueilli 3 004 voix au premier tour (contre 7 608 à celle de la majorité, réélue), ne comportait pas seulement des membres du P.C. et du P.S., mais aussi deux candidats du P.S.U., nous indique la section locale de ce dernier.

HAUTE-SAONE

LUXEUIL-LES-BAINS. — La fédération départementale du Mouvement des radicaux de gauche, que préside M. Jacques Marseill, nous indique que la composition détaillée du nouveau conseil municipal de Luxeuil-les-Bains n'est pas exactement celle que nous avions publiée dans *le Monde* daté du 15 mars, mais bien la suivante : *18 rad. g., 6 div. g., 3 P.C., 2 P.S.* La fédération précise que les deux élus socialistes figuraient sur la liste d'union de la gauche à titre personnel, car « *ils ont quitté leur section (...), qui n'a pas voulu participer à l'équipe municipale, mais non le P.S.* »

SEINE-SAINT-DENIS

NOISY-LE-GRAND. — M. Serelle, maire sortant, nous demande de préciser que, s'il est bien modéré favorable à la majorité, il n'appartient pas au R.P.R., étiquette que nous lui avons à tort donnée dans *le Monde* du 18 mars.

HAUTE-SAVOIE

● ANNECY. — La section du P.S.U. nous indique qu'elle participe à la liste de l'union de la gauche dans cette ville, aux côtés des formations signataires du programme commun. Cette liste a obtenu 5 613 voix sur 17 597 suffrages exprimés, contre 7 367 à celle de M. Fumex, maire sortant sans étiquette, et 4 617 à celle de la majorité.

HAUTS-DE-SEINE

● CHATENAY-MALABRY. — La liste présentée par l'Association pour la sauvegarde des espaces verts et du cadre de vie, conduite par M. Robert Dupuy, a obtenu au premier tour des élections municipales 1 744 voix, soit 14,98 % des suffrages. Contrairement à ce qui a été indiqué, cette liste ne s'est nullement présentée sous une étiquette même proche de la majorité. Il s'agit d'une association écologique strictement apolitique.

VILLENEUVE-LA-GARENNE. — M. Prévot, conseiller général, maire sortant, conduisait une liste de Regroupement et d'action municipale et sociale qui a été élue dès le premier tour.

VAL-DE-MARNE

CRETEIL. — La liste de M. Billotte, maire sortant, député R.P.R., s'oppose au second tour à celle de M. Cathala, conseiller général socialiste, qui bénéficie du désistement de la liste communiste. M. René Renaud, ancien adjoint au maire, en conduisant une liste d'action communale, invite ses électeurs à refuser leurs suffrages à la liste de M. Billotte.

SAINT-MAUR-DES-FOSSES. — Devancé par M. Beaumont, R.I., le maire sortant, M. Gilbert Noël, ancien député, ex-U.D.R., estime que l'union de la gauche est plus apte à gérer la commune que M. Beaumont. Douze de ses colistiers se prononcent nettement en faveur de la liste de gauche conduite par M. Hourlez (P.C.).

M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., « *condamne de la façon la plus catégorique l'appel lancé par M. Gilbert Noël en faveur de la liste d'union de la gauche* ». Il invite « *tous les électeurs de Saint-Maur qui refusent le collectivisme, à apporter massivement leurs voix le 20 mars prochain à la liste de la majorité Saint-Maur-Demain, conduite par M. J.-L. Beaumont* ».

YVELINES

VERSAILLES. — M. Sinniger, qui conduisait une liste proche de la majorité au premier tour, fait savoir qu'il se retire sans soutenir qui que ce soit.

ÉDUCATION

Malaise à l'école normale de Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis)

L'architecture ne suffit pas

Depuis la rentrée 1974, fonctionne à Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis) la nouvelle école normale mixte, appelée à former les instituteurs et les professeurs d'enseignement général de collège (P.E.G.C.) de tout le département. En attendant la fermeture prochaine de l'école normale du Bourget, très vétuste, les bâtiments modernes de Livry-Gargan accueillent aujourd'hui, deux cent soixante normaliens environ et autant de P.E.G.C. ou instituteurs en stage de formation continue. Cette école a été occupée par ses élèves du 1er au 3 mars et elle demeure un foyer de mécontentement larvé, qui embarrasse autant l'administration de l'éducation que les autorités locales.

« *Le jour où l'école fonctionnera à plein, ce sera l'usine* », affirme un normalien. Pourtant, *les architectes qui ont conçu* l'école ne l'ont pas voulu ainsi. Au contraire. Ayant délibérément opté pour une école « *à aires ouvertes* », *les architectes ont* dessiné un ensemble de bâtiments « décloisonnés », où les anciennes salles de classe sont *remplacées par des « plateaux »* ouverts. Chaque bâtiment — ou « plot » — est ordonné autour du bloc central, une bibliothèque sur *deux niveaux qui constitue le* « cerveau » de l'ensemble. Qu'on soit normalien, P.E.G.C. ou instituteur en stage de formation *continue, il faut toujours traverser l'« aire du livre »* pour se rendre d'un plot à l'autre. Rien d'une usine, donc. L'école normale de *Livry-Gargan se présente plutôt* comme un modèle de pédagogie non directive, où l'élève, quelles que soient ses activités du *moment, reste toujours dans un* cadre ouvert et lumineux, chaleureux même, en dépit du verre et du béton.

Or cette superbe école, orgueil du conseil général de Seine-Saint-Denis (communiste), qui en a financé pour l'essentiel la construction, a été occupée pendant trois jours par ses élèves, au début du mois de mars. Certes, il ne s'agissait pas de récriminer contre le luxe des installations ni *même contre* l'enseignement dispensé : les normaliens exigeaient le maintien d'un privilège que leurs prédécesseurs connaissent *depuis des années en* Seine-Saint-Denis : être dispensés de l'examen de fin d'études (C.F.E.N.), lorsque la moyenne des notes *obtenues pendant les deux années* atteint le coefficient A ou B (dans le système de notations par lettres).

Une *semaine* avant les vacances de février, la directrice, Mlle Fleury, avait convoqué les professeurs et les délégués des *élèves des deux écoles du département* (Livry-Gargan et Le Bourget) pour leur annoncer que la Seine-Saint-Denis rentrait dans *le rang, c'est-à-dire que tous* les normaliens devraient désormais passer l'examen du C.F.E.N. au terme de leurs études. Fureur *chez les élèves*, habilement orchestrée par la section locale du Syndicat national des instituteurs (S.N.I. - P.E.G.C.). Les deux *tendances* qui se partagent la section (Unité et Action), animée par des communistes, et Ecole émancipée, animée par des *trotskistes, sont unanimes*.

Devant l'ampleur de la protestation, le ministère se voit contraint de reculer. La police a bien fait évacuer les normaliens *qui voulaient* occuper leur école de nuit, mais le ministère n'a pu aller jusqu'à la fermeture de l'établissement, qui aurait vrai*semblablement provoqué* une levée de boucliers dans tout le département. Le 10 mars, le recteur de l'académie de Créteil confirme par *télex à l'inspecteur d'académie de* Seine-Saint-Denis que les modalités du contrôle des connaissances en vigueur à Livry-Gargan sont *maintenues « à titre expérimental, par dérogation aux termes de l'instruction ministérielle de 1969 »*. Le SNI pavoise : la « *détermination* » des normaliens « *a fait reculer le pouvoir* ».

Un malaise persistant

Pourtant, le malaise n'est pas dissipé à l'école normale de Livry-Gargan, où on essuie toujours les plâtres. « *C'est chaque jour la course aux salles fermées*, observe un élève. *Les plateaux ouverts, c'est bien joli, mais on ne s'entend plus quand plusieurs classes ont cours en même temps.* » Et l'on assiste à ce paradoxe : professeurs et élèves s'isolent maintenant avec le mobilier disponible, sur les plateaux, et les classes ont lieu derrière des « murs » d'armoires et de classeurs métalliques... Les récriminations pleuvent. « *On n'a jamais discuté de l'utilisation des locaux* », dit l'un. « *On n'a pas d'installations sportives* », dit l'autre. « *Il a fallu installer un terrain de volley-ball sur un parking, et on attend toujours l'aménagement du terrain vague offert par la ville.* » Un élève de première année avoue son amertume : « *Depuis cinq mois que je suis là, je tombe de désillusion en désillusion. On nous avait annoncé monts et merveilles. En fait, c'est encore le lycée.* »

Désillusion, c'est le mot. Un élève de deuxième année explique : « *Au début, c'était l'euphorie. Les locaux ultra-modernes, spacieux, une petite équipe pédagogique soudée, on avait l'impression de pouvoir tout faire. Et puis, l'euphorie s'est dissipée. A cinq cents dans des locaux conçus pour mille, on se sent déjà à l'étroit, car des plateaux entiers ne sont pas utilisés, faute de personnel. Finalement, on se retrouve à trente par classe ici alors qu'ils sont dix-sept au Bourget.* »

Du tricot au parachutisme

Manque de personnel, c'est l'autre *leitmotiv*. *En construisant* l'école, le conseil général a dépensé sans compter et doté l'établissement d'un matériel somptueux (1). Mais, dit-on à Livry, le ministère n'a pas suivi. « *Le mercredi matin*, explique un élève, *on a des cours de maths et de linguistique donnés par des assistants de Villetaneuse qui se plaignent constamment de ne pas être payés.* » Quant à l'« unité 2 », activité « d'éveil » ou « socio-culturelle », librement choisie par les élèves — du tricot au parachutisme, — elle ne peut être suivie par un enseignant, faute de poste, bien qu'elle soit sanctionnée par une épreuve d'examen. Mlle Fleury, la directrice, reconnaît que les moyens en personnel ne suivent pas les moyens matériels. « *Moi-même, j'ai beaucoup de mal à obtenir du personnel administratif* », dit-elle.

Quant aux enseignants, ils sont désenchantés, eux aussi. « *La petite équipe du début s'est noyée au milieu du flot des nouveaux* », explique un professeur de français. « *Chacun recommence à travailler dans son coin.* » D'autres reprochent aux élèves de « *ne pas savoir ce qu'ils veulent* ». Ceux qui viennent directement du lycée demandent à être dirigés, et ceux — de plus en plus nombreux — qui refluent de l'université exigent la bride sur le cou.

Ainsi, l'école normale de Livry-Gargan polarise aujourd'hui tous les malaises. Elle subit les diffi*cultés inhérentes à toute mise en* service et est victime de sa splendeur. Elle ranime parfois de vieux conflits entre la municipalité (socialiste) et le conseil général (communiste). Elle révèle le décalage entre une politique locale ambitieuse et le petit budget accordé par le ministère de l'éducation. Enfin — et ce n'est pas le moins important, — elle illustre le malaise général qui s'est *emparé des écoles normales en ces* temps de reflux de l'enseignement primaire.

ROGER CANS.

(1) L'école dispose notamment d'un circuit fermé de télévision et d'un abondant matériel audiovisuel. Malheureusement, le 21 janvier dernier, des cambrioleurs ont emporté pour 170 000 francs de caméras, magnétoscopes et autre matériel coûteux.

Deux tentatives d'ouverture des universités

De nos correspondants

● LILLE : soutenir l'esprit d'entreprise.

Lille. — *L'Institut* de préparation aux affaires (IPA) de Lille, rattaché à l'université des sciences et techniques (Lille-I), vient de *lancer un programme d'aide* à la création d'entreprises. Il ne s'agit pas d'un nouveau cycle traditionnel de formation, mais d'initiatives *opérationnelles qui doivent* aboutir à la création d'entreprises dans la région, à partir de produits ou de procédés techniques nouveaux.

Des possibilités existent en effet, mais on trouve rarement le créateur qui a à la fois les idées, les capitaux et la volonté d'entreprendre. L'IPA va donc mettre à la disposition des entrepreneurs — au sens premier du mot — l'ensemble de son corps enseignant (vingt-sept professeurs et chargés de cours), des spécialistes de la gestion issus de l'université ou de l'industrie et couvrant toutes les disciplines utiles à une entreprise, du marketing au contrôle de gestion. Ainsi l'entreprise en création mettra-t-elle toutes les chances de son côté. Surtout, elle acquerra une plus grande crédibilité aux yeux des banques et des organismes financiers. Les permanents de l'IPA étudieront les projets s'intégreront à l'équipe *de lancement et poursuivront* ensuite leur collaboration.

Le Palace (programme d'aide à la création d'entreprises), placé *sous la responsabilité de M. Jean-Pierre Debourse*, traitera les dossiers des candidats qui s'engageront à s'installer dans le Nord ou *le Pas-de-Calais. Le candidat* retenu devra verser une participation aux frais de 5 000 francs et s'engagera à rembourser une somme de *30 000 francs* en cas de cession du projet à une entreprise ou à un groupe existant. Dès septembre prochain, pense-t-on, *les premiers projets* pourront être mis en œuvre. — G. S

★ Institut de préparation aux affaires, 1 bis, rue Georges-Lefèvre, 59043 Lille.

● AIX-EN-PROVENCE : les étudiants dans la ville.

Aix-en-Provence. — L'université de Provence et le Relais culturel ont lancé une opération baptisée « L'université dans la ville » *qui durera jusqu'à la fin de l'année* dans les locaux universitaires et les quartiers anciens de la cité. En orientant la formation des *étudiants de la section théâtre* de l'unité d'enseignement et de recherche arts - lettres - expression sur un objectif de production théâtrale *pour* et *dans* la ville, les organisateurs déclarent avoir « *voulu jeter un pont entre la ville et l'université, entre la production et la formation ; et instaurer un échange culturel et idéologique à la place d'un échange de type marchand* » dans une cité qui compte dix mille étudiants, soit un habitant sur dix.

L'opération comporte trois volets : définir la vie d'un étudiant aixois aujourd'hui ; élaborer dans la rue une adaptation théâtrale du *roman* de Raymond Jean *la Fontaine obscure* (dont l'action se passe à Aix au dix-septième siècle) ; ouvrir des débats sur les *rapports entre la science* et le pouvoir à partir d'une lecture-spectacle de *la Vie de Galilée*, de Bertolt Brecht.

La question de savoir comment un étudiant vit dans l'université et dans la ville est posée aux étudiants eux-mêmes à l'occasion d'une enquête audio-visuelle utilisant aussi bien le sketch provocateur que le débat structuré. On veut ainsi les amener à s'interroger sur eux-mêmes et modifier l'image que la population se fait de la vie étudiante.

La coordination de cette animation est assurée sous la responsabilité de deux enseignants : Mlle Danièle Bré et M. Michel Jeanjacques. Mais l'on insiste sur le fait que c'est de la participation du plus grand nombre que dépendra la réussite. — P. C.

Les difficultés financières

LE PRÉSIDENT DE NANTERRE LANCE UN APPEL A SES COLLÈGUES PARISIENS

M. Jean-Maurice Verdier, président de l'université de Nanterre, vient d'appeler les autres prési*dents des universités parisiennes* à présenter, en commun, leurs difficultés financières. Ces universités sont, en effet, les plus touchées par la stagnation des crédits de fonctionnement. Pour leur part, les responsables de Nanterre estiment qu'il leur est impossible cette *année* d'équilibrer leurs dépenses sans un supplément de 2 millions de francs.

Celui-ci correspondrait en fait *aux subventions* « *exceptionnelles* » accordées en 1975 et 1976 à la suite de visites antérieures d'inspecteurs généraux de l'administration, et non renouvelées cette année. La « subvention de base » attribuée à Nanterre par le secrétariat d'Etat aux universités (7 724 000 F) est pratiquement la même qu'en 1974, malgré la hausse des prix et des salaires.

Bien que l'université de Nanterre ait diminué de moitié le personnel qu'elle rémunère sur son budget, les *charges* demeurent importantes : les rémunérations de ce personnel (soixante personnes sur un total de cinq cents employés administratifs, techniques ou de service) représentent 45 % de son budget. Malgré les économies d'énergie et d'eau réalisées au cours des dernières années, l'université a dû limiter à 25 % des dépenses les sommes affectées au « support des activités pédagogiques » (*documentation*, enquêtes sur le terrain, etc.)

L'université estime, d'autre part, *malgré les crédits d'heures* complémentaires accordés, n'avoir pas retrouvé pour le droit les moyens dont elle disposait avant le départ d'enseignants pour la nouvelle unité d'enseignement et de recherche de Malakoff.

SCIENCES

LA CONFÉRENCE DE L'ONU A MAR-DEL-PLATA

Usages de l'eau, querelles politiques et catastrophes naturelles

Mar-Del-Plata (A.F.P., Reuter). — *La conférence* **des Nations unies pour l'eau, qui, depuis le 15 mars, réunit mille trois cents délégués** *du monde entier* **à Mar-Del-Plata (Argentine) et qui doit durer jusqu'au 25 mars (« le Monde » du 13 mars), a été marquée par des incidents politiques. Elle a, d'autre part, rappelé que si l'eau est un bien indispensable, elle est aussi à l'origine de catastrophes dont le coût humain et économique est très lourd.**

Le délégué du Panama, M. Ovigildo Herrera Marucci, a *accusé*, le 17 mars, les Etats-Unis d'usurper et de gaspiller les ressources hydrauliques de son pays, grâce à l'« *enclave de type colonialiste* » que les Américains maintiennent sur le sol panaméen. Le jeu des écluses du canal entraîne le rejet à la mer de quelque 3 milliards de mètres cubes d'eau douce par an sans aucun bénéfice pour « *les légitimes propriétaires de cette ressource* ». Le paiement annuel d'une indemnité de 1 900 000 dollars (9 500 000 F) par les Etats-Unis est refusé depuis 1972 par le Panama. Pour conclure, M. O. Herrera Marucci a demandé que soit créé, sous l'égide des Nations unies, un tribunal international de l'eau.

Un deuxième incident a violemment opposé M. Moshe Erel, délégué d'Israël, et M. Salah Zawami, représentant de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.). Pour M. Zawami, le peuple palestinien est « *privé de sa terre, de son eau et de son air* » par Israël qui « *détourne les eaux de leurs cours naturel, non pour améliorer le bien-être des populations qui habitent ces régions, mais pour développer son immigration et atteindre le plan de sept millions d'habitants auquel aspirent ses dirigeants* ». L'O.L.P. se propose de faire soumettre à la conférence par un pays frère une résolution en deux points proclamant que l'exploitation de l'eau doit être « *faite au seul bénéfice des peuples indigènes* » et dénonçant « *toute politique qui tendrait à favoriser les intérêts des puissances dominantes ou colonisatrices, notamment en Palestine, au Zimbabwe (Rhodésie), en Namibie et en Afrique du Sud* ».

En réponse à ces attaques, M. M. Erel s'est demandé pourquoi les Nations unies avaient ouvert leurs portes à une organisation qui veut « *détruire un Etat membre et dont les méthodes comportent le meurtre* ».

Le ton était, pourtant, très différent lors de la séance d'ouverture. Selon le président de la conférence, M. Luis Jaureguy, (Argentine), cette grande réunion *doit être l'occasion d'une* prise de conscience universelle sur l'ensemble des problèmes de l'eau. Pour lui, une coopération internationale totale est *indispensable* à la solution de la crise de l'eau, et la conférence doit inciter les gouvernements à s'engager à agir pour lutter contre la pénurie qui menace ou s'amplifie selon les régions.

L'accès de tout homme à une source suffisante d'eau potable doit être reconnu comme un droit universel, a souligné M. Jauréguy, ajoutant que les pays les moins développés devaient avoir accès à toutes les techniques permettant d'améliorer leur situation. Il a cependant précisé que de telles techniques ne sauraient remplacer, dans l'ordre des priorités, les mesures à prendre pour mieux administrer l'eau existante et pour *obtenir* une évaluation réelle des réserves qui sont très mal connues dans la plupart des pays.

L'eau est, certes, une matière naturelle précieuse, mais, comme l'a rappelé M. Farur N. Berkol, coordonnateur du bureau des Nations unies pour les secours en cas de catastrophes (UNDRO), elle est aussi un danger potentiel redoutable pour l'homme. Les bilans humains et économiques des catastrophes dues à l'eau, ces dernières décennies, tels qu'ils ont été établis par des agences spécialisées des Nations unies sont accablants :

● Entre 1947 et 1970, huit cent cinquante mille personnes ont été tuées par des cyclones ou des raz de marée.

● Entre 1965 et 1975, en Amérique du Sud, 41 % de la totalité des dégâts imputables à des catastrophes ont été provoqués par l'eau.

● Le coût des inondations s'est élevé à 100 millions de dollars (500 millions de francs) au Mexique en 1973, à 120 millions de dollars (600 millions de francs) au Brésil en 1974, et à 40 millions de dollars (200 millions de francs) en Colombie en 1975.

● Dans l'Asie et le Pacifique, *on estime qu'entre 1961 et 1975, le* montant total des dégâts provoqués par les moussons, les cyclones tropicaux et les inondations a atteint près de 36 milliards de dollars (180 milliards de francs). Les inondations au Bangladesh ont détruit 1 700 000 tonnes de riz.

« *Tous ces chiffres, en dépit de leur caractère spectaculaire*, a ajouté M. Berkol, *sont inférieurs aux pertes réelles, car ils ne prennent pas en compte les pertes de production, le chômage forcé et beaucoup d'autres dommages indirects.* »

A partir de ces données, l'UNDRO fait trois constatations :

● Les *catastrophes naturelles* sont un obstacle au développement ;

● La plupart des catastrophes peuvent être évitées ;

● Les mesures préventives les plus fondamentales sont aussi les moins coûteuses.

De telles mesures *peuvent* être prises dans deux domaines : l'aménagement du territoire et l'occupation des sols, d'une part ; la protection directe et les normes de construction, d'autre part.

L'établissement de cartes indiquant les zones de risques doit être un précieux *instrument* permettant de restreindre ou de limiter l'occupation des zones dangereuses. L'apport des renseignements fournis par les satellites permet notamment de déterminer la propension de certaines zones aux inondations, de dresser les cartes de la couverture de neiges et de glaces pour la prévision des crues et de relever les trajectoires des cyclones tropicaux.

Pour les normes de construction, la prise en considération de l'altitude du chantier, de la résistance des matériaux, de la hauteur des rez-de-chaussée et de la proximité de la mer ou d'un cours d'eau peuvent améliorer la sécurité.

Un troisième objectif, pour lutter contre les catastrophes provoquées par l'eau, doit être, selon l'UNDRO, l'information et la prise de conscience des populations pour tenter de mettre fin à *une attitude fataliste*.

SOCIÉTÉ

« L'AGRESSION » A L'ÉMISSION VENDREDI

Peur de quoi ?

« *La France a peur.* » La formule de Roger Gicquel devant l'horreur du rapt de Troyes donnait le ton de « Vendredi », *le 18 mars, sur FR 3, une émission* au titre mal choisi ce jour-là, puisqu'il y fut bien moins question d'« *agression* » que de « *psychose d'agression* ». Qu'importe, en effet — le docteur Roumajon, psychiatre, l'a *pourtant* souligné, — *que* la sécurité réelle n'ait jamais été aussi assurée qu'aujourd'hui, les Français, comme tous les habitants des pays dits développés, éprouvent l'impression contraire.

Les images choisies ne sont pas là pour rassurer. « *Comment n'aurait-on pas peur* » lorsque l'existence se déroule entre ces *rues* mal éclairées, ces déserts de banlieue et ces couloirs de métro habilement filmés en jouant sur la *sensibilité* de la pellicule, comme pour mieux ébranler celle du téléspectateur.

Les degrés de la peur apparaissent nettement : cette brave dame qui passe un œil dans l'entrebâillement d'une porte bardée de gadgets et qui se méfie « *même du képi* » ; ces petits vieux qui ne peuvent voir entrer chez eux un acheteur de pommes sans s'inquiéter ; ce garagiste de Troyes qui a provoqué — « *pas volontairement* » — la mort d'un voleur de transistor qui « *devait savoir à quoi s'en tenir* » ; ces « miliciens » de Sommedieue, dans la Meuse, *plastronnant avec leurs fusils à* l'heure de l'apéritif au café du village et décrétant qu'« *à Sommedieue, faut pas rigoler* ».

Mais les responsables de tout cela ? Les voici justement, ils s'appellent « *Dédé* », « *Jeff* » ou « *Black* ». Ils sont une douzaine entre seize et dix-huit ans, entre l'école et le travail. Leur univers : l'Agora et la Maison des jeunes d'Evry, dans l'Essonne, une de ces villes poussées en quelques années au milieu des *champs de blé, éloignées de* tout : du travail, des distractions, de l'évasion. Des « *voyous* » ? Non, des « *zozos* », répond la directrice d'une Maison de quartier. Pourtant, « *il ne faut pas qu'ils nous tombent dans les mains on les recevra dignement* », promettent deux justiciers de comptoir. Pendant ce *temps, à Paris, un policier parle* de ses problèmes au quartier Latin : une population jeune, oh ! pas méchante, mais *un* peu remuante.

Voilà donc la cause de ce mal du dernier quart du vingtième siècle. Une solution ? Pourquoi pas celle du psychologue David Cooper : faire vieillir les jeu*nes ? Mais si, après, on découvrait une autre peur*, si une peur ne servait qu'à en cacher une autre ? Est-ce bien raisonnable d'y penser ? A peine l'historien Denis Richet a-t-il le temps de démontrer que la société a *besoin d'entretenir* des psychoses collectives : celle des brigands avant-hier, celle des ouvriers hier, celle des jeunes et des immigrés aujourd'hui. A peine *le* sociologue Paul-Henri Chombart de Lauwe peut-il laisser *penser que la* violence n'est peut-être que l'expression d'un mal plus profond et qu'une lourde responsabilité incombe peut-être à ceux qui ont « *organisé la société d'une certaine manière* ». Il est déjà trop tard *pour raisonner : alors on pousse* ses verrous, on arme ses fusils et on se réfugie dans ses angoisses. Est-ce la bonne solution ?

JAMES SARAZIN.

● *Protestation du Syndicat national autonome des policiers en civil.* — *Le programme de l'émission* « Vendredi » prévoyait la diffusion d'une interview de M. Pierre Waterloos, secrétaire général du Syndicat autonome des policiers en civil. « *Sans explication et sans aucun avis préalable*, déplore le SNAPC, *cette intervention qui ne faisait aucune concession aux responsables politiques de la sécurité, a été supprimée. Le SNAPC est tout naturellement amené à en déduire objectivement qu'une censure effective s'applique à la télévision.* »

RELIGION

L'OCCUPATION DE ST-NICOLAS-DU-CHARDONNET ET LES SCOUTS D'EUROPE

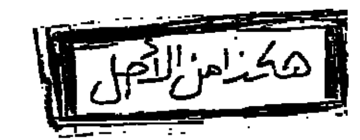
A la suite de notre article sur l'occupation par des catholiques traditionalistes de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, paru dans *le Monde* daté 13-14 mars, la direction des Scouts d'Europe nous prie de bien vouloir préciser qu'« *aucun scout d'Europe en uniforme n'a pris part aux cérémonies de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, pas plus qu'au service d'ordre mis en place à l'occasion de l'occupation de cette église. Depuis le début de cette affaire, aucun scout d'Europe en civil portant l'insigne de l'association n'a été remarqué sur place* ».

« *Les scouts d'Europe réprouvent les insinuations qui laisseraient supposer qu'ils ont pu prendre part le 27 février à une telle épreuve de force. Ils soulignent que, le même jour, leur congrès, réunissant à Athis-Mons un millier de chefs, a rappelé avec suffisamment de vigueur et de clarté que leur mouvement entendait se consacrer essentiellement à des tâches d'éducation et d'apostolat. Leur motion de clôture publiée dans de nombreux journaux démontre leur volonté de travailler à maintenir la communion des catholiques dans la foi. Ils dénient donc à quiconque le droit de se réclamer de leur mouvement dans la mise en œuvre d'opérations de ce genre.* »

[Ce n'est pas parce que « aucun *scout d'Europe en uniforme* **» ou « en civil portant l'insigne de l'association » n'a été remarqué sur place qu'il faut en conclure que des mem**bres *de ce mouvement* **ne sont pour rien dans les événements de Saint-Nicolas. Nous savons, de source sûre, que des scouts d'Europe sont parmi les occupants de Saint-Nicolas. — A. W.]**

DÉFENSE

● *M. Julian Critchley*, président de la commission de défense à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, nous demande de préciser que ses propos au colloque de Paris sur l'armement européen — rapportés dans *le Monde*, daté 6 et 7 mars — ont, très exactement, été les suivants : « *Ceux d'entre nous qui s'intéressent aux problèmes de la défense européenne partagent deux préoccupations : d'une part, la nécessité pour l'Europe de conserver l'alliance américaine ; d'autre part, le problème d'inclure la France.* »





Le Monde aujourd'hui



★ Copyright le Monde et Jean Effel.

REGARD

Mars en Tunisie

LE ciel de Tunisie perd du bleu en ce mois de mars saisi par le soleil tiede. Les arbres murmurent quelques fleurs pour le vent passager. La mer, sans l'écume, s'étire, effleure un petit nuage.

Les enfants de Tunis ont des yeux immenses. Ils sont noirs. Ils sont verts. Les garçons et les filles courent et font semblant de réinventer le mystère. Sur leur front, le rire et des syllabes pleines du jour.

A Sidi-Boussaïd, ils défont la légende : l'hiver, ce lieu du snobisme parisien leur appartient. Ils l'occupent avec leurs beignets, leur récolte de jasmin et la malice prise à la mer.

L'été, ils viendront sur les barques des pêcheurs regarder les intellectuels fatigués se pâmer devant une porte bleue ou devant un verre de thé entouré d'abeilles.

Pour le moment, ils jouent sur les dalles des cafés. Les touristes passent en groupe téléguidé. Ils traversent les murs blanchis à la chaux, gentiment.

La ville n'a pas de porte. La pierre ne s'élève plus. C'est le temps des façades vitrées. Des villas dans la périphérie. Point d'opulence. Point d'insolence. Des fortunes discrètes. La fenêtre donne sur la prairie. La prairie avance vers la mer.

Le soir, le ciel se penche pour entendre la voix des enfants.

Quelles nouvelles ?

« La Tunisie est encombrée de sa beauté, de sa lumière et de ses étudiants. Dans les facultés, il y a des vigiles. Dans la Cité universitaire, les forces de police sont entrées. Des blessés. Graves. La mer est belle. La pêche est bonne. Tout va bien. Le pays est calme, replié sur ses rêves, heureux d'être aimé. Les étudiants ont repris les cours. En plus du bleu, la mer perd la mémoire. Les enfants s'en vont jouer sur le sable qui recouvre la rumeur. »

TAHAR BEN JELLOUN.

S.O.S.

Pas de chance

NOUS avons reçu la lettre suivante, dont l'authenticité a été vérifiée et dont nous avons soigneusement respecté le style et l'orthographe.

Monsieur,

J'ai l'honneur de sollicité de votre haute bienvaillance sur la situation ou se trouve ma concubine je suis sorti de prison il y a environ 1 an et j'ai rencontré ma concubine a la rue et je suis tombé amoureux d'elle qui été enciente allors j'ai décidé de travaille et j'ai commencé a faire la plonge a 60 franc par jour et cela été vreiment juste pour vivre a deux a l'hotel et de nourir ma concubine qui se trouve a l'hotel toute la journée (et je ne peux vous donné le non du restaurant) je travaille de 9 heure du matin a 4 heure de la près midi et javais une coupure de 4 heure a 6 heure de la près midi et je reprené a 6 heure jusqu'à 2 heure du matin et cela fesais 15 heures de travaille par jour a 60 franc Vrément je travaille pour pouvoir payer l'hotel pour ma concubine allors je desidé au bous de un mois de lui dir d'aller a la Mairie et demandé a voir un consegnier municipal pour demandé s'il ne pouvais nous trouvé une loge de consierge comme cela jaurais pu faire des ménages et ma concubine aurais pue faire le ménage de l'imeuble comme cela avec ma pension et la loge nous aurion pu vivre comme tout le monde mes le conségnier nous réponde toujours repassé lundi ou mardi comme cela les mois passe et ont ne pouvais plus peyer l'hotel et nous étions a la rue même pas une chambre de bonne et cela et vrément dur et en plus j'ais tapé a toutes les portes pour mois et ma concubine et cela été nécatife et en plus ont a été aux cindicat pour les loges de consierges il nous ont répondu qu'il ne prené pas de femme enciente allors a qui s'adressé a dieu lui même. Et en plus elle été aux chomage depuis des mois et elle na jamais rien touché depuis tout se temp et maintenent elle se trouve dans un foyer qui et pire que la prison et elle na même pas de quois sabiller ni se peyer ses petit besion personnelle et elle vien me voir aux parloir tous les vendredi et cela et trés dur pour elle car elle et malade du cœur et elle ne peus plus marché car elle et enciente et cele et tré dur pour elle car biento elle ne vas plus pouvoir sortir pour venir me voir a la prison.

Trois manteaux

Maintenant je vais vous dir coman je me suis retrouvé en prison avec ma femme nous rentrion a l'hotel et nous marchions rue de clignancour et nous sommes passé devant un magasin et ont a vu que la glace été cassé et cela nous a tenté nous somme rentré dedans et ont a pris 3 manteaux et cela été des manteaux de femme et pour cela j'ai prie 8 mois ferme et ma femme a 4 mois avec sursi et je nais pas voulu faire appel car le président ne me croirais pas vus que je suis déja venue en prison et ma femme a ecrie a monsieur le president de la republique et ont attent une réponce favorable de sa part car vrément il ni ya pas de justice en france. Car vrément 8 mois pour cela ses vrément cher payer vu que je n'ai rien fais seulement prie 3 manteaux qui été a porté de la main et je crois que si sa navais pas été nous saurais été surment quelqum dotre que nous et en plus a coté de mon hotel et de chez ma mère qui habite rue custine dans le 18e allor vrément si javais fais cela je l'auré fais dans un notre quartier mes sa né tes pas mes intention de faire cela pour 3 manteaux vu qu'il en avais pliens le magasin je ne vois pas pourquoi j'en aurais prie que trois.

Sur mon comte

Sur cela Monsieur je vous donne l'adresse de ma femme et en plus elle a du mal a touché ses allocation de groseise allors je vous demande si vous pouvais l'aidé car mois étent en prison je ne peus rien faire vu que jais demandé a travaillé et je vais être classé sette semaine Monsieur je vous remercie de tout cœur pour se que vous pouvais faire pour ma concubine et j'en ai passé car vrément se n'ais pas 4 pages qu'il aurais falu mes des livres mes malheureusement je ne connais pas asses l'autografe français pour pouvoir vous en donné plus sur mon comte.

Merci.

LA FÊTE

Les folies bergeracoises

BERGERAC Can-Can, Bergerac s'en balance, Bergerac sourit, et puis cette année *Bergerac, je t'aime...* C'est gentil, bon enfant, un peu désuet parfois. Mais quand arrive le mois de la revue, c'est ici l'événement. La fête à Bergerac. Depuis plus de cinquante ans. Elle éclipse aujourd'hui dans la petite sous-préfecture du Périgord une campagne électorale bien terne. On attend vingt mille entrées pour les vingt-six représentations. Comme la dernière fois. Les spectacles parisiens d'avant-garde et même les populaires tournées Barret peuvent toujours s'aligner !

Mme Renée Chassagne, la soixantaine encore toute fraîche, règne en souveraine sur « sa » revue. Elle en a écrit chaque phrase, en prose ou en vers, choisi chaque air avec sa fille, Mme Claude Piazzi, qui, elle, dirige la chorégraphie et crée les costumes. *Bergerac je t'aime* est la huitième revue signée et mise en scène de A à Z par Renée Chassagne, mais aussi les noces d'or de l'auteur avec le spectacle : elle y chantait déjà en 1927 dans la quatrième édition, *Mon village*. Et lorsque dans un des quatorze tableaux elle évoque ses principales compositions — la Miss, Cécile Sorel, la Malibran, Roxane, Joséphine Baker... Bergerac, tout ému avec elle, soupire et applaudit.

Le spectacle d'abord. Un bataillon de seize girls — de toutes jeunes filles du lieu, la plupart lycéennes — ouvre, la jambe haut levée, une succession de sketches et de ballets dans la tradition du music-hall. Le livret s'appuie sur des mélodies d'hier et d'aujourd'hui, parodiant des chansons à la mode ou reprenant de vieux airs d'opérette. Chaque tableau a ses costumes, ses décors. Les six musiciens, sous la direction d'une pimpante octogénaire, entraînent les trente-cinq membres de la troupe à un rythme soutenu pendant près de trois heures.

Certains des tableaux n'ont qu'un rapport lointain avec la contrée. D'autres, en revanche, exaltent les charmes de la ville : « *Près de notre Dordogne, près de toi mon amie* », roucoule le ténor à sa partenaire ; « *Place Gambetta, marché couvert, rue du Marché, mon vieux faubourg, c'est tout cela mon univers; c'est Bergerac de mes amours* »... D'autres, suivant la loi du genre, évoquent quelques personnalités locales : le maire, ses conseillers, le jardinier en chef de la ville, l'éminence grise des milieux catholiques, la journaliste de *Sud-Ouest*, etc. Aucune méchanceté, bien sûr : « *On ne peut pas se permettre d'être trop caustique dans une si petite ville, où d'ailleurs il ne se passe rien.* », dit, comme à regret, Mme Chassagne. Mais le premier tableau chanté est quand même une « *supplique* » pour réclamer un théâtre à Bergerac. Ne va-t-on pas un peu loin dans la revendication ? Vite, on se rattrape avec une équipe de « *Joyeux briscards* » qui entonnent « *la politique, c'est dégueulasse !* »

La salle, archicomble, éblouie de couleurs, de strass, de paillettes, de plumes, de musique, rit, vibre, applaudit. C'est la grand-messe populaire pour bien des spectateurs qui ne reviendront dans cette salle de cinéma que pour la prochaine revue, dans trois ans. Elle est devenue « leur » spectacle.

Mais plus que l'engouement des habitants de la région, *Bergerac, je t'aime* est un conte de fées pour soixante-trois personnes. Des amateurs, des bénévoles, qui, partant de zéro voici dix-huit mois, ont mis au point dans les moindres détails un spectacle fort bien tourné.

Quelle somme de travail, mais quelles récompenses ! Dans la grande famille du « Cercle musical », telle jeune fille timide et complexée est devenue une girl souriante et épanouie. Tel jeune homme qui ne parvenait pas à regarder autre chose que ses chaussures n'a même plus peur d'affronter la salle. Lycéennes, coiffeuses, comptables, ouvrières d'usine, enseignantes, employés de banque, ingénieur, restaurateur, voyageur de commerce... ont trouvé là une deuxième vie. « *Il faudrait que la revue dure toujours* », confiait un jeune chanteur au soir de la générale.

Cyrano, le poète, le rêveur, le cœur tendre, l'aurait-il désavoué ?

YVES AGNÈS.

Au fil de la semaine

LE 27 ARRIVE

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

CE qui fait le charme de la futurologie, c'est qu'elle annonce régulièrement des bouleversements qui ne se produisent pas, mais qu'en revanche elle ne prévoit pas des changements qui pourtant sont là, à portée de la main, et qui vont déferler dans notre existence. La plupart des descriptions édéniques ou apocalyptiques faites il y a vingt ans ou même seulement dix ans de la façon dont nous devrions vivre aujourd'hui si les prédictions des experts s'étaient réalisées, sont franchement cocasses à relire une fois l'échéance passée.

Par exemple, dans le domaine des médias et de la communication, le journal entièrement informatisé et servi par téléimprimeur à domicile, le vidéotéléphone et les vidéocassettes, la réception directe des émetteurs de télévision du monde entier, voire le terminal d'ordinateur relié à tous les fournisseurs, devraient, à en croire nombre de prophètes de 1950 à 1960, faire partie déjà, et depuis longtemps, de notre vie quotidienne. Au contraire, la radio, même individualisée grâce aux piles et miniaturisée grâce aux transistors, apparaît dans toutes les prévisions des spécialistes comme la parente pauvre de la télévision, condamnée à décroître, sinon à disparaître. Après l'écrit, la parole, après la parole, l'image.

Or, tout porte à croire que la radio ainsi négligée a des chances, au contraire, de trouver un redoutable second souffle et de connaître chez nous un nouvel essor sous une forme tout à fait imprévue. Pas dans dix ou vingt ans : dans six mois, un an, deux ans, tout au plus. Le secret de cette foudroyante et prochaine renaissance qu'aucun futurologue ne nous avait annoncée tient en un nombre qui nous sera bientôt familier à tous et que nous maudirons peut-être : le 27.

***

Le 27 arrive. Il a envahi d'abord les Etats-Unis et il s'agit bien d'une invasion, le mot n'est pas trop fort : deux millions d'adeptes au début de 1975, sept millions en 1976, vingt millions le mois dernier, et ce n'est pas fini. Les Scandinaves, puis l'Italie, ont été atteints par l'épidémie en 1974, l'Allemagne fédérale en 1975, et dans ces pays aussi la contagion s'étend à une vitesse record. La prochaine cible c'est le reste de l'Europe de l'Ouest, la Grande-Bretagne, la Belgique et les Pays-Bas, l'Espagne et le Portugal, mais d'abord, pour 1977-1978, la France. Les préparatifs s'achèvent, l'offensive va commencer.

« 27 » signifie 27 mégahertz, en abrégé, 27 mHz. Le 27, c'est un minuscule récepteur-émetteur de radio qui fonctionne dans la bande des 27 mHz, soit 11 mètres de longueur d'onde. Pas plus encombrant qu'un stylo ou qu'un briquet, il permet, sans aucune connaissance technique, d'émettre et de recevoir dans un rayon de l'ordre de 40 kilomètres en pleine campagne, de 20 à 25 kilomètres en ville.

Aux Etats-Unis, le 27 se nomme Citizen Band Radio ou C.B.R., la « longueur d'onde des citoyens ». Pour avoir le droit d'utiliser les quarante canaux du C.B.R. (qui n'étaient qu'au nombre de vingt-sept en 1976 et seront portés à cent l'an prochain), il faut une licence délivrée par la Commission fédérale des communications au prix modique de 4 dollars (20 francs). L'appareil lui-même coûte moins de 200 dollars (1 000 francs) et avec les équipements et accessoires complets, quelque 400 à 600 dollars (2 000 à 3 000 francs), moins cher qu'un téléviseur en couleurs.

On imagine tout ce qu'un tel « gadget » peut permettre. La liaison de chacun avec son bureau ou son domicile, les rendez-vous à heure fixe avec la famille et les amis, l'écoute indiscrète des conversations des voisins ne sont désormais que jeux d'enfants. Mais surtout, le 27 constitue un remède miracle contre la solitude. Un coup de pouce : ce sont cinq, dix, interlocuteurs inconnus qui vous répondent et vous écoutent. En voiture, au travail, chez vous, à toute heure, vous trouverez quelqu'un à qui parler et qui vous parle. Radio-cancan, radio-commérage, radio-bavardage : le 27 chasse l'ennui, dissipe le vague à l'âme, brise le silence et comble le vide.

Le radio-amateur à l'ancienne mode, pacifique et altruiste, féru de technique, encombré de machines compliquées qu'il ne cesse de bricoler pour les perfectionner, risque fort d'être bientôt dépassé. Avec ses pseudonymes touchants et désuets — Panama 67, Météore 14, Roméo 4, Titus 93, Diamant 92, Golf-Papa 7, Boréal 91... (1) — et son langage pour initiés — on dit « un gastro » pour un repas, « un Q.S.O. visu » pour une rencontre amicale, etc. — il a, certes, ses lettres de noblesse dont le film « Si tous les gars du monde... » porte témoignage. Résigné à être désormais submergé par la foule des non-spécialistes, il a pris la tête de la croisade. Les principales organisations de radio-amateurs, l'AFA (Association française des amateurs-radio) et l'U.F.R. (Union France-Radio), ont ainsi délégué deux de leurs dirigeants dès l'an passé pour rencontrer deux hauts fonctionnaires des P.T.T. Objet de la conversation : les problèmes du 27.

***

Car il y a des problèmes. La loi française est ainsi faite que le 27 n'est actuellement autorisé en France qu'avec d'importantes restrictions et limitations, s'il n'y est pas explicitement interdit. Les quelques milliers de pratiquants qui s'y adonnent le font à leurs risques et périls, dans une semi-clandestinité. Les associations demandent un aménagement de la législation (qui date de 1966), et, moyennant un léger relèvement du droit de licence, l'autorisation de porter à 3 watts la puissance maximale des postes, la faculté d'installer une antenne extérieure fixe. L'administration n'envisage pas d'autoriser une puissance supérieure à 100 milliwatts et refuse toute antenne outre qu'incorporée. Pour la fléchir et séduire le grand public, les associations ont imaginé une dénomination moins sèche que « le 27 » et plus éloquente que l'américain « C.B.R. » : il s'agit, disent-elles, de permettre la « communication publique de loisirs ». Dès l'automne dernier, elles ont tiré le premier coup de canon de la bataille en publiant un « *Manifeste du 27* » (2).

L'argument essentiel de l'administration tient en deux points : d'abord les risques d'utilisation du 27 pour l'espionnage, ensuite les nuisances qu'il provoque. Et de brandir le dossier américain des incidents provoqués par les fanatiques du 27 : orgues électriques, portes de garage, chaînes haute fidélité, fours à micro-ondes, appareils ménagers et même rasoirs électriques qui, touchés par les ondes d'un amateur maladroit ou bricoleur, se déclenchent soudain à n'importe quelle heure du jour et de la nuit ; les téléviseurs surtout, qui deviennent fous et sautent d'une chaîne à l'autre selon les interférences... Il y a plus grave : les communications des radios-taxis et des autobus, du secours routier ou maritime, de la navigation aérienne et de la police, pourraient être perturbées, brouillées même, cela s'est vu. Sans parler du monopole du téléphone qui se trouverait évidemment entamé.

A cela les défenseurs du 27 répondent qu'il faut souvent incriminer les appareils ménagers eux-mêmes bien plus que les radio-amateurs : ainsi de simples filtres qui ne coûteraient que quelques centimes mettraient-ils les téléviseurs hors d'atteinte. Pour le reste, les services publics peuvent se réserver certains canaux et sanctionner sévèrement les infractions. Quant aux espions, ils ont sans doute de meilleurs moyens d'établir des contacts à longue distance.

Le débat est ouvert. Une offensive commerciale de grande envergure, d'autant plus acharnée qu'elle met en concurrence les industries japonaises et américaines productrices du « 27 », s'annonce en France. Elle invoquera, elle invoque déjà, le droit au loisir, la liberté de s'exprimer et surtout la recherche de la communication pour lutter contre la solitude. Gageons qu'elle ébranlera vite les fragiles barrières que la loi et l'administration ont dressées sur la route de l'invasion : il y a de si gros intérêts en jeu... Il reste que le 27 est désormais à nos portes, qu'on s'en réjouisse ou le redoute et qu'il sera à la fois pour nous, comme la langue pour Esope, la meilleure et la pire des choses.

(1) Ces indicatifs sont ceux de membres du bureau et du conseil d'administration de l'Association française des amateurs-radio.

(2) *Bulletin trimestriel de l'Association française des amateurs-radio*, nº 16, octobre 1976 (B.P. 270 75063 Paris Cedex 02).

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

L'OPINION

10 000 fellahs contre 200 ouvriers

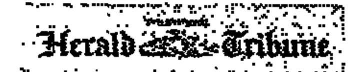
Le quotidien marocain *L'OPINION* rapporte :

« Le tribunal de première instance de Rabat s'est déclaré incompétent dans l'affaire opposant les fellahs expropriés de Témara pour « cause d'utilité publique » à la société Asment-Témara.

» Elle a accusé cette société d'avoir entrepris ses travaux six mois avant la publication du décret d'expropriation et d'avoir retenu une superficie de 300 hectares dont 100 sont réservés aux installations de cimenterie, alors que l'usine de Marrakech, par exemple, possédant la même capacité de production, est édifiée sur 4 hectares seulement.

» La défense a fait allusion à l'existence de projet inavoué. Elle a colporté des rumeurs faisant état d'un projet de complexe touristique. Elle a évoqué l'exode qui découlera de cette opération et dont les conséquences seront désastreuses : les 10 000 fellahs expropriés viendront inéluctablement gonfler les bidonvilles qui entourent la capitale.

» La défense a conclu en s'interrogeant sur ce dilemme : construction d'une cimenterie qui fera travailler 200 ouvriers ou préservation des droits de 10 000 fellahs installés sur leurs terres depuis des siècles et qui alimentent les marchés de la capitale en culture maraîchère, en viande, en lait, etc. »



De drôles de paroissiens

« Un évêque a excommunié les deux mille cinq cents habitants d'une petite ville du sud de la Colombie, Vascual, parce qu'ils refusaient de rendre les fonds qu'ils avaient collectés pour la construction d'une église », relate l'*INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE*.

Selon le quotidien américain, *« les habitants de Vascual avaient réuni l'équivalent de 1 600 dollars (8 000 F), mais ils décidèrent, finalement, d'utiliser cette somme à diverses œuvres sociales plutôt que pour la construction d'une nouvelle église.*

» Le Père Alfonso Arteaga Yepez a déclaré que l'attitude de ses paroissiens était une offense au patron de l'église, saint Sébastien. Les habitants de Vascual ont décidé de porter l'affaire devant Paul VI. »

WASHINGTON POST

Le « Don » à l'ordinateur

Le Don paisible serait (tout de même) réellement de Mikhaïl Cholokhov, rapporte le quotidien américain *WASHINGTON POST*, se référant à une analyse à l'ordinateur du célèbre roman cosaque que viennent de faire quatre spécialistes scandinaves.

« L'authenticité du Don *a fait l'objet de rumeurs dès le début de sa parution en 1923, alors que son auteur supposé, Cholokhov, avait vingt-trois ans. L'hypothèse d'un plagiat s'est précisée avec la parution, il y a deux ans, de deux livres, publiés l'un par un critique soviétique anonyme connu sous le nom de « D », l'autre par l'historien dissident Roy Medvedev. Les deux ouvrages estimaient que* le Don paisible *était probablement l'œuvre d'un écrivain cosaque, Fyodor Kryukov, qui mourut du typhus en 1920 après s'être battu contre les troupes bolcheviques.*

Après avoir passé à l'ordinateur de larges extraits d'œuvres de Kryukov et du *Don paisible*, les quatre Scandinaves ont conclu : *« Il n'y a aucune raison de penser que Kryukov n'a pas joué un rôle majeur dans les descriptions des événements dramatiques dont il a été témoin (...). Cependant, la langue du roman semble prouver que c'est bien Cholokhov qui a écrit le* Don *(...). Les quinze combinaisons de style les plus fréquentes apparaissent dans 49,4 % des phrases de Cholokhov, 49,6 % dans celles du* Don, *et 40,8 % seulement dans l'œuvre de Kryukov. »*



Ruines ruineuses

L'hebdomadaire de Hambourg, *DER SPIEGEL*, a fait une étrange découverte :

« Depuis un bon quart de siècle, les citoyens de la République démocratique allemande chantent comme hymne national Auferstanden aus Ruinen (Relevons nos ruines). *Mais il se pourrait bien que cet air soit d'un musicien salzbourgeois. Le compositeur Peter Kreuder, soixante et onze ans, a en effet signalé à la commission des droits d'auteur, que la musique était la même que celle du film* Good-bye Johnny, *qu'il écrivit en 1936. Près de 200 000 deutschemarks, actuellement bloqués sur un compte en banque, devraient alors lui revenir.*

» Le compositeur est-allemand Hans Eisler, mort en 1962, auteur officiel de l'hymne, avait, selon Kreuder, travaillé avec lui à l'académie de musique de Munich. Leur professeur commun leur aurait dit : « Il vaut mieux » être un voleur de talent qu'un mauvais compositeur. »

» Il semble qu'ils aient suivi le conseil tous les deux, puisque la musique de l'hymne en question se retrouve dans une œuvre du compositeur Karl Zuschneid, Good-bye money !... *écrite en 1900. »*

THE LISTENER

Menace sur les « casseurs » du football

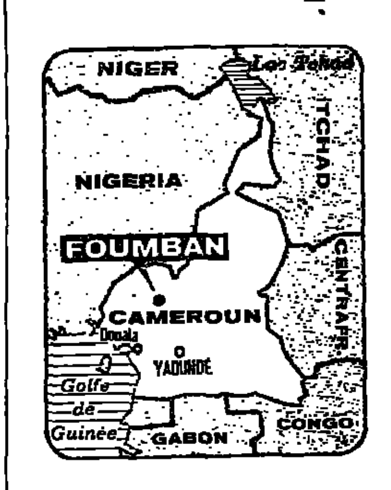
Selon l'hebdomadaire britannique *THE LISTENER*, *« un désodorisant qui calme les porcs agressifs et les truies en chaleur vient d'être mis au point par une société de produits chimiques britannique. Espérant que le produit-miracle aura les mêmes effets sur les « casseurs » qui troublent les matches de football, deux clubs de Londres ont demandé une documentation.*

» Le directeur de la société, M. Ralph Auchincloss, explique : « Il y a dans l'urine des porcs une substance odorante que les » truies détectent. Cette substance se trouve aussi chez l'hom- » me (...). Si on peut calmer les porcs en répandant notre pro- » duit, il n'y a pas de raison pour que cela ne marche pas aussi » avec les humains. »

Mais M. Auchinclosse a précisé : *« Nous n'avons pas l'intention d'asperger de notre produit les spectateurs des matches » de football. Nous nous contenterons de le répandre dans les » toilettes et sur les terrasses. Il n'est pas question de remettre » en cause les droits de l'homme. »*

Lettre de Foumban

Le petit monde clos des Bamouns



A la veille de la deuxième guerre mondiale, Maurice Martin du Gard, de passage à Foumban, après avoir qualifié de « jardin fortifié » cette ville ceinte de remparts et de fossés, notait, avec un bel optimisme : *« La porte monumentale de bois qui vous accueille dans cette oasis témoigne, par ses piliers sculptés, ses masques, ses statues singulières, que Foumban, au Cameroun, est unique, et dès l'abord vous persuade que ses ingénieux habitants éviteront toujours d'imprimer à leurs productions une valeur mercantile. »* (1)

Aujourd'hui, la plupart des artisans de Foumban ont été contraints de devenir des marchands, et, de se comporter comme tels. Constatant que leurs clients européens ou américains préféraient l'objet bon marché, fût-il mal fini, à la pièce onéreuse, l'artisan fondeur, qui reste pourtant un artiste, s'est mis au goût du jour. *Il connaît d'ailleurs* souvent les magasins parisiens de la rive gauche qui, de la rue Guénégaud au boulevard Saint-Germain, en passant par la rue de Seine, tirent profit des spéculations actuelles sur « l'art nègre ». Parfois, l'artisan lui-*même travaille pour un rabatteur, en* relation directe avec des « galeries » parisiennes ou new-yorkaises.

A quelque niveau que se situent les trafiquants bamouns, qui ont pris en partie le relais d'intermédiaires français, qui réalisèrent pendant des dizaines d'années des bénéfices scandaleusement élevés, ces enfants du pays *investissent dans leurs villa*ges ou à Foumban même. Après avoir acheté Peugeot 404 ou Toyota, *qui fait de plus en plus* efficacement concurrence à la première, ils construisent une ou plu*sieurs maisons à étages et rempla*cent le traditionnel toit de chaume par des tôles d'aluminium. Ceux que *les nécessités professionnelles re*tiennent dans la capitale ont investi le quartier dit de « la Briqueterie », qui se trouve à côté d'une des plus importantes mosquées de Yaoundé. Donnant un exemple spectaculaire de solidarité tribale, ils ont pratiquement reconstitué là le palais royal de Foumban et ses abords.

L'ART bamoun est singulier. On *n'en connaît aucun autre sem*blable dans toute l'Afrique noire. L'ethnologue d'origine belge Jacques Maquet, qui connaît particulièrement bien l'Afrique centrale, a écrit à ce sujet : *« Le goût des Bamouns semble les porter vers la dramatisation par le gigantesque, et ils n'évitent pas toujours l'écueil du genre, la vulgarité. Mais peut-être est-ce là une impression étroitement occidentale suscitée par les masques énormes, joufflus et hilares qui évoquent pour nous la caricature et le carnaval. »* (2)

La fonte à cire perdue, traditionnelle au Cameroun comme en *Haute-Volta, a produit des masques,* des pipes ornementales, des statuettes équestres, dont certaines de grandes dimensions. Des sculpteurs *sur bois fabriquent des sièges, dont* beaucoup sont artistiquement recouverts de perles, des linteaux ou des *montants* de porte, des charpentes ou des faîtes de cases.

L'ornementation des objets bamouns emprunte largement aux symboles de ce petit monde clos qui mène une vie très préservée à l'intérieur des cirques de collines qui l'isolent, à l'abri de cette frontière naturelle que constitue pour lui un réseau de rivières, dont la principale est le Mbam. Parmi ces symboles, étudiés par le jésuite camerounais Engelbert Mveng (3), figurent notamment l'araignée, le serpent bicéphale et la double cloche. L'araignée incarne la sagesse : elle est utilisée pour la divination par les Bamouns, et certaines tribus camerounaises *dont les Bafias, lui rendent un culte.* Le serpent bicéphale est au royaume bamoun ce que l'aigle à deux têtes fut à l'empire austro-hongrois. Quant *à la double cloche, elle est, ici,* comme sur le littoral du golfe du Bénin, présente à toutes les cérémonies de caractère religieux et préside notamment aux réunions des sociétés secrètes.

L'ANIMISME a conservé un rôle prépondérant en pays bamoun et les confréries d'initiés sont *très puissantes. Elles regroupent* souvent des musulmans, des catholiques et des protestants, et le sultan de Foumban en est en réalité le chef. L'itinéraire religieux des souverains bamouns n'est d'ailleurs pas sans présenter des traits *communs avec celui du Mogho Naba,* empereur des Mossis de Haute-Volta. Chefs d'une religion traditionnelle, les *Mfons* des bamouns ont, eux aussi, pratiqué successivement ou simultanément plusieurs religions « importées », car pour eux l'efficacité passe avant la foi.

C'est ainsi que, au dix-neuvième siècle, le roi Njoya, qui régnait depuis *1895, s'appuya sur ses ennemis héré*ditaires musulmans, parce qu'il se sentait menacé par une conspiration. Victorieux, il décida, comme Clovis après la défaite des Alamans à Tolbiac, de se convertir à la religion de ceux qui étaient censés être les arti*sans de son succès.* Mais quelques années plus tard, en 1902, lorsque pénétra à Foumban le premier Européen — il y a trois quarts de siè*cle à peine ! — les* souverains bamouns, impressionnés par l'esprit *méthodique* des officiers allemands, détruisirent leurs mosquées et embrassèrent le christianisme. Après le départ des colonisateurs venus d'outre-Rhin, l'islam réapparut en *1915, mais l'arrivée de missionnaires* protestants français suscita un regain d'intérêt pour le christianisme et entraîna même l'existence, éphémère, d'un syncrétisme créé par Njoya à partir d'un livre qui était un condensé de la Bible et du Coran.

Seizième membre de la dynastie des *Mfons*, ce roi Ibrahima Njoya, qui régna de 1889 à 1933, est sans *aucun doute celui qui laissa l'em*preinte la plus profonde parmi ces paysans qui racontent des fables au goût de terroir, dans lesquelles le lièvre joue un rôle analogue à celui du renard de nos récits médiévaux. De la rencontre, en 1908, du gouverneur von Puttkammer et du jeune Njoya devait naître une amitié réciproque, qui fut bénéfique aux populations bamouns. Les deux hommes *se plurent, et le souverain* fit don de son trône de perles à l'empereur Guillaume II en gage d'estime, tandis qu'il faisait construire à *Foumban*, sur le modèle du palais de Buea, dans lequel était installé le gouverneur allemand, un château, dont la silhouette, en partie rhénane, est tout à fait insolite sous ses latitudes.

DANS l'enceinte de ce palais se trouve un musée, auquel le dix-septième *Mfon* laisse librement accéder les visiteurs. Septuagénaire alerte, polygame dont on ignore le nombre exact des enfants, *Njimoluh Njoya, qui a fait sept fois* le pèlerinage à la Mecque, n'est pas facile à rencontrer. Très actif, il gère ses biens familiaux, surveille les journaliers qui travaillent sur ses plantations de café, règle les affaires administratives de la commune *de plein exercice de Foumban*, dont il est maire, fait rentrer l'impôt pour le gouvernement de Yaoundé. Lorsqu'il préside le tribunal coutumier ou le conseil des Nkoms (4), il est seul à s'asseoir sur une chaise, ses assesseurs siégeant sur des *crânes* de buffles ou d'hippopotames, que l'on aperçoit sous l'un des nombreux préaux de la concession, où la plupart des bâtiments royaux menacent ruine.

Divers projets de restauration sont à l'étude. Mais, tous sont onéreux et quelques-uns sont ridicules. Un « expert » international ne suggérait-il pas récemment le remplacement de tous les planchers de *bois* par des dalles de béton ? Non seulement, cette proposition ne tient aucun compte de l'esthétique des lieux, mais elle risque de faire écrouler le bâtiment sous le poids du béton... En fait, la solution définitive de cette question viendra vraisemblablement des Bamouns eux-mêmes. En effet, l'autorité personnelle de leur souverain reste très forte, car, nous affirmait un des leurs : *« La totalité du peuple bamoun peut, si une nécessité impérieuse l'exige, être mobilisée sur un simple appel du Mfon. »*

« Je partage 20 francs entre deux personnes. Combien chaque personne a-t-elle ? », lit-on sur un tableau noir installé au centre de la salle de réception du palais, à équidistance de quatre piliers de facture romane, qui semblent sortis d'un décor des *Burgraves*. Pédago*gue, Njimoluh Njoya* a tenu à ce que l'école des adultes ait lieu ici même. Mais alors que son prédécesseur Ibrahima Njoya pratiquait un certain élitisme, qui se traduisit notamment par la création de la langue *shumon*, dont la connaissance restait le privilège d'une minorité de courtisans, lui entend encourager l'alphabétisation de toute la population, non seulement en bamoun, *mais également en* français, principale langue véhiculaire du Cameroun avec l'anglais.

« PROPORTIONNELLEMENT, Foumban est plus importante chez les Bamouns que la région parisienne en France », écrit un auteur qui connaît bien le pays bamoun (5). Une visite, même rapide, dans la petite capitale, située à quelques heures de Yaoundé, incite à penser que ces propos sont justifiés. On est en tout cas impressionné *par le décalage* existant entre l'importance relativement modeste de la population d'une cité qui compte moins de cinquante mille habitants et le rayonnement artistique, culturel et historique de Foumban. Au milieu de cette zone *aux riches terres volcaniques, qui* sert de grenier à vivres aux villes de Yaoundé et de Douala, et dont les paysans vendent maïs et arachide jusqu'au Gabon, se trouve un véritable conservatoire des arts et traditions populaires bamoun. Les *bonnets royaux, les boucliers, les* lances, les trompes de guerre sculptées dans des défenses, les calebasses ornées de mâchoires d'ennemis tués, les gongs doubles, les cithares, les hanaps creusés dans des crânes humains, ne donnent qu'un aperçu *très superficiel de ce qui fait la spé*cificité du peuple bamoun, dont la capacité de résistance aux intrusions étrangères ne s'est qu'apparemment émoussée.

Certes, les deux fossés qui entourent Foumban et qui découragèrent les assauts des cavaliers foulbés conduits, au siècle dernier, par le grand conquérant musulman Ousman *Dan Fodio, sont aujourd'hui comblés.* Mais le monde bamoun, ouvert, certes, aux grands courants de l'extérieur lorsque ses chefs estiment que ceux-ci lui sont profitables, vit encore en grande partie replié sur lui-même. Avec fierté, un haut fonc*tionnaire camerounais, lui-même* d'origine bamoun, nous disait à Yaoundé : *« Pendant la rébellion menée par les révolutionnaires de l'Union des populations du Cameroun, les combats ne dépassèrent jamais la frontière constituée par le Noun... Bien que l'un des principaux chefs de l'U.P.C., Félix Moumié (6), soit né à Foumban, le pays bamoun resta toujours à l'écart des désordres... »*

PHILIPPE DECRAENE.

(1) Dans *l'Appel du Cameroun*, Editions Flammarion, Paris 1939, pp. 146-147.
(2) Dans le *Dictionnaire des civilisations africaines*, Paul Hazard, éditeur, pp. 63-64.
(3) Dans *l'Art de l'Afrique noire*, liturgie cosmique et langage religieux, Editions Mame, Paris 1963.
(4) Sorte de ministres.
(5) Jacques Binet, dans *le Monde non chrétien*, n° 21, 1952, p. 399.
(6) Mort empoisonné à Genève, en octobre 1960.

ÉCHANGES

Hui, Yun, Yang, étudiants chinois à Paris

« A leur arrivée, ils sont venus me voir dans mon bureau et, pendant plus d'une heure, ils m'ont interrogé sur l'organisation et la gestion de la maison », *explique le directeur d'une résidence de la Cité universitaire à propos des trente étudiants et quinze étudiantes chinois venus à Paris poursuivre leurs études. Les femmes de service, elles, ont été surprises de voir l'effigie du président Mao accroché aux murs des chambres, mais elles ne tarissent pas d'éloges sur l'ordre et la discipline de ces nouveaux hôtes, installés à la Cité depuis la rentrée d'octobre dernier.*

A la Sorbonne, où ils suivent des cours de langue et de civilisation françaises, leurs professeurs les apprécient comme des étudiants travailleurs et d'un niveau intellectuel élevé. Pourtant, les contacts ont été difficiles au début et un effort réciproque a été nécessaire pour établir le dialogue professeurs-étudiants.

Leur univers est totalement différent de celui des étudiants français : tous sont passés, en Chine, par l'usine ou par la ferme avant d'entrer à l'Université et, chez eux, toute trace d'individualité a été effacée. Sans doute aussi sont-ils arrivés avec un certain nombre de préjugés qu'ils semblent perdre peu à peu. En tout cas, leurs progrès dans l'apprentissage de notre langue sont foudroyants.

Il est bien difficile de savoir ce que pensent Yong, Li et leurs camarades après quelques mois passés à Paris. Leur réserve est aussi marquée que leur amabilité. Même s'ils n'apprécient pas toujours les commentaires des journaux français sur la situation politique en Chine, ils se refusent à tout jugement et à toute comparaison entre les deux pays.

Cependant, au cours d'une conversation à bâtons rompus, on apprend qu'ils sont très étonnés du peu de place accordée à la Commune de Paris dans nos livres d'histoire. Pour eux, c'est un événement historique de première importance, « la première dictature prolétarienne, la première tentative de prise de pouvoir par les ouvriers ».

Ils regrettent que la France n'ait pas mieux célébré son centenaire et citent, à ce propos, un éditorial du Quotidien du peuple.

Costumes stricts et uniformes, les étudiants chinois à Paris se déplacent toujours en groupe et sont assez remarqués dans la rue. Dans le métro, il leur arrive parfois de lier conversation avec d'autres passagers. Ahuris par le nombre des voitures dans les rues de la capitale, ils disent, avec une certaine ironie, qu'il serait plus pratique et plus rapide de circuler à vélo. Dans les familles où ils ont été invités, les jeunes Chinois ont été surpris par les rapports parents-enfants... et par la nourriture.

Régulièrement, ils effectuent des visites d'administration et d'entreprises et des déplacements en province. Aux usines Renault de Flins, les cadences de travail ont retenu leur attention. En dehors du ping-pong et de l'accordéon, leurs distractions sont limitées et, s'ils regardent la télévision et écoutent la radio, c'est pour mieux se familiariser encore avec notre langue.

Très sollicités, ils ont refusé toutes les propositions de reportages et d'émissions sur eux et ont seulement accepté qu'une équipe de la première chaîne de télévision vienne les tourner pendant un cours, « afin de participer à l'effort de compréhension franco-chinois ». *Travailler (ils désiraient bénéficier de quarante heures de cours hebdomadaires au lieu des vingt prévues !) et profiter au maximum de leur séjour pour apprendre à fond notre langue, tel est leur objectif prioritaire.*

Après deux ans passés à Paris, Hui, Yun, et Yang et leurs camarades retourneront à Pékin, afin de devenir, selon « les besoins de leur peuple » diplomates, *professeurs, interprètes ou journalistes.*

OLIVIER LERIDON.

RADIO-TELEVISION

BRIBES

Duos

LE 14 juillet dernier, FR 3 et Europe 1 faisaient chanter à Strasbourg la Marseillaise par Michel Sardou. Antenne 2 a organisé les soirées des élections municipales avec le même Europe 1. Quant à « l'Evénement » de TF 1, qui réunissait les candidats à la mairie de Paris, il a été retransmis en simultané par R.T.L. Les chaînes d'Etat ignorent-elles l'existence d'une radio d'Etat, qui se nomme France-Inter ?

Minutage

Tout comme Jean Daniel, Claude Imbert, sur Europe 1, parle du malaise des municipales et de la campagne sans gloire, qu'il oppose à juste titre à la campagne présidentielle, il y a trois ans. Mais il oublie une différence fondamentale : pour les municipales, les candidats n'avaient pas droit à un temps de parole légal pour exposer leur programme. Du coup, pour être présent à l'antenne, chacun a dû chercher le spectaculaire et occuper le terrain... c'est peut-être la démocratie qui en a perdu, du terrain.

Masque

Dans « Apostrophes », Bernard Pivot s'enflamme. Le roman populaire, qui a été subversif et socialisant au dix-neuvième siècle, est maintenant réactionnaire, car il utilise le romanesque non plus pour faire apparaître — qu'avons-nous encore à découvrir ? — mais pour masquer la vérité. Ce qui était inquiétant est devenu rassurant. Signe des temps. Mais Pivot, pour une fois, n'a pas envie de juger.

Contraventions

Toutes les stations ont évoqué l'expérience faite pendant quelques jours à Toulouse, qui consistait à ne pas mettre de contravention aux automobilistes en infraction. Ce fut l'anarchie. Mais si l'information, avant de relater ce qui s'est passé, avait donné les explications préalables, en aurait-il été de même ?

MICHEL CASTE.

Le « Petit Guide » de Roger Caillois

Un fantôme à l'Académie

GASTON LEROUX avait vu juste : l'Académie française abrite un *fauteuil hanté*. La caméra de Pierre Desfons vient de débusquer son occupant, qui se fait appeler Roger Caillois. Après les livres-magnétophones bouclés à la va-vite, fruits des émissions radiophoniques, voici un *étonnant* mariage de texte et de télévision qui ouvre une brèche dans les relations équivoques de l'édition et de l'audio-visuel. Comment un *académicien* rationaliste, connu pour sa prudence et son sérieux, peut-il se métamorphoser en acteur de *film fantastique* ?

Devant l'objectif de Pierre Desfons, Roger Caillois, affublé du costume de Fantomas, tient à deux mains une clé gigantesque qui barre son corps d'une diagonale menaçante. Tandis qu'il part en quête des refuges où se terrent les fantômes du quinzième arrondissement de Paris, sa voix *off*, parfois relayée sur l'écran par le personnage qu'il incarne, commente son enquête. Seuls des êtres extra-plats, nous confie-t-elle, des gnomes, pourraient — pouvaient — habiter ces maisons sans épaisseur, ces villas en trompe-l'œil, ces greniers de guingois qui semblent sortis de l'imagination d'architectes venus d'ailleurs.

Faire exploser le texte

Traditionnellement, le code du récit fantastique réclame l'usage de l'imparfait et de la première personne du singulier. Le récitant relate une aventure extraordinaire qui n'a laissé de traces que dans sa mémoire, ou pire, sur un invraisemblable manuscrit couvert de gribouillages, seul garant de la fiction dont l'authenticité devient invérifiable. En sacrifiant à cette loi pour rédiger son *Petit Guide du quinzième arrondissement à l'usage des fantômes*, Caillois confiait à Pascale Breugnot, productrice de cette émission, et à Pierre Desfons, une machine infernale qui allait faire exploser son texte. Tous deux, avec une *fidélité* un peu perverse, ont appliqué pour le lire les méthodes du détective de l'imaginaire. Ils y ont décelé un obscur désir, surgi de l'enfance, celui de traverser *les frontières* qui séparent l'écrivain des *images qu'il forge*, celui de devenir héros de bandes dessinées. Roger Caillois se rêvait en Zorro du fantastique. L'aventure de cette collaboration le conduit à endosser ce personnage sur le petit écran.

Pierre Desfons infléchit encore cette interprétation. Il la met à profit pour moduler sur tous les registres un thème cher au genre : le double, l'imaginaire, qui prend corps dans la réalité, au point de la contaminer tout entière.

L'homme à la clé

Plongé dans la pénombre d'une salle de montage, sorte de repaire du docteur Mabuse, l'académicien Caillois épie les exploits, projetés sur un écran, de son *alter ego* travesti : Caillois-l'homme-à-la-clé. Descendu d'une affiche publicitaire des années 30, celui-ci traque les signes évocateurs d'un autre monde. Un invisible vaisseau de l'espace survole Paris — l'hélicoptère de *Huit et demi?* — avant de déposer son passager immatériel devant une cache. On franchit le pont de *Nosferatu*, et « *les fantômes viennent à la rencontre* » de l'objectif. L'image s'inverse, pour sonder le négatif du monde visible. Car le pont joue le rôle d'échangeur, qui permet de transgresser toutes les lois, de faire communiquer les lieux et les temps, l'enfance et l'Académie. Le détective Caillois prend en filature un spectre issu d'une nouvelle de Léon-Paul Fargue et découvre une géographie étrange. De l'avenue de Suffren aux ensembles de la Croix-Nivert, en passant par la villa Letellier, les immeubles s'étrécissent, les façades deviennent leurres, les toits se boursouflent. Les demeures se peuplent de horlas et de farfadets, des fumerolles sourdent de monstrueuses cheminées souterraines...

Un guignol de square

Pourtant, l'émission ne donne heureusement pas dans l'occultisme en vogue. L'humour de Caillois et de Pierre Desfons introduit dans ce conte la dérision qui permet de le regarder comme un rêve et d'y projeter librement ses propres songes. Maquillé sous nos yeux, Caillois salue le public, tandis que le rideau s'ouvre sur une photo de la façade de l'Ecole militaire, comme pour rappeler que toute image est en représentation. Et un guignol de square vient redoubler l'intrigue, met en scène les protagonistes — l'homme à la clé, le fantôme, et la *porte* qui ouvre sur les univers parallèles — dans un *climat de récréation enfantine*.

Ce Petit Guide du quinzième, comme le soulignent les références aux an*nées 30 — affiches, costumes, voi*tures, films de l'époque, côtoyant leurs répliques contemporaines, — *est un hommage à la période sur*réaliste dans laquelle baigna la jeunesse de Roger Caillois. L'érosion de la fiction qui ne cesse de se déboîter produit un vertige qui démontre ironiquement que la télévision ne donne que l'illusion du réel.

Le moindre mérite de cette initiative n'est pas d'avoir donné naissance à un petit ouvrage publié sous le même titre aux Editions Fata Morgana. Roger Caillois livre les états successifs de son texte avant et après sa mise en images (lire les extraits ci-joints). Contraint, par l'intervention de tiers, à mettre au jour les points aveugles de son récit, il insère des modifications qui le font insensiblement glisser vers la nouvelle. Inscrites en rouge sur la page de gauche, ces phrases, *enfoncées comme des coins* dans la structure rigide d'une narration distante, le transforment en autobiographie fantastique. Pour une fois, le lecteur peut se risquer sans crainte dans un livre issu de l'audiovisuel. Contrairement à la coutume, cette plaquette ne reproduit pas le squelette d'une émission. Elle se présente comme une œuvre originale, marquée en creux par ce travail de collaboration entre deux modes d'expression qui, jusqu'ici, semblent souvent s'être fixé pour but de s'appauvrir mutuellement.

XAVIER DELCOURT.

(Producteur à France-Culture.)

★ Dimanche 27 mars, A 2, 22 h. 30.

« L'apparition d'une syntaxe cachée »

« L'EXTRAORDINAIRE dans le cas du Petit Guide *est qu'aucun des épisodes où des personnages sont introduits par les réalisateurs du film ne m'a retenu en particulier et que, de ce fait, je n'en ai adopté aucun dans la version modifiée de mon texte. Cependant, j'en demeure persuadé : sans les changements qu'ils ont été conduits à y apporter et sans la nécessité accidentelle de transformer en spectacle et, pour une part, en intrigue suivie un discours originellement proposé à une lecture, d'ailleurs attentive, l'idée ne me serait pas venue d'en articuler entre elles les trois parties. Elles le composaient assez lâchement et ils ont été les premiers à en rendre perceptible la cohérence souterraine. Je me serais encore moins douté que le passage d'une absence presque totale d'unité organique à une rigueur par moments pointilleuse ait pu s'effectuer à si peu de frais. Parfois, il m'a semblé que le texte primitif m'attendait pour « cristalliser » une pareille interférence, pratiquement fortuite, car je ne l'ai ni cherchée ni ne m'y suis exposé. Je ne l'ai pas non plus explicitement récusée, au contraire, je l'ai accueillie avec plaisir et avec l'impatience d'apprendre ce qu'il pourrait en sortir.*

» Je n'étais nullement en mesure de soupçonner à quel point la transformation serait déterminante pour ces pages. Grâce à elles, elles ont atteint l'autonomie, sinon la portée persuasive qui jusque-là leur manquait et les empêchait de semer dans l'esprit du lecteur le doute hyperbolique que je voulais y faire naître sur la continuité ou l'identité du moi. (...)

» Le hasard d'une émission télévisée m'a mis cette fois sur la piste. Sans doute ne puis-je écarter l'hypothèse — ce serait me contredire sur un point essentiel — que le caractère comme fatal ou relativement despotique que j'attribue à la syntaxe cachée de l'imaginaire et qui préside aux connexions légitimes de la rêverie dévalant sa plus grande pente, aurait pu sans cette rencontre inopinée m'indiquer quelque solution équivalente ou parallèle. Il reste que j'avais laissé à l'abandon descriptions et réflexions : de fait, c'est au fur et à mesure des loisirs forcés que me ménageaient la caméra et les reprises pour moi monotones de la même scène, qu'une autre répartition plus convaincante, des données éparses qui m'avaient d'abord captivé a mûri dans ma fantaisie désœuvrée et pourtant aimantée. »

(Extraits de la postface au Petit Guide du quinzième arrondissement à l'usage des fantômes. — *Ed. Fata Morgana, 36 F.)*

JULES ROY ET « LE LIEUTENANT KARL »

Au seuil d'une mémoire hantée

UNE base de la Royal Air Force pendant la dernière guerre. Côte à côte, Français et Britanniques. Un matin comme les autres : le compte à rebours, les pouces levés sous les cockpits. Décollage. Objectif : la Ruhr. Et puis, la collision, l'atterrissage difficile. Un équipage manque à l'appel. Le lieutenant Karl s'est laissé percuter par un appareil de l'escadrille. Il a eu le tort d'en réchapper. En lui, la fêlure, le remords, la révolte et, bientôt, le refus tout net d' « y aller ». La mutinerie, en un sens, mais calme, renforcée par une certitude : « Les bombes servent, aussi, à tuer des enfants. »

Certitude chrétienne — en soi, ce n'est pas grave. Mais certitude passive : à mater pour l'exemple. Pour l'honneur et la patrie, pour la guerre et la victoire. Tribunal militaire : « A votre poste, lieutenant ! » L'y voici. Il repart. Pour ne pas revenir. « Le Lieutenant Karl », écrit par Jules Roy, réalisé par Michel Wyn, raconte, du sursaut à la mort, l'histoire d'un soldat qui s'avise d'avoir une âme.

Doute n'est pas lâcheté

Ame. Le terme serait présomptueux s'il n'était attesté par le scénariste, qui lui accole, à son habitude, ceux d' « amour » et d' « humanité » : en effectuant ses débuts d'écrivain de télévision, (l'adaptation, en treize périodes, des « Cheveux du soleil » est en préparation) l'auteur de « Danse du ventre au-dessus des canons » ne baisse, en effet, ni le ton ni la tête. Il redit hautement que doute n'est pas lâcheté — y compris en temps de guerre, — et répète que son intention n'est pas de salir l'armée, mais de la servir.

D'abord destiné à la scène, le texte garde, dans son découpage et dans son écriture, une théâtralité qui accuse la réalisation et l'interprétation. « Quand la langue est belle, il faut en profiter », dit Michel Wyn, auteur de la mise en images. « Un personnage qui ne parle pas et qui, tout à coup, se délivre : j'avoue que je l'ai un peu grandi », commente, à sa façon, le héros Bernard Crommbey, qui se qualifie d' « acteur comique » (il a joué dans « le Plein de super », d'Alain Cavalier), mais qui témoigne ici d'une présence silencieuse, d'une humilité intimidante. Un bon acteur. Qui ne fait cependant pas une bonne dramatique.

Alors, à quoi tient que l'on ait envie de se retourner sur le lieutenant Karl ? Sans doute parce qu'il incarne, jeune acteur, l'ombre qui habite, depuis toujours, la pensée et l'œuvre de Jules Roy, le souvenir ou le désir d'un soldat qui dise « non », la silhouette d' « un pauvre type qui vide son sac devant des gens si sûrs d'eux-mêmes. « Je » ou « il » ? « Je ne suis pas sûr que le lieutenant Karl ait existé. » « Je » est « Il » : « Je lui ai fait dire des choses que je n'aurais pas dites à tout le monde. »

« Le Lieutenant Karl » est aussi l'histoire d'une mémoire hantée qui accepte de mettre ses fantômes à découvert, d'une écriture qui se livre à la vision d'autrui, d'un auteur acceptant l'optique d'un réalisateur. Mais l'image, à « ras de texte », paraît ici incapable de fournir ses propres métaphores. Et l'on reste sur le seuil.

Peut-être conscient de ces insuffisances, l'écrivain a repris la plume. Dans la plaquette « Pour le lieutenant Karl », publiée après le tournage (1), il exprime, à sa manière, la contagion possible — dans les deux sens — de l'écriture et de l'image : pour voir ce qu'il n'avait pas su écrire, il a fallu une émisson de télévision, il a fallu qu'il retourne en Angleterre trente ans après les combats. Il découvre alors qu'à proximité du terrain d'atterrissage vivait une femme... « ... une vieille dame, qui aurait dû compter pour nous (...) ; nous aurions été la saluer (...), elle nous aurait peut-être offert du thé avec de la marmelade d'orange ». Et voici que les images fictives, projetées sur celles du souvenir, font office de réalités : « Pauvre, fragile, paumé, héroïque lieutenant Karl, si pareil, en la personne du comédien qui l'incarnait, à l'homme que j'ai imaginé... » L'ombre existe : elle possède un visage.

ANNE REY.

★ Mercredi 23 mars, TF 1, 20 h. 30.

(1) *Pour le lieutenant Karl*. Ed. Christian Bourgeois, 18 F.

LES BALADINS DE GÉRARD PATRIS

Chanson d'adieu

LES baladins s'en viennent par les routes dans leurs roulottes fermées, ouvrent les portes et distribuent des trésors poussiéreux dans la nuit et les projecteurs. Sous le chapiteau battant au vent, des centaines d'yeux pleurent au dernier soupir de Marguerite Gauthier... Oui, le répertoire des émotions spontanées et des rires faciles, des grands sentiments et du panache, subsiste — hors des images d'Epinal et des photos sépia, — perpétué par ces servants naïfs, survivants d'une civilisation écrasée.

Leur théâtre est celui de leurs ancêtres, le respect leur commande de n'y rien changer. Ils ne rêvent pas de leurs noms tout en haut de l'affiche, au milieu des ors parisiens. Ils trouvent leur gloire ailleurs, dans les villages qui meurent autour des foires pauvres. Ils sont l'aventure vivante dans les campagnes où le fleuve monotone de la télévision fait partie du quotidien.

Bien qu'ils s'habillent « pratique », « mode-marché », pas même en jeans ; bien qu'ils se meublent de buffets plastifiés et de rideaux cretonne, ils sont les vrais marginaux d'aujourd'hui, sans administrateur, sans subvention, sans équipe d'animation, écartés de tout système, de tout circuit, y compris des circuits parallèles. Là où ils vont, personne ne va. Ils sont aussi anachroniques que les repasseurs de couteaux, avec leurs programmes immuables, leurs ciels, leurs panneaux roses pour les décors de salon, leurs costumes d'époque.

Combien reste-t-il de théâtres forains ? Christian Dupavillon en a trouvé un qui s'appelle, en toute innocence, « Théâtre national ». Avec son réalisateur, Gérard Patris, il a tourné pour l'INA (Institut national audiovisuel) le contraire d'un film de voyeur : quatre-vingt-dix minutes d'amour et de nostalgie. Une chanson d'adieu.

Seul, Christian Dupavillon, bâtisseur d'utopie, adorateur des carnavals blêmes, pouvait rencontrer ce théâtre-là et en donner la vérité. Christian Dupavillon a travaillé avec Ariane Mnouchkine, avec Jack Lang à Chaillot et à Nancy, où il a amené, entre autres, Peter Shumann et les Bread and Puppet, dont il a organisé la tournée européenne l'an dernier. L'ambition de Peter Shumann est de revenir à l'authenticité de l'enfance. Les acteurs de ce Théâtre national ne l'ont jamais perdue et ne possèdent rien d'autre.

Des stars de route départementale

Ils sont des enfants sans père : Jean Valmont, le chef, venait de mourir lorsque l'équipe de télévision est arrivée. Il était leur Jean Vilar et leur Mounet-Sully, ils en parlent comme d'un dieu dont la disparition est un signe... Christian Dupavillon et Gérard Patris leur ont demandé de revivre pour la caméra leurs habitudes, leur culte. Ils ne « jouent » pas, ils essaient de retenir une foi qui leur échappe. Ils ont accepté, après des réactions de méfiance, parce qu'ils ont compris, ressenti qu'on ne venait pas ironiser.

Le Théâtre national « fait la bourre » (fait le plein) avec les Deux Orphelines, Camélia *ou des drames patriotiques. Marie-Thérèse, la garde-barrière, fait quelquefois 50 kilomètres en vélomoteur pour les voir, part la dernière, ramasse une enveloppe d'esquimau sur laquelle elle inscrit la date, l'année, la pièce. Pour sa collection de souvenirs. Elle a toujours aimé le théâtre. Avant de connaître Jean Valmont, elle était choquée parce que les acteurs, une fois la représentation terminée, deviennent des gens comme tout le monde. Ceux de la troupe, au contraire, ne quittent pas leur roulotte — la scène. Malgré les chaussures tressées et les pulls en rayonne à col roulé, ils restent des stars de route départementale.*

Le théâtre doit-il être un métier comme les autres ? Christian Dupavillon et Gérard Patris ne sont pas dupes de leur nostalgie. Ils chantent le pathétique dans ce qu'il a d'exotique, et par là disent que le temps des éternels enfants n'est plus le nôtre.

Depuis que le film a été tourné le camion qui tirait les roulottes a rendu l'âme, la troupe a dû se disperser. Les baladins sont à la retraite, démunis, désarmés, pareils aux héros de Loin d'Hagondange.

COLETTE GODARD.

★ Mercredi 23 mars, TF 1, 22 h. 15.

Diderot-Rivette

« La Religieuse » dérange-t-elle encore ?

EN vulgarisant la pensée philosophique du XVIII[e] siècle français, Diderot l'orienta vers l'athéisme, vers une interprétation mécaniste de l'homme. Il avait fait ses études au collège des jésuites de Langres, sa ville natale, puis au collège Louis-le-Grand, à Paris, où il avait perdu sa vocation.

Diderot voyait donc le monde sans Dieu et, lorsqu'il écrivit, en 1760, *la Religieuse* — œuvre née, en partie, d'une mystification par lettres à l'encontre du marquis de Croismare — il en fit, selon ses propres termes, « *une effroyable satire des couvents* ». Diderot, auquel sa *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient* avait valu trois mois de prison en 1749, ne publia pas *la Religieuse* de son vivant. Il en avait codifié le manuscrit en 1780, et l'édition originale ne vit le jour qu'en 1796.

Cent soixante-dix ans plus tard, le film de Jacques Rivette intitulé *Suzanne Simonin, la religieuse de Diderot*, déclenchait un scandale. Dans les milieux catholiques français, le tournage du film souleva une vive émotion. Un conseiller municipal centriste, M. Frédéric-Dupont, parla de « *véritable diffamation à l'égard des religieuses françaises* ». Des mises en garde furent adressées au producteur, Georges de Beauregard. Pourtant, Rivette avait monté, en 1963, au studio des Champs-Elysées, une pièce tirée de *la Religieuse* par Jean Gruault (ensuite adaptateur de la version filmée) sans que cela ait provoqué le moindre incident.

La polémique autour du film prend cependant d'énormes proportions. Trois associations de religieuses signent des pétitions de protestation. En mars 1966, la commission (consultative) de contrôle cinématographique donne à *Suzanne Simonin* un avis favorable, avec simple interdiction aux moins de dix-huit ans. Mais M. Yvon Bourges, alors secrétaire d'Etat à l'information, décide l'interdiction totale. Une seule projection est autorisée, au Festival de Cannes.

Cette interdiction déchaîne des prises de position véhémentes (pour et, surtout, contre) et Georges de Beauregard lance un manifeste — dit « des 1789 » — pour recueillir 1 789 signatures en faveur du film. L'affaire va jusqu'à l'Assemblée nationale, où M. Bourges répond à des « questions orales sans débat ». Georges de Beauregard et Jacques Rivette entament une campagne d'explications. Et puis, le temps passe et, en 1967, le tribunal administratif de Paris (devant lequel avait été déposé un recours) annule la décision ministérielle du 30 mars 1966.

Soumis de nouveau à la commission de contrôle, puis à l'accord de M. Gorse, nouveau ministre de l'information, *Suzanne Simonin* reçoit enfin son visa d'exploitation et sort à Paris, discrètement, pendant l'été 1967. On s'aperçoit alors qu'il n'y avait aucun « scandale ». Anna Karina, dirigée par Rivette, incarne une fille de famille peu fortunée, destinée contre son gré, au couvent, selon un usage de l'époque.

Le sujet, c'est la vocation forcée, le combat que mène Suzanne Simonin pour préserver sa liberté, son salut individuel, sans que sa foi chancelle. Car Suzanne Simonin est chrétienne, elle entend le rester, mais refuse l'état religieux, les compromis, la méchanceté et l'arbitraire. Ce film austère et grave — par moments « bressonien » — ne ressemble pas à la réputation sacrilège et diffamatoire qui lui avait été faite.

Dix ans après sa sortie, voilà que *Suzanne Simonin* est programmé à la télévision, à une heure de grande écoute, pour un nouveau public. TF 1 a, d'ailleurs, organisé toute une soirée autour de *la Religieuse*, œuvre de contestation du « Siècle des Lumières ». Une émission de Jean Duché, réalisée par Jean Bescont, *les Idées de la liberté*, consacrée à *Diderot et le mouvement des idées au dix-huitième siècle*, suivra la diffusion du film. Jean Duché y présente la société française d'alors, les encyclopédistes, leurs systèmes et les grands principes de Diderot qui préparèrent la révolution rationaliste et bourgeoise. Intéressante façon de resituer dans son contexte historique l'adaptation cinématographique et de voir si Diderot dérange encore aujourd'hui.

JACQUES SICLIER.

★ Lundi 21 mars, TF 1, 20 h. 30 et 23 heures.

RADIO-TÉLÉVISION

L'INFORMATION DANS LES STATIONS RÉGIONALES DE FR 3

Une interprétation variable du principe d'impartialité

LES élections municipales ont suscité un intérêt nouveau pour les « oubliées » du petit écran, ces vingt-deux stations régionales regroupées par la société FR 3, dont l'implantation locale se trouvait être, cette fois, à l'échelle même du combat électoral. Comment *travaille-t-on dans les rédactions non parisiennes de la troisième chaîne*? Comment subit-on — ou surmonte-t-on — ces « pressions » ou « intimidations » que semblent avoir soudain mis en lumière, en pleine période électorale, certains journalistes de la station niçoise? Comment a-t-on réagi à la note émanant de la direction nationale et donnant instruction aux rédactions régionales d'« assurer le respect des principes d'objectivité et d'impartialité, à l'occasion des élections de mars 1977 »?

Ces questions, parmi d'autres, ont été posées aux intéressés dans six grandes villes de France (Lyon, Marseille, Limoges, Bordeaux, Nice, Toulouse). Nous publions ici la première partie de cette enquête. — A. R.

• *Limoges : une centralisation excessive*

PARTANT sans doute de ce principe que l'impartialité ne s'exerce jamais mieux que dans le pluralisme, FR 3-Limoges a réalisé dimanche 13 mars, au soir des élections municipales, une opération « portes ouvertes ». Les équipes de journalistes et de cameramen ont travaillé en collaboration avec les quatre quotidiens régionaux. Des journalistes d'opinion sont venus commenter les résultats. C'est la première fois à Limoges que la presse parlée et la presse écrite sont ainsi associées dans l'information à l'occasion d'élections, et de nombreux téléspectateurs ont vu dans cette innovation un louable souci d'impartialité à mettre au crédit de la station régionale, qui comprend les sept départements du Limousin et du Poitou-Charentes, plus une partie de la Dordogne, et qui emploie dans les trois départements du Limousin une dizaine de journalistes (rédacteurs ou pigistes) et six cameramen.

Comment travaille-t-on à FR 3-Limoges? Sans doute comme dans les autres stations régionales et non sans tenir compte des hommes en place. A ce sujet, la situation a évolué. Car, s'il n'y a pas de contrainte lorsque certain ténor de la majorité fait campagne à Paris, la situation, c'est évident, n'est pas la même s'il se présente en Corrèze. Cependant, le temps semble révolu où les personnalités de l'opposition ne faisaient que des apparitions fugaces sur le petit écran.

Les doléances que l'on peut recueillir entrent dans le cadre d'une centralisation excessive. *Les journalistes de province souhaitent ne plus dépendre de Paris pour tous les événements politiques importants, d'autant qu'on ne s'intéresse à eux qu'à cette occasion.* La seule consigne est le souci d'équilibre, la répartition irréprochable : on tient à Limoges un compte précis des interventions des divers partis politiques. On comptabilise les temps donnés à chacun d'eux.

Un journaliste de la radio nous dit qu'il n'a jamais subi d'influence hiérarchique. Il compose son journal librement et la diffusion des communiqués est laissée à son appréciation.

Côté syndical, à la télévision, on considère avoir été en mesure de faire des reportages qu'« *on n'aurait pas pu réaliser à Paris* », *mais, précise-t-on,* « *hors du domaine politique* ».

RENÉ LONNIE.

• *Marseille : pas d'instructions impératives*

ENTENDUES de Marseille, les protestations de quelques journalistes de la station de Nice-Côte d'Azur, concernant d'éventuelles « menaces et intimidations » les visant à l'occasion des élections municipales, font « *beaucoup de bruit pour rien* ». « *On ne peut pas*, assure M. Guy Jolivet, rédacteur en chef du bureau d'informations FR 3-Marseille, *élever en problèmes syndicaux des problèmes de friction à l'intérieur d'une rédaction.* »

Qu'il s'agisse de la section syndicale Force ouvrière représentée par M. Jean-Pierre Fricou, ou de la section S.N.J. dont le porte-parole est M. Jacques Mallerand, on est d'accord avec la rédaction en chef *pour juger que la campagne des élections* municipales sur les antennes de FR 3-Marseille n'a donné lieu à aucune pression de la part de la direction. « *M. Robert Bellair, directeur régional, laisse une grande marge de manœuvre à Guy Jolivet,* affirme Jacques Mallerand, *et celui-ci s'efforce d'établir un équilibre basé sur la concertation avec les représentants des deux syndicats qui se partagent pratiquement à parité le personnel journalistique (onze rédacteurs et sept cameramen) de la station.* »

« *Nous avons respecté la balance entre les diverses formations politisée, en présence*, confirme M. Jean-Pierre Fricou, délégué F.O. *Et nous sommes restés entièrement responsables de nos interviews. Jamais la rédaction en chef ou la direction ne nous ont demandé de lire à l'avance les commentaires que nous allions faire sur le plateau. Les seuls débats supprimés dans nos projets — celui prévu entre les têtes de listes P.C. et P.S. à Marseille, et celui des deux tendances de la majorité qui s'affrontaient à Toulon — l'ont été, non pas à cause de consignes, mais du fait de l'impossibilité des candidats eux-mêmes à faire coïncider leur emploi du temps.* »

Et cette fameuse note signée le 2 janvier 1977 par M. Claude Contamine, président de la société FR 3? « *Nous l'avons reçue comme tout le monde*, confirme M. Jolivet, *mais elle ne comporte pas d'instructions impératives. Tout au plus des recommandations, au sujet, par exemple, des principes d'impartialité à observer, mais aussi à propos des émissions à réaliser avant la campagne, sur le rôle du maire ou celui du conseil municipal. Notre seul parti pris a été de refuser les interviews pouvant prendre des allures de propagande électorale : il y a mille deux cents maires sur la région que nous couvrons ; il fallait passer tout le monde ou personne. Dans un journal de vingt minutes, faire des interviews systématiques était impossible. Aussi, nous sommes-nous contentés de ne diffuser en sonore que les interventions de leaders politiques nationaux de passage (Alain Krivine, Michel Jobert, Georges Marchais, François Mitterrand) et de ne faire état de conflits éventuels ou de n'attaquer les points chauds de la campagne que par des commentaires.* »

Avant l'ouverture de la campagne, le responsable des informations régionales a transmis, au cours d'une réunion, les recommandations de la note directoriale à ses journalistes. « *Ils les ont acceptées comme de petites contraintes nécessaires à l'harmonisation de notre travail. Personne n'a crié à l'intimidation.* »

En fait, ces élections ont été l'occasion d'une « couverture » dont la station régionale de Marseille tire aujourd'hui fierté. Notamment avec le bouquet final tiré au soir des résultats du premier tour. En effet, pour la première fois de son histoire et à l'occasion d'un scrutin politique, FR 3-Marseille a été « traitée en adulte ». Trois heures d'antenne « en décrochage sur Paris », de 21 h. 35 à 0 h. 25, afin de donner — en collaboration avec les journaux marseillais et en s'appuyant sur le service ordinateur du *Provençal* — les résultats de toute la région « en direct ».

« *FR 3 a pleinement répondu à sa mission première et sa collaboration avec la presse écrite aura certainement beaucoup apporté aux téléspectateurs de nos régions* », écrivait-on dans *la Marseillaise* de lundi. *Le Provençal* s'est également félicité. La seule note discordante dans ce concert de louanges provient de certains candidats malheureux, qui estiment que partie trop belle a été donnée... à l'opposition. « *FR 3-Marseille est devenu un outil de propagande de la gauche* », écrit dans une lettre ouverte, publiée dans *le Méridional* du 16 mars, M. Jacques Garello, candidat de la liste Marseille-Avenir dans le troisième secteur.

Compte tenu de la réputation qui a longtemps été faite à la station d'être « aux ordres » (ce qui a fait dire au maire de Marseille qu'il était « interdit d'antenne »), la preuve semble faite que quelque chose a changé à FR 3-Marseille ; la critique du *Méridional* est presque un hommage.

JEAN CONTRUCCI.

• *Lyon : trop de consignes au nom de l'équilibre*

DANS la région Rhône-Alpes qui couvre huit départements et trois métropoles (Lyon, Grenoble, Saint-Etienne), personne ne s'est plaint sérieusement, excepté la section communiste de Villeurbanne qui a, semble-t-il, un peu tendance à accuser tout le monde d'avoir fait la campagne du socialiste Charles Hernu. Mais dans l'ensemble, pas de protestations véhémentes, pas de communiqués rageurs. La station FR 3-Rhône-Alpes aurait-elle réussi à atteindre l'« objectivité » dans l'information télévisée ou radiodiffusée ?

« Nous essayons effectivement de rechercher un équilibre dans les interventions des hommes ou des partis politiques », *observe-t-on à la direction régionale de FR 3. Si M. Olivier Guichard, venu soutenir le candidat de la majorité à Grenoble, a paru « occuper » un peu longuement l'écran — en fait quatre minutes — le soir où M. François Mitterrand, en déplacement dans quatre villes de la région, n'a eu droit qu'à quelques plans avec un commentaire off, c'est parce que huit jours avant, le chef de file de la gauche avait obtenu trois minutes quinze secondes lors de sa réunion à Villeurbanne. Additionnés aux deux minutes accordées à un représentant du parti communiste, les calculs des temps de parole donnent un léger avantage à la gauche.* « Mais on n'est pas des épiciers... », *dit le chef des informations télévisées de Lyon.*

A Grenoble pourtant, les conseillers de M. Dubedout, député socialiste, maire sortant, on trouve que l'on a réellement fait la part trop belle sur Alpes-Grenoble à son adversaire, M. Jean-Charles Parlaud. « Au moins deux fois plus d'interventions que le député, maire », *affirme-t-on. Et l'on évoque certain meeting : un journaliste de radio se présente à une conférence de presse du candidat en question, magnétophone sous le bras.* « Je souhaiterais avoir la télé », *s'entend-il dire. Lorsque la caméra est en place, le journaliste se voit alors remettre la liste des questions qu'il devra poser.*

Moins que les pressions exercées directement, ce sont les habitudes qui peuvent conduire à des déséquilibres. Toujours à Grenoble, on déplore que certains animateurs locaux de la majorité présidentielle puissent avoir leurs entrées aussi facilement au studio de radio. « Quelles protestations n'élèverait-on pas, si le maire ou l'un de ses adjoints se présentait pour donner une information à l'antenne ! », *fait-on remarquer.*

En fait, il y a eu peu de « bavures », pendant toute la campagne électorale, parce qu'il n'y a pas eu beaucoup d'informations. Selon la recommandation de Paris, seuls les extraits de discours des leaders politiques nationaux pouvaient être diffusés en direct. Encore fallait-il que leurs propos soient prononcés au cours d'un meeting et non, par exemple, lors d'une conférence de presse. Or, pendant toute la campagne et dans toute la région Rhône-Alpes, seuls M. François Mitterrand et M. Olivier Guichard ont répondu à cette définition.

Restent les débats. FR 3 pouvait disposer, si elle l'avait souhaité, d'une heure en « décrochant » sur TF 1, après le journal de 22 heures. Cette possibilité n'a pu être exploitée. Il a suffi, en effet, que MM. Francisque Collomb, maire sortant de Lyon, et Michel Durafour, maire sortant de Saint-Etienne, refusent de se prêter à ce type de confrontation pour qu'elle n'ait pas lieu. Au nom de l'« équilibre » bien sûr. Mais laisser imposer un pareil diktat à ceux qui ont rarement l'occasion — en dehors des périodes électorales — d'exposer leurs idées sur la conception des transports ou de l'urbanisme dans les agglomérations, n'est-ce pas déjà faire pencher la balance dans un sens ? « En s'entourant de trop de consignes pour éviter les pressions, on en arrive à museler l'information, *déplorent des journalistes de FR 3-Lyon.* Pas de vagues, signifie aussi pas de risques, et sous couvert d'équilibre et d'impartialité, règnent l'hypocrisie et l'injustice. »

BERNARD ELIE.

(A suivre.)

Les films de la semaine

• LA RIVIÈRE DE NOS AMOURS, d'André de Toth. — Dimanche 20 mars, TF 1, 20 h. 30.

Une intrigue amoureuse entre un coureur de prairie et une jeune Indienne, dans un western antiraciste. La beauté des paysages de l'Oregon, une sorte d'hymne à la *nature* et à l'aventure. Sympathique.

• POIL DE CAROTTE, de Julien Duvivier. — Dimanche 20 mars, FR 3, 22 h. 30.

Un enfant mal aimé placé devant la tentation du suicide. La vision du monde de Duvivier — ce fut un de ses meilleurs films et celui qu'il préférait — s'accorde à la satire cruelle de Jules Renard : il n'y a guère d'espoir dans l'univers des adultes. Entre Catherine Fonteney, mégère venimeuse, et Harry Baur, M. Lepic muré dans son indifférence, puis brusquement sorti de lui-même, Robert Lynen joue, avec un naturel bouleversant, le rôle du petit rouquin qui a peur d'aller, la nuit, « *fermer les poules* » *et qui veut se pendre* dans le grenier.

• SUZANNE SIMONIN, LA RELIGIEUSE DE DIDEROT, de Jacques Rivette. — Lundi 21 mars, TF 1, 20 h. 30.

Une vocation forcée — au dix-huitième siècle, — une jeune femme qui lutte pour échapper à l'état religieux et avoir la liberté d'assurer son salut par sa voie personnelle. A cause de la manière dont Diderot décrivait certaines aberrations de la vie des couvents de son époque, le film de Rivette provoqua toute une polémique et fut totalement interdit pendant plus d'un an. « Scandale » inutile. Cette œuvre, d'un style classique, retenu, avec des brusques éclats d'émotion, de violence et de tendresse, ne s'en prend ni à la foi chrétienne ni aux religieuses, mais à l'oppression et au mensonge.

• JOHN WAYNE ET LES COW-BOYS, de Mark Rydell. — Lundi 21 mars, FR 3, 20 h. 30.

Encore que le titre original soit simplement *The Cow-Boys*, c'est bien un film sur John Wayne, sexagénaire, qui initie des jeunes gens au métier de conducteur de troupeaux, à la virilité donc. Et les jeunes prennent la relève du vieil homme de l'Ouest qui meurt en route ; ils sont capables de se livrer à la violence. Drôle de leçon. A moins que ce ne soit une critique.

• DEVINE QUI VIENT DINER, de Stanley Kramer. — Mardi 22 mars, A 2, 20 h. 30.

Conversations de salon, répliques gaies et sentimentalisme à fleur de peau, entrées et sorties d'acteurs dans une comédie américaine sur le *thème : la fille de la maison* a décidé d'épouser un médecin noir. Toujours prêt à défendre les causes justes, Stanley Kramer s'est fourré dans une impasse en plaidant pour le mariage mixte et l'intégration des Noirs bien élevés dans la bourgeoisie libérale américaine. Par chance, Katharine Hepburn et Spencer Tracy (ce fut son dernier rôle) portent le film sur leurs épaules et donnent un air de vérité à cette fable rose.

• DESTINATION ZEBRA, STATION POLAIRE, de John Sturges. — Mardi 22 mars, FR 3, 20 h. 30.

Mission ultra-secrète d'un sous-marin atomique américain au pôle Nord. Mais les Russes sont là aussi. Il y a de l'espionnage dans l'air. C'est tiré d'un roman à suspense — et de politique fiction — d'Alistair Mac Lean. Documentaire technique sur le fonctionnement du sous-marin et péripéties aventureuses avec agents secrets quelquefois doubles. Pas mal dans le genre.

• AVANTI, de Billy Wilder. — Mercredi 23 mars, FR 3, 20 h. 30.

Jack Lemmon, P.D.G. américain qui n'a jamais connu le plaisir rencontré, à Ischia, Juliette Mills, Anglaise grassouillette au cœur tendre. Ils sont venus récupérer les corps lui de son père, elle de sa mère, morts dans le même accident d'automobile (ces parents-là étaient amants !). Au soleil d'Italie, le P.D.G. va perdre son puritanisme.

Billy Wilder manie l'humour macabre et la tendresse, raille les artifices du romantisme italien, mais tire à boulets rouges sur certaines mœurs américaines. Son ironie cinglante, qui fait merveille, n'a pas été très appréciée aux Etats-Unis.

• SOLEIL ROUGE, de Terence Young. — Jeudi 24 mars, A 2, 20 h. 30.

Un fait divers authentique de la fin du siècle dernier a permis à Terence Young de confronter la force brutale des hors-la-loi de l'Ouest américain et l'esprit et le code de l'honneur d'un samouraï venu du Japon. La grande attraction de ce western franco-italien tourné en Espagne, c'est Toshiro Mifune qui l'emporte aisément sur Charles Bronson et sur Alain Delon.

• POT-BOUILLE, de Julien Duvivier. — Jeudi 24 mars, FR 3, 20 h. 30.

Si le naturalisme du roman de Zola a été quelque peu atténué, l'esprit critique à l'égard de la bourgeoisie nichée dans un immeuble de la rue Choiseul demeure dans ce vaudeville sur l'arrivisme et l'adultère, les mariages d'intérêt et le commerce des nouveautés. Duvivier et Jeanson (dialoguiste) ont mené avec une allègre férocité la danse des relations sociales sous le signe de l'argent et des *appétits sexuels*. Gérard Philipe est parfait en Rastignac Second Empire de la boutique et Danielle Darrieux très à l'aise en « grande dame » du comptoir. L'interprétation tout entière est, d'ailleurs, un régal.

• SAMEDI SOIR, DIMANCHE MATIN, de Karel Reisz. — Vendredi 25 mars, A 2, 22 h. 50.

Retour à la période brillante du « Free cinema » anglais et des « jeunes gens en colère » redécouvrant, vers 1960, le réalisme et la vie sociale. Ce premier long métrage de Karel Reisz, produit par Tony Richardson, montre le comportement d'un jeune ouvrier d'usine (Albert Finney avant *Tom Jones*) qui, dans son travail comme dans ses distractions, porte en lui un instinct de révolte. Une innovation, un gros succès à l'époque. Mais que reste-t-il de la nouvelle vague britannique ?

• LE SURVIVANT, de Boris Sagal. — Dimanche 27 mars, TF 1, 17 h.

Dans *Je suis une légende*, l'admirable roman de Richard Matheson, un homme normal luttait contre des humains transformés en vampires par un virus jusqu'au moment où il se rendait compte que c'était lui l'« anormal ». Il reste peu de choses de cette extraordinaire affabulation dans le médiocre film de *Sagal où Charlton Heston est* le héros américain qui se bat contre un fantasme de destruction, contre la peste de mutants marginaux, pour plaire à la « majorité silencieuse ».

• HO !, de Robert Enrico. — Dimanche 27 mars, TF 1, 20 h. 30

Belmondo tente de renouer avec ses personnages d'*A bout de souffle* et de *Pierrot-le-fou*, mais les clichés série noire du roman de Giovanni et la mise en scène simplement habile (par sa technique) d'Enrico empêchent qu'on s'intéresse au cas de ce coureur automobile devenu, par défi, un truand dressé contre la société, qui fait les gros titres à la une d'un journal du soir.

• OBSESSIONS, de Julien Duvivier. — Dimanche, 27 mars, FR 3, 22 h. 30.

Incursion dans le domaine de l'étrange (imagination qui *embellit, prémonition* d'assassinat et rêve de mort) de Julien Duvivier, exilé à Hollywood. Trois histoires diversement envoûtantes pour un film qui passa presque inaperçu à sa sortie, en 1946, et qu'il faut réévaluer.

• KRAKATOA, à L'EST DE JAVA, de Bernard L. Kowalski. — Lundi 28 mars, TF 1, 20 h. 30.

Recherche d'un trésor enfoui dans la mer, ou l'aventure à la fin du dix-neuvième siècle. Un spectacle populaire avec des séquences à sensation : plongées sous-marines, ballon entraîné jusqu'au cœur d'un volcan, éruption et raz de marée.

• MOI, Y EN A VOULOIR DES SOUS. — de Jean Yanne. — Lundi 28 mars, FR 3, 20 h. 30.

Jean Yanne ou le Français moyen qui pratique le « système D » perfectionné par la connaissance des opérations industrielles et boursières. Arguments et gags démagogiques pour ceux qui en ont marre de tout et qui renvoient dos à dos capitalistes et syndicalistes, flics et manifestants, prêtres progressistes et militantes du M.L.F. Le cynisme et le mépris des autres pointent sous le comique goguenard et caricatural.

CORRESPONDANCE

Pauvres auditeurs provinciaux !

Nous avons reçu de M. Jean-Claude Bayol, de Yutz, en Auvergne, la lettre suivante :

Pauvre auditeur que celui d'Inter le dimanche 13 mars ! Il attend avec impatience des résultats. Au lieu de cela on lui offre des estimations SOFRES sur dix villes de province et, bien sûr, Paris, ville pour laquelle il ne sera question pendant longtemps que de la place respective de Chirac et d'Ornano, la gauche n'étant pas, comme chacun le *sait, candidate à Paris*.

De quoi fut composée la soirée ? De résultats concernant les villes de plus de trente mille habitants, des estimations successives de la SOFRES sur les villes-tests, des résultats de certaines *personnalités, de commentaires* d'hommes politiques recueillis par téléphone, ou donnés par ceux qui étaient présents dans le studio. Le tout dans le plus grand désordre. (...)

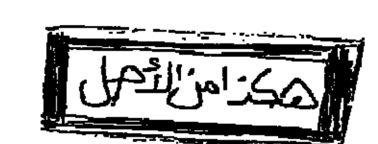
Il est inadmissible que les stations *régionales n'aient pas été utilisées.* Elles auraient pu servir à donner les résultats des préfectures et sous-préfectures de la région qu'elles couvrent, ceci pour l'ensemble des auditeurs. Elles auraient pu aussi reprendre leur autonomie pour donner des résultats plus détaillés. En effet, si l'aspect politique et national n'est pas niable, il ne faudrait pas oublier que, pour les auditeurs, c'est d'abord la situation régionale et locale qui est intéressante, parce que c'est là que peut-être quelque chose changera *pour lui*.

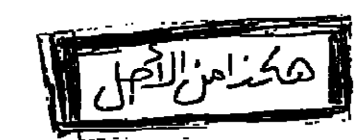
PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Les programmes des émissions éducatives diffusées à la radio sur le réseau ondes moyennes de France-Culture et à la télévision sur la première chaîne les jours de la semaine sont parus dans « le Monde de l'éducation » (n° 26, daté mars 1977), qui les publie régulièrement tous les mois.

ABRÉVIATIONS

Dans ce supplément radio-télévision les signes (★) renvoient à la rubrique Ecouter, voir, ou aux articles de première page de l'encart ; (●) indique des émissions sortant de l'ordinaire ; (N) les programmes en noir et blanc diffusés sur les chaînes en couleurs ; (R) les rediffusions ; (S) les émissions de radio en stéréophonie ; (III) les émissions de TF 1 relayées en province par FR 3.





RADIO-TELEVISION

Samedi 19 mars

CHAINE I : TF1

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Marie-Paule Belle) ; 21 h. 30, Feuilleton : Peyton Place ; 22 h. 30, Allons au cinéma.

CHAINE II : A2

20 h. 30, Jeu : Interneige ; 22 h. 5 (●), Entretien : Questions sans visage ; 23 h. (●), Variétés : Drôle de musique, réal. R. Sangla.

CHAINE III : FR3

20 h. 30, Théâtre : « Zoo ou l'Assassin philanthrope », de Vercors, mise en scène J. Mercure, retransmis du Théâtre de la Ville à Paris, avec P. Vernier, B. Veron, S. Peyrat, L. Mercure.

L'histoire utopique des hommes sous le regard d'un humaniste inquiet.

FRANCE-CULTURE

20 h., « L'Amnésie », de P. Madral ; avec M. Vitold, E. Berry, J. Danno, réalisation J.-P. Colas ; 21 h. 55, Ad-lib. ; 22 h. 5, « La fugue du samedi ou mi-figue, mi-raisin » ; 23 h. 50, Poésie : C. Esteban.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Premier jour J de la musique : ensemble instrumental et vocal Massillon ; 20 h. 30 (●), Echanges internationaux de Radio-France, par l'Orchestre symphonique de la B.B.C., direction A. Boult : « la Mort de Lazare », « Symphonie no 9 » (Schubert), avec J. Gomez, W. Eathorne, sopranos, P. Pears, J. Elwes, ténors ; 23 h., Vieilles cires ; 0 h. 5, Un musicien dans la nuit.

Dimanche 20 mars

CHAINE I : TF1

9 h. 15 (III), Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h. 5 (III), La séquence du spectateur ; 12 h. 30 (III), Bon appétit ; 13 h. 20 (III), C'est pas sérieux ; 14 h. 15 (III), Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 45 (III), Sport : Direct à la une ; 17 h. 15, Téléfilm : « le Glaive du rebelle » ; 19 h. 15, Les animaux du monde.

20 h. 30 (●) (R.), Film : « la Rivière de nos amours », d'A. de Toth (1955), avec K. Douglas, E. Martinelli, W. Abel, W. Matthau.

Un éclaireur guide des pionniers en territoire sioux. Deux aventuriers, attirés par une mine d'or, cherchent à provoquer la guerre avec les Indiens.

22 h. 10, Spécial élections municipales (résultats du second tour).

CHAINE II : A2

10 h. 30, Téléformation ; 12 h. 10, Humour : Toujours sourire ; 13 h., Bon dimanche avec J. Martin... à 13 h. 25, La lorgnette ; à 14 h. 15, Jeu : Pom, pom, pom, pom (reprises à 15 h. 40, 17 h. 20, 18 h. 15) ; 14 h. 20, Ces messieurs nous disent, avec P. Tchernia, J. Roulant, J. Artur ; 15 h. 50, Série : Pilotes ; 17 h. 25 (●), Série : Muppet's Show ; 18 h. 12, Série : L'Ami public numéro un ; 19 h., Spécial élections municipales (reprise à 20 h. 30) ; 19 h. 10, Sport : Stade 2.

20 h. 30, Soirée élections municipales.

CHAINE III : FR3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : A écrans ouverts ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55 (●), Igloolik ou la planète esquimaude (deuxième volet, reprise de l'émission du 18 mars) ; 17 h. 50 (●), Espace musical, de J.-M. Damian : « Water Music » (Haendel), par l'orchestre de l'Academy of Saint-Martin in the Fields, sous la direction de Neville Mariner ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h. Hexagonal : Anachronisme ; 20 h. 15, Téléfilm : « la Jungle du tapis vert ».

21 h. 15, Journal et résultats des élections, puis, à partir de 21 h. 35, résultats des élections municipales à partir des vingt-deux stations régionales ; 23 h. (●) (R.) ; Cinéma de minuit (cycle Julien Duvivier) : « Poil de Carotte », de J. Duvivier (1952), avec H. Baur, R. Lynen, C. Fontenay, Ch. Dor, L. Gauthier (N.).

Un jeune garçon à cheveux roux, tyrannisé par sa mère et délaissé par son père, décide de se suicider.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Salomé », d'O. Wilde, avec H. Huster, F. Delbrice, R. Arrieu ; 16 h. 5, Récital d'orgue, par W. Hillsmann ; 16 h. 45, Conférences de Carême en direct de Notre-Dame de Paris... « Jésus-Christ ou rien », par le Père B. Bro ; 17 h. 35, Rencontre avec B. Schneider ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ininterrompue : C. Esteban ; 20 h. 40 (●), Atelier de création radiophonique : Aventures, par P. Boyer et P.-L. Rossi ; 23 h. 30, Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Concert en direct du Théâtre d'Orsay, avec G. Hartmann, soprano, C. Ivaldi, pianiste (Schubert, Wolf, Satie, Barber) ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra-bouffon ;

13 h. 35, Premier jour J de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Concerto pour piano et orchestre no 1 » (Liszt) ; 17 h. (●), Le concert égoïste, d'E. Ionesco (Ravel, Stravinski, Penderecki, Mozart) ; 19 h., La route des jongleurs ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Musique pour tous, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction R. Giovaninetti, avec le pianiste P. Reach : « Ouverture, scherzo et final, opus 52 » ; « Concerto pour piano en la mineur » (Schumann) ; « Symphonie en ré mineur » (C. Franck) ; 23 h., Musique de chambre (Debussy, Ravel) ; 0 h., Concert extra-européen ; 1 h. 15, Trêve.

Lundi 21 mars

CHAINE I : TF1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 50 (III), Restez donc avec nous le lundi... ; à 14 h. 28, Variétés ; 14 h. 47 (R.), Série : Cannon ; 17 h. 30 (III), Tourisme : La France est à vous ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Les lettres volées, réal. P. Goutas (premier épisode) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte !

20 h. 30 (★), Film : « Suzanne Simonin, la religieuse de Diderot », de J. Rivette (1965), avec A. Karina, L. Pulver, M. Presle, F. Bergé.

Au dix-huitième siècle, une jeune fille contrainte d'entrer au couvent cherche à préserver sa foi chrétienne et à retrouver sa liberté.

23 h. (★), Document : Les idées de la liberté (Diderot et le mouvement des idées au dix-huitième siècle), prod. J. Duché, réal. J. Bescont.

CHAINE II : A2

13 h. 35, Magazine régional ; 14 h., Aujourd'hui, madame... à 15 h. 5 (R.), Série : Le Saint ; 15 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55 (●), Documentaire : L'art visionnaire, de M. Random (première partie : Signe et chemin de la vision) ; 22 h. 55, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard.

Télévision publique, télévision privée, avec MM. Jack Ralite et Robert-André Vivien.

CHAINE III : FR3

18 h. 45, Pour les jeunes : Flash ; 19 h. 5, Emission régionale ; 19 h. 40, Tribune libre : M. Claude Mauriac ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Cinéma public : « John Wayne et les cow-boys », de M. Rydell (1971), avec John Wayne, R. Lee Brown, B. Dern, S. Pickens, C. Dewhurst.

Un vieux propriétaire de l'Ouest engage une dizaine d'adolescents pour conduire son bétail à 600 kilomètres de sa ferme.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Célibat et célibataires, par H. Portnoy ; à 8 h. 32, La qualité de la vie au dix-septième siècle ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : la crise de la fin du Moyen Age ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Heure de la sensation vraie », de Peter Handke ; à 14 h. 45, Radio scolaire ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... l'invité du lundi : M. Jean Millier, directeur du centre de création industrielle au Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou ; 18 h. 2, Musique plurielle ; 18 h. 30, La vie entre les lignes ; 19 h. 25, Présence des arts ; 19 h. 55, Poésie : M. de Certeau ;

20 h. (●), Essai : « Et après ça ? », de James Saunders, avec M. Lonsdale, réalisation G. Peyrou ; 21 h. (●), L'autre scène ou les Vivants et les Dieux... Rencontres bibliques, par E. Wiesel et P. Nemo ; 22 h. 30, Entretiens avec... Olivier Debré ; 23 h., « Fragments de Laure », par J. Peignot et M. Cohen ; 23 h. 50, Poésie : M. de Certeau.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles... portrait de P. Mari ; à 15 h. 32, « Tiefland » (E. d'Albert) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, Concours international de guitare ;

20 h., En écho ; 20 h. 30, Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, direction B. Amaducci, avec le violoniste E. Volkaert : « Athalie, ouverture » (F. Martin) ; « Concerto pour violon et orchestre no 4 » (Vieuxtemps) ; « Chorégraphie III » (A. Prevost) ; « Visage d'Axel » (S. Nigg) ; 22 h. 30, Musique byzantine ; 0 h. 5, Et maintenant, ouvrez vos paroles d'angoisse ; 1 h., Relais.

Mardi 22 mars

CHAINE I : TF1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 45 (III), Restez donc avec nous... à 14 h. 50 (R.), Série : Cannon ; 18 h. 5 (R.), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Les lettres volées ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte !

20 h. 30 (●), Variétés : Paul Anka ; 21 h. 35, Série : Le monde des peintres naïfs (Belgique et Pays-Bas, de S. Van Adelberg) ; 22 h. 30, Emission littéraire : Le livre du mois, de J. Ferniot et Ch. Collange.

Evelyne Sullerot présente « la Famille après le mariage des enfants », de Louis Roussel ; Maryse Pole : « George Sand », de Francine Mallet ; Jacques Bofford : « Il n'y a pas de drogués heureux », du docteur Olievenstein ;

René Andrieu : « Carnets d'un badaud », de Victor Nekrassov ; Pierre Viansson-Ponté : « l'Homme précaire et la littérature », d'André Malraux, etc.

CHAINE II : A2

13 h. 5, Téléformation ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ne le dites pas avec des roses ; 14 h., Aujourd'hui, madame... à 15 h. 5 (R.), Série : Le Saint ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur... ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Actualités régionales ; 19 h. 45, La tirelire.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran. Film : « Devine qui vient dîner ? », de S. Kramer (1967), avec S. Tracy, S. Poitier, K. Hepburn, K. Houghton, C. Kellaway.

Une jeune Américaine blanche, fille de bourgeois libéraux, se fiance à un jeune médecin noir qu'elle a connu en vacances. Réactions des deux familles au cours d'un dîner.

Vers 22 h., Débat : Les mariages mixtes.

Avec une femme divorcée d'un Ivoirien, l'épouse d'un Algérien, un étudiant tunisien, une Eurasienne épouse d'un Normand, une personne opposée aux mariages mixtes...

CHAINE III : FR3

18 h. 10, Emission du secrétariat d'Etat aux universités ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Le club d'Ulysse ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : l'Eglise catholique ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « Destination Zebra, station polaire », de J. Sturges (1968), avec R. Hudson, E. Borgnine, P. Mac Goohan, J. Brown.

L'équipage d'un sous-marin atomique américain et des parachutistes russes s'affrontent au pôle Nord pour récupérer une capsule lâchée par un satellite espion soviétique et contenant un document filmé d'une extrême importance.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Célibat et célibataires, par H. Portnoy ; à 8 h. 32, La qualité de la vie au dix-septième siècle, par R. Ythier ; 8 h. 50, Le barde éternel ; 9 h. 7, La matinée de la musique ; 10 h. 45, Etranger, mon ami ; 11 h., Libre parcours récital ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Ceux de la forêt », de Charles Exbrayat ; 14 h. 45, Radio scolaire ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Portrait d'un collectionneur et le cinéma à Beaubourg ; à 16 h., Médecines nouvelles ; 16 h. 40, La musique et les jours ; à 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h. 2, Musique plurielle ; 18 h. 30, La vie entre les lignes ; 19 h. 25, Sciences ; 19 h. 55, Poésie : M. de Certeau ;

20 h., Dialogues... la guerre linguistique avec J. Dutourd et H. Gobard ; 21 h. 15, Musiques de notre temps avec R. Lercy et J.-C. Descaves ; 22 h. 30, Entretiens avec... Olivier Debré, par P.-J. Leger ; 23 h., « Fragments de Laure », par J. Peignot et M. Cohen ; 23 h. 50, Poésie : M. de Certeau.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles... musique ancienne (Mondonville, Guedeville) ; 16 h. (●) Echanges internationaux de Radio-France... archives de la radio italienne (L. Nono, L. Berio) ; 17 h., Studio 107 (Dufaut, Morel, Couperin, R. de Visée, M. Blavet, Froberger) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 40, En écho (Bach, Schoenberg, Ligeti) ;

20 h. 30 (●) En direct de l'auditorium 104... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. J.-P. Izquierdo, avec R. Gianoli, piano : « la Nuit transfigurée » (Schoenberg), « Fantaisie hongroise pour piano et orchestre » (Liszt), « Symphonie no 3, Héroïque » (Beethoven) ; 23 h., Le Bolchoï, par J.-M. Villégier ; 0 h. 50, O Grande Carnaval... « La musique de Rio de 1900 à 1940 », par R. Mallac ; 1 h., Musique des grands barbus, par J.-P. Lentin.

Mercredi 23 mars

CHAINE I : TF1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Les visiteurs du mercredi ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Les lettres volées ; 19 h. 45, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte !

20 h. 30 (★), Téléfilm : « Lieutenant Karl », de J. Roy, réal. M. Wyn, avec B. Crommbey.

Parmi les aviateurs français opérant depuis les bases de la Royal Air Force, pendant la dernière guerre, un certain lieutenant se met, sans crier gare, à se poser des questions : les bombes, à quoi ça sert ? La diffusion de ce téléfilm sera suivi par l'un des « titres courants » de Pierre Sipriot : « Jules Roy ».

22 h. 5 (★), L'INA présente : Dernier théâtre ou Camélias souvenirs, de G. Patris.

La mort lente des baladins.

CHAINE II : A2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Mercredi animé ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame... à 15 h. 5 (R.), Série : Daktari ; 16 h., Un sur cinq ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, La tirelire.

20 h. 30, Série : Switch ; 21 h. 30, Magazine d'actualité ; 23 h., Juke-box : Soul to Soul (avec, en particulier, Ike et Tina Turner).

CHAINE III : FR3

18 h. 45, Pour les jeunes : Feu rouge, feu vert ; 19 h. 5, Emission régionale ; 19 h. 40, Tribune libre : M. Olivier Stirn ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Un film, un auteur : « Avanti ! », de B. Wilder (1972), avec J. Lemmon, J. Mills, C. Revill, Ed. Andrews, G. Barra, F. Angrisano.

Un homme d'affaires américain, très puritain, vient à Ischia chercher le corps de son père mort dans un accident d'automobile. Le défunt avait une maîtresse, morte avec lui, et la fille de la dame se trouve là aussi.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Célibat et célibataires, par H. Portnoy ; à 8 h. 32, La qualité de la vie au dix-septième siècle, par R. Ytier ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Le magazine des éditions musicales ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musique de chambre ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Après le déluge », de Paul-André Lesort ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Hors les murs ; à 16 h. 25, Match ; à 16 h. 50, Reportage ; 17 h. 15, L'heure de pointe ; 18 h. 2, Musique plurielle ; 18 h. 30, La vie entre les lignes ; 19 h. 25, La science en marche ; 19 h. 25, Poésie : M. de Certeau ;

20 h., La musique et les hommes... La mise en scène lyrique, par Michel Crochot ; 22 h. 30, Entretiens avec... Olivier Debré ; 23 h., « Fragments de Laure », par J. Peignot et M. Cohen ; 23 h. 50, Poésie : M. de Certeau.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique... « 88 » ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodie sans paroles... Emaux et mosaïques (Schubert, Debussy, Tomasi, Bartok) ; 16 h. 15 (●), Echanges internationaux : archives de la radio italienne (Dallapiccola, Canino, Bussotti, Donatoni) ; 17 h. 30, Ateliers d'enfants de France-Musique ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time... Amen ; 19 h. 40, En écho... (Chausson, Severac, Franck, Ravel, Busoni) ;

20 h. 30 (●), Echanges internationaux de Radio-France... Choeurs et Orchestre symphonique de la radio de Turin, direction M. Gieler : « Ein Gespenst... » (L. Nono) ; Orchestre symphonique de la radio de Rome : « Grande Aulodia pour flûte et hautbois, solistes et orchestre (Maderna) ; « Ora pour huit voix et orchestre » (L. Berio) ; « Double II pour orchestre » (F. Donatoni) ; 23 h., Le Bolchoï ; 0 h. 5, O Grande Carnaval, par R. Mallac ; 1 h., Musique des moustachus magnifiques, par J.-P. Lentin.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER : (informations toutes les heures) ; 5 h., La main à la pâte ; 7 h., Gérard Sire ; 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Sac à malices (samedi : Questions pour un samedi) ; 11 h., : Anne Gaillard ; 12 h., Rétro-Nouveau ; 13 h. (●) Journal de Jean Lefèvre ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Bananas ; 19 h., Journal ; 20 h., Marche ou rêve (samedi : La tribune de l'histoire ; dimanche : Le masque et la plume) ; 22 h., Le Pop-Club

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : informations à 7 h. (cult) : 7 h. 30 (cult., mus.) ; 8 h. 30 (cult.) : 9 h. (cult. et mus.) 11 h. ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 15 h. (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 24 h. (mus.).

EUROPE 1 : (informations toutes les heures) ; 5 h., J.-P. Allain ; 6 h. 40, Philippe Gildas ; 9 h. 15, Denise Fabre (le dimanche : Pierre Péchin) ; 11 h., Pile ou face ; 12 h., Cash ; 13 h., Journal d'André Arnaud ; 13 h. 30 (●), Les dossiers extraordinaires ; 14 h. (●), Histoire d'un jour) ; 15 h., Faites-moi rire ; 17 h., Basket ; 18 h. 30, Le journal de Pierre Lescure ; 19 h. 45, Jean-Michel Desjeunes. 21 h., François Diwo ; 22 h 30, Europe-Panorama ; 22 h. 45, Drugstore ; 24 h., G. Saint-Bris.

R.T.L. : (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, Maurice Favières ; 9 h. 15, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, La case trésor ; 13 h., Le journal d'Alexandre Baloud ; 13 h. 30, Disque d'or ; 14 h. et 15 h., Menie Grégoire ; 14 h. 30 et 15 h. 30, Appelez, on est là ; 16 h. 30, Ce soir à la télé ; 18 h. 30, Journal de Jacques Paoli ; 19 h., Parade ; 21 h., Les routiers sont sympas ; 22 h., Journal, 24 h., Variétés.

RADIO-MONTE-CARLO : (informations toutes les heures) : 5 h. 30, L'heure info ; 9 h. 30, L'heure fantaisie ; 11 h. 30, L'heure jeu ; 13 h., L'heure actualité ; 14 h., L'heure espoir ; 15 h. 30, L'heure vérité ; 17 h., L'heure plus ; 18 h. 30, L'heure bilan ; 19 h. 30, L'heure hit ; 20 h. 30, L'heure de rêve : Une femme, un homme (le samedi : 0 h., L'heure motus.

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE : (le dimanche) : 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, « La Grande Loge de France » (le 20) ; 10 h., Messe.

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Robert Arnaut, journaliste (lundi), Souchi, femme-peintre (mardi), Jane Evrard, musicienne (mercredi), Madeleine Norver (jeudi), Raymond Bussière et Annette Poivre, acteurs (vendredi).

Tribunes et débats quotidiens...

FRANCE-INTER : 11 h., les invités d'Anne Gaillard répondent aux questions des auditeurs sur la santé des animaux (lundi), l'eau minérale (mardi), les rythmes scolaires (mercredi), l'eau du robinet (jeudi), l'assurance-vie (vendredi).

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Yves Coppens (lundi), Alain Pons (mardi), Alexis Conrvennec (mercredi), Claude Gault (jeudi), Antoine Spire (vendredi).

FR3 : 19 h. 40, la tribune libre est ouverte à Claude Mauriac (lundi), Bernard Clavel (mardi), Olivier Stirn (mercredi), la FEN (jeudi).

...et au jour le jour

FR3 : 10 h., Mario Soares (le 20).

FRANCE-CULTURE : de 15 h. à 17 h., en direct de Beaubourg (du 21 au 25).

R.M.C : 19 h., Maurice Faure (le 24) ; 20 h., Les problèmes de développement (le 26).

A2 : 21 h. 30, Michel Poniatowski (le 25).

EUROPE 1 : 19 h., François Mitterrand (le 27).

625 - 819 lignes

INFORMATIONS

TF1 : 13 h., Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche, Jean-Claude Bourret reçoit un invité à 19 h. 45) ; Vers 23 h., TF1 dernière, par Jean-Pierre Pernaud. Pour les jeunes : « Les Infos » de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 15).

A2 : 13 h., Journal (le samedi à 12 h. 30 : magazine Samedi et demi) ; 18 h. 45 (sauf samedi et dimanche). « Flash » ; 20 h. et vers 23 h., Journal.

FR3 : 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) ; vers 22 h., Journal.

ÉMISSIONS PRATIQUES

TF1 : A la bonne heure, (du lundi au vendredi, 18 h.) : Six minutes pour vous défendre (le samedi, 19 h. 10), Magazine « Formation » (une fois par mois, le samedi, 11 h.).

A2 : D'accord, pas d'accord (le mardi, le jeudi, puis le samedi à 20 h. 20).

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF1 : 9 h. 15 (le dimanche), à Bible ouverte ; 9 h. 30, Préparation du grand concile de l'Eglise orthodoxe (le 20), la Source de vie (le 27) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, le Jour du Seigneur : « Le livre des psaumes » ; La prière de Jésus (le 20) ; « Apprends-nous à prier (le 27) ; Messe en l'église de Préhac, Gironde (le 20) ; au monastère des Annonciades, à Thiais, Val-de-Marne (le 27).

RADIO-TELEVISION

Jeudi 24 mars

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Emissions régionales ; 13 h. 50 (III), Objectif santé ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Les lettres volées ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte !

20 h. 30, Série : Rendez-vous en noir ; 21 h. 25, Magazine d'actualité : l'Evénement, présentation J. Besançon.

22 h. 25, Allons au cinéma.

CHAINE II : A 2

18 h., Sports : Ski (Coupe du monde, en direct de la sierra Nevada) ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ne le dites pas avec des roses ; 14 h., Aujourd'hui, madame... à 15 h. (R.) : Le Saint ; 15 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur... ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Informations régionales ; 19 h. 40, Les formations politiques : Républicains indépendants.

20 h. 30, « Soleil rouge », de T. Young (1971), avec Ch. Bronson, T. Mifune, U. Andress, A. Delon.

Un samouraï part à la poursuite d'un truand qui a dérobé un sabre offert par l'empereur du Japon au président des Etats-Unis pour sceller les premiers échanges diplomatiques.

22 h. (●), Magazine : Cent mille images, de P. Tchernia. (Buster Keaton.)

CHAINE III : FR 3

18 h. 10, Objectif formation ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Enfants d'ailleurs ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la Fédération de l'éducation nationale ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30 (●) (R.), Les grand noms de l'histoire du cinéma : « Pot-Bouille », de J. Duvivier (1957), avec G. Philipe, D. Darrieux, D. Carel, J. Duby, A. Aimée, J. Marken. (N.)

Sous le Second Empire, un employé de commerce, venu de sa province à Paris avec des ambitions, va de coucherie en coucherie avant de séduire sa patronne qui lui apportera la réussite sociale.

FRANCE-CULTURE

7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Célibat et célibataires, par H. Portnoy ; 8 h. 32, La qualité de la vie au dix-septième siècle, par R. Ytier ; 8 h. 50, Le barde éternel ; 9 h. 7, La matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 11 h. 2 (●), Calques, suivi de travail musical ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Salle de rédaction », de R. Grenier ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Deux heures pour comprendre l'Art présent, en direct du Centre Georges-Pompidou ; 17 h. 30, L'heure de pointe ; 18 h. 2, Musique plurielle ; 18 h. 30, La vie entre les lignes ; 19 h. 25, Biologie et médecine ; 19 h. 55, Poésie : M. de Certeau ;

20 h., Le nouveau répertoire dramatique de France-Culture... « les Gamines à la luitote », de M. Barreau, réalisation G. Peyrou ; 22 h. 30, Entretiens avec... Olivier Debré ; 23 h., « Fragments de Laure », par J. Peignot et M. Cohen ; 23 h. 50, Poésie : M. de Certeau.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles... Nouvelles auditions. (I. Malec, G. Masson, F. Bayle) ; 15 h., Des notes sur la guitare... Brésil (Scarlatti, J.-S. Bach) ; 16 h. 5 (●), Echanges internationaux... archives de la radio italienne (Rossini, Berio) ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons (Debussy, Boscha, Louys) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 40, En écho (Moussorgski, Stravinski) ;

20 h. 30, En direct de Lyon... Récital d'orgue Louis Robillard (Louis Vierne, Widor, Reger, Bach, Vivaldi, Liszt) ; 21 h. 30 (●), Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction L. Segerstam, avec A. Reynolds, contralto, B.-L. Gerber, piano, et les chœurs de Radio-France... « le Chant du destin » ; « Rapsodie pour contralto, chœurs d'hommes et orchestre » ; « Concerto pour piano n° 2 » (Brahms) ; 23 h., Le Bolchoï, par J.-M. Villégier ; 0 h. 5, Bonne nuit tristesse, par B. Treton.

Vendredi 25 mars

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Emission régionale ; 17 h. 25 (III), Cuisine : La grande cocotte ; 18 h. (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : *Les lettres volées* ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte !

20 h. 30 (●), Concert en direct des Champs-Elysées : « Neuvième Symphonie » et « Ouverture d'Egmont », de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel, avec K. Te Kanawa, R. Hesse, S. Ninsgern, P. Hoffmann, réal. Y.-A. Hubert (relais sur France-Musique) ; 22 h., Retransmission théâtrale : « le Péril bleu » ou « Méfiez-vous des autobus », de V. Lanoux, avec O. Laure, F. Pasquali, G. Staquet, B. Alane.

Un bébé venu au monde à l'âge de trente ans : un autre regard sur la vie.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Sport : Ski (Coupe du monde, en direct de la sierra Nevada) ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ne le dites pas avec des roses ; 14 h., Aujourd'hui, madame... à 15 h. 5 (R.), Série : Le Saint ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur... ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, La tirelire.

20 h. 30, Feuilleton : La mission Marchand (Fachoda) ; 21 h. 30 (●), Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Michel Poniatowski, auteur et lecteur).

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, est entouré de trois invités (dont la personnalité n'est pas encore connue), et parle de son « Talleyrand aux Etats-Unis », qui vient d'être réédité.

22 h. 50 (●), Ciné-club : « Samedi soir, dimanche matin », de K. Reisz (1960), avec A. Finney, Sh. A. Field, R. Roberts et H. Baker. (V.o. sous-titrée. N.)

Le travail et les distractions, la rébellion instinctive d'un ouvrier tourneur de Nottingham qui refuse la médiocrité des êtres et des choses, le conformisme et la soumission.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Histoire de France et Des livres pour nous ; 19 h. 5, Emission régionale ; 19 h. 40, Tribune libre : Impact ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30 (★), Magazine vendredi... Ailleurs : l'Espagne, enquête d'E. Bailey, réal. B. d'Abrigeon.

L'échiquier de la nouvelle Espagne.

21 h. 30 (●), Archives du vingtième siècle : Madame Simone, de J. Nahum.

Les souvenirs de Mme Simone. L'affaire Dreyfus et Anna de Noailles, Cocteau, Romain Rolland, Proust, Péguy, Gabriel d'Annunzio, vus par cette comédienne-écrivain qui aura cent ans le 3 avril prochain.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Célibat et célibataires, par H. Portnoy ; 8 h. 32, La qualité de la vie au dix-septième siècle, par R. Ytier ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Trente ans de musique française ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Recherche musique ; 14 h., Poésie ; 14 h. 45, Un livre, des voix : « le Front dans les nuages », d'H. Troyat ; 14 h. 45, Radio scolaire ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent ; 17 h., L'heure de pointe ; 18 h. 2, Musique plurielle ; 18 h. 30, La vie entre les lignes ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ; 19 h. 55, Poésie : M. de Certeau ;

20 h., Musique de chambre ; 20 h. 30, Concert par l'Orchestre radio symphonique de Stuttgart, dir. Uri Segal, avec C. Arrau, B. Miller, R. Schlote : « Missa Sancti Bernardi de Offida » (Haydn) ; « Concerto n° 2 pour piano et orchestre en si bémol majeur, opus 83 » (Brahms) ; 22 h. 30, Entretiens avec... Olivier Debré ; 23 h., « Fragments de Laure », par J. Peignot et M. Cohen ; 23 h. 50, Poésie : M. de Certeau.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Les grandes voix ; 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles (Dvorak, Luna, Wagner, Suk, Haendel, J. Charpentier, Haendel, Nikiprowetsky) ; 16 h. 30 (●), Echanges internationaux... Archives de la radio italienne (Nono, Maderna, Castiglioni) ; 17 h. 30, Clarté dans la nuit (Hasbsecke) ; 18 h. 2, *Ecoute, magazine musical* ; 19 h., Jazz time... Carnet de bal ; 19 h. 40, En écho... (Brahms) ;

20 h. 30 (●), En liaison avec TF 1 et en direct du Théâtre des Champs-Elysées pour le 150e anniversaire de la mort de Beethoven... Orchestre national de France, dir. L. Maazel, avec K. Te Kanawa, R. Hesse, P. Hoffmann, les chœurs de Radio-France. « Egmont », ouverture ; « Symphonie n° 9 » (Beethoven) ; 23 h., France-Musique la nuit... Cabaret de jazz ; 0 h. 5, Musique réserve ; 1 h., O Grande Carnaval.

Samedi 26 mars

CHAINE I : TF 1

11 h. 30 (III), Téléformation ; 12 h. 10 (III), Emission régionale ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 12 h. 45 (III), Jeunes pratique ; 13 h. 35 (●) (III), Les musiciens du soir ; 14 h. 10 (III), Restez donc avec nous... ; à 14 h. 15, Série : Sam Cade ; à 17 h. 20 (●), Feuilleton : Le roi des Celtes ; 18 h. 5, Animaux : Trente millions d'amis ; 18 h. 40 (III), Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien... raconte !

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Mireille Mathieu) ; 21 h. 30, Feuilleton : Peyton Place ; 22 h. 35, Portrait : A bout portant (les frères Jolivet).

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Téléformation ; 12 h. 30, Magazine : Samedi et demi ; 13 h. 30, Hebdo chansons, hebdo musiques ; 14 h. 10, Les jeux du stade ; 17 h. 30, Des animaux et des hommes ; 18 h., Concours : La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, La tirelire.

20 h. 30, Jeu : Interneige ; 22 h. 5 (●), Entretien : Questions sans visage ; 23 h. (●), Variétés : Drôle de baraque, réal. R. Sangla.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Musique buissonnière ; 19 h. 5, Emission régionale (avec, à 19 h. 40, La parapsychologie) ; 20 h., Le magazine de la mer : Thalassa (le Centre océanologique de Bretagne).

20 h. 30 (●), Théâtre : « les Oiseaux de lune », de Marcel Aymé, par le Théâtre de l'Atelier, avec M. Cuvelier, J.-B. Nordmann, F. Gabriel, P. de Boysson, Ph. Noël.

Quand l'envol des corps suit celui des rêves, enfants, parents et policiers deviennent les oiseaux du Bon Dieu.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : M. de Certeau ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; 8 h. 32, 77... 2000, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, *Matinée du monde contemporain* ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, *La musique prend la parole* ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h., M. de Certeau ; 14 h. 5 (●), A l'orée de la Chine ; 16 h. 20, Le livre d'or ; 17 h. 30, Pour mémoire ; 18 h. 30, Entretiens de carême ; 19 h. 25, La R.T.B. présente archéologie industrielle ; 19 h. 55, M. de Certeau ;

20 h., Carte blanche : « le Lieu des mille sommeils », de P. Guinard, avec D. Ceccaldi, C. Vernet ; 21 h. 30, Musique ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 05, La fugue du samedi ou mi-fugue mi-raisin ; 23 h. 50, M. de Certeau.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies sans paroles (Haydn, E. Mikhael, Rosland, Arensky, R. Strauss) ; 9 h. 2, Ensemble d'amateurs ; 9 h. 30, Etude ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h. à 19 h., Les astronotes, avec J. Markovits et P. Lattes ; 14 h. 10, Discothèque 77 ; 15 h., En direct du studio 118, avec J. Prats, violon, et J.-F. Heisser, piano (Brahms, Schoenberg) ; 15 h. 45, La route des jongleurs ; 16 h. 3 [illegible]ngt-cinq notes seconde ; 17 h. 35, FM Hi-Fi ;

19 h. (●), Prestige de la musique : « Tannhaüser », de Wagner, version de Paris, avec N. Hillebrand, J. Altmeyer, H. Becker, et les chœurs de l'opéra de Radio-France, la chorale de jeunes filles Elizabeth Brasseur, le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction R. Reuter ; 23 h., Vieilles cires... Alfred Cortot joue Franck ; 0 h. 5, Un musicien dans la nuit.

Dimanche 27 mars

CHAINE I : TF 1

9 h. 15 (III), Emissions régionales ; 12 h. 5 (III), La séquence du spectateur ; 12 h. 30 (III), Magazine : Bon appétit ; 13 h. 20 (III), C'est pas sérieux ; 14 h. 15 (III), Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 45 (III), Sport : Direct à la une ; 17 h. 5, Série : Mais qu'est-ce qui fait courir papa ? ; 17 h. 35 (III) (●) (R.), Film : « le Survivant », de B. Sagal (1971), avec Ch. Heston, A. Zerbe, R. Cash, P. Koslo.

En 1976, après une guerre bactériologique qui a ravagé le monde, un savant américain, survivant grâce à un sérum de son invention, lutte contre des créatures que cette guerre a rendues anormales.

19 h. 15, Les animaux du monde.

20 h. 30, Film : « Ho », de R. Enrico (1968), avec J.-P. Belmondo, J. Shimkus, S. Chaplin, A. Mottet, P. Crauchet.

Un coureur automobile, privé de sa licence, devient le chauffeur-domestique humilié d'un trio de gangsters. Par arrogance et désespoir, il se fait gangster à son tour.

22 h. 20, Magazine culturel : Expressions, de M. Bruzek.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Téléformation ; 11 h., La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 11 h. 20, Musique : Deuxième concerto pour violon, de B. Bartok ; 12 h., Bon dimanche, avec J. Martin ; 12 h. 10, Humour : Toujours sourire ; à 13 h. 25, La lorgnette ; à 14 h. 15, Jeu : Pom, pom, pom, pom (reprises à 15 h. 40, 17 h. 10, 18 h. 5) ; 14 h. 20, Ces messieurs nous disent, avec P. Tchernia, J. Rouland, J. Artur ; à 15 h. 52, Série : Pilotes ; à 17 h. 24 (●), Série : Muppet's Show ; à 18 h. 15, Lyrique : Contre ut ; 19 h., Sports : Stade 2.

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 30 (●), Feuilleton : « Scènes de la vie conjugale », d'I. Bergman.

Le film, projeté dans les salles en 1975, est diffusé ici dans sa version télévisuelle originale, qui avait dû être coupée pour le cinéma.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : A écrans ouverts ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Archives du vingtième siècle : « Madame Simone » (reprise de l'émission du 25 mars) ; 17 h. 50, Espace musical, de J.-M. Damian (Roméo et Juliette, de Berlioz, dir. L. Bernstein).

18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal ; 20 h. 5, Pour les jeunes : Lassie (8e ép.).

20 h. 30 (●), L'homme en question : Mme Anne Gaillard ; 21 h. 30 (●), Document : Trois scènes avec Ingmar Bergman ; 22 h. 30 (●), Cinéma de minuit (cycle Julien Duvivier) : « Obsessions », de J. Duvivier (1943), avec Ch. Boyer, B. Stanwyck, Ed. G. Robinson, A. Lee, R. Cummings, B. Field. (N.)

Une jeune fille laide veut se suicider un soir de carnaval ; un avocat mondain est obsédé par la prédiction qu'il va devenir un assassin ; un acrobate rêve qu'il se tuera le jour où, dans le public, une femme brune poussera un cri.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Disques rares d'Erich Wolfgang Korngold, par P.-E. Barbier ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, La Comédie-Française présente... « Deirdre des douleurs », de J.-M. Synge, et « La Fleur à la bouche », de L. Pirandello ; 16 h. 5, *Musique de chambre* ; 16 h. 45, Conférence de Carême, en direct de Notre-Dame de Paris ; 17 h. 35, Rencontre avec Michel Cacoyannis ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. (●), Poésie ininterrompue : M. de Certeau ; 20 h. 40 (●), Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie : G. Engelbach.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay... Kenneth Gilbert, Michel Debost, flûte : « Sonate en la majeur BWV 1032 » ; « Partita en la majeur BWV 1013 pour flûte seule », « Sonate en si mineur BWV 1030 » (J.-S. Bach) ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra bouffon : « la Fedelta Premiata » (Haydn) ;

13 h. 45, Premier jour J de la musique (Bartin, Arma, Plettemer, Amiot) ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Symphonie en ut » (Bizet) ; 17 h. (●) Le concert égoïste de J.-L. Servan-Schreiber (Bach, Chostakovitch, Mozart, Bob Dylan, Khatchaturian) ; 19 h., La route des jongleurs ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Echanges internationaux... Eté de Carinthie 1976 : Récital de piano Clifford Curzon : « Sonate en ré mineur opus 31, n° 2 » (Beethoven), « Sonate en si bémol majeur D 960 (Schubert), « Intermezzo en mi bémol majeur opus 117, n° 1 », « Capriccio en si mineur opus 76, n° 2 », « Intermezzo en mi bémol mineur opus 118, n° 6 », « Intermezzo en ut majeur, opus 119, n° 3 » ; « Capriccio en ré mineur opus 116, n° 1 » (Brahms) ; 23 h., Cycle de musique de chambre (Mendelssohn, Spohr) ; 0 h. 5, Concert, extra européen... Kinchi Tsuruta (Atsu Mora) ; 1 h. 15, Trêve, par E. Dieuin.

Lundi 28 mars

CHAINE I : TF 1

10 h. 30 (III), Téléformation ; 12 h. 5 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (III), Magazines régionaux ; 13 h. 50 (III), Restez donc avec nous... à 14 h. 5, Téléformation ; à 14 h. 25 (R.), Série : Cannon ; *18 h.* (III), A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Les lettres volées ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte !

20 h. 30, L'avenir du futur. Film : « Krakatoa, à l'est de Java », de B.-L. Kowalski (1967), avec M. Schell, D. Baker, B. Keith, B. Werle, R. Brazzi.

En 1883, un certain nombre de personnages s'embarquent sur un cargo pour aller rechercher un trésor dans une épave enfouie au large de l'île de Krakatoa.

Vers 22 h., Débat : Les catastrophes naturelles.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ne le dites pas avec des roses ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame... à 15 h. 5 (R.), Série ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Chronique : Les histoires de l'Histoire ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55 (●), Documentaire : L'art visionnaire (deuxième partie : Aussi loin que nous porte la vision), de M. Random ; 22 h. 55, Polémique : L'huile sur le feu.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : La chronique du mois ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Philippe Nemo ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Cinéma public : « Moi, y'en a vouloir des sous », de J. Yanne (1972), avec J. Yanne, B. Blier, N. Calfan, M. Serrault, J. François.

Un Français moyen à qui « on ne la fait pas » crée une fabrique de bicyclettes avec l'argent et le concours d'une confédération syndicale, pour combattre le capitalisme sur son propre terrain. Puis il devient un super-patron.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : G. Engelbach ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Célibat et célibataires ; 8 h. 32, L'homme face à la machine ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama,

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h., G. Engelbach ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Marquise d'enfer », de L. Deharme ; 15 h. 5, Les après-midi de France-Culture... l'invité du lundi : Jeanine Aubeuyer ; à 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h. 2, La gazette du piano ; 18 h. 30, La vie entre les lignes ; 19 h. 25, Présence des arts ; 19 h. 55, G. Engelbach ;

20 h., La Radio suisse romande présente : « l'Entretien », de P. Swet ; 21 h., L'Autre scène ou les Vivants et les Dieux ; 22 h. 30 (●), Entretiens avec... J. Gracq ; 23 h. (●), Rencontres de la décentralisation musicale (Grenoble) ; 23 h. 50, G. Engelbach

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 10 h., La règle du jeu ; à 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 12 h., La *chanson* ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles... Portrait d'Arthur Honegger ; 15 h. 32, Après-midi lyrique... « Israël en Egypte » (Haendel) avec E. Gale, J. Bowman, I. Partridge, l'Orchestre de chambre anglais, dir. S. Preston ; « Silete Venti » (Haendel), avec E. Ameling ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz Time ; 19 h. 40, Concours international de guitare.

20 h. (●), Pablo Casals : enregistrements inédits réalisés aux Festivals de Prades de 1954 à 1959... « Deuxième Trio en ut majeur opus 87 » (Brahms), avec Y. Menuhin et E. Istomin ; 20 h. 30, En direct de Sarrebrück... Orchestre symphonique de la radio sarroise : Trio Yuval, dir. Hans Zender... « la Consécration de la maison, ouverture opus 124 », « Trio pour piano, violon et violoncelle, en si bémol majeur opus 97 », « Concerto pour piano, violon, violoncelle et orchestre, en ut majeur, opus 56 » (Beethoven) ; 23 h., Degré des âges... musique traditionnelle française ; 0 h. 5, Nova Musica.

Les écrans francophones

Lundi 21 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaii 5-0 ; 21 h., *Gros Coup à Dodge-City*, film de F. Cook.

TELE-MONTE-CARLO : Kojak ; 21 h., *l'Homme de ma vie*, film de G. Lefranc.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *Dupont la Joie*, film d'Y. Boisset ; 21 h. 25, Débat sur le racisme.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Ouvertures ; 21 h. 15, Les comiques associés ; 21 h. 30, La voix au chapitre ; 22 h. 10, Tennis.

Mardi 22 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Police des Plaines ; 21 h., Sur les quais.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *le Fou du cirque*, film de M. Kidd.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Jouer ; 22 h. 15, Basket-ball.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h. 5, Ouvertures ; 22 h. 5, Al Jarreau.

Mercredi 23 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Kojak ; 21 h., *Oasis*, film d'Y. Allégret.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Brigade spéciale ; 21 h., *la Loi de la prairie*, film de R. Wise.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Guerre et Paix ; 21 h., Comptes à rendre ; 22 h. 15, la Pensée et les hommes.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Nicole Croisille ; 21 h. 5, Face au sport.

Jeudi 24 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Médecine d'aujourd'hui ; 21 h., *Un cerveau de 1 million de dollars*, film de K. Russel.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Cosmos 1999 ; 21 h., *l'Homme à l'imperméable*, de J. Duvivier.

TELEVISION BELGE : 20 h. 10, *la Colère de Dieu*, film de R. Nelson ; 22 h. 15, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : *20 h. 15, Temps présent ; 21 h. 15*, Un juge un flic ; 22 h. 10, Concours Eurovision de la chanson.

Vendredi 25 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mannix ; 21 h., *Vin, vacances et vahinés*, film de R. Mayberry.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les incorruptibles ; 21 h., *Sang et Lumières*, de G. Rouquier et R. Munoz-Suay.

TELEVISION BELGE : *19 h. 50*, Le riche et le pauvre ; 22 h. 25, *Gillian*, film de R. Andersson.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, L'île de la raison ; 22 h., *M. Hawarden*, film d'H. Kümel.

Samedi 26 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'immortel ; 21 h., *Embrasse-moi idiot*, film de B. Wilder.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., *Les bannis* ; 21 h., *Le Cave se rebiffe*, film de G. Grangier.

TELEVISION BELGE : 20 h. 25, *les Feux de l'enfer*, film d'A. Mc Laglen ; 22 h. 25, Télescope.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 45, L'opéra sauvage ; 21 h. 35, *Les oiseaux de nuit*.

Dimanche 27 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Cosmos 1999 ; 21 h., *Liaisons secrètes, film de R. Quine*.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Splendeurs et misères des courtisanes ; 21 h., *Harvey*, film d'H. Koster.

TELEVISION BELGE : 20 h. 30, Variétés ; 21 h. 30, Absurde n'est-il pas ? 22 h. 15, Du sel sur la queue.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, Ne pas déranger, S.V.P. ; 21 h. 35, Entretiens ; 22 h., Concours Eurovision de la chanson.

Lundi 28 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaï 5-0 ; 21 h., *Lancelot, chevalier de la reine*, film de C. Wilde.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Kojak ; 21 h., *les Suspects*, film de M. Wyon.

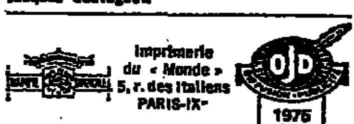
TELEVION BELGE : 19 h. 50, Joey ; 21 h., Ce que parler veut dire ; 22 h. 30, La foire du livre.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Un jour, une heure ; 20 h. 40, Caf'conc ; 21 h. 5, Le palc et la parade ; 21 h. 55, La voix au chapitre.

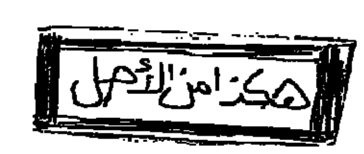
MÉTÉOROLOGIE

FRANCE-INTER (météo marine) : 7 h. 55 et vers 19 h. 55.
FRANCE-CULTURE : 9 h. 5, 12 h. 30, 19 h. 30 et 23 h. 55.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



IDEES

REVUE DES REVUES *par Yves Florenne*

Les femmes et la violence – le royaume des cieux

IL ne semble pas que la recherche polémologique — qu'en pense Gaston Bouthoul ? — s'intéresse particulièrement à la forme de violence pourtant la plus universelle, permanente, quotidienne et même institutionnelle : celle qu'exerce sur l'autre une moitié de l'espèce humaine.

Le numéro double que les *Cahiers du GRIF* (1) consacrent à la violence s'entend évidemment : la violence et les femmes. Toutefois, dans son excellent exposé de la question, Françoise Collin n'élude rien, et considère dans son ensemble l'attitude des femmes à l'égard de la violence, donc de la non-violence. Que certaines participent à la violence des hommes, c'est certain ; que ce soit le plus souvent contre d'autres femmes, c'est une triste constatation. Reste que celles-là sont une faible minorité. La plupart des femmes détestent et méprisent la violence ; la plupart sont pacifistes. Françoise Collin, en bonne féministe, ne croit pas que ce soit une question de « nature », de biologie. Peut-être se contredit-elle quelque peu quand elle déclare aussi que les femmes ont, plus que les hommes, le sens de la vie, l'instinct de la conserver. Pour vague que soit le mot « nature », n'est-ce pas un fait de nature — tant pis, d'ailleurs — si la femme a une fonction de vie, l'homme une fonction de mort ?

S'il est évoqué globalement, le rapport des femmes à la violence est surtout traité sous son aspect dominant : la violence que subissent les femmes en tant que femmes, de la part des hommes et d'une société faite par eux. *Violence sexuée*, qui comprend bien entendu la violence proprement sexuelle, mais la dépasse de beaucoup, se manifeste partout : dans la vie quotidienne, les relations personnelles ou sociales, les hiérarchies, et d'abord dans la production.

A la violence sexuée, s'oppose une non-violence également sexuée : le pacifisme des femmes n'est pas celui des hommes. Il « *est une manière de dire non, en bloc, obstinément, à l'horreur d'un monde d'hommes, un monde violent qu'elles n'ont pas voulu (...). Dans les rapports politiques élaborés par l'histoire des hommes, qui est d'une certaine manière la nôtre, la violence de la justice doit constamment répondre à la violence de l'injustice. Nous sommes prises entre chien et loup. Il n'y fait pas clair. Nous voudrions chasser et le chien et le loup* ».

* * *

Parmi les témoignages, directs ou indirects, rassemblés dans ce cahier, et qui concernent aussi bien les Israéliennes ou les Irlandaises devant la guerre, que les prisonnières politiques, le viol, les mutilations, on s'arrêtera, parce qu'il est plus rare, à celui qui vise la législation de la pornographie en images.

C'est la déposition d'une jeune Danoise, modèle et « actrice » de ce genre de photographies et de films. Elle souligne d'abord que l'attrait des salaires payés s'exerce sur de nombreuses femmes, fût-ce « *pour une fois* », et va jusqu'à donner en location des fillettes, généralement originaires du tiers-monde. Elle n'hésite pas à dénoncer ce qui est, à ses yeux « *un crime contre les femmes* » et « *trop négligé des féministes* ». Elle n'a pas de peine à montrer qu'il n'y a là, sous couleur de libération, qu'un supplément de violence, d'aliénation et d'humiliation imposé aux femmes. A toutes les femmes : par le spectacle qui est donné d'elles ; par la réduction à l'objet sexuel absolu. Et à commencer, bien entendu, par la matière première féminine de cette industrie qui pourvoit à la consommation masculine.

Or son expérience lui permet de remarquer très justement qu'il n'en va aucunement de même pour les « acteurs », qui, eux, sont toujours produits dans un exhibitionnisme avantageux et dominateur. Lequel n'est d'ailleurs que rarement spontané. Aussi révèle-t-elle encore que, dans les indispensables entractes, les « actrices » sont tenues de s'employer à obtenir de leurs partenaires des résultats suffisamment photogéniques. La vérité est que le libéralisme avancé, qui libéralement libère cette pornographie, ne fait rien d'autre que patronner, propager (en n'oubliant pas d'en tirer profit) une forme particulièrement asservissante, dégradante, déshumanisante de prostitution.

Ce qui nous ramène, à peine par un détour, à la violence sexuelle, qui est, bien entendu, au centre du propos. « *Cette violence*, écrit encore Françoise Collin, *ne tient pas à la nature même des relations sexuelles, car elle s'exerce à sens unique. Les femmes ne la pratiquent pas contre les hommes. Elles ne violent pas, n'agressent pas dans la rue, ne font pas subir de sévices sexuels aux petits garçons, ne procèdent pas rituellement à l'ablation des testicules sous prétexte de rendre les hommes dociles comme eux-mêmes le font par l'excision. La violence sexuée est donc bien une violence d'hommes, et d'hommes seulement. (...) Si* (elle) *est naturelle, comme certains le prétendent, on ne s'étonnera pas de voir des féministes proposer la réduction progressive des rejetons mâles. (...) Se débarrasser de ce qui les torture apparaît alors comme une solution inéluctable.* » Et d'ailleurs non violente : par la « *programmation des sexes* ».

Mais Françoise Collin, on l'a vu, ne croit pas aux fatalités naturelles. Pour elle, le comportement mâle n'est qu'un acquis socio-historique.

* * *

On se demande si Catherine Crachat en est aussi sûre. Dans son texte du « Sexisme ordinaire » des *Temps modernes*, à travers l'ironie vengeresse, mais sans violence, on sent la tristesse et l'inquiétude devant ces films si révélateurs qu'elle commente. L'un, *le Week-end sauvage*, procède selon un schéma éprouvé : quatre variétés de brutes sadiques, un lâche, une femme évidemment victime. Une surprise pourtant : contre toute attente et toute tradition, la femme, à la fin, tue ses bourreaux. L'incroyable justice est faite. Le premier mouvement est de satisfaction. Puis on se demande, avec la spectatrice elle-même : « *A quoi bon tout cela, si les femmes doivent faire ce que font les hommes ?* » Elle se détourne de cette réalité hypothétique pour regarder la fiction, c'est-à-dire cette autre réalité très réelle où l'actrice a mimé et subi la violence : nous revenons au témoignage danois.

Suivent des réflexions sur l'éternelle histoire de la chèvre de M. Seguin, qui finit toujours, quoi qu'elle fasse, par être mangée. Pour la petite Catherine, on inventait une variante rassurante : « *Au petit matin, la chèvre s'enfuit.* » L'enfant protestait que « *ce n'était pas la vraie fin, puis, une fois la vérité rétablie, se mettait à pleurer.* » Eh bien ! le *happy end* de ma grand-mère (on va voir que j'ai reçu une bonne éducation) n'était pas la fuite. Au matin, la petite chèvre trouvait le défaut de la cuirasse et étripait le loup.

Naturellement, il faut préférer l'optimisme de paradis terrestre de Françoise Collin, et espérer que les loups, ayant renoncé à leurs crocs socio-culturels, les chèvres n'auront plus besoin de cornes ni de GRIF.

Les rédactrices du *Sexisme ordinaire* font, très justement, grand cas du numéro du GRIF : à lire absolument. J'en dirai autant du *Sexisme ordinaire* de ce mois.

Curieux article, celui de M. Pierre Vial, dans *Questions de...* (2) : moins d'ailleurs par une thèse depuis longtemps soutenue par des voix célèbres que par ses applications explicites ou implicites au temps présent. Vieux procès, plaidé éloquemment par Gibbon, auquel M. Vial emprunte l'essentiel de son argumentation, par Renan, et bien d'autres, tels que, près de nous, Sorel et Louis Rougier. Donc, le monde en quoi s'est véritablement incarnée la civilisation de l'Occident, c'est le monde antique « *assassiné* » par les « *judéo-chrétiens* », détruit par une « *idéologie subversive* », par « *l'utopie anarchisante de l'Evangile* », imprudemment tolérée puis adoptée par les prétendus persécuteurs. Il va sans dire que certains éléments de l'acte d'accusation nous touchent au plus vif et nous trouvent tout convaincus : la haine et le mépris du monde terrestre, de la vie, de la « *chair* ».

Or, quelque chose soudain nous heurte : l'indignation contre cette secte qui militait pour la non-violence, l'objection de conscience, la désertion même, évidemment intolérables par tout Etat, l'indignation est à son comble devant l'affirmation que « *la loi divine transcende les lois établies par les hommes* ». Diable ! c'est là, transcendant lui-même tous les grands mots « *romains* », le plus beau cri (fortifié par « *Je ne suis pas née pour la haine mais pour l'amour* ») du monde antique, — auquel appartient, sauf erreur, Antigone. Mais sans doute que, pour M. Vial, le monde antique, c'est Créon.

D'ailleurs, son titre nous abuse. Du fait de son sujet même, le « monde antique » assassiné, ce n'est que Rome, héritière parvenue et peu fidèle. Alors, l'Empire romain vaut-il tant de larmes ? Celles-là mêmes qu'aurait vraisemblablement fait couler l'effondrement de l'Europe millénaire d'Hitler, si elle avait réussi. C'est dans un sentiment voisin que des historiens français qui se sont voués à nos origines ne craignent pas d'affirmer que « *la romantisation a permis l'épanouissement du génie celte* ».

Mais, je l'ai indiqué en commençant, cette démonstration ne vise qu'à « *expliquer* » et dénoncer le présent. Les « *germes de mort* » inoculés à l'Empire romain « *n'ont pas disparu* ». Les judéo-chrétiens ont pour héritiers les fidèles de l'« *Eglise marxiste* » ; mais ils continuent de sévir directement par tous les tenants de l'Apocalypse, « *vœu secret des premiers chrétiens et, aujourd'hui, espérance de tous ceux qui refusent de regarder l'avenir en face* ».

Cet article, intéressant à bien des égards, concerte dans l'ensemble de ce volume consacré au millénarisme, aux terreurs (désirées) de la fin du monde, à la « *peur écologique* » et autres thèmes toujours brillamment développés par Louis Pauwels, qui combat ici la « *sinistrose* ». La dernière partie est réservée aux conclusions réconfortantes de « *ceux qui refusent de désespérer* ».

Mais entre la ferme volonté de ne pas désespérer et l'espérance illusionniste, il y a un certain pas. Un pas dans les nuages. Car l'espérance, l'avenir et le bonheur sont dans le cosmos. Ce qui est une façon renouvelée de dédaigner la réalité, l'espérance, le bonheur terrestres, pour projeter sa vie future dans la lune promise et le royaume des cieux.

(1) 14, rue du Musée, 1000 Bruxelles.
(2) 114, avenue des Champs-Elysées.

HUMEUR

Revoir Paris

ON avait peint la tour nord de Notre-Dame en rouge pomme, l'autre en vert cerise (à moins que ce ne fût l'inverse). Le jaune soufre et le bleu Mac Cormick se partageaient le reste de l'édifice. L'effet, dans le ciel de Paris, était rare. Le peintre Fernand Léger, jadis, avait proposé quelque chose de ce genre. L'ex-cathédrale, désaffectée, servait de halle de montage à une entreprise de pelles mécaniques, lesquelles, au sortir des chaînes, trouvaient dans le voisinage immédiat à s'employer sans délais.

Le palais du Louvre avait été entièrement emballé de plastique par les émules de Christo. A l'intérieur, dans une orgie de watts, une multiphonie de cataclysme diffusait de la musique pop à tous les étages du supermarché alimentaire. Les collections de peinture, de sculpture et d'objets d'art avaient été transportées dans les usines jadis Renault de Billancourt, garnies de velours et de soies brochées après le départ de la construction automobile. Celle-ci était allée coloniser la grande coque vide de Beaubourg, d'où Matisse et Bonnard avaient reflué pour incompatibilité d'humeur avec toute tuyauterie apparente, se réfugiant dans les Catacombes. Par l'effet d'une de ces fulgurantes idées qui marquent une époque, on avait doté d'une immense manivelle horizontale le dôme du Panthéon et découvert par là sa vraie finalité, qui était de couronner la montagne Sainte-Geneviève d'une réplique monumentale du moulin à café modèle Peugeot 1912.

La tour Montparnasse, surélevée jusqu'à 500 mètres et sommée de pinacles néo-gothiques, paraissait plutôt moins sèche qu'auparavant. Quant à la tour Eiffel, démontée, laminée par le sculpteur Auguste et recouverte d'aluminium anodisé, elle luisait désormais, asymétrique, onduleuse comme une flamme, sur 600 mètres de haut. A ses pieds, le moulage en relief du trou des Halles, réalisé en polystyrène expansé, immortalisait sur le champ de Mars l'empreinte d'une des plus hardies opérations du siècle.

Le Lion de Belfort, d'un vermillon roboratif, était maintenant pourvu, par les soins d'un autre artiste (était-ce Nini de Pharsale ?) d'une famille de lionceaux à croquer. L'obélisque de la Concorde supportait sur sa pointe un manège de mobiles multicolores que le vent et les remous de la circulation faisaient tourner avec grâce. Le Grand Palais, allégé de son décor de pierre plaquée, apparaissait dans la nudité glorieuse de ses charpentes d'acier (noir, blanc, framboise) et de ses verrières.

Le pont des Arts reconstruit élevait son tablier suspendu, d'une seule portée, entre les deux rives. Mais ce qu'il surplombait n'était plus la Seine, égout puant recouvert comme jadis la Bièvre, c'était l'autoroute ultra-rapide à six voies dans chaque sens, que des ingénieurs intrépides avaient lancée au-dessus du cours même du fleuve. Sur la butte Montmartre, le Sacré-Cœur, autrefois blanc, était tout en damiers orangés et violets. L'Arc de triomphe de l'Etoile avait posé un problème plus rude — on peut le dire. Finalement chromé de la base au faîte, de vastes miroirs, tout autour de la place, multipliaient son étincellement à l'infini...

* * *

Mais cette sonnerie, tout à coup ? C'est le réveil ! N'était-ce donc là qu'un cauchemar ? La radio joue avec nostalgie Paris sera toujours Paris. *« La vie est un songe un peu moins inconstant que le songe ordinaire », selon Pascal, ce qui nous laisse un peu d'espoir, un peu de champ pour le moins. Profitons-en. La lumière du printemps — nacre, perle, étain, paille, ivoire, rien que la nuance, ô Verlaine — est encore si douce, à l'aurore, sur l'île de la Cité.*

JEAN GUICHARD-MEILI.

CORRESPONDANCE

Nous mourrons tous d'immobilisme hiérarchisé

Une lectrice de Paris, Mme S. Straszewska, nous écrit :

Les pays de l'Est européen ont déjà donné maints exemples de situations ubuesques résultant de l'administrativite aiguë et permanente dont souffrent ces régimes : je crains que très bientôt nous n'ayons plus rien à leur envier en ce domaine.

La cause de cet état est, moins qu'on ne l'a dit peut-être, la complexité croissante de nos sociétés, mais surtout, face à l'accroissement à la fois d'actes à produire et du nombre de citoyens à servir, le désir, compréhensible sinon excusable (qui ne l'a pas éprouvé ?) de tout groupe humain, — et l'administration en est une, — de se protéger contre les agressions du dehors. Ces agressions étant représentées par les exigences, ressenties comme toujours exorbitantes, de ceux qui sollicitent ses services. D'où la tendance à tenir le « client » à distance, le soin mis à s'épargner la nécessité de trop réfléchir, de devoir prendre des initiatives, d'être disponible. Bref, s'arranger pour ne pas être trop embêté.

Dans cette bureaucratisation croissante, et dans ces réflexes d'auto-défense des bureaucrates qui se traduisent, entre autres, par un nombre toujours croissant, et rarement expliqué, de démarches imposées à l'usager, le pauvre « homme quelconque » perd un temps précieux et râle ferme.

Quelques exemples pour illustrer mon propos, parmi tant d'autres :

— Il y a quelques années, une personne ayant un compte chèques à Paris pouvait obtenir après seulement vingt minutes d'attente et paiement d'un franc, prix du pneu, l'état, à ce moment, de l'approvisionnement de son compte. Aujourd'hui, pour le même renseignement, il faut envoyer un télégramme au centre des C.C.P., réponse payée qui, elle, n'arrive que le lendemain, et au domicile du demandeur. Pour les gens qui travaillent, c'est facile !

— Il y a peu de temps, si on se laissait surprendre, un dimanche, par un manque de liquidités, il y avait, du moins pour les clients du Crédit lyonnais, un guichet ouvert nuit et jour, dimanche et fêtes comprises, à la gare des Invalides. Aujourd'hui le guichet n'accepte plus les chèques, mais seules les opérations de change. Vous me direz : il y a bien les billetteries des banques ? Hélas ! les billetteries sont toujours vides le dimanche. Au temps de l'électronique, de l'informatique et de la « communication », il est plaisant de constater que vous ne pouvez plus connaître avec la même rapidité que naguère, l'état de votre compte chèques, et qu'il vous est impossible de tirer de l'argent, où que ce soit, un jour de fête, dans la ville de Paris.

— Il y a quelques années encore, pour légaliser votre signature sur un certificat d'hébergement, par exemple, il suffisait de se rendre au poste de police le plus proche de votre domicile (ouvert de 7 h. à 20 h., samedi inclus) et le brave commissaire y apposait son cachet aussitôt, ou le lendemain, au plus tard. Puis, comme c'était accorder trop de facilités aux « usagers », ce fut la mairie qui reprit ces fonctions. Là, le bureau compétent n'est plus ouvert que de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h. et est fermé le samedi. En outre, M. le maire a besoin de trois jours pour octroyer sa signature. Encore une fois, pour les gens qui travaillent, c'est une facilité !

Enfin, dernièrement, depuis novembre 1976, il faut d'abord présenter ce certificat d'hébergement à la préfecture de police de la Seine, bulletin de paie et quittance de loyer ou titre de propriété à l'appui ; documents qu'on s'est bien gardé de mentionner comme nécessaires pour la démarche sur la circulaire, qui veut que « la main droite doit ignorer ce que fait la main gauche », le personnel des mairies n'a pas, lui non plus, été averti de la nécessité de produire ces documents. La signature de la préfecture obtenue, il faut revenir à la mairie, pour une contre-signature du maire.

Je ne sais si c'est pour que nous ne soyons pas tentés d'inviter Abou Daoud, Idi Amin Dada ou Carlos que ces mesures restrictives ont été prises (ô libre circulation des personnes et des biens !) ou si c'est pour rendre plus difficiles les visites de famille pour les étrangers de deuxième catégorie, ceux qui doivent solliciter un visa.

Les employées de la préfecture étaient à cran lorsque j'ai fait remarquer à l'une, particulièrement désagréable, que son attitude contredisait les consignes d'amabilité données par les autorités, la pauvre fille a fondu en larmes, m'expliquant qu'elles se font engueuler à longueur de journée par les citoyens furieux, à qui elles ne peuvent même pas expliquer le bien-fondé de ce changement, car on leur a dit que c'étaient des ordres, et qu'il ne fallait surtout rien expliquer.

Dans cette tendance universelle vers une bureaucratisation croissante multipliant à l'envi les démarches des citoyens, vers cette centralisation à laquelle, chaque année, succombent de nouveaux secteurs, comme le montrent mes exemples, je vois un danger de plus pour notre société en crise : nous finirons tous par mourir d'immobilisme hiérarchisé.

Enfin, j'y vois une nouvelle tentative pour dépouiller les autorités locales des restes de leurs prérogatives.

L'institution du maire de Paris nous promet, dans cette perspective, des lendemains qui chantent.

ÉLECTIONS

Les colleurs d'affiches

DANS le train de banlieue matinal, rares sont ceux qui parlent. Ces deux hommes jeunes, habillés de chandails et de blousons, poursuivent une conversation animée. Dans l'indifférence générale.

— *Tu es resté tard ?*

— Je ne sais pas. Une heure, peut-être.

— *Pas de problèmes ?*

— Aucun. Très calme. A nous les murs !

Ils rient. Puis, comme de vieux camarades, ils évoquent des souvenirs où reviennent les mots « colle », « camionnette », « bagarre ».

— *Mais toi, t'es armé ?*

— Oui, je l'ai toujours avec moi.

— *Quoi ?*

— Mon « num cha ku » (1).

— *T'es pas fou ? Si on te pique avec ça !*

— Pas de danger. Je l'installe toujours comme ça, les deux bâtons à l'intérieur des cuisses, la chaîne retenue par la ceinture. Regarde !

Quelques plaisanteries douteuses. Le train arrive à destination. Paris. Les banlieusards trottinent vers les sorties en brandissant leurs cartes orange comme des laissez-passer officiels, sans jeter le moindre coup d'œil aux affiches électorales qui ont poussé là pendant la nuit et dont certaines sont déjà lacérées.

— *Tu es là, ce soir ?*

— Oui, comme d'habitude.

— *Bon. Eh bien, alors, salut !*

Et les deux colleurs d'affiches électorales se serrent la main.

JEAN CAVÉ.

(1) Arme popularisée par l'acteur-karatéka Bruce Lee.

ÉCONOMIE

Les Rolls roulent pour nous

DU « à chacun selon ses envies » au « à chacun selon l'indispensable », eh oui, frères vivants, nous en sommes là. Le gaspillage, c'est fini : les présidents et les moralistes l'expliquent. Notre économie doit cesser de s'appuyer — que dis-je, de se vautrer ! — sur une excessive consommation. Nous ne pouvons plus nous le permettre : l'avenir est à la rigueur, à une conception puritaine de l'usage des richesses. Les signes ne trompent pas : dès à présent, l'esprit de restriction qui frappait les pauvres par nécessité s'étend aux riches par contagion et par vertu.

La firme automobile anglaise Rolls-Royce lance ainsi une nouvelle série de sa fameuse Silver Shadow. Elle inclut des centaines d'améliorations parmi lesquelles une transformation du système d'échappement qui va — il était temps ! — réduire la consommation d'essence d'environ 10 %.

Ainsi, pour 22 809 livres, vous ne consommerez plus que 13,6 mpg, ce qui, traduit en langage pour marché plus commun, signifie que, pour 300 000 F actuels, vous brûlerez seulement un peu plus de 20 litres d'essence aux 100 kilomètres, au lieu de 22 litres. Sachant que Rolls Royce a construit vingt mille Silver Shadow en onze ans et demi et que la production augmente régulièrement mais lentement, chacun peut dès maintenant calculer l'économie que représentera dans les onze ans et demi à venir pour le budget britannique, la conduite des Rolls-Royce modèle « économie ».

Rien heureusement ne les distingue de leurs ancêtres plus voraces : il ne faut pas afficher son dévouement au bien public. Contentons-nous de savoir que les propriétaires de Rolls eux aussi, par chauffeurs au pied léger interposés, roulent pour nous.

GÉRARD LAUZUN.

LE MONDE AUJOURD'HUI

SOCIETE

LES « PETITS DURS »

La vieille dame au sifflet

C'EST une histoire minuscule, un micro-fait divers, comme en charrie chaque jour par milliers le torrent de l'actualité. Mais elle a causé plus d'émotion dans le quartier de la place des Fêtes, à Paris, XIXe, que la spectaculaire évasion de Spaggiari.

Voici les faits : presque en haut de la rue Compans, entre une baraque de guingois et des tours vertigineuses, quelques immeubles vieillots mais d'allure bourgeoise résistent encore à la « rénovation » du quartier.

Au 56, vit une vieille dame, marchande de journaux de son état, dont la boutique jouxte une boucherie tenue par un couple de commerçants, âgés eux aussi. Trois ou quatre autres magasins, jusqu'au haut de la rue, donnent à ce lambeau du vieux Paris, cerné par le béton, une allure provinciale.

Un peu étonnée, la vieille dame a vu entrer, il y a deux semaines, dans sa boutique aux étagères encombrées de boîtes de stylos à bille et de cartons, cinq ou six gamins d'une douzaine d'années, à qui elle a demandé machinalement : « Vous désirez ? »

A peine avait-elle achevé sa phrase que les garnements avaient déjà raflé une dizaine d'illustrés, quelques jouets en plastique, diverses babioles et pris la fuite. Deux fois, trois fois, les bébés gangsters sont revenus, terrorisant la vieille dame et chapardant pour quelques dizaines de francs de marchandise.

Grâce au voisin

Il y a quelques jours, les ayant aperçus de loin, elle a eu le temps de fermer sa porte. Furieux, ils sont allés chercher des pierres derrière une palissade, menaçant de briser la devanture. La vieille dame n'a dû son salut qu'à l'intervention de son voisin le boucher, dont les vociférations ont suffi à mettre la petite bande en fuite.

Depuis, le quartier vit en état d'alerte, bien décidé à défendre sa marchande de journaux. Une cliente a apporté une laisse de chien, dont la vieille dame dit sagement : « Je vais la rendre, le mousqueton, ça peut faire très mal. » Un voisin a offert un sifflet à roulette, qu'elle porte autour du cou : « A la moindre alerte, je donne l'alarme ! »

C'est tout. Personne ne sait qui sont les petits « durs », ni d'où ils viennent. La vieille dame a refusé de porter plainte pour que « les gosses ne traînent pas ça toute leur vie ». La page va être tournée. Mais, lorsque des grands ensembles anonymes a surgi cette horde en culottes courtes, les vieux habitants de la place des Fêtes, se souvenant des poulbots d'autrefois que chacun connaissait par son prénom, se sont dit que, décidément, on avait changé leur quartier.

BERTRAND LE GENDRE.

PRIX

L'erreur

C'EST un vieux couple complice, indéracinable. Grande invalide, elle se meut avec difficulté. Elle a quatre-vingts ans et une surdité qui la retranche du monde, qui l'habitue à se plaindre sans attendre de réponse. Mais toujours la même coquetterie.

Lui, moustache drue et œil rond, lève volontiers sa canne comme un gros index accusateur. Et il interrompt de temps en temps sa compagne.

Comme de jeunes mariés, les voilà en train de monter à nouveau leur ménage. Ils ont décidé en effet de quitter l'hospice impersonnel et froid pour recréer l'intimité réconfortante d'un foyer. Unis plus que jamais dans une même solitude habitée de souvenirs.

Ils avaient un grand rêve pour Noël : s'acheter un réfrigérateur. Plus qu'un luxe, une nécessité pour eux qui sortent rarement. Ils sont donc allés « en expédition » dans leur grand magasin habituel. Pas question de discuter les prix : elle était pressée, son infirmité lui interdit de rester longtemps debout. Et puis le vendeur les a vite et chaleureusement convaincus : « *Achetez maintenant, la semaine prochaine ce sera plus cher.* »

Quelques jours plus tard, ils voient une publicité annonçant dans ce même magasin une remise de 20 % sur « *leur frigo* ». Alors ils ne comprennent plus : « *On a été trompés.* » Mais il y a une justice n'est-ce pas... Ils ont donc écrit au directeur du grand magasin une longue lettre pleine de grands sentiments. Ils invoquent leur « *longue fidélité à ce magasin* » en qui ils avaient « *toute confiance* ». Et ils espèrent.

Car, c'est évident, le vendeur, « *surpris dans sa bonne foi* », a fait erreur. Il a « *oublié* » de les avertir de la prochaine ristourne, si importante pour leur petit budget. Pourtant ils y ont droit, ils la méritent, non ?

« *Ça ne va pas se passer comme ça,* a bougonné le vieil homme, *on va se défendre.* » Oui, mais que faire d'autre que d'attendre la réponse à la lettre ? Puisqu'il y a eu erreur, c'est sûr !

JULES MICHELOT.

RÉSIDENCE

Le permis de démolir

DERRIERE la palissade mal close règne l'habituel chaos d'avant les créations — les créations de « grand standing ». Des monstres à tête chercheuse et à dents voraces bousculent les plâtras d'une villa et les sèves d'un jardin. Les marches tordues d'un escalier de fer forgé, les pans bleus d'une tenture déteinte s'entassent sur des tronçons d'agrumes, un pêcher racines en l'air, un figuier défeuillé. Dans les creux sourd une eau sale et moirée. La grue jaune, notre insecte géant tourne et siffle sur ces décombres.

Le bureau de vente, une cage de plastique ombré, expose le tableau édénique du proche avenir. Adossé à une colline de palmes et d'oliviers évangéliques, un vaste immeuble aux balcons fleuris donne sur un chemin de verdure qui, à travers un fondu pastellisé, conduit à la mer violette. Ce mirage laisse perplexe. Les monts existent, mais ils s'étagent à plusieurs kilomètres. Si la mer n'est pas loin, une voie ferrée, une route poids-lourds, un quartier de Babels anarchiques en séparent le chantier. Peut-être, de la terrasse du huitième, apercevra-t-on les voiles de plaisanciers. Les publicitaires sont d'abord des marchands de rêves.

Justement, deux voisines rêvent ensemble, tout haut. La petite coiffeuse pèse le pour et le contre : « Ils vont me prendre mon soleil. Ça ne fait rien, j'aurai des clientes, je pourrai installer un plafond tout en néon. Ce sera gai. » « Oui, *reprend un gros jovial,* ici c'est un peu mort. Avec les vacanciers, les retraités, je trouverai des amateurs pour la pétanque. »

Je demande : « La villa était abandonnée ? » — Non, il y avait toute une famille. Pas riche : des locataires. Ils se sont accrochés, ils disaient qu'ils avaient des droits. Le promoteur a été malin. Il a installé ses machines dans la ruelle, il les a fait marcher, le jour et une partie de la nuit. Les occupants ont fini par céder. En même temps, les habitants de la maison blanche, celle qui a les volets fermés, sont partis dans un asile de vieux. Eux, ils protestaient pour la vue, la distance. Avec le bruit, ils n'ont pas pu tenir. Ça fait un nouveau terrain libre. Tout ça a retardé le début des travaux. D'ailleurs, regardez l'écriteau. »

C'est alors que je découvre une pancarte discrète, portant les indications suivantes :

Permis de construire, septembre 1974.

Permis de démolir, avril 1976.

Un long délai. Symbole, peut-être, de la vie qui lance les jeunes « dans la carrière » quand les aînés y sont encore ? Mais la vie a son rythme et prend son temps. Symbole plutôt d'une urbanisation et d'une technologie incoercibles qui hypertrophient leur secteur tertiaire pour miner des habitudes, pour susciter des besoins, afin que, à la faculté de fabriquer, succèdent, inexorables, la possibilité et la nécessité de détruire.

ALICE PLANCHE.

LA PANNE

Sept minutes de solidarité

« C'*EST la panne sèche !* », s'exclame une dame avec un rire nerveux. Elle regarde sa montre : « *8 heures moins 7. Il ne manquait plus que cela — j'étais déjà en retard.* » Le métro s'éternise à Strasbourg-Saint-Denis, toutes portes ouvertes.

Le silence, de rigueur dans le métro le matin, fait de fatigue, d'ennui, de gêne, de rêverie ou d'hostilité, se rompt peu à peu, puis vole en éclats. Des inconnus se parlent, sortent de leur réserve. De petits groupes se forment. On lance des plaisanteries. Les rires fusent. On rivalise pour mettre au courant les nouveaux arrivés qui s'entassent toujours plus nombreux dans les compartiments.

« *Il y a une perturbation sur la ligne* », déclare sentencieusement un vieux monsieur, qui refuse de s'avancer davantage. « *Ce serait un accident que cela ne m'étonnerait pas,* ajoute une jeune femme, l'œil brillant. *Depuis qu'on ne ferme plus les barrières automatiques à l'arrivée du train, tout dérèglement de la machine — retard, accident, panne — crée des embouteillages sur le quai qui risquent à tout moment de précipiter les voyageurs sur la voie.* »

« *Pour moi, il n'y a aucun doute : c'est politique,* affirme un « cadre moyen ». *Les agents de la R.A.T.P. ont décidé un petit débrayage pour protester contre leurs conditions de travail.* » Il s'ensuit une discussion générale sur les problèmes du métro : insalubrité, fatigue nerveuse, manque de sécurité.

« *Les jeunes sont tous des voyous* », opine un digne monsieur qui aperçoit un jeune juste à côté de lui qui allume une cigarette. « *Il est défendu de fumer ici,* crie-t-il. *Dehors avec votre cigarette !* » Plusieurs personnes, qui commencent à trouver le temps long, approuvent et on pousse le malheureux dehors.

A ce moment-là, les portes se ferment et le train repart. Les gens se regardent, interloqués, et se composent un visage sévère. On est confus de ce laisser-aller inhabituel. Après sept minutes de solidarité, chacun retrouve ses pensées et sa solitude. Le lourd silence retombe sur les voyageurs, dérangés un instant dans leur routine.

ALAIN WOODROW.

CHASSE

Les Vaudois sont « pour »

AU soir du dimanche 13 mars, les chasseurs vaudois ont dû pousser un soupir de soulagement. Leurs concitoyens, appelés à se prononcer sur une éventuelle interdiction de la chasse dans le canton en même temps que sur les « initiatives xénophobes », ont clairement tranché le débat par 104 310 non contre 34 242 oui. Pourtant, la campagne avait été animée, tellement passionnée même qu'elle avait presque relégué au second plan le problème des étrangers.

Pour ou contre la chasse ? Tous les arguments furent bons aux uns comme aux autres. D'un côté, on invoquait les mânes de saint Hubert, le plaisir de l'affût et la connaissance de la nature à force de la côtoyer et de l'épier. De l'autre, on rétorquait que le chasseur ne respectait pas la faune, qu'il faisait souffrir des bêtes innocentes et que le massacre avait assez duré. La Société protectrice des animaux donna de la voix. La Ligue pour la protection de la nature fit valoir son point de vue. L'Université fut appelée à la rescousse. Le vétérinaire cantonal fut prié de jouer les arbitres. Les murs se constellèrent d'affiches suggestivement tachées de rouge, et même les partis politiques y allèrent de leur grain de sel. Dans la fougue des débats, on s'accusait mutuellement d'énoncer des contre-vérités, de chercher à éveiller les instincts les plus bas de l'homme, de tenter de masquer un vice par de bons sentiments, de vouloir induire le corps électoral en erreur en avançant des calculs farfelus, de faire étalage de mauvaise foi et d'employer des arguments contestables.

De mémoire de Vaudois, depuis longtemps on n'avait plus vu les esprits s'échauffer ainsi sur les bords du Léman. Quand le verdict populaire tomba, les chasseurs — un petit millier pour l'ensemble du canton — ont pu aller trinquer à leurs futurs trophées. Gibecière en bandoulière, fusil pointé et chien à l'arrêt, ils pourront, comme par le passé, se livrer pendant treize jours par an à leur passe-temps favori. L'alerte avait été chaude.

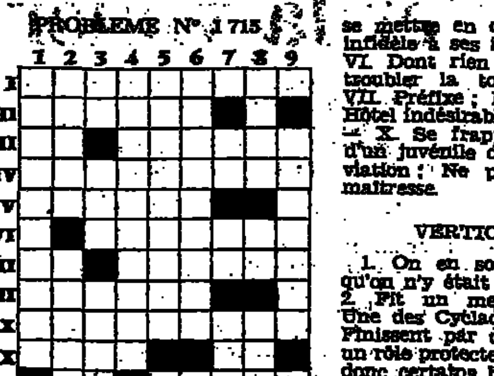
Quant au gibier de tout poil et de toute plume, auquel on n'a d'ailleurs pas demandé son avis, il lui reste la possibilité, s'il tient à sa peau, de gagner à toute vitesse le canton voisin de Genève où la chasse est interdite depuis quelques années.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

INFORMATIONS PRATIQUES

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1 715



HORIZONTALEMENT

I. Suppose bien souvent une flamme entretenue hors du foyer. — II. Se produisent sur des scènes orientales. — III. Symbole ; Familier au marin. — IV. C'est obliger brutalement quelqu'un à se mettre en quatre. — V. Être infidèle à ses idées premières. — VI. Dont rien ne semble devoir troubler la totale quiétude. — VII. Préfixe ; Racontai. — VIII. Hôtel indésirable. — IX. Exagérée. — X. Se frappaient ; Témoigne d'un juvénile dépit. — XI. Abréviation ; Ne peut se passer de maîtresse.

VERTICALEMENT

1. On en sort plus nombreux qu'on n'y était entré (pluriel). — 2. Fit un merveilleux voyage ; Une des Cyclades. — 3. Préfixe ; Finissent par compter ; Jouaient un rôle protecteur. — 4. Possèdent donc certains biens. — 5. Faisais au moins preuve de suite dans les idées. — 6. Feras confiance à la bienveillance du sort. — 7. Dans un texte arabe ; Symbole ; Cruelle. — 8. Ennemi déclaré de toute extrémité ; Symbole ; S'admire mieux d'une certaine hauteur. — 9. Capable de procéder à une lente mais implacable dégradation.

Solution du problème n° 1 714

Horizontalement

I. Basque (cf. « pan ») ; Glaçon. — II. Vautour ; Geai ; Râ. — III. An ; En ; En ; Lais. — IV. Noria ; Errer ; Dos. — V. G.U. ; Lasso ; Racine. — VI. Ir ; Ara ; Noé. — VII. Lee ; Clinique. — VIII. Est ; Câline ; Pé. — IX. Il ; Isolerait. — X. Primée ; Usuelle. — XI. Osera ; Io ; Veen. — XII. Bi ; Er ; Trente ; R.D. — XIII. Iléus ; Ru ; An. — XIV. Epaule ; Messie. — XV. Envolées ; Usent.

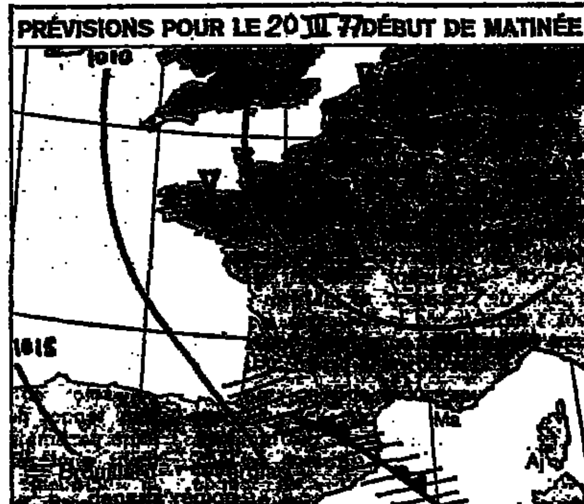
Verticalement

1. Evangiles ; Obèse. — 2. Anoures ; Psi. — 3. Bu ; Etire ; Lev. — 4. Attila ; Lire ; Pô. — 5. S.O. ; Aar ; Marial. — 6. Que ; Sa ; Lue. — 7. Urnes ; Clientèle. — 8. Roulis ; Rues. — 9. Ger ; Inouïes. — 10. Gêner ; Nelson ; Mu. — 11. La ; Rani ; Eu ; Très. — 12. Aïl ; Coq ; Rêveuse. — 13. Adieu ; Ale ; S.N. — 14. Orion ; Epilerait. — 15. Nasses ; Etendue.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le samedi 19 mars à 0 heure et le dimanche 20 mars à 24 heures :

La dépression centrée au nord de l'Irlande se déplacera vers le sud-est en se comblant légèrement. Elle sera située dimanche sur le nord-est du pays. La perturbation qui vient de l'Atlantique affectera progressivement samedi et dimanche la partie sud de la France.

Dimanche, une zone très nuageuse liée à cette perturbation s'étendra sur les régions situées au sud du 45e parallèle. Elle sera accompagnée de pluies pouvant être plus abondantes sur les Pyrénées, les Cévennes et le versant sud des Alpes (neige au-dessus de 1 400 - 1 500 mètres).

Sur le reste du pays, le temps restera variable, mais relativement plus nuageux que la veille, avec des averses, plus fréquentes le long des côtes de l'Atlantique à la mer du Nord.

Les vents seront modérés près des côtes, à faibles dans l'intérieur.

Les températures resteront relativement fraîches, et des gelées matinales sont à craindre dans l'intérieur à la faveur d'éclaircies nocturnes.

Samedi 19 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 011,4 millibars, soit 758,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 mars ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 22 et 11 degrés ; Biarritz, 14 et 8 ; Bordeaux, 14 et 5 ; Brest, 12 et 5 ; Caen, 12 et 3 ; Cherbourg, 10 et 6 ; Clermont-Ferrand, 13 et 3 ; Dijon, 13 et 4 ; Grenoble, 10 et 1 ; Lille, 12 et 5 ; Lyon, 12 et 3 ; Marseille, 18 et 7 ; Nancy, 12 et 3 ; Nantes, 13 et 5 ; Nice, 15 et 9 ; Paris - Le Bourget, 14 et 6 ; Pau, 14 et 4 ; Perpignan, 16 et 7 ; Rennes, 13 et 4 ; Strasbourg, 13 et 6 ; Tours, 13 et 5 ; Toulouse, 13 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 5 degrés ; Amsterdam, 12 et 5 ; Athènes, 15 et 8 ; Berlin, 14 et 8 ; Bonn, 15 et 4 ; Bruxelles, 12 et 6 ; îles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 7 et 2 ; Genève, 9 et 4 ; Lisbonne, 15 et 9 ; Londres, 11 et 5 ; Madrid, 13 et 3 ; Moscou, 4 et — 2 ; New-York, 2 et 1 ; Palma-de-Majorque, 20 et 8 ; Rome, 17 et 9 ; Stockholm, 10 et 1.

Circulation

● *Thiers : déviation ouverte.* — La déviation de Thiers (14 kilomètres et demi, section Thiers-Chabreloche) de l'autoroute B 71 Clermont-Ferrand - Saint-Etienne sera ouverte à la circulation à partir du jeudi 31 mars. Un péage de 2,50 F sera perçu sur les voitures de tourisme et de 5 F sur les camions. — *(Corresp.)*

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 19 mars 1977 :

DES DECRETS

● Relatif à la réglementation du déversement des huiles et lubrifiants dans les eaux superficielles, souterraines et de mer ;

● Relevant le montant maximal de la rente des anciens combattants et victimes de guerre et des anciens militaires titulaires du titre de reconnaissance de la nation.

UN ARRETE

● Fixant la date des élections pour le renouvellement des commissions paritaires communales et intercommunales.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	98 F	175 F	252 F	330 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	188 F	355 F	523 F	690 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	125 F	230 F	335 F	440 F
II. — TUNISIE	163 F	305 F	448 F	590 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRESSE

UNE PLAINTE EST DÉPOSÉE CONTRE X... POUR NON RESPECT DE L'ORDONNANCE DE 1944

Le procureur de la République de Paris a ouvert jeudi 17 mars une information judiciaire à la suite de la plainte déposée par Mes Jules Borker et Renée Stibbs, avocats à la cour, au nom du Syndicat national des journalistes C.G.T., contre X..., pour infraction aux dispositions de l'ordonnance du 26 août 1944 sur la presse, visant notamment les articles 1, 4, 5, 7 et 9 de cette ordonnance.

Ce dossier a été confié à M. Emile Cabié, juge d'instruction, qui aura à connaître, entre autres, selon Me Borker, « *des conditions dans lesquelles le groupe Hersant, qui dirige ou contrôle diverses publications, dont* le Figaro *et* France-Soir, *exerce ses activités* ».

[L'ordonnance du 26 août 1944 est un des textes fondamentaux de la législation sur la presse. C'est aussi le plus bafoué. Qu'il s'agisse de la transparence financière, de l'interdiction des prête-noms, de la publication des comptes ou de l'interdiction des cumuls (nul ne peut être directeur de plus d'un quotidien), ses dispositions sont bien peu respectées.

La prise de contrôle du « Figaro », de « Paris-Normandie », puis de « France-Soir » par M. Robert Hersant, a renforcé les inquiétudes de ceux qui sont attachés au respect des lois, mais jusqu'à présent les nombreuses plaintes qui ont été déposées n'avaient pas abouti. Aujourd'hui, le parquet décide d'ouvrir une information contre X... et désigne un juge. C'est un premier pas vers une nécessaire clarification. L'alternative est fort simple : ou bien l'ordonnance de 1944 est caduque dans la plupart de ses dispositions et il faut que le législateur l'abolisse, ou bien ce texte s'applique à tous, y compris, par exemple, à M. Robert Hersant.

L'ouverture de cette information n'est pas sans intérêt au moment où « France-Soir » s'apprête allègrement à passer outre aux dispositions d'un autre texte, l'arrêté ministériel d'août 1947, qui interdit la mise en vente des quotidiens du soir avant 11 h. 30 du matin, dans le département d'édition et dans les départements limitrophes. — J. S.]

EN BREF...

● *L'assemblée générale des actionnaires du groupe « l'Express »* a approuvé la prise de participation de 45 % dans son capital par la société Agrifurane (*le Monde* du 17 mars). Elle a nommé quatre nouveaux administrateurs : Mme Gilberte Beaux, MM. Jean-Jacques Faust, Jimmy Goldsmith et Samuel Pisar.

Le conseil d'administration a nommé à sa présidence Mme Emile Servan-Schreiber. M. Jimmy Goldsmith a été nommé vice-président ; M. Bruno Monnier, directeur général, et M. Jacques Huteau, administrateur délégué. Le conseil a nommé M. Philippe Grumbach directeur de *l'Express*.

● *Le quotidien « Rouge »*, qui célèbre son premier anniversaire, publie dans son numéro du vendredi 18 mars un bilan intitulé : « Vous êtes dix mille à acheter *Rouge* chaque jour. » L'organe de la Ligue communiste révolutionnaire signale que « *la santé de* Rouge *est encore fragile* » et demande « *à ses lecteurs et sympathisants de profiter de ce premier anniversaire* » du journal pour « *lui faire un petit cadeau* ».

● « *Courir* » est un nouveau mensuel dont le titre à lui seul résume le programme. Il paraît depuis le mois de mars sur trente pages (le numéro 5 F, l'abonnement à l'année 50 F) et fournit, en plus d'articles de fond, bon nombre de résultats.

CARNET

Décès

Le Père Maurice Villain

L'abbé René Villain,
Mme André Luneau,
M. et Mme François Luneau et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Luneau et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Noël Luneau et leurs enfants,
M. et Mme Marc Luneau et leurs enfants,
M. et Mme Emmanuel Georgeon et leurs enfants,
La congrégation des Pères maristes et spécialement la province de Paris,
Et tout ceux qui ont œuvré avec lui pour la cause de l'unité chrétienne,
ont la douleur d'annoncer le retour à Dieu du
R.P. Maurice VILLAIN, S.M.,
dans sa soixante-dix-septième année et la cinquante-septième de sa profession religieuse.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle Notre-Dame-des-Anges, 102 bis, rue de Vaugirard, le mardi 22 mars à 9 heures.

L'inhumation aura lieu ultérieurement à Argenton-sur-Creuse.

« Père, qu'ils soient un. »
(Jean, XVII.)

6, rue Jean-Ferrandi,
75006 Paris.

[Le Père Villain a consacré sa vie à l'œcuménisme. Il était le disciple de l'abbé Paul Couturier, décédé en 1953, et qui fut l'inventeur de ce qu'on a appelé « l'œcuménisme spirituel » à une époque où l'Eglise romaine était aussi mal préparée que possible au dialogue avec les autres confessions chrétiennes.

Esprit pénétrant, subtil et combatif, parfois ombrageux, le Père Villain s'est battu pour faire reconnaître à son Eglise ses fautes historiques contre l'unité. Il prit personnellement de nombreux contacts avec les leaders protestants, anglicans et orthodoxes et notamment avec le patriarche *Athenagoras*, de *Constantinople*, pour lequel il avait une grande admiration.

Professeur de théologie, auteur d'innombrables articles et d'un ouvrage sur le concile, le Père Villain a pris des positions généreuses à l'égard des théologies dissidentes, par exemple sur la valeur de l'ordination des pasteurs. Ce qui lui valut diverses critiques. Il était un des conseillers écoutés du groupe œcuménique dit des Dombes.]

— Mlle Hélène Fouyé,
Les familles Fouyé - Lacassagne,
Ainsi que leurs parents et amis,
font part du décès, dans sa soixante-dix-septième année, de
M. Georges FOUYÉ,
ingénieur de l'Ecole centrale des arts et manufactures.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 21 mars, à 9 heures, en la chapelle du centre hospitalier, 4, rue Baronne-Gérard, à Saint-Germain-*en-Laye (78100)*.

Inhumation au cimetière de La Garenne-Colombes (92), vers 10 h. 45.

12, rue Saint-J.-M.-Vianney,
78100 Saint-Germain.

— Mme Robert E. Judels,
M. et Mme Louis Judels,
Mme S. Nordlinger,
Mme Bernard Weinberg,
M. et Mme Régis de Villèle, et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert E. JUDELS
survenu le 16 mars 1977 dans sa soixante-sixième année.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise dans l'intimité.

— Le personnel de la S.A. Minnesota Rubber France, 5, rue Laure-Fiot à Asnières,
a le regret de faire part du décès de son président-directeur général
M. Robert E. JUDELS
survenu le 16 mars 1977.

— Rennes, Paris, Amiens, Brest, Limoges.
Michel LANTERNIER,
directeur-fondateur
du centre *Montessori de Rennes*,
s'est endormi dans la paix du Seigneur le vendredi 18 mars, à l'âge de soixante-sept ans.
Mme Michel Lanternier, née Ardant, son épouse,
Louis et Liliane Lanternier,
Jeanne-Françoise et François-Régis Hutin,
Anne-Marie et René de Besombes,
Bernadette et Jean-Marie Haumonté,
Benoît et Catherine Lanternier,
François et Jacqueline Lanternier,
Claire et Antoine Catta,
ses enfants,
Véronique, Stéphane, Hugo, Jeanne-Emmanuelle, *Marie-Pascale*, *Paul*, Sophie, Claire-Edwige, Marie-Liesse, Amélie, Matthieu, Hélène, Rémy, Jean-Baptiste, Thomas, Bénédicte, Gabrielle, Fanny, Raphaelle, Dominique, Marie-Alix,
ses petits-enfants,
Et toute la famille
vous invitent à vous unir à leurs prières au cours de la cérémonie religieuse qui aura lieu le lundi 21 mars, à 10 heures, en l'église Notre-Dame de Rennes.
Réunion à l'église.
Ni fleurs ni couronnes.
Des prières.

— Beaune, Chaponost, Lyon, Annecy.
M. et Mme R. Paille, sa sœur et son beau-frère, leurs enfants et petits-enfants,
Toute la famille
Et ses nombreux amis
font part du décès de
Mlle Marguerite MASSON,
retournée au Père le 17 mars 1977.

La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 19 mars en la basilique Notre-Dame de Beaune où le corps était déposé.

L'offrande sera destinée à un missionnaire au Zaïre.

Pas de condoléances, pas de fleurs.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La famille remercie à l'avance toutes les personnes qui prendront part à son deuil.

— Geneviève, Marie-Madeleine Miellet Courjean, son épouse,
ses enfants,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Louis, Claude, Gérard MIELLET
chevalier de l'ordre national du Mérite
chevalier de l'ordre d'Orange Nassau,
agent consulaire de France à Utrecht,
ancien directeur
des Galeries Modernes N.V.
ancien conseiller
commerce extérieur,
survenu le 16 mars 1977 dans sa soixante-quatrième année à Bourdonné.

Les obsèques auront lieu le samedi 19 mars 1977 à 15 h. 30 en l'église de Bourdonné (Yvelines), où nous nous réunirons pour prier ensemble.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Bourdonné.
78113, Condé-sur-Vesgre.

Remerciements

— Le Lavandou, Besançon, Paris.
Robert Ceugnart,
Les familles Ceugnart et Montalant,
remercient tous ceux qui les ont aidés de leur présence et de leur amitié dans le deuil cruel qui les a atteints par le décès de
Jacqueline CEUGNART,
née Montalant,
survenu le 12 mars 1977 au Lavandou.

Anniversaires

— Ceux qui l'ont connu et estimé voudront bien se souvenir de
Pierre SCHWARTZ,
pour le premier anniversaire de son décès.
84210 Villeron, 20 mars 1977.

— Pour le premier anniversaire de la mort de
Marcel LE GALL,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Lundi 21 mars à 8 h. 45, université René-Descartes, salle Louis-Liard, M. Maurice de Montmollin : « L'intelligence de la tâche - Recherches et applications en psychologie du travail et en ergonomie ».

— Mardi 22 mars, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, Mlle Suzanne Teillet : « Des Goths à la nation gothique. La naissance *de l'Espagne d'Orose* à Julien de Tolède (cinquième-septième siècles) ».

— Jeudi 24 mars à 14 h. 30, université de Paris-X, salle C 26, M. Charles Kanelopoulos : « Le système technologique ».

— Jeudi 24 mars à 14 heures, université René-Descartes, salle Louis-Liard, M. Maurice Samson : « Histoire et changement social : les Aboure de Bonoua (Côte-d'Ivoire) ».

— Samedi 26 mars à 8 h. 30, université Panthéon-Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Pierre Gerbet : « Les organisations internationales, mondiales et européennes et les politiques nationales à leur égard ».

— Samedi 26 mars à 14 h. 30, université Paris-Sorbonne, amphithéâtre Guizot, M. Michel Hulin : « Le principe d'individuation dans la pensée indienne classique. La notion d'ahamkara ».

— Samedi 26 mars à 14 h. 30, université de Paris-X, salle C 26, M. François Jodelet : « Sciences psychologiques, langage et perspective matérialiste ».

— Samedi 26 mars à 14 heures, université Panthéon-Sorbonne, amphithéâtre Descartes, M. Gabriel Merle : « Lytton Strachey ».

Communications diverses

— L'Association culturelle de Boquen tiendra son assemblée générale annuelle, le dimanche 3 avril 1977, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), au foyer Paul-Bert (30, rue Paul-Bert), *de 14 heures à 17 heures. Les* participants sont priés de s'annoncer au secrétariat, 42, rue des Trois-Frères-Le-Goff, B.P. 550, 22010 Saint-Brieuc (tél. : 96-61-61-85). Ont droit de vote les adhérents ayant acquitté leur cotisation pour 1976.

Visites et conférences

LUNDI 21 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., devant Notre-Dame-des-Victoires, Mme Garnier-Ahlberg : « De la place des Victoires à la *place Vendôme* ».

15 h., place Saint-Augustin, façade de l'église, Mme Pennec : « L'église Saint-Augustin ».

15 h., statue d'Henri IV, Mme Zujovic : « Place Dauphine et pont Neuf » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, 4, route de Rueil, à Versailles : « L'histoire de Paris : ses origines » (Art et histoire).

15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Les Halles » (A travers Paris).

14 h. 30, 6, place Paul-Painlevé : « Musée de Cluny et thermes de Lutèce » (Mme Ferrand) (entrées limitées).

15 h., musée du Louvre, porte Barbet-de-Jouy : « La Rome impériale » (Histoire et archéologie).

15 h., pied de la tour, pilier sud : « La vie privée de la tour Eiffel » (Paris et son histoire) (entrées limitées).

15 h. 30, avenue Dutuit : « Chez *Ledoyen*, l'histoire des Champs-Elysées » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 15 h. 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : expérience du calme intérieur » (entrée libre).

18 h. 15, 7, rue F.-de-Pressensé : « Le Mexique contemporain » (Fédération mondiale des villes jumelées).

18 h. 30, Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, petite salle, premier sous-sol, M. Jean Roudaut : « Les villes imaginaires dans la littérature ».
21 h., petite salle premier sous-sol, M. Jacques Attali : « Crise de la représentation et représentation de la crise ».

20 h. 30, Institut néerlandais, 121, rue de Lille, M. L.J.M. Van de Laar : « Comment administrer une ville dans le respect de la tradition et les impératifs des temps modernes ».

20 h., église américaine, 65, quai d'Orsay, M. *Ananda Marga : « La* méditation et la vie » (entrée libre).

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTE

S. 1. — Tableaux, dessins modernes.
S. 2. — Autographes anc. et mod.
S. 7. — Arts et am. 1925.
S. 12. — Faïences, porcelaines anc.
S. 17. — Tableaux anc., argent. anc. et moderne, bois sculptés 16e et 17e. Sièges et meubles, imp. ens. bronzes, icônes russes 18e et 19e, orfèvr. anc. et mod.

EXPOSITION

S. 11. — Beaux-Arts et littérature.
S. 14. — Numismatique.
PALAIS GALLIERA - Exposition dimanche 20 mars, 11 à 18 h ; lundi 21, 11 à 17 h. : Coll. Jacq. Borie et à div. Très imp. tableaux anciens.
Vente à 21 h. : Anc. coll. H. de Rothschild, biscuit, bleu turq. de Chine, bx meubles et sièges rares 18e, tapis, Bruxelles et Gobelins 16e, 17e.

JUSTICE

LES VOLS D'ŒUVRES D'ART

Prenez garde aux symboles !

Il est notoire que les grands acteurs sont toujours morts. Des exposés et des vues échangées au cours de la conférence sur les vols d'œuvres d'art qu'organisait à Paris, les 17 et 18 mars, la Confédération internationale des négociants en œuvres d'art (CINOA), on retire l'impression que les bons voleurs le sont aussi.

Sympathique Vincenzo Perrugia, qui ne vola *la Joconde* en 1911 que pour satisfaire un nationalisme exacerbé ; original Serge-Claude Bogousslavski, qui déroba, en 1939, *l'Indifférent* de Watteau, pour en améliorer lui-même une restauration qu'il jugeait médiocre, où êtes-vous ? *« Les jours d'innocence sont révolus »*, a déclaré gravement, mais avec urbanité, un vieil antiquaire britannique.

Certains de ses confrères de France ou d'outre-Atlantique, plus résolus ou plus bouillants, ont considéré avec moins de flegme l'accroissement du nombre de vols d'œuvres d'art, et, surtout, l'évolution de cette « activité » — certes répréhensible en soi — vers une forme de « criminalité » très prisée parce que peu coûteuse... pour les voleurs s'entend. Le spécialiste new-yorkais du problème — côté police, — M. Robert Volpe, artiste à ses heures, s'attira l'approbation de tout un chacun en réclamant *« l'adoption de lois plus rigoureuses pour dissuader les voleurs d'œuvres d'art »*.

Et sans aller jusqu'à retenir la proposition — pourtant accueillie par un murmure approbatif — du monsieur qui propose que des tapis spéciaux « électrisent » enfin à bon escient les indélicats, bon nombre des marchands d'œuvres d'art présents se montrèrent soucieux. Un double malaise en vérité. Car la multiplication de ces vols, qui frappent autant les musées et les particuliers que les marchands, s'accompagne d'une indifférence — excepté les cas de vols « sensationnels » — ou d'une indulgence qui trouble à l'égal du forfait.

L'explication nuancée de M. Jean Chatelain, ancien directeur des musées de France : *« Il est vraisemblable que l'opinion publique ne considère pas comme le pire des crimes de voler une œuvre d'art »*, trouvait chez un assureur une explication plus brutale : *« Cette mansuétude s'explique : on considère les vols d'œuvres d'art comme des crimes contre les riches. »* Les tristes palmarès et statistiques prouvent cependant que l'alarmisme des uns et des autres n'est pas dénué de fondement.

M. Le Bruchec, commissaire divisionnaire, parlant au nom de l'Office central de répression des vols d'œuvres et d'objets d'art, qui a été créé en 1975, faisait état de 256 cambriolages de galeries d'art en 1976 (69 en 1970), 124 dans des musées (37 en 1970), 389 dans des églises (227 en 1970). En 1976 aussi, on a dénombré — mais quelle part est-ce de la réalité ? — 3 040 tableaux volés.

Cynisme ou bonne foi ?

Toutes ces œuvres dérobées n'ont pas le prestige de celles dont l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol) diffuse régulièrement la photographie et les caractéristiques. Paul Klee, Auguste Renoir, Camille Corot, occupent le centre de cet immense musée imaginaire marginal (20 000 dossiers en souffrance), dont les murs s'ornent aussi de trois tapisseries anciennes arrachées pour ainsi dire à la Justice elle-même, puisqu'elles ont été dérobées en juin 1975 à la cour d'appel de Riom.

Réunis pour déjouer eux-mêmes les voleurs et aider leurs clients *à sauvegarder leurs biens*, les marchands d'œuvres d'art ont parfois laissé paraître une sorte de mauvaise conscience. C'est qu'une partie d'entre eux sont parfois accusés d'être les receleurs, cyniques ou de bonne foi, d'une partie des œuvres volées chez les collectionneurs ou dans les lieux publics.

Dans un univers sans voleurs ni receleurs, tout n'aurait-il pas dans le commerce de l'art les teintes de l'âge d'or que les anciens maîtres ont si souvent dépeint ? Comment y parvenir ? Chacun, marchand, assureur, policier, se contente pour l'heure d'adjurer l'autre de faire le nécessaire avant et le maximum après. Mais les inventaires, les descriptifs, les systèmes d'alarme *ou l'habileté des limiers ne suffisent pas*. Avec gentillesse ou condescendance, ceux qui font commerce d'œuvres d'art voudraient aussi représenter à tous les voleurs en puissance que ce qu'ils s'apprêtent à faire est un crime. Convaincus qu'ils sont que l'œuvre d'art et Œuvre d'Art, qu'elle a a une valeur et une Valeur. Sera-ce suffisant pour faire reculer les malfrats ou bien les marchands de biens symboliques devront-ils un jour apposer près de chaque œuvre un écriteau qui mentionnerait en guise d'avertissement : *« Attention ! cette marchandise émet des signes »* ?

MICHEL KAJMAN.

CES GENDARMES QUI N'ONT PAS TORT...

Saisie d'une affaire de photographies de presse confisquées par la gendarmerie, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a confirmé, le 17 mars, une ordonnance d'incompétence prise par un juge d'instruction de Nantes.

Le 6 juillet 1976, un journaliste du « Paysan nantais », M. Michel Brugvin, avait pris des photographies au cours d'une manifestation d'agriculteurs à Cheix-en-Retz (Loire-Atlantique). Le journaliste avait notamment photographié des charges des forces de l'ordre, au cours desquelles il y eut plusieurs blessés. Des gendarmes lui ordonnèrent d'ouvrir son appareil afin de voiler le film, puis ils se firent remettre une seconde pellicule.

M. Michel Brugvin devait peu après porter plainte pour vol. Mais le parquet de Nantes a classé l'affaire. Le journaliste, sur les conseils de son syndicat (la C.F.D.T.), s'est alors constitué partie civile pour faire rouvrir le dossier. Mais, estimant que les gendarmes, dans des opérations de maintien de l'ordre, relevaient du tribunal permanent des forces armées — où l'on ne peut se constituer partie civile, — le juge d'instruction se déclarait incompétent. En somme, *les gendarmes ne sauraient mal faire*.

Dans un communiqué, le Syndicat des journalistes français (S.J.F. - C.F.D.T.) juge « scandaleux » l'arrêt qui vient d'être rendu et annonce qu'avec *le soutien des journalistes* C.F.D.T., C.G.T. et S.N.J. de la région nantaise M. Brugvin a décidé de se pourvoir en cassation.

DEVANT LA COUR D'ASSISES DE PARIS

Un cambrioleur sans envergure nommé Willoquet

Jean-Charles Willoquet n'a-t-il pas usurpé sa réputation ? On est tenté de le penser après la seconde journée de son procès devant la cour d'assises de Paris (*le Monde* du 19 mars). Au cours de cette audience les jurés ont examiné en détail sa carrière de malfaiteur, avant sa première arrestation, le 29 juin 1974 : une carrière brève et bien remplie, c'est certain, mais qui ne semble pas être à la mesure de l'image d'un « ennemi public numéro un » que l'on a souvent présentée et dont Willoquet lui-même s'est manifestement satisfait.

Il est accusé d'avoir commis avec un ou plusieurs de ses huit coaccusés (1) une vingtaine de cambriolages et de hold-up, en un peu plus d'un an, d'avril 1973 à juin 1974. Mais il ne s'est jamais agi de « gros coups ». Willoquet et ses amis se sont attaqués le plus souvent à des magasins ou à des bureaux de poste, et il est frappant de constater que ces différents méfaits ont été d'un maigre rapport.

D'autre part, chacune de ces *opérations était improvisée*, au point que Willoquet a été à plusieurs reprises surpris par la police. Sa maladresse s'est notamment manifestée lors d'un cambriolage où il a grièvement blessé d'un coup de feu un de ses complices en croyant avoir affaire à un gardien de nuit. Le danger d'un Willoquet est là : il n'hésitait pas à tirer.

En cela, ce cambrioleur de petite envergure illustre bien la nouvelle criminalité, qui a rompu avec *les lois* et *les principes* du « milieu » et des truands d'autrefois. Comme pour souligner cette différence l'avocat d'Henri Fille, soixante-six ans, le plus âgé des accusés, devait déclarer au cours de cette audience que son client *« appartenait à cette génération de voyous avertis qui avait notamment pour règle d'éviter de tirer sur la police »*.

FRANCIS CORNU.

(1) L'un des accusés, Patrick Augendre, remis en liberté, ne s'est pas présenté à l'audience et sera jugé par défaut.

● *Un numéro d'*Actes *sur les prisons.* — Réalisé en collaboration avec le Groupe multiprofessionnel *des prisons (G.M.P.)*, le Syndicat de la magistrature, la Boutique de droit du 19e et la revue *Place*, la revue *Actes* publie un numéro spécial sur les prisons, intitulée : *Prisons : le blocage*.

Ce numéro présente notamment une analyse des effets de la réforme pénitentiaire adoptée en 1974, une étude sur le rôle et la formation des surveillants, sur la médecine pénitentiaire, etc.

★ *Actes*, cahiers d'action juridique, bimestriel, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris. Ce numéro : 20 F.

L'assassinat d'une commerçante à Béthune

Jean-Marie, meurtrier à dix-huit ans

Jean-Marie D... a eu dix-huit ans le 12 mars. Le jour de son anniversaire sa mère le met à la porte. Il s'y attendait. Elle le lui avait dit depuis longtemps. Alors, deux jours avant, il s'est rendu chez l'épicière, Mme Jenny Catez. La commerçante de Béthune (Pas-de-Calais), âgée de soixante-dix-sept ans, connaît Jean-Marie. Autrefois sa mère venait faire des ménages chez elle. Il sait qu'elle garde son argent dans un sac à main. Une assez grosse somme pour payer les fournisseurs : 4 000 F. Il la tue et la vole.

Quand les policiers de Lille l'arrêtent, six jours plus tard, dans la cave d'une H.L.M., il est tout surpris. *« Je ne pensais pas me faire prendre. »* En faisant ses poches, les enquêteurs trouvent quelques billets. Le reste, il l'a dépensé à la ducasse, la fête foraine du dimanche. Alors Jean-Marie avoue. Il raconte tout, sans complaisance, ni forfanterie. La vieille dame, frappée à coups de bouteille, lui a promis qu'il ne serait pas dénoncé. Elle l'a supplié. Mme Catez a été tuée de plusieurs coups de couteaux ; deux couteaux de cuisine.

Au juge d'instruction, Jean-Marie D... explique à nouveau tout. Aucun remords, aucune émotion. *« J'étais venu pour la voler et la tuer. »* Avant de partir *« j'ai ouvert le gaz pour la finir »*. Calme, comme indifférent, il ajoute que pour lui il n'y avait pas d'autre solution.

Septième d'une famille de douze enfants, il n'a pratiquement jamais vécu dans le baraquement qui a servi de domicile à ses parents. Jusqu'à l'âge de quinze ans, il est allé de placement en placement, d'internats en établissements sociaux. Sa mère a quitté son mari alcoolique depuis 1970.

Jean-Marie refuse de travailler. Il y a un an, il est arrêté pour un vol de cyclomoteur, et remis à sa mère, *qui ne veut plus* l'héberger après sa majorité.

Inculpé de meurtre avec préméditation, et vol aggravé, Jean-Marie D... a été écroué, jeudi 17 mars, à la prison de Béthune. Une expertise psychiatrique a été ordonnée par le juge d'instruction. Passible de la peine de mort, il sera jugé par la cour d'assises des mineurs. Lors de la perquisition effectuée au domicile de ses parents, sa mère a demandé : *« Combien ça va me coûter ? »* — M. B.-R.

FAITS ET JUGEMENTS

M. Georges Sarre poursuit « l'Aurore » en diffamation.

M. Georges Sarre, candidat du parti socialiste aux élections municipales de Paris, le Centre d'études, de recherches et d'éducation socialiste (CERES) et l'un de ses animateurs, M. Jean-Pierre Chevènement, député socialiste du Territoire de Belfort, ont chargé Me Jean-Paul Lévy de faire citer en correctionnelle pour diffamation Mme Francine Lazurick, directrice de *l'Aurore*, et M. José Van den Esch, auteur d'un article publié le 9 mars dans le journal, sous le titre *« le pouvoir révolutionnaire installé dans les mairies, c'est le programme de M. Sarre, candidat socialiste à Paris »*. S'estimant diffamés par cet article, les requérants demandent un franc de dommages et intérêts et l'insertion du jugement dans le journal, sous astreinte de 1 000 francs par jour de retard.

D'autre part, saisi par M. Georges Sarre d'une action en refus d'insertion de droit de réponse visant le journal *l'Aurore*, (*le Monde* du 12 mars), le tribunal de police de Paris a relaxé, jeudi 17 mars, cette publication et sa directrice. Le tribunal a estimé que l'article incriminé ne donnait pas lieu à droit de réponse dans la mesure où les propos jugés diffamatoires par M. Georges Sarre, étaient imputables non pas au journal qui les avait reproduits, mais à celui qui les avait tenus, en l'espèce M. Jacques Chirac (*nos dernières éditions*).

● *Retour en France des sept Algériens expulsés en avril 1976.* — Les sept travailleurs algériens expulsés de France en avril dernier et auxquels un arrêté du Conseil d'Etat a donné la possibilité de rentrer sur le territoire (*le Monde* du 11 mars) devaient arriver à Paris, ce samedi 19 mars à 20 heures, selon le groupe d'avocats chargé de la défense des foyers de la Sonocotra (nos dernières éditions). Le ministère des affaires étrangères avait donné pour instruction, le 17 mars, à l'ambassade de France à Alger de délivrer à ces sept personnes un sauf-conduit remplaçant provisoirement les cartes de résidents qui leur avaient été retirées.

● *Neuf ouvriers du Livre relaxés à Evreux.* — Le tribunal de grande instance d'Evreux a relaxé, jeudi 17 mars, neuf ouvriers du Livre qui répondaient du vol d'exemplaires du *Parisien libéré*, et pour deux d'entre eux de dégradation de véhicule. MM. Maurice Bensimon, 31 ans, Daniel Herlin, 41 ans, Jean-Claude Gérard, 28 ans, Daniel Delaury, 29 ans, René Sargeant, 31 ans, Jean-Paul Brault, 31 ans, et André Thiais, 44 ans, tous domiciliés dans la région parisienne, avaient intercepté le 13 mars 1975, sur l'autoroute de Normandie, à Vironvay, près de Louviers (Eure), un fourgon de livraison du *Parisien libéré* et s'étaient emparés des exemplaires du quotidien qu'il transportait.

De leur côté, MM. Jacques Gruet, 38 ans, de Meudon (Hauts-de-Seine) et Roger Malaise, 28 ans, de Paris, comparaissaient pour avoir *crevé les pneus d'un* véhicule renfermant des exemplaires du journal et jeté ceux-ci dans la rivière Iton à Evreux.

Pollution nucléaire à Grenoble : mise au point du centre d'études.

Le Centre d'études nucléaires de Grenoble (C.E.N.G.) affirme qu'il est étranger à une pollution radio-active de l'environnement *« en provenance du site soit du C.E.N.G., soit de l'Institut Laue Langevin »*, dans un communiqué qui fait suite à l'inculpation, le 16 mars, de l'ancien directeur du C.E.N.G. et du chef de service de protection des études d'environnement du centre pour pollution de la nappe phréatique de l'Isère (*le Monde* des 17 et 18 mars).

Le C.E.N.G. déclare se reposer *« sur des mesures faites, tant par le service de protection du centre dont les techniques sont éprouvées au cours d'intercomparaisons organisées à l'échelon international par l'agence internationale de l'énergie atomique, que par des services de contrôle ministériels »*.

Des experts commis par le juge d'instruction avaient, pour leur part, déclaré dans leur rapport que *« les installations du C.E.N.G. et de l'I.L.L. sont à l'origine de la pollution de la nappe phréatique de l'Isère »*. Cette affaire avait éclaté le 26 septembre 1974 (et non 1976, ainsi que nous l'avons écrit par erreur).

FAITS DIVERS

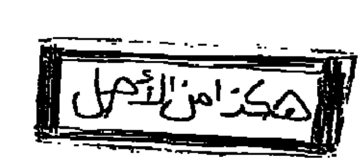
UN MIRAGE-III S'ÉCRASE SUR UNE MAISON

Un Mirage-III s'est écrasé vendredi 18 mars sur une maison de Caudry (Nord) à proximité de Cambrai. *Le* pilote, le commandant Jacques-Philippe Bègue, commandant en second d'un escadron de chasse de la base de Creil (Oise), a, d'après un communiqué de l'état-major de l'armée de l'air, *« tenté jusqu'au dernier moment de reprendre le contrôle de son avion pour éviter la zone habitée en dessous de lui »*. Les pilotes ont pour consigne de ne pas s'éjecter si leur trajectoire conduit au-dessus d'habitations. Le commandant Bègue n'a pu cependant éviter une maison située à la limite de l'agglomération et a été tué sur le coup.

On a retiré des décombres Mme Hélène Véron et son bébé de quatre mois. L'enfant est indemne, mais sa mère est sérieusement blessée.

Deux maisons contiguës ont été endommagées. Présents dans l'une d'elles, une femme et deux enfants n'ont été atteints que de blessures légères.

● *Voiture contre car d'enfants : douze blessés.* — Douze personnes ont été blessées, dont sept grièvement après la collision entre un autocar transportant des enfants et un véhicule de tourisme, le vendredi 18 mars, près de Ville-*neuve-la-Salle (Hautes-Alpes)*. L'accident s'est produit sur une portion de route endommagée par l'hiver.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Spectacle de ballets II (sam., 19 h. 30) ; Concert Pierrot lunaire, d'A. Schoenberg (dim., 18 h. 30).
Centre Georges-Pompidou, grande salle : Iphigénie Hôtel (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Comédie-Française : le Mariage de Figaro (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Chaillot, grande salle : Gilles de Rais (sam., 14 h. 30 et 20 h. 15). — Gémier : Transit (sam., 16 h. et 20 h. 30).
Odéon : l'Oncle Vania (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Petit Odéon : Guerre au troisième étage (sam et dim., 18 h. 30).
TEP : l'Otage (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les salles municipales

Châtelet : Volga (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Nouveau Carré : la Dame de la mer (sam., 21 h. ; dim., 16 h.). — Papin : Lettre à mon fils (sam., 20 h.).
Théâtre de la Ville : Colette Magny (sam., 18 h. 30) ; les Brigands (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Aire-Libre Montparnasse : Sujet, Katherine Mansfield (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30 et 18 h.) ; Viole d'amour (sam., 16 h. et 22 h. 30).
Antoine : les Parents terribles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Arts-Hébertot : l'Ecole des cocottes (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h 30)
Atelier : le Faiseur (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Athénée : Equus (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Bateau-Théâtre de Basile : Yves Rioux et Eric Vion (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Biothéâtre-Opéra : la Jeune Fille Violaine (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Bouffes-du-Nord : la Nuit de l'iguane (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre de la Tempête : Parcours vénitien (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h., dernière).
Centre culturel des Amandiers, I : Journal d'un fou (sam., 20 h. 30). — II : la Compétition (sam., 21 h.).
Centre culturel du XVIIe : Fando et Lis (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Centre culturel du Marais : Ecoute le bruit de la mer (sam., 21 h., dernière).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : Chers zoiseaux (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Coupe-Chou : l'Impromptu du Palais-Royal (sam., 20 h. 30).
Edouard-VII : Beethoven ou l'Amour de la liberté (sam., 15 h., 16 h. 30 et 18 h.) ; Amphitryon 38 (sam., 21 h., dernière).
Elysée-Montmartre : Une femme presque fidèle (sam., 17 h. et 20 h. 45).
Fontaine : Grandeur et misère de Marcel Barju (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Gaîté-Montparnasse : les Fraises musclées (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30) ; le Grand Rêveur (sam., 22 h. 30).
Gymnase-Marie-Bell : Une aspirine pour deux (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 17 h. 30).
La Bruyère : Pour cent briques (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mathurins : les Mains sales (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michel : Au plaisir, Madame (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Michodière : Acapulco, Madame (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse : Même heure, l'année prochaine (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Mouffetard : Tumeur Cervykal (sam., 20 h. 30).
Nashville : la Barre (sam. et dim., 20 h. 30).
Nouveautés : Nina (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Œuvre : le Scénario (sam., 20 h. 45, dernière).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Le Palace : Coulisse Cocktail (19 h.) ; Gabriel (22 h. 30).
La Péniche : J.-P. Farré chante (sam. et dim., 20 h. 30, dernière).
Plaisance : la Reine de la nuit (sam., 20 h. 45).
Poche-Montparnasse : Lady Strass (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Porte-Saint-Martin : Loin d'Hagondange (sam., 15 h. et 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Récamier : Histoires de l'oncle Jacob (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h., dernière).
Saint-Georges : le Maître de Santiago (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Salle Valhubert : Turcaret (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio-Théâtre 14 : Abraham et Samuel (sam., 20 h. 30).
Théâtre d'Art : la Femme de Socrate (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie : la Paix (sam., 21 h.). — La Resserre : Bérénice (sam., 21 h.). — Grand Théâtre : le Nuage amoureux (sam., 21 h.).
Théâtre des Deux-Portes : Dernier bal (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre d'Edgar : Guyette Lyr (sam., 20 h. 30).
Théâtre Essaïon : le Grand Parler (sam., 20 h. 30, dernière) ; Vers Bathory (22 h.).
Théâtre du Marais : Electre (sam., 20 h. 45) ; Jeanne d'Arc et ses copines (sam., 22 h. 30).
Théâtre de Ménilmontant : la Passion à Ménilmontant (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre Oblique : les Bonnes (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 21 h.).
Théâtre d'Orsay, grande salle : le Nouveau Monde (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — Petite salle : la Plage (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre Paris-Nord : Macbeth (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).
Théâtre de la Plaine : José (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Théâtre Présent : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups : l'Amour en visites (sam., 20 h. 30).
Théâtre Treize : On ne badine pas avec l'amour (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Tristan-Bernard : l'Oiseau de bonheur (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Troglodyte : Gugozone (sam., 21 h.).
Variétés : Fête de Broadway (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les théâtres de banlieue

Argenteuil, Salle Maurice-Sochon : Philicry et Harmonica (sam., 21 h.).
Aubervilliers, Théâtre de la Commune : le Météore (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Bezons, Théâtre : Cora Vaucaire, Francesca Solleville (sam., 21 h.).
Boulogne, T. B. B. : Kikuno-Kai (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Cergy-Pontoise, Théâtre des Louvrais : l'Avare (sam., 21 h.).
Choisy-le-Roi, cathédrale Saint-Louis : Musique des trouvères et troubadours (dim., 16 h.).
Clichy, Théâtre de l'ARC : George Dandin (sam., 21 h.).
Courbevoie, Maison pour tous : les Amours de Jacques le Fataliste (sam., 21 h.).
Créteil, Club de Créteil : Que n'eau ! que n'eau ! (sam., 21 h.).
Elancourt, Maison pour tous : Entrez, s'il vous plaît (sam., 20 h. 30).
Ermont, Théâtre Pierre-Fresnay : Georges Moustaki (sam., 21 h.).
Evry-Ville-Nouvelle, Hexagone : Roméo et Juliette (dim., 16 h.).
Fontenay-le-Fleury, Centre Pablo-Neruda : En attendant Godot (sam., 21 h.).
Gennevilliers, Théâtre : Attila, roi des Huns (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Houilles, M.J.C. : A. Chambly-Casadesus, orgue (sam., 21 h.).
Marly-le-Roi, Maison Jean-Vilar : le Quatuor de clarinettes de Paris (Poulenc, Arrieu, Carle, Haendel, Mozart).
Nanterre, Théâtre des Amandiers : le Salamandre's Business (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Saint-Cyr-l'Ecole, Centre culturel Elsa-Triolet : Ensemble instrumental de France (Stravinski, Hindemith, Rossini, Mendelssohn) (sam., 21 h.).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe : Falstafe (sam., 20 h. 30).
Saint-Michel-sur-Orge, Hall des fêtes : le Groupe Magma (sam., 21 h.).
Versailles, Théâtre Montansier : Bernard Haller (sam., 21 h.) ; Tartuffe (dim., 15 h.).
Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally : les Menestriers (dim., 17 h.).
Yerres, Centre éducatif et culturel : Ensemble instrumental de la vallée d'Yerres (Durante, Schutz, Purcell) (sam., 21 h.) ; la Barre (dim., 17 h.).

Samedi 19 - Dimanche 20 mars

Les concerts

Voir les Salles municipales et les Théâtres de banlieue.
Maison de la radio : l'Orchestre national de France, dir. M. Soustrot (Rameau, Debussy, Ballif, Varèse, Mahler) (sam., 20 h. 30).
Salle Gaveau : Amadeus Quartet (Beethoven) (sam., 20 h. 30).
Eglise américaine : R. Espagna et E. Sagliler, pianos ; P. Sarandopoulos, soprano ; Ch. Cey, ténor (Schumann, Mozart, Bellini, Villa-Lobos, Gershwin) (sam., 20 h. 30) ; B. Goldberg, clavecin (Frescobaldi, Bach, Angiebert, Scarlatti) (dim., 18 h.).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre : Ensemble vocal Daniel Milleville et Cl. Deboves, luth (musique anglaise de la Renaissance) (sam., 20 h. 30).
Théâtre d'Orsay : Ch. Ivaldi, piano, et G. Hartman, soprano (Schubert) (dim., 11 h.).
Conciergerie du Palais : U. Reinemann, baryton, et M. Nordmann, harpe (musique romantique) (sam. et dim., 17 h. 30).
Eglise Notre-Dame : M. Mason, orgue (Buck, Taylor, Carr, Albright, Ives) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : M. Jollivet, orgue (dim., 17 h. 45).
Salle Pleyel : Concerts Lamoureux, dir. Paul Paray, avec M. Rudy, piano (Beethoven) (dim., 17 h. 45).
Eglise des Billettes : Luc Urbain, flûte, et M. Leclerc, orgue (Vivaldi, Blavet, Buxtehude, Telemann, Bach, Vierne) (dim., 17 h. 45).
Hôtel Hérouet : A. Olivier, soprano, et W. Voguet, piano (Haydn) (dim., 18 h.).
Théâtre Essaïon : F. Petit, piano (Schubert) (dim., 18 h. 30).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : le Bonheur, d'A. Medvedkine ; le Train en marche, de Ch. Marker ; la Fille qui faisait des miracles, d'A. Medvedkine ; 18 h. 30 : la Lettre du Kremlin, de J. Huston ; 20 h. 30 : la Garçonnière de B. Wilder ; 22 h. 30 : Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère... (version intégrale, en présence de l'auteur). — Dim., 15 h. : Hello, Dolly, de G. Kelly ; 18 h. 30 : la Belle de Moscou, de R. Mamoulian ; 20 h. 30 : Hiroshima, mon amour, d'A. Resnais ; 22 h. 30 : Tristana, de L. Bunuel ; 0 h. 30 : Mark of the Vampire, de T. Browning.

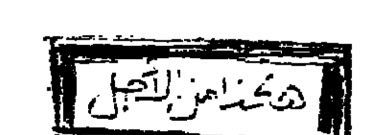
Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Studio St-Séverin, 5e (033-50-91).
BARRY LYNDON (Anglais, v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23), les Templiers, 3e (272-94-56) en sem., Colisée, 8e (359-29-46), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : les Templiers, 3e, s. et d., Impérial, 2e (742-72-52), Diderot, 12e (343-19-29).
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA BATAILLE DU CHILI (All., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont Rive gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
C'EST TOUJOURS OUI QUAND ELLES DISENT NON (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71), Bonaparte, 6e (326-12-12).
CL... FOLLIES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Athéna, 12e (343-07-48), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA COMEDIE DU TRAIN DES PIGNES (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Calypso, 17e (754-10-68).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA DECHEANCE DE FRANZ BLUM (All., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Calypso, 17e (754-10-68).
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE GANG (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
GIACOMO MATTEOTI (It., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
IRENE, IRENE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE JARDIN DE PIERRES (Ira., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), La Pagode, 7e (705-12-15).
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Saint-Ambroise, 12e (700-89-16), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
JULIETTE ET L'AIR DU TEMPS (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-78), La Clef, 5e (337-90-90).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MARATHON-MAN (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
1900 (It., v.o./v.f.) (**) (deuxième partie) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NUIT D'OR (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23).
L'OMBRE DES ANGES (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES PASSAGERS (Fr.) (*) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE PAYS BLEU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can., version angl.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
QU'EST-CE QUE TU VEUX JULIE ? (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
RENE LA CANNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Colisée, 8e (359-29-46), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BEGG'S AND BACON (A., v.o.) : Ti-deostone, 6e (325-60-34).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE ROI DES BRICOLEURS (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) H. sp.
SCRIM (Holl., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Biarritz, 8e (723-69-23), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75).
LA TOUBIB DU REGIMENT (It., v.f.) : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

LES FILMS NOUVEAUX

COMME SUR DES ROULETTES, film français de Nina Companeez : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NOUA, film algérien de A. Toibi, v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
ENQUETE SUR LA SEXUALITE, film italien de P. P. Pasolini, v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ARMAGUEDON, film français d'A. Jessua (*) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Caravelle, 18e (387-50-70).
NETWORK, film américain de Sydney Lumet, v.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre (18e) (606-34-25).
LES LOULOUS, film français de P. Cabouat (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
BILITIS, film français de David Hamilton (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
DEUXIEME SEMAINE DES CAHIERS DU CINEMA, v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19). Films inédits : voir Festivals.
LE DEFI DE LA GRANDEUR, film anglais de Herbert Kline, v.o. : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
FIN DU MONDE, NOSTRADAMUS AN 2000, film américain de T. Masuda (*), v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
POURQUOI ? film français d'Anouk Bernard (16 mm) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE PIRATE DES CARAIBES (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Murat, 16e (288-99-75).
PROVIDENCE (Fr., version angl.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), Les Images, 18e (522-47-94).
UNE FEMME, UN JOUR (Fr.) (*) : Ternes, 17e (380-10-41).
UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
VERTIGES (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Athéna, 12e (343-07-48), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE VOYAGE DES DAMNES (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).



ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

«GILLES DE RAIS», de Roger Planchon

Monstre de légende, ou Barbe Bleue de l'histoire vraie, Gilles de Rais, ce malade, cet ignoble, rêvait de parler au démon, sodomisait ses serviteurs et tuait au couteau des enfants avant de les violer, les entrailles ouvertes : son seul plaisir. La Renaissance allait effacer le Moyen Age. Roger Planchon, auteur et metteur en scène de cette pièce, reste fidèle à la vérité historique, et il évoque la chute de ce « grand » qui avait tout de même délivré Orléans et sacré le roi Charles VII à Reims.

Reprise par le T.N.P. de Lyon-Villeurbanne, au Palais de Chaillot, l'œuvre raconte comment le puissant maléfique et redouté se transforme en bête traquée, proie de derniers désirs fous, désormais incapable d'organiser ses vices, séduit et mené par l'alchimiste florentin François Prelati, dont on ne saura jamais s'il était un visionnaire inspiré, un homme des nouvelles sciences ou, tout simplement, un malfrat. Roger Planchon a déjà monté sa pièce à Villeurbanne, au tout début de l'année passée (*Le Monde* du 13 janvier 1976). Aujourd'hui, le spectacle n'est plus le même : Gilles de Rais n'est plus interprété par Roger Planchon, mais par Michel Bouquet. La mise en scène est entièrement modifiée.

Innovation qui ne change rien, au fond, à la pièce. Le texte n'a pas été touché, et a gardé ses défauts, ses faiblesses, le « mystère » (en dix tableaux) dure toujours aussi longtemps, le public est convié à une randonnée historico-psychologique de plus de trois heures — ce qui est beaucoup. Les acteurs eux-mêmes semblent ressentir quelque lassitude au terme d'une trajectoire si implaquablement balisée. Pas moyen d'emprunter un chemin de traverse, de s'arrêter, pas le temps de regarder un nuage, ni de mâchonner, sans réfléchir, une brindille d'herbe.

Gilles de Rais est avant tout une mise en scène, une construction de l'esprit. Et les distraits, les rêveurs, les nonchalants, n'ont pas plus leur place dans la salle que sur le plateau. On assiste à un procès : accusé, avocat, juge, témoin, greffier ou spectateur, la concentration est obligatoire.

Roger Planchon dit non à la sensibilité ; aurait-il peur de l'émotion et de ses effets singuliers ? Il faut connaître son goût pour les traités de dévotion écrits par les jésuites, dans un style précieux, il ne faut pas oublier son *Tartuffe* ni une autre de ses pièces, *l'Infâme*.

Pour *Gilles de Rais*, la scène est bleue et rouge, le bleu des statues accrochées aux murs des petites églises bretonnes, le rouge des habits sacerdotaux, ou bien des coquelicots, ou, plutôt, le rouge des flammes, quand le bûcher a déjà fait son brasier. Il y a des fossés, des précipices et des trappes vers le centre de la terre, la damnation. Il y a un arbre qui va et vient, un gros coffre contenant le vrai trésor de Gilles de Rais, non point de l'or, mais la cendre de tous les innocents qu'il a occis. Toutes sortes d'objets symboliques, de la croix au cercueil, en passant par le couteau luisant, le fouet souple. Une véritable machine huilée, réglée, éclairée savamment, afin que se composent des images parentes des peintures de Magritte ou de Delvaux. Tableaux glacés dans lesquels se meuvent bruyamment, violemment, des personnages vêtus de noir : les chambriers de Gilles, ses anges de l'enfer — et la Meffraye, sa pourvoyeuse, — sont vêtus de cuir. Ne manquent que les grosses motos... Gilles a une redingote sombre et son cou blanc est nu.

Une femme, qui s'appelle le Soldat errant (Nelly Borgeaud), dit des choses assez belles et les dit bien. Au deuxième acte, le procès devient théâtre de justice, tout se passe comme dans un miracle du Moyen Age. Gilles participe à l'organisation de son propre mémorial funèbre, l'assassin se fait acteur conduit par « l'Inconnu », qui, tel M. Loyal, explique et juge. (Jean-Pierre Jorris est parfait dans cette réflexion sur le théâtre.)

Puis il y a l'enfant, le petit garçon muet au regard grave, et les autres victimes, chérubins au torse nu. Mais il ne se passe rien de terrible entre tous ces personnages. On les croirait posés les uns à côté des autres. *Ils ne se touchent jamais vraiment*, ils ne se respirent pas. Eux qui sont censés jouer l'homosexualité n'ont rien de sensuel. Ils sont tout juste un peu gênés, trop engoncés. Ils se calculent, se vérifient. Et Michel Bouquet semble absent ; comme un accusé sûr du verdict, il pense à autre chose. Il attend que ça finisse. Il dit les mots appris, sans vraie conviction. Personne ne répond. Il y a des monologues qui ne se heurtent pas. En cette absence de répliques, il reste des images, froides. Reste l'idée du bien, l'idée du mal, détachées. Comme au temps de l'Inquisition.

MATHILDE LA SARDONNIE.

★ Chaillot, 20 h. 15.

Cinéma

« NETWORK », de Sydney Lumet

Howard Beale : cinquante-huit ans ; dépression nerveuse consécutive au décès de son épouse : tendance à l'alcoolisme : présentateur du journal télévisé de la chaîne U.B.S. Howard Beale : vedette américaine ; *speaker très populaire* ; a fait sa carrière à l'époque du direct (au temps béni des premières images d'information) ; *indice d'écoute* en baisse permanente ; licenciement recommandé.

Max Shumaker, président du service des informations de l'U.B.S., fera part à Howard Beale de sa mise à pied : il est son vieil ami.

L'histoire commence le jour où le présentateur annonce, en direct à l'antenne, son suicide imminent. De quoi faire lever les têtes de millions de téléspectateurs prostrés devant leur récepteur. L'image rassurante de celui qui sait, apprend et commente les nouvelles est brisée.

Franck Hackett, vice-président de l'U.B.S., entre alors en fureur. Il pense à sa chaîne et il pense à lui-même, à sa réussite professionnelle. Derrière ceux-là, quelqu'un guette. Une femme, Diana Christensen (Faye Dunaway), responsable des « séries » ; une fonceuse, séductrice rapace, qui attend son heure de chance et saura la saisir au vol.

Voilà pour les principaux personnages inventés par un ancien de la télévision, spécialiste de la dramatique réaliste, le scénariste Paddy Chayefsky. Il a écrit *Network* pour le cinéaste new-yorkais Sydney Lumet, qui, lui aussi, a travaillé longtemps pour le petit écran avant de tourner, en 1957, son succès, *Douze Hommes en colère*. Sydney Lumet, formé par le théâtre, est l'auteur de films que l'on pourrait qualifier de documentaires s'ils n'étaient traversés par la fiction. Des forces nucléaires au pouvoir policier, en passant par l'armée, le réalisateur d'*Un après-midi de chien* s'adonne avec férocité à la satire illustrée.

A écouter les échos parvenus en Europe, la sortie de *Network* aux Etats-Unis a fait grand bruit. Il ne s'agit pourtant pas d'un excellent film. Mais cette attaque en règle de la télévision commerciale est une remise en cause utilitaire, un tract efficace, intéressant : *Network* dénonce, exprime, clairement, schématiquement, tout ce que tous ressentent face au meuble diabolique qui rend les enfants incapables de jouer et met le silence entre ceux qui s'aiment.

Plus encore, Sydney Lumet et Paddy Chayefsky montrent de l'intérieur les rouages de la machine, le fonctionnement de ces réseaux concurrents, filets que tissent pareillement les diverses sociétés américaines de télévision, dont l'unique impératif s'appelle rentabilité.

Les chaînes sont donc conduites comme des entreprises de show-business : il faut mettre en spectacle les événements. Sydney Lumet a observé, analysé les suites de l'affaire Hearst, les phénomènes de contagion, comment s'orchestraient, se répandaient les inquiétudes, les névroses collectives et comment, insidieusement, « on » transformait des révolutionnaires en idoles inaptes à la lutte. Tout cela pour le seul profit des vastes conglomérats phagocytés par... (ici l'on parle des Arabes, nouveaux envahisseurs, ici la fiction se fait politique).

Howard Beale, autorisé à faire des adieux dignes aux téléspectateurs afin de racheter son incartade, entamera un discours inouï, s'accusant d'avoir toujours délibérément mystifié le public. Coups de téléphone et lettres pleuvent. Une nouvelle carrière s'ouvre pour le raté suicidaire.

Réhabilité pour cause d'indices d'écoute, le speaker est chargé de « pourfendre les hypocrisies ». En proie à des hallucinations mystiques, il s'imagine devoir alors prêcher une vérité venue d'ailleurs. Imprécateur hurlant ses convictions maladives, il se roule par terre devant des invités galvanisés, s'évanouit au terme des exhortations (les sondages sont faramineux). Mais le jour où, « prophète fou », hypnotiseur, il appelle à une intervention auprès de la Maison Blanche, arrive la catastrophe. Il sera assassiné « en direct » pendant son temps d'antenne.

Peter Finch est Howard Beale. Mort en janvier. L'acteur jouait là un de ses tout derniers rôles. Il va à la limite de la folie, de la tristesse exaltée. Faye Dunaway est Faye Dunaway, une Diana aux dents longues.

On aimerait parfois qu'un peu de calme vienne adoucir ce film. Les comédiens hurlent en permanence, épuisent, et les effets se répètent trop — effets malheureux quand surgit la psychologie. Dommage pour l'humour de Sydney Lumet. Il n'a pas su choisir entre faire peur, faire rire ou irriter. — M. L. B.

★ Voir « Les films nouveaux ».

Musique

«*Pelléas et Mélisande*» au palais Garnier

(Suite de la première page.)

Lavelli nous avait habitués à de tels enchantements avec « Idoménée », « Faust » et « le Carnaval de Venise » de Campra il y a deux ans, à une fidélité musicale si profonde par-delà la désinvolture apparente et merveilleuse de la mise en scène, qu'on lui faisait confiance d'emblée pour nouer et dénouer les fils du mystère debussyste. C'était sans compter peut-être avec une tragédie qui s'enracine au cœur des personnages, une tragédie du destin aussi radicale qu'un drame d'Eschyle, et qui ne se satisfait pas des mises en scène actuelles portées à l'« anecdote », au détail précis, à la lumière crue, fussent-ils admirables.

Tout se joue devant un décor ravissant de jeunes sapins parsemés dans une sorte de parc dominé par la silhouette d'un château néo-gothique hérissé de tours ; une lumière nette de paysage nordique. Rencontre de Golaud, armé d'un fusil, et de Mélisande étendue face contre terre près d'une fontaine hypothétique. Des servantes en robes brillantes noires, la tête enserrée dans un bonnet noir, transportent en de lents ballets, fort beaux, les éléments du décor. A une longue table, Arkel (cheveux blancs, lunettes noires, imberbe) mange sa soupe, tandis que Geneviève lit la lettre de Golaud ; Pelléas, arrivé en retard, mangera sa soupe tout seul. Les servantes enlèvent à Mélisande sa robe de fête pour un habit plus sévère et encombrent ses mains de deux gros bouquets de fleurs. Ensuite, elles apporteront, dans une sorte de grand dirigeable blanc, la vaste plaque de métal ovale et réfléchissante qui figure la fontaine.

Des créatures inachevées

Arrêtons-nous ici : l'étrangeté de ces accessoires et du rituel apparaît comme extrinsèque, sinon au drame, du moins à la musique. Et celle-ci ne s'impose pas, semble-t-il, avec cette omniprésence où chaque note joue dans l'action un rôle unique. L'Orchestre de l'Opéra, dirigé par Lorin Maazel, sonne à merveille, mais c'est une beauté objective comme celle des éclairages, et non la vie frémissante, la vibration intuitive, la sensibilité même de Debussy engagée totalement dans le drame, faisant corps avec le mot, le sentiment, le mystère, comme naguère avec Serge Baudo et avec Pierre Boulez.

On en dirait autant des acteurs, de Gabriel Bacquier d'abord, Golaud qui dominait de haut les représentations d'Aix ; la voix n'a sans doute plus toute sa royale prestance pour cerner le sens de chaque mot, mais le personnage surtout est amoindri par une sorte de raideur, par une alternance de tendresse un peu trop débonnaire (ainsi lorsqu'il caresse les cheveux de Pelléas : « Je le sais bien, ce sont là jeux d'enfants ») et de cruauté brutale derrière laquelle on ne devine guère l'angoisse qui le ronge (sinon dans la scène avec Yniold où tout à coup on retrouve le grand Bacquier).

Frederica von Stade, jeune, blonde, épanouie, avec cette grande voix d'un admirable métal, aux timbres de vif argent, ne révèle guère les secrets du personnage de Mélisande : ni ineffablement mystérieuse comme Irène Joachim, ni implacablement lucide, faisant de sa faiblesse une arme impitoyable, comme Elisabeth Söderström. Et Richard Stilwell, beau Pelléas avec une voix d'étoffe rude, mais embrumée de rêve, paraît cependant quelque peu placide, dépassé par le drame qui l'entoure, quand on se souvient de Jacques Jansen, au jeu et à la voix débordants d'émotion contenue, dont chaque mot, parcelle arrachée de son être, chante encore à nos oreilles.

Seul peut-être Roger Soyer (Arkel), bien que dépouillé de sa barbe de prophète, retrouve certains de ses accents bouleversants d'autrefois. Jocelyne Taillon est une Geneviève sans problèmes et Fernand Dumont un honorable médecin. Un enfant charmant joue le rôle du petit Yniold, habillé en infant d'Espagne, avec une voix juste mais faible.

Le talent de ces artistes, souvent exceptionnel, n'est pas en cause ; mais de même qu'on attribuait à Lavelli le mérite des personnages d'« Idoménée » qui, quels qu'en soient les acteurs, étaient sublimes, il faut bien reconnaître qu'il n'a pas réussi à façonner de l'intérieur les créatures de Debussy et de Maeterlinck, à leur donner une ligne ferme qui en éclaire le rôle dans ce drame où tout est inextricablement dépendant : caractères, gestes, chant, décors, orchestre. La nécessité guide l'action inexorable dont, en luttant désespérément contre elle, les personnages ne font que resserrer les liens.

De belles scènes (celle surtout de Pelléas et Mélisande déployant en un voile sur leur tête la « grotte de leur culpabilité »), d'autres plus contestables (le jeu très « distancié » avec l'anneau ; la chaise remplaçant la tour, qui rend acrobatique le dialogue de ce prodigieux chant d'amour ; Golaud poignardant Pelléas comme un vulgaire truand), contribuent à la démarche un peu hésitante d'une réalisation qui a besoin de se recentrer sur l'action intérieure, et de trouver le rapport exact du geste au mot et à ce qu'il représente du personnage.

On attend de la seconde scène de la fontaine tout autre chose que ces touchants ébats de deux amoureux qui s'avouent enfin leur amour ; et, dans le dernier tableau (où la lumière intolérable d'un projecteur de salle d'opération martyrise Mélisande mourante), on souhaiterait que toutes ces phrases à double sens, lourdes de la substance même du drame, ne soient pas simplement énoncées au premier degré.

Comment accorder enfin l'admirable vision de ces quatre silhouettes noires quittant Mélisande morte pour monter vers l'horizon d'une sublime aurore, avec les derniers mots d'Arkel d'un affreux pessimisme (« C'est au tour de la pauvre petite ») ?

Mais peut-être la profonde unité, le « monisme » de la vision symboliste, ne peuvent-ils plus s'exprimer dans l'univers aux styles éclatés de la mise en scène d'aujourd'hui, essentiellement illustrative, quels qu'en soient les prestiges.

JACQUES LONCHAMPT.

Danse

PETER VAN DYK QUITTE STRASBOURG POUR L'OPÉRA DE GENÈVE

Peter Van Dyk, actuellement maître de ballet de l'Opéra du Rhin, va quitter Strasbourg pour l'Opéra de Genève. Il y remplacera Patricia Neary, élève de Balanchine, elle-même appelée à l'Opéra de Zurich.

[Ancien danseur étoile à l'Opéra de Paris, chorégraphe d'une grande sensibilité musicale et d'une grande rigueur, Peter Van Dyk s'est acquis partout où il est passé une réputation de pédagogue. Grâce à lui, le Ballet du Rhin peut être considéré aujourd'hui comme une troupe de qualité internationale.]

Au Bolchoï

L'autre Pavlova

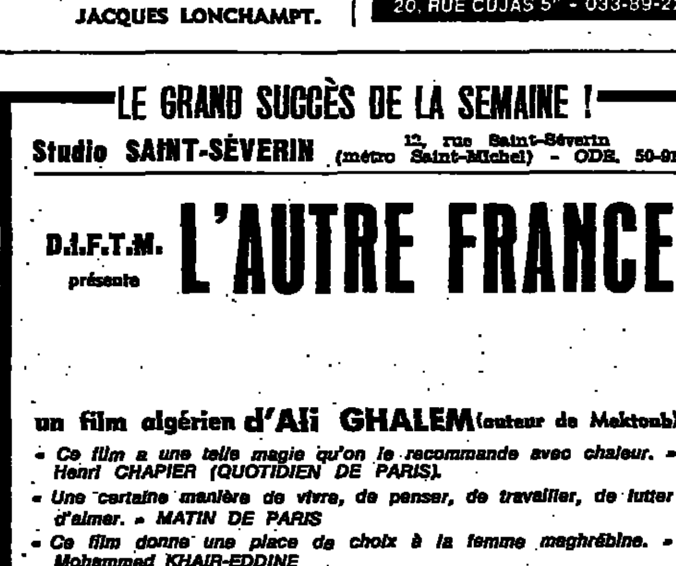
Le ballet du théâtre Bolchoï a présenté une nouvelle étoile au Palais des congrès dans le pas de deux de « Casse-Noisette », au cours d'une soirée Tchaïkovski. Elle porte un nom qui a fait le tour de la terre au début du siècle : Pavlova. Celle-ci ne s'appelle pas Anna mais Nadèje (Nadejda). C'est une danseuse menue, sur le modèle d'Ekaterina Maximova, aux traits chiffonnés sous les frisons bruns, au sourire éperdu, aux jambes alertes dont les genoux sont légèrement rentrants.

A quoi tient la sympathie que dégage par sa seule présence en scène une soliste de cet art muet qu'est la danse ? En dehors même de la technique, à ces ondes impalpables qui vont toucher, ou laissent indifférent, le cœur du public. A ce public, la toute jeune Pavlova voulait plaire à tout prix l'autre soir. Il y avait là une détermination trop visible, en tout cas, par je ne sais quel mystère, absolument pas attendrissant.

En outre, après sa variation, qu'elle abattit avec un brio affecté et sans du tout convaincre — en se désunissant pour avoir voulu tirer l'arabesque plus haut que les autres, — elle eut la bizarre idée de vouloir revenir saluer pour recueillir les applaudissements, alors que le grand Vassiliev, admirable et généreux artiste lui, se préparait à exécuter sa propre variation, déjà « groupé » au centre du plateau. L'effet tomba à plat et la chaleur de la salle, qui attendait ces débuts avec cette fameuse sympathie dont nous parlions, vira au zéro.

Attendons la jeune Pavlova à d'autres performances.

OLIVIER MERLIN.



D'UNE RÉGION A L'AUTRE

Bretagne

A Brest avec les futurs techniciens de l'écologie

De notre envoyé spécial

Brest. — *Ils ne sont qu'une douzaine, six garçons et six filles, un peu perdus dans la masse des six cents étudiants de l'Institut universitaire de technologie de Brest* (1). *Ce sont les « écologistes » de la maison. De temps à autre, on les voit s'embarquer dans un car, en bottes et en ciré, bardés de jumelles, d'herbiers ou de flacons de prélèvements. Ils vont identifier les algues sur les plages du Finistère ou ausculter les eaux douteuses de l'Elorn. Ils seront demain les techniciens de l'environnement, des gardiens sourcilleux et compétents du cadre de vie. Un nouveau métier, passionnant, aux vastes perspectives, mais jusqu'ici sans cadres, ni statuts.*

Le directeur de l'Institut de Brest, M. Claude Chèze, quarante-quatre ans, à la fois ingénieur et universitaire, a joué la carte « environnement » avec prudence. Il a d'abord ouvert à l'I.U.T., les départements de génie mécanique (1968), de génie électrique (1969) et de gestion des entreprises (1969) avant de lancer celui de biologie appliquée en 1971. Mais, à sa propre surprise, c'est ce « rayon » qui a rencontré le plus de succès. En 1976, il attirait neuf cent dix-sept candidats et candidates, alors qu'il n'y a que soixante-quinze places en première année. La biologie fait recette en Bretagne. Et cela d'autant plus que les étudiants savent qu'en seconde année ils pourront choisir entre deux spécialités : laboratoire ou « hygiène de l'environnement ».

M. Chèze reconnaît que c'est sans doute ce mot phare — « environnement » — qui attire aujourd'hui une notable fraction des apprentis biologistes. Impression confirmée par Béatrice, Corinne et Catherine, trois étudiantes qui vont sortir cette année : « Oui, nous voulions faire un métier de nature, travailler en plein air, échapper à la ville, au bureau, à la routine. »

Déçues ? Un peu. Leur rêve s'est traduit, après une sélection sévère, par une première année tout entière consacrée à d'austères cours de mathématiques, de physique, de chimie et de biologie. Après ce tronc commun, seconde sélection pour déterminer ceux et celles qui suivront en seconde année la section hygiène de l'environnement. Là, il n'y a plus qu'une douzaine de places. Elles reviennent en priorité aux garçons dont on pense qu'ils trouveront plus facilement un débouché, aux plus dynamiques, aux débrouillards, à ceux qui sauront s'adapter. « Plutôt la tête de la promotion », *constate le directeur.*

En seconde année, voici donc nos écologistes entre eux. Vont-ils enfin philosopher sur la croissance, potasser les graphiques du Club de Rome, disserter sur les grands équilibres de la nature ? A raison de trente-deux heures par semaine, on les plonge dans les statistiques, la législation, l'étude des climats, des sols, des eaux, des gaz. On leur apprend à détecter les mille et une pollutions, à traquer le bruit, à reconnaître les bactéries pathogènes, à devenir imbattables sur les toxiques. Dans toute l'année, l'écologie n'occupe que cent soixante heures sur un total de mille cent heures de cours, de travaux dirigés et de travaux pratiques. « Vous n'êtes pas des philosophes, *répètent les professeurs,* mais des techniciens. »

Trop théorique ?

« *On ne veut surtout pas que* nous réfléchissions sur le pourquoi de notre métier, sur la responsabilité des pollueurs, *disent les étudiants.* La formation nous paraît encore trop théorique. En deux ans, nous n'avons pas fait l'étude complète d'un milieu, qui ne demanderait pourtant que trois ou quatre jours, nous n'avons pas rencontré un seul professionnel de l'environnement, nous n'avons jamais parlé du remembrement, problème brûlant dans le Finistère. »

Lacune plus singulière, ces futurs écologistes ne connaissent pas l'existence du délégué régional à l'environnement, M. Robert Julienne, ni celle du spécialiste des rivières bretonnes, par ailleurs membre du haut comité de l'environnement, M. Jean-Claude Pierre. Le parc régional d'Armorique ? Ils l'ont visité sans en rencontrer les responsables.

Assurément, l'écologie a un urgent besoin de techniciens, car entre le militant de bonne volonté et le professeur d'université, c'est encore le désert. Mais doit-on jusque dans les nouvelles disciplines continuer à former des techniciens en chambre ?

C'est sans doute le sentiment confus qui anime les jeunes écologistes à leur sortie de l'I.U.T. de Brest. Sur les cinquante qui ont été formés depuis 1973 une moitié ont continué des études supérieures à Rennes, Toulouse, Chambéry *ou Limoges. Car si 67 % des étudiants de l'I.U.T. de Brest restent en Bretagne, ceux de la section environnement sont au contraire de grands voyageurs. Pour exercer leur métier, ils trouvent évidemment à s'employer dans les laboratoires d'océanographie de Bretagne, mais on le voit partir aussi dans les agences de bassin, des directions de l'équipement ou de l'agriculture, les laboratoires d'hydrobiologie de l'E.D.F.*

« Chaque année, *explique Mme Geneviève Chèze, chef du département de biologie et épouse du directeur de l'Institut,* j'expédie une centaine de lettres aux collectivités locales, administrations et industries de Bretagne pour leur signaler l'arrivée sur le marché de nos diplômés. Ceux-ci d'ailleurs ont tous accompli à la fin de la dernière année un stage pratique de six semaines, *sur le tas.* C'est là que, le plus souvent, ils trouvent leur emploi. Demain, la création de l'Agence des déchets, puis celle de l'air devraient ouvrir de nouveaux débouchés. »

Alors, l'environnement, un nouveau métier ? Oui, mais pour ceux qui posséderont une solide formation technique, des idées larges et, un peu, le goût de l'aventure...

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) I.U.T. de Brest : plateau du Bouguen, 29283 Brest, Cédex. Tél. : (98) 03-22-28.

SPORTS

OMNISPORTS

La politique sportive de l'Afrique reste à définir

Un nouveau boycottage des pays *africains dans une compétition* internationale a été évité. Les pays du continent noir ont accepté de participer, *ce samedi 19 mars, au cross-country* international de Düsseldorf, contrairement à leur intention initiale.

Encore une fois la menace de retrait était liée à la présence de la Nouvelle-Zélande, *coupable*, pour les pays africains, de continuer d'entretenir des rapports sportifs avec l'Afrique du Sud. Ce conflit qui oppose l'Afrique à la Nouvelle-Zélande *est la suite* de celui qui avait provoqué un boycottage quasi général des Jeux olympiques de Montréal. A l'époque le Comité international olympique (C.I.O.) avait fait valoir que la tournée incriminée de l'équipe de rugby néo-zélandaise en Afrique du Sud ne concernait en rien le Comité olympique *néo-zélandais* et qu'il s'agissait exclusivement d'une initiative relevant de la libre circulation des personnes. Les représentants des pays africains, poussés par le Comité supérieur *de sport africain* (C.S.S.A.), qui suivait à la lettre la recommandation de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), ne s'étaient pas rendus à ces raisons et avaient choisi la solution extrême.

Il y a quelques jours, la nouvelle menace de boycottage à propos du cross-country de Düsseldorf avait été mal reçue par la Fédération internationale d'athlétisme (F.I.A.), dont la première réaction avait été, par mesure de rétorsion, de menacer à son tour les pays africains d'être exclus de la prochaine coupe du monde. L'affaire était mal engagée, intransigeance d'un côté, susceptibilité et refus d'un ultimatum de l'autre, et seule une négociation, assortie de concessions réciproques, pouvait permettre de *trouver une issue honorable et* satisfaisante pour les deux parties.

C'est ce à quoi se sont employés vendredi 18 mars à Düsseldorf M. Adrien Paulen, président de la F.I.A., *et* M. *Lamine* Diack, président de la Confédération africaine d'athlétisme et vice-président de la F.I.A. On est convenu que personne n'avait vraiment menacé personne que tout reposait sur un « malentendu », et la consigne de boycottage a été levée.

M. Diack, avant sa venue à Düsseldorf, avait eu des discussions avec le C.S.S.A., et c'est, en principe, mandaté par cet organisme qu'il a pu donner des assurances de participation aussi bien pour le cross-country international que pour la prochaine coupe du monde. Il reste que l'impression qui prévaut est que les pays africains n'ont en rien décidé de leur politique à moyen terme et qu'ils ont *seulement* voulu, dans l'immédiat, manifester leur bonne volonté en acceptant de participer à *l'épreuve* de Düsseldorf.

La politique *sportive* de l'Afrique ne sera réellement déterminée qu'après l'assemblée générale *du* C.S.S.A., le 24 *mai* à *Rabat*, qui précédera d'un mois la réunion de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) à Libreville.

Celle-ci définira alors ses intentions et le C.S.S.A., qui fonctionne vis-à-vis de l'O.U.A. à la manière d'un exécutif, se conformera à ses décisions. Les organismes sportifs, dans chaque pays d'Afrique, étant *complètement* dépendants du pouvoir politique, rien ne permet d'assurer que la tendance *à la détente*, apparue à Düsseldorf, est une indication *qui vaut pour l'avenir.*

FRANÇOIS JANIN.

Football

ET PENDANT CE TEMPS-LA...

Faire le déplacement à Liverpool et suivre le match contre Saint-Etienne à la radio... C'est la mésaventure survenue à quelques supporters français. Munis *de leurs billets, ils étaient arrivés* au stade une demi-heure avant la rencontre, au moment où la police anglaise à cheval dispersait les quelques milliers de personnes qui n'avaient pu trouver de places. Pour éviter un envahissement du terrain, *les dirigeants du Football-Club* de Liverpool avaient décidé de fermer toutes les issues du stade dès que les derniers billets furent vendus aux guichets.

Ces *supporters français* ne purent même pas se replier devant un récepteur de télévision. La seule manifestation sportive retransmise ce soir-là était, en effet, la rencontre Angleterre-Australie de cricket.

G. A.

● *Les demi-finales de la coupe d'Europe des clubs champions*, qui opposeront Zurich à Liverpool et Kiev à Moenchengladbach se disputeront le 6 avril *à Zurich et à Kiev*, et le 20 *avril* (matches « retour ») à Liverpool et à Dusseldorf.

● *Lens et Bordeaux* se sont qualifiés vendredi 18 mars pour les huitièmes de finale de la Coupe de France. Lens et Bordeaux ont battu Metz et Avignon sur le même score : 2 à 1.

Aquitaine

UN NOUVEL HEBDOMADAIRE POUR LE BASSIN DE L'ADOUR

(De notre correspondant régional.)

Toulouse. — *Un nouvel hebdomadaire, le Pays*, fondé par des journalistes issus de la presse paloise et édité par la Société coopérative ouvrière de presse (SCOOP), *publiera son premier* numéro à la fin du mois d'avril. Lancé à Pau, *le Pays* comportera vingt pages essentiellement axées sur la vie locale et régionale.

La SCOOP est une société coopérative un peu particulière puisqu'elle groupera neuf employés salariés, journalistes et administratifs en une Société des amis de l'hebdo (10, rue Gambetta, à Pau) avec une millier de coopérateurs non salariés. *Cette* formule juridique semble — aux yeux de ses fondateurs — pouvoir garantir l'indépendance du journal face aux intérêts financiers et aux organisations politiques.

L'hebdomadaire, qui envisage un tirage de vingt mille exemplaires, a son siège social à *Bayonne* et il sera en vente au Pays basque, en Béarn, en Bigorre, dans le sud des Landes et le sud-ouest du Gers. Il sera imprimé sur les presses du Palais *Gallieu à Bordeaux.*

ANCIENS COMBATTANTS

Soixante ans après

POUR UN MONUMENT A LA MÉMOIRE DU CAPITAINE GUYNEMER

Le 11 septembre 1917 — il y aura bientôt soixante ans — le *capitaine Georges Guynemer* disparaissait en combat aérien. Sous le haut patronage de M. Valéry *Giscard d'Estaing*, président de la République, l'Association nationale des As de 14-18, l'Association des pilotes de chasse, le Comité franco-belge du souvenir Guynemer, en étroite communion de sentiments avec toutes les Associations civiles et militaires françaises et belges qui désirent voir se perpétuer mieux encore le souvenir de Guynemer, ont décidé d'ouvrir une souscription nationale pour élever un monument à ce héros légendaire.

Les souscriptions peuvent être adressées directement au Comité franco-belge du souvenir Guyne*mer, 9, rue de Saint-Simon, 75007* Paris.

Ile-de-France

LES ANNUAIRES VOUS ATTENDENT

L'édition 1977 de l'annuaire téléphonique de Paris vient de paraître. Les abonnés de la capitale devront aller retirer les deux volumes de la liste alphabétique aux guichets des bureaux de poste dont l'adresse est mentionnée sur le bon qu'ils ont reçu. Beaucoup renonceront à cette corvée mais les P.T.T. se déclarent dans l'incapacité de livrer à domicile ces kilos de papier.

Hormis des renseignements sur les démarches administratives les plus courantes (cartes d'identité, état civil, fiscalité), cette nouvelle édition ne comporte pas d'innovations notables. Il faudra attendre le courant de l'année 1977 pour voir apparaître en province les ouvrages rénovés grâce à la technique de la photo-composition. Paris sera servi plus tard.

Chaque page de ces annuaires nouvelle formule comportera trois colonnes au lieu de quatre. Les prénoms des abonnés figureront en entier. La liste alphabétique sera dépouillée de toute publicité et la mention de la profession sera renvoyée dans la liste professionnelle.

● LES RIVERAINS DE ROISSY CONTRE CONCORDE. — Le comité des riverains de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle dans le Val-d'Oise demandent dans une longue lettre aux autorités du Port de New-York *« d'être les premiers à montrer l'exemple en interdisant, dans leur ville, l'atterrissage de Concorde, l'avion le plus bruyant du monde ».*

« Chez nous, déclare le comité, *les cinq vols hebdomadaires du supersonique sont ressentis douloureusement par les habitants vivant dans un rayon de 25 kilomètres autour de l'aéroport. »*

CORRESPONDANCE

Le savoyard n'est pas une langue d'oc

La série d'articles « Voyages en Occitanie » (le Monde *des 15, 16, 17 mars) nous a valu plusieurs lettres contestant le caractère occitan des dialectes parlés dans la région de Savoie. M. Jean-Claude Courtois, de Vevey (Suisse), nous écrit notamment :*

Selon l'Atlas linguistique et ethnographique du Jura et des Alpes du Nord publié par le C.N.R.S., les dialectes parlés en Savoie n'appartiennent pas aux langues d'oc mais bel et bien au franco-provençal. L'aire de cette langue, qui n'appartient ni aux régions de langue d'oïl ni à celles de langue d'oc englobe en gros le nord du Dauphiné, le *Lyonnais*, le Forez, la Bresse, la Suisse romande, les régions limitrophes du Doubs et du Jura, la province d'Aoste, et la Savoie. Il n'y a pas que l'Occitanie comme exemple d'étouffement d'une langue.

ÉQUIPEMENT

QUALITÉ DE LA VIE

L'importation des fourrures de bébés phoques va être interdite en France

L'ouverture de la chasse aux bébés phoques dans les parages de Terre-Neuve et les manifestations, organisées sur place par les défenseurs de la nature, continuent à provoquer de vives réactions.

● A TERRE-NEUVE, trois jours après l'ouverture de la chasse, le nombre des bébés phoques tués par les pêcheurs canadiens et norvégiens s'élèverait à plus de trente-six mille. Un sondage publié par le Fonds international pour la protection des animaux, que dirige le Canadien d'origine britannique Brian Davies, indique que, pourtant, près de 70 % des Canadiens se déclarent opposés à la chasse aux bébés phoques.

M. Davies doit comparaître le 26 avril prochain devant la cour de Saint-Anthony de Terre-Neuve pour avoir enfreint quatre fois les normes fédérales de sécurité aérienne en vigueur durant la durée de la chasse. Sept membres de la gendarmerie royale du Canada se sont rendus sur les lieux de chasse afin d'empêcher que ces règles de sécurité ne soient à nouveau *enfreintes* par les protecteurs de la nature.

● A PARIS, M. Vincent Ansquer, ministre de la qualité de la vie, a indiqué qu'il prépare un arrêté « *visant à interdire la commercialisation et, notamment, l'importation des peaux et fourrures de certaines espèces animales en voie de raréfaction ou menacées* ».

Parmi ces espèces figureront les jeunes phoques du Groënland ainsi que la totalité des félins tachetés ou rayés (guépards, jaguars, tigres, panthères, etc.). Cette réglementation sera rendue officielle prochainement en même temps que les différents textes d'application de la loi sur la protection de la nature.

D'autre part, la Fédération nationale de la fourrure rappelle, dans un *communiqué*, « *son opposition totale au massacre et à l'exploitation des bébés phoques* ». Elle souligne qu'elle a adopté cette position à l'automne dernier, conformément à l'article IV de la charte de la fourrure française, signée entre les représentants de la profession et ceux des associations de protection de la nature et de la faune.

Le président de la Fédération précise que celle-ci est prête à accepter toute décision gouvernementale mettant fin à l'importation des peaux de bébés phoques. La France n'importe d'ailleurs pas plus de deux mille peaux par an sur les cent soixante mille exportées chaque année par le Canada.

TRANSPORTS

Après avoir paralysé le trafic durant un après-midi

Les pompiers des aéroports parisiens ont repris le travail

Le sevice de sécurité incendie est de nouveau assuré, depuis samedi 19 mars à 0 heure, sur les aéroports parisiens du Bourget, d'Orly et de Roissy. Les pompiers, qui avaient déposé un préavis de grève de vingt-quatre heures reconductible, ont accepté de suspendre leur mouvement à l'issue de négociations entamées avec la direction de l'Aéroport de Paris, dont ils dépendent. Les discussions doivent continuer au début de la semaine prochaine.

Cet arrêt de travail a gravement perturbé le trafic aérien dans l'après-midi du vendredi 18 mars : moins de la moitié des services prévus ont pu être assurés sur les trois aéroports parisiens. Plusieurs compagnies comme Air France, Air Inter et Swissair avaient annulé leurs départs et leurs arrivées ; les vols en cours ont été détournés sur Beauvais, Lille, Reims et Tours. D'autres transporteurs comme Lufthansa, Alitalia et Varig ont continué de poser leurs appareils à Paris malgré l'absence de pompiers au bord des pistes.

Selon les organisations syndicales C.F.T.C., C.G.T., C.G.C., C.F.D.T. et F.O., « *il y a quinze mois qu'une négociation était engagée avec la direction de l'Aéroport de Paris sur la remise en cause des conditions de travail, d'horaires, de rémunérations et de qualifications* ».

Pour M. Jacques Larché, président de l'établissement public, « *le problème posé par les pompiers vient de l'obligation d'appliquer la législation sur la durée du travail. En vertu de cette législation, nous sommes amenés à procéder à un certain nombre d'aménagements. Nous ne pouvons pas employer notre personnel au-delà des durées légales.* »

« *Grâce aux propositions que nous avons faites, nous allons créer quarante postes supplémentaires, ce qui, dans les circonstances actuelles, n'est vraiment pas négligeable et nous pourrons, dans les jours qui viennent, engager un grand nombre de travailleurs supplémentaires* », a précisé M. Larché.

Quant aux salaires, M. Larché a reconnu que le personnel qu'il utilisait était « *un personnel hautement qualifié ; ses rémunérations correspondent à ses titres. Elles sont très honnêtes et même plus qu'honnêtes. Elles satisfont d'ailleurs, pour l'essentiel, ceux qui les perçoivent.* »

[*L'Aéroport de Paris emploie 160 pompiers : 80 à Orly, 60 à Roissy et 20 au Bourget* ; ce sont des professionnels — pour la plupart anciens pompiers de Paris, — qui ont suivi une formation particulière compte tenu des tâches qui leur incombent. Ce personnel statutaire perçoit un traitement net mensuel qui varie de 5 000 à 8 000 F, toutes indemnités comprises.

L'arrangement en cours de négociation porte sur une réduction de l'horaire de travail pour se conformer à la législation sociale, ce qui conduit à diminuer la rémunération des pompiers. *L'objet des discussions* a donc pour but d'atténuer l'incidence de ce réajustement sur les salaires.]

LE GRAIN DE SABLE...

Le beau désordre n'est pas toujours un effet de l'art. Quand la grève des pompiers des aérodromes de Paris fut annoncée vendredi après-midi aux voyageurs de Londres qui allaient s'envoler pour la capitale française, la folle pagaille commença de s'installer à Heathrow, s'enflant à mesure qu'arrivaient les candidats aux vols de fin d'après-midi et du soir.

Deux camps s'organisaient quasi spontanément : celui des « débrouillards à tout prix », celui des résignés attendant qu'on règle leur sort. Les premiers se ruèrent sur les dernières places des avions Londres-Lille, puis Londres-Bruxelles, comptant sur trains et cars pour rallier ensuite Paris. Quand, au bout de très peu de temps, cette ressource fut épuisée, on vit des individualistes forcenés tenter le vol Londres-Lyon. On entendit même un Français, emporté par son élan et voulant s'arracher le plus vite possible à la terre anglaise, chercher un vol Londres-Nice pour rejoindre... Paris !

Découragés peu à peu, la plupart des ces « aventuriers » vinrent grossir le flot des centaines de passagers qui avaient confié leur sort à Air France. La compagnie décida alors de fréter un train spécial : départ 10 h. Victoria Station, pour Douvres, Dunkerque, Paris. Le salut ! Las, ce n'était pas un « ferry », et il fallut, vers 23 h. 30, descendre en chœur pour aller attendre debout dans un long couloir glacé le bateau qui n'en finissait pas d'arriver.

Quand il fut à quai, vers 2 heures du matin, on vit la plus belle ruée imaginable vers le salon-bar et le restaurant, c'est-à-dire les seules places assises. Les plus jeunes l'emportèrent aisément ; et peu à peu, dans les coursives, s'assirent à même le sol le P.-D.G. à rosette sur canapé, l'élégant qui se défraîchissait à vue d'œil et le chevelu à guitare donnant une aubade à la compagnie. Pas question évidemment de fermer l'œil jusqu'au nouveau transbordement vers le train Dunkerque-Paris, qui permit d'arriver dans la capitale douze heures après être parti de Londres.

Quand le grain de sable imprévu se met dans la belle machinerie du vingtième siècle, tout prend allure d'aventure. Mais le contact un peu dur avec le sol, les retrouvailles de gens « embarqués » sur la même galère ne distillent pas que la morosité. Lorsque ce genre d'inattendu arrive, l'homme se rend compte qu'il n'est plus seulement le consommateur bien huilé des transports rapides, qu'il lui faut alors parfois toucher la terre et ses semblables et donc aussi des joies simples, oubliées. — P. D.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

OCCUPATION DU CENTRE INFORMATIQUE PARISIEN DE LA B.N.P.

Révoqués pour l'exemple ?

M. Justafré, vice-président du tribunal de grande instance de Paris, a autorisé, vendredi 18 mars, la direction de la Banque nationale de Paris à faire évacuer — au besoin avec l'aide de la force publique — les locaux de son centre de traitement informatique de Paris, occupés par les grévistes depuis le lundi 14 mars, si ces derniers persistent à en interdire l'accès. Cette ordonnance est exécutoire dès ce samedi 19 mars, à 16 heures, même en cas d'appel.

De leur côté, les grévistes, en compagnie des responsables des quatre fédérations syndicales de la Banque représentées dans ce conflit, ont précisé, lors d'une conférence de presse réunie dans le hall de la B.N.P.-Barbès, vendredi 18 mars, en fin d'après-midi, que, dans le cas d'une intervention policière durant le week-end, un appel serait lancé à tous les salariés de la B.N.P. de la capitale pour qu'ils participent à une manifestation, lundi 21 mars, à 10 heures, devant le siège social de la B.N.P. boulevard des Italiens.

« On a l'habitude de travailler en trois équipes. Alors, pour l'occupation des locaux, on se relaie aussi en 3 × 8. » Au second étage de l'imposant immeuble du centre Barbès de la B.N.P., quelques dizaines d'agents du département informatique — très jeunes pour la plupart — passent le temps en lisant les journaux ou en jouant aux cartes. Sur un pilier, une longue affiche manuscrite appelle au volontariat pour renforcer les équipes durant le week-end. Plus loin, dans une demi-pénombre, les rangées d'imprimantes rouges sont désertes. Depuis le lundi 14 mars après-midi, les chèques (un million par jour) et les opérations de virement, de portefeuille et de Bourse ne sont plus traités. C'est l'occupation.

La grève du service informatique parisien de la première banque française, qui regroupe environ trois cent cinquante personnes sur un total de quelque trois mille salariés pour l'ensemble du centre, a débuté de façon assez banale. La remise en cause des avantages acquis concernant l'intégration des primes de nuit dans le salaire du fait de la suppression progressive des équipes de nuit d'ici à 1980 a mis le feu aux poudres dans ce département très combatif. Déjà, en 1969, puis en 1974 lors de la grève des banques, et l'année suivante, des mouvements revendicatifs de deux à trois semaines avaient eu lieu. Jeudi 10 mars, c'est la grève. Massivement suivie. Puis, lundi 14 mars au matin, après la décision de la direction de « lock-outer » les grévistes, ces derniers, profitant de la sortie par une porte de secours de cadres, arrivent, après une bousculade, à pénétrer dans les locaux. Depuis, ils ne les quittent plus. *« L'occupation a été rendue nécessaire car la direction avait recours à des « jaunes » et à des intérimaires pour effectuer notre travail et tenter ainsi de briser la grève »*, note un responsable C.G.T.

Très vite, la direction réagit. Elle affirme qu'elle maintient les garanties salariales données aux syndicats, mais qu'il y a eu voie de fait sur des cadres, que des déprédations ont été commises, et que les grévistes *« ont coupé le courant électrique »* alimentant les cinq ordinateurs. Elle décide alors de révoquer deux agents et d'en suspendre huit autres, dont trois délégués syndicaux. Enfin, elle assigne en référé sept des dix sanctionnés, plus un délégué C.G.T.

Les syndicats de l'établissement (C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et F.O.) récusent en bloc les accusations portées par la direction. *« On a l'habitude de faire des grèves,* indique un militant C.F.D.T. *Jamais nous n'avons détérioré le matériel. C'est une erreur à ne jamais commettre. »* D'ailleurs, souligne un autre, *« on aurait souhaité faire venir un huissier pour qu'il constate que rien n'a été touché. Mais pour cela, il faut l'autorisation des patrons. »* Et les syndicalistes accusent à leur tour la direction d'avoir recours à des façonniers et sous-traitants pour « casser le mouvement ».

Un hasard ?

Au sein du personnel administratif, cette grève des informaticiens est diversement appréciée. *« Pour faire pièce à la campagne éhontée de l'encadrement, qui s'efforce de rendre la grève impopulaire, nous passons systématiquement dans tous les services et rétablissons les faits »*, dit un délégué. Dans le hall, à l'heure des sorties, des prises de parole ont lieu. Malgré tout, reconnaît un gréviste, *« il est difficile de remonter le courant, car l'incompréhension est grande entre les informaticiens, qui, grâce aux primes de nuit, mais au détriment de leur santé, bénéficient de salaires élevés, et les administratifs, dont les rémunérations sont sensiblement plus faibles. »* Reste que la révocation — sanction d'une extrême gravité puisqu'elle implique non seulement le licenciement immédiat sans indemnités mais aussi l'impossibilité de retravailler dans une autre banque — qui touche deux agents semble choquer le personnel, car il s'agit d'un fait sans précédent depuis la Libération.

La disproportion entre les faits reprochés — et non prouvés — et les sanctions prises a pour conséquence d'accroître le mouvement de solidarité avec les sanctionnés. En province aussi, en solidarité avec leurs collègues de Paris, les centres informatiques de Lyon et Bordeaux tout comme de nombreux départements informatiques des centres administratifs ont arrêté presque totalement le travail.

Jeudi 17 mars, lors de l'entrevue avec le juge des référés, la direction assouplissait sa position et annonçait qu'elle était prête à revoir la situation des salariés suspendus. Mais elle refusait catégoriquement de revenir sur les deux révocations.

« Cet acharnement contre deux militants C.F.D.T. très actifs, affirme un gréviste, traduisant l'inquiétude générale, *a pour objectif de faire un exemple, au moment où un vaste plan de restructuration de l'informatique dans les banques se met progressivement en place, entraînant de très nombreuses suppressions de postes. » « Est-ce un hasard,* ajoute-t-il, *si la mise à pied de ces deux collègues avait déjà été réclamée — en vain — il y a trois mois par M. Savare, le directeur de la prévision et de l'organisation pour un motif futile ? Aujourd'hui, M. Savare a la haute main sur tout le plan informatique de la B.N.P. Il veut régler ses comptes et isoler nos deux camarades. Il n'est pas question pour nous de les abandonner. »*

E. G.

PRIX

...a hausse s'accélère aux États-Unis...

L'indice des prix à la consommation a augmenté de 1 % en février aux États-Unis. C'est la plus forte hausse depuis septembre 1974 (1,1 %). En janvier, l'indice avait monté de 0,8 %. Les autorités américaines craignent donc que l'inflation ne soit beaucoup plus forte en 1977 qu'elle ne l'avait été en 1976, où les prix avaient connu une progression modérée (4,8 %).

Cette accélération est, en grande partie, la conséquence du froid qui a sévi pendant plusieurs mois sur l'est des États-Unis. Les prix alimentaires ont augmenté de 3 %, les légumes frais atteignant le record de 20,9 %. La hausse des prix du fuel et d'autres carburants reflète elle aussi la dureté de l'hiver. Les prix non alimentaires n'ont augmenté en février que de 0,7 %.

... et se ralentit en Grande-Bretagne

L'indice des prix à la consommation a augmenté de 1 % en février en Grande-Bretagne. Cela correspond à un ralentissement par rapport à janvier (2,6 %) et à décembre (1,3 %). C'est la plus faible hausse depuis juillet dernier, alors qu'une nouvelle dégradation était redoutée. Le taux d'inflation en douze mois retombe à 16,2 %, alors qu'il avait été de 16,6 % entre janvier 1976 et janvier 1977.

Le chancelier de l'Échiquier, M. Healey, a affirmé que l'amélioration était plus rapide qu'il ne le pensait en décembre.

AGRICULTURE

M. CHIRAC : le R.P.R. ne sera pas favorable à l'entrée de l'Espagne dans la « politique agricole commune ».

Dans une interview accordée vendredi 18 mars à Sud-Radio, M. Jacques Chirac s'est prononcé contre l'entrée de l'Espagne dans la « politique agricole commune ».

Après avoir reconnu qu'il serait souhaitable pour des raisons politique et des raisons d'équilibre international que l'Espagne soit membre de la Communauté économique européenne, M. Chirac a ajouté : *« Mais dans l'état actuel des choses, toutes les précautions que nous pourrions prendre au niveau agricole seraient illusoires. La production, les caractéristiques géographiques et économiques de l'Espagne, son niveau de vie et de salaires, mettraient nos propres productions en très grand péril. C'est pourquoi, en ce qui concerne le R.P.R., nous ne serons pas favorables à l'entrée de l'Espagne dans la politique agricole commune. »*

AÉRONAUTIQUE

LE JAPON POURRAIT ACHETER DES AVIONS AIRBUS

Si nous devons nous équiper avec des avions gros porteurs, l'Airbus (1) serait l'un des mieux placés, ont déclaré en substance vendredi soir 18 mars, au cours d'une conférence de presse, les représentants japonais de la *« mission de promotion des importations de produits français »* au terme de leur voyage en France (du 7 au 18 mars).

Cette mission, conduite par M. Mizukami, président du Japan Foreign Trade Council, avait pour but de voir sur place ce que le Japon peut acheter à la France pour réduire le déficit des échanges entre les deux pays.

En dépit de la discrétion des Japonais, il semble que des marchés ont été conclus, notamment dans le domaine alimentaire, et peut-être dans celui de la chimie.

(1) Si le Japon achetait quelques Airbus à la France, ceux-ci pourraient être affectés à la liaison Tokyo-Séoul.

APRÈS UN MOIS D'OCCUPATION DE L'USINE

Les grévistes de Rive-de-Gier décident de reprendre le travail

Les grévistes de l'usine B.S.N.-Gervais Danone de Rive-de-Gier (Loire), occupée depuis le 22 février, ont finalement décidé de reprendre le travail lundi 21 mars. Ils ont pris cette décision après une entrevue le 17 mars, à Paris, entre M. Antoine Riboud, P.-D.G. du groupe B.S.N.-Gervais Danone, et les délégués du personnel de la gobeleterie, en présence des dirigeants de la fédération du verre C.G.T. et de la fédération C.F.D.T. de la chimie. M. Riboud a maintenu le plan de restructuration de l'usine prévoyant la suppression de trois cent cinquante-deux emplois sur mille soixante et un certain nombre de reclassements. Il avait assorti ces propositions d'un préalable : l'arrêt de l'un des trois fours de la gobeleterie et la fin de la grève et de l'occupation des ateliers. A cette condition, les négociations devaient reprendre dans quelques jours entre syndicats et direction sur les modalités des reclassements.

A Rive-de-Gier, la victoire de l'union de la gauche, au premier tour des élections, avait apporté un appui nouveau à ceux qui luttaient pour leur emploi.

De notre envoyé spécial

Rive-de-Gier. — Sous le vent qui arrive des monts du Lyonnais, deux pendus se balançaient à l'entrée de l'usine en grève. C'étaient des mannequins affublés de pancartes portant les noms de MM. Riboud, P.-D.G. du groupe B.S.N.-Gervais-Danone, et Fleury, directeur de l'unité de Rive-de-Gier. Entre Lyon et Saint-Etienne, dans la populeuse vallée du Gier, il n'est question que d'entreprises qui ferment, et tous les esprits sont échauffés. Sur les murs de la petite ville, les inscriptions revendicatives alternent avec les affiches électorales : *« Faisons de la France une terre à bonheur »*, proclame l'une d'elles. Et puis, tout à côté : *« Non aux trois cent cinquante-deux licenciements de B.S.N. ! Géry, sauve-nous ! »*

Géry, c'est le nouveau maire. Car depuis dimanche dernier, pour la première fois de son histoire, Rive-de-Gier a un maire communiste. Son prédécesseur, M. Emile Hémain, était apparenté à la majorité : il fut député de Saint-Etienne, suppléant de M. Antoine Pinay. Mais l'ancien maire est aussi l'ancien propriétaire de la verrerie de Rive-de-Gier, vieille fabrique absorbée il y a une quinzaine d'années par Boussois-Souchon-Neuvecelle (B.S.N.) et transformée en gobeleterie. Tout porte à croire que les derniers avatars de cette usine ont contribué à la défaite de M. Hémain.

Comment en est-on arrivé là ? *« Le canevas habituel,* répond M. Jean-Louis Rousset, secrétaire du comité d'établissement. *Une grande firme multinationale rachète une entreprise en difficulté quelque part en Europe. Elle développe tel ou tel secteur, puis elle l'abandonne au gré de ses intérêts propres et de ses opérations dans le reste du monde. Et tant pis pour les travailleurs locaux. »*

Tout d'abord, les nouveaux patrons, poursuivant la diversification des activités nationales de B.S.N., avaient amorcé une stratégie dont on retrouve maints exemples dans les autres entreprises du groupe après sa fusion avec la société Gervais-Danone. Dans un premier temps, de nouveaux secteurs de production furent créés avec l'appoint de techniques étrangères. A Rive-de-Gier, il s'agissait du procédé Vereco — un verre trempé et coloré utilisé dans la vaissellerie à bon marché — et de la « porcelaine de verre », recuite et décorée par impression, dont la matière première est rare et d'un transport onéreux : c'est un sable spécial à base de boro-silicate, importé d'Australie. Mais la crise de l'énergie a fait monter les coûts de fabrication : celui du fuel nécessaire aux fours a augmenté de 354 % entre mai 1973 et octobre 1976, et celui de la soude a augmenté de 91 %. Au début de janvier 1975, le prix du silicate de zirconium a triplé, entraînant un coût supplémentaire de 1,2 million de francs pour l'année 1975. Selon la direction, cette situation s'est concrétisée par une perte d'exploitation, en 1975, de 33 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 100 millions de francs.

La double crise conjoncturelle et structurelle qui frappe les industries du verre en Europe avait au demeurant amené le groupe B.S.N.-Gervais-Danone à une « révision d'objectifs » consistant à réduire progressivement la main-d'œuvre dans certains secteurs ou à faire fusionner ses usines en France, en Allemagne et en Belgique, tandis que l'on préparait le transfert de certaines productions vers d'autres pays, notamment méditerranéens, où les salaires sont moins élevés. Déjà, le 20 septembre dernier, M. Riboud avait ainsi annoncé la fermeture de l'usine Gervais-Danone de Marseille pour le 31 mars prochain, dans le même temps que la société se lançait dans la prise en charge d'une nouvelle usine en Italie.

A présent, voici le tour de Rive-de-Gier. Devenus moins rentables que d'autres secteurs, le verre trempé et la porcelaine de verre doivent disparaître. On va donc supprimer l'un des trois fours de l'usine. Un soir de décembre, la direction annonce au comité d'entreprise et aux délégués syndicaux (C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C.) qu'un plan de restructuration est élaboré. Il se traduira, dit-elle, par un allègement des effectifs d'ici l'été. Faute de quoi, l'usine devrait clore ses portes. Trois cent cinquante-deux salariés sur un effectif de mille soixante (le tiers du personnel) seraient sacrifiés à la survie de l'entreprise.

Un millier de demandeurs d'emplois

Chez les verriers, c'est l'affolement. Une grande majorité d'entre eux sont d'origine italienne, souvent de vieille souche. Eux-mêmes, avec leurs parents, ont quitté l'Italie depuis longtemps. Ils ont beaucoup d'enfants, ils se sont relativement bien intégrés à la population autochtone dans cette province ouverte, où l'accent du terroir fleure déjà l'ailloli. A Rive-de-Gier, dès que le beau temps le permet, les façades s'agrémentent de lessives multicolores comme on en voit dans les faubourgs de Rome ou de Naples.

Pas question, pour ces vieux immigrants de rentrer en Italie ; presque tous sont naturalisés français. Quant aux possibilités locales : sur les dix-huit mille habitants de la ville, on compte sept cents chômeurs officiels inscrits à l'agence de l'emploi, et plus d'un millier si l'on inclut les jeunes et les femmes à la recherche d'un travail, mais qui ne se sont pas fait recenser à l'agence. Partout dans la vallée, entre Saint-Etienne et Lyon, la situation est aussi grave : il y a actuellement plus de vingt mille demandeurs d'emplois dans la Loire et selon la formule-choc des syndicats, quatre fermetures d'usines par semaine...

Le reclassement ne sera-t-il pas malaisé ? Qu'à cela ne tienne, la direction de B.S.N. fait savoir qu'elle a tout prévu — unilatéralement — en investissant 14 millions de francs dans trois entreprises qui, grâce à cet apport de capitaux et à divers prêts se développeront et permettront, globalement, l'apparition de trois cent dix emplois nouveaux dans un rayon de dix kilomètres : la Société de forgeage de Rive-de-Gier (S.F.R.) embauchera 152 personnes, dont 70 dans l'immédiat ; la société STRA-France, une fabrique de plastiques stratifiés située à Isieux, prévoit 110 emplois avant la fin de l'année, dont 40 dans l'immédiat, et la société Rossignol, fabrique de quenelles à Lorette, prévoit dans un premier temps, 50 emplois en cours de création.

Ces mesures de reclassement ne soulèvent pas l'enthousiasme parmi les ouvriers de la gobeleterie. « *Chez nous,* explique l'un d'eux, *nous sommes verriers de père en fils. Mon grand-père était déjà souffleur de verre. Comment voulez-vous que je me mette à fabriquer des quenelles ? Pourquoi pas pas du chewing-gum ? » quoi pas du chewing-gum ? »* Un autre fait observer que la société S.F.R. traverse elle-même des difficultés : récemment, les O.S. de cette petite entreprise ont fait la grève pour obtenir un rappel de salaire. Selon les syndicats, sur les 310 créations d'emplois projetées, 275 correspondent à des postes d'O.S. qui représentent une perte de qualification importante et ne compensent pas la pénibilité moindre du travail. Chez Rossignol, la perte de salaire mensuelle serait de 15 % à 20 % : environ 500 F. Chez S.F.R. (bouteilles de gaz), le salaire des O.S. tombera de 3 708 F à 2 883 F. Chez STRA-France, la différence serait toujours, selon les syndicats, de 839 F par mois.

A la mairie, d'où l'on aperçoit les murs gris de la gobeleterie, M. André Géry, trente-cinq ans, ouvrier professionnel, regard vif et cheveux longs, s'apprête à gérer un conseil municipal composé de treize communistes, onze socialistes, deux membres du P.S.U., plus une commerçante cooptée, ancienne déléguée C.G.T. du textile : *« Nous n'entendons pas,* répète-t-il avec prudence, *nous immiscer dans un conflit du travail. Mais c'est notre devoir de tout tenter pour sauver les emplois régionaux. La disparition de la gobeleterie, l'une des principales entreprises de la ville avec les aciéries Marel, signifierait la mort de Rive-de-Gier. »*

Aux aciéries Marel aussi, une filiale de Creusot-Loire, il y a des problèmes sociaux. Mercredi, à titre d'avertissement, les ouvriers ont bloqué la sortie des camions pour protester contre le chômage partiel imposé par la direction.

JEAN BENOIT.

● **LA DIMINUTION DU REMBOURSEMENT DES MEDICAMENTS.** — Dans un communiqué commun, la C.G.T. et la C.F.D.T. affirment que le gouvernement a pris la décision de diminuer de moitié le remboursement d'un millier de médicaments et s'apprête à supprimer totalement les indemnités journalières pendant les dix premiers jours d'arrêt-maladie. Les deux confédérations dénoncent « ces *nouvelles atteintes au droit à la santé* ».

Exemplaire ?

Le problème posé par la fermeture partielle de la verrerie du groupe B.S.N.-Gervais-Danone à Rive-de-Gier est exemplaire. A lui seul, il résume toutes les contradictions auxquelles vont se heurter dans les prochains mois et les prochaines années dirigeants d'entreprises, syndicats, pouvoirs publics et partis politiques : doit-on maintenir en activité des usines déficitaires ? Peut-on imposer unilatéralement à des travailleurs un changement radical de qualification et un déclassement entraînant une diminution de leur rémunération ?

Sur le premier problème, deux conceptions s'affrontent. Pour les uns, un groupe industriel n'a, en principe, pour vocation ni de fabriquer à perte, ni d'assurer à ses frais le remodelage du paysage industriel. Si ces obligations lui sont imposées, il est en droit de réclamer une compensation à la collectivité, qui lui demande, par ailleurs, de développer ses marchés vraiment « porteurs » pour assurer son développement. Tou' au plus, peut-il tolérer une perte d'exploitation dans un « créneau » bien précis si la crise n'est que temporaire, comme cela arrive souvent. Dans le cas présent, B.S.N.-Gervais-Danone a donc eu raison de mettre fin à une activité condamnée sans recours, et dont les pertes atteignent le tiers du chiffre d'affaires annuel.

Pour les autres, une grande entreprise doit prendre en charge ses « bavures », ses accidents de parcours ou ses erreurs et ne pas en faire supporter le poids à des travailleurs qui n'ont jamais voix au chapitre, pas plus pour l'ouverture que pour la fermeture d'une usine. Au lieu d'arrêter un four à Rive-de-Gier et, le cas échéant, de transférer les fabrications vers des zones à main-d'œuvre moins coûteuse, B.S.N. doit assurer les conséquences de son échec, quelles qu'en soient les raisons. Noblesse oblige... Ce qui implique une prévision sérieuse des difficultés à venir et la mise en œuvre de mesures de transition et d'adaptation.

Hôpitaux pour « canards boiteux »

Les partisans de la première thèse objectent que si les exemples de ce genre se de voir les entreprises se transformer en hôpitaux pour « canards boiteux ». La collectivité nationale ne perdrait-elle pas finalement, à avoir trop d'entreprises déficitaires ? La régie Renault, elle-même, a souvent refusé de prendre en charge des firmes déséquilibrées.

Sur le plan humain, enfin, est-il réellement possible sans traumatisme dangereux, de diminuer les salaires — le plus souvent supérieurs à la moyenne — qu'un groupe important a l'habitude de distribuer et de transformer des souffleurs de verre en tourneurs de boulons ?

A ces questions, M. Riboud, président de B.S.N., a répondu de la manière que l'on sait. Apparemment, cette manière ne lui réussit guère : patron « social », il a dû faire face à des conflits très durs, notamment à Evian. Chez son grand rival, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, où une filiale verrière, Desjonquères, a eu les mêmes problèmes, en moins aigus il est vrai, les choses se sans chirurgie. Comme l'on dit sont passées « en douceur », dans ce groupe : « Il y a des seuils psychologiques qu'il est dangereux de franchir... »

F. R.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

FAITS ET CHIFFRES

Accidents du travail

● M. ROBERT MAURY, trente-six ans, qui travaillait sur un camion-benne aux établissements Rebeyrol, à Nexon (Haute-Vienne), atteint à la tête au cours d'une manœuvre, a été tué sur le coup, le 17 mars. — (Corresp.)

Agriculture

● LES CEREALIERS JUGENT INSUFFISANTES LES PROPOSITIONS DE PRIX DE LA COMMISSION EUROPEENNE. — L'augmentation moyenne doit atteindre au moins les 6,5 % autorisés par le plan Barre, affirme un communiqué publié par l'Association générale des producteurs de blé et autres céréales (A.G.P.B.) le 18 mars à l'issue de la réunion de son conseil d'administration. En outre, l'A.G.P.B. demande que soit prévu dès maintenant un ajustement avant la fin de la campagne si l'accroissement des charges en céréaliculture venait à dépasser le taux de relèvement des prix officiels.

Enfin, les céréaliers demandent à ce que soit maintenue en 1977-1978 l'intervention obligatoire sur les blés meuniers.

Emploi

○ LA C.F.D.T. ESTIME QUE LE RELEVEMENT DE L'AIDE PUBLIQUE AU CHOMAGE de 11,5 % qui a été annoncé se traduit par une nouvelle dégradation du niveau d'indemnisation des chômeurs. En effet, durant l'année écoulée, l'indice des taux de salaires a augmenté de 15 %, a dit M. Maire, qui réclame que le montant de l'aide publique soit porté à la moitié du SMIC.

Étranger

● LE DEPARTEMENT AMERICAIN DE L'AGRICULTURE a annoncé, jeudi 17 mars, sa décision de prêter 80 millions de dollars au Portugal pour l'achat de céréales aux Etats-Unis : 115 000 tonnes de blé, 435 000 tonnes de maïs, 200 000 tonnes de sorgho (prêt remboursable en trois ans).

● LA BALANCE COMMERCIALE ESPAGNOLE a enregistré, en février, un déficit très important : 46 591 millions de pesetas, soit 3,6 milliards de francs. Les importations ont atteint 108 641 millions de pesetas (8,3 milliards de francs) contre 62 050 millions de pesetas pour les exportations (4,7 milliards de francs).

D'autre part, l'indice des prix à la consommation aurait augmenté très fortement en janvier ; la hausse des prix de détail en un an était de 19,8 % en décembre 1976 par rapport à décembre 1975) — (A.F.P.)

● L'INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION DE LA REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE a augmenté de 0,3 % en février. En un an, la hausse est de 3,8 %. — (A.F.P.)

● LA BANQUE MONDIALE a annoncé, le jeudi 17 mars, qu'elle accordait à l'Algérie un prêt de 48,5 millions de dollars qui financera la construction de quinze centres de formation technique. — (Reuter.)

● LES REVENUS PERSONNELS DES MENAGES AUX ETATS-UNIS ont augmenté à un rythme rapide en février : + 1,2 % par rapport à janvier. Cette augmentation, connue deux jours après l'annonce d'une progression de 0,8 % de la production industrielle, confirme que l'économie américaine est sortie rapidement de la pause provoquée par la vague de froid de janvier. — (A.F.P.)

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Bonne tenue du franc et de la livre - Hausse de l'or

Sur des marchés des changes très calmes, le FRANC, contrairement aux craintes des cambistes, s'est comporté de manière satisfaisante, tandis que la LIVRE confirmait son raffermissement, et que le DOLLAR perdait un peu de terrain

Les milieux financiers, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de nos frontières, attendaient avec intérêt la réaction des marchés des changes aux résultats du premier tour des élections municipales. A la veille du scrutin, le FRANC avait glissé quelque peu, la Banque de France employant une centaine de millions de dollars, ou un peu plus, a empêché le DOLLAR de dépasser 5 F à Paris.

Après les résultats du scrutin, le bon comportement du FRANC causa une certaine surprise. Sans doute, à l'étranger comme en France, avait-on déjà anticipé ces résultats. Les jours suivants, l'annonce d'une diminution sensible du déficit de la balance commerciale en février contribuait à *raffermir le FRANC, de sorte* qu'un optimisme timide commence à se faire jour ici et là. Certains vont même jusqu'à prédire une remontée sensible de notre monnaie, avec un DOLLAR ramené de 4,98 F à 4,95 F et *même 4,90 F, ou* encore moins. Ils estiment que, si la lutte contre l'inflation se poursuit, et que la priorité continue à être donnée à la défense du FRANC, les restrictions de crédit auraient pour effet mécanique de faire monter le FRANC en incitant les banques à consentir davantage d'avances en devises à leurs clients. Ces avances, on le sait, échappent à l'encadrement. Or celui-ci commence à mordre sérieusement, en liaison avec la *lente croissance de l'activité* économique et la reconstitution progressive des stocks, surtout au niveau des matières premières. Ces jours-ci, certains établissements dont les engagements débordaient les limites autorisées *ont dû payer une « prime de* désencadrement » avoisinant 6 % aux banques, moins à l'étroit pour leur céder leur trop-plein. Il y a donc gros à parier que les emprunts de devises vont se multiplier, leur cession sur les marchés des changes se traduisant par des achats de francs et par une appréciation de notre monnaie. Ce *phénomène peut être* jugé malsain, mais, dans un premier temps, il est bénéfique.

Le redressement spectaculaire de la balance des paiements britanniques en février, en excédent pour la première fois depuis un an, a fait monter *la LIVRE* STERLING jusqu'au voisinage de 1,72 dollar. La Banque d'Angleterre, qui juge ce niveau satisfaisant, est intervenue vigoureusement pour stopper la hausse en achetant d'assez grosses quantités de dollars. La *LIVRE* bénéficie également de l'afflux des capitaux étrangers, attirés par le niveau élevé des taux d'intérêt britanniques, notamment sur les fonds d'Etat, ce qui a incité la Banque d'Angleterre à réduire, une fois de plus, son taux d'escompte. A noter, toutefois, un fléchissement de la livre à la veille du week-end sur l'annonce d'un vote de censure par l'opposition conservatrice.

Le DOLLAR s'est un peu affaibli sur les craintes d'un retour de l'inflation, confirmées en fin de semaine par une hausse de 1 % de l'indice des prix de détail en février, imputable à la vague de froid qui a sévi aux Etats-Unis.

La *LIRE, enfin, a recommencé* à fléchir, ce qui a contraint la Banque d'Italie à la soutenir.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a continué à monter, dépassant 150 dollars pour la première fois depuis dix-huit mois : *il était tombé à 103 dollars fin* août après avoir frôlé 200 dollars fin 1974. Sur un fond de tendance haussière, on a noté une recrudescence des achats en provenance d'Italie et un peu du Liban.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	LIVRE	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres ..	—	1,7165	8,5524	4,3770	4,1024	62,9783	4,2826	1.522,51
	—	1,7162	8,5707	4,3848	4,1085	63,1733	4,2836	1.518,66
New-York .	1,7165	—	20,0702	39,2156	41,8410	2,7255	40,0801	0,1127
	1,7162	—	20,0240	39,1389	41,7710	2,7166	40,0041	0,1130
Paris	8,5524	4,9825	—	195,39	208,47	13,5799	199,69	5,6172
	8,5707	4,9940	—	195,49	208,60	13,5669	200,08	5,6435
Zurich	4,3770	2,5500	51,1791	—	106,6945	6,9501	102,2044	2,8748
	4,3848	2,5550	51,1613	—	106,7251	6,9410	102,3637	2,8873
Francfort .	4,1024	2,3900	47,9678	93,7254	—	6,5140	95,7915	2,6944
	4,1085	2,3940	47,9375	93,6986	—	6,5036	95,9134	2,7053
Bruxelles .	62,9783	36,6900	7,3637	14,3882	15,3514	—	14,7054	4,1364
	63,1733	36,8100	7,3708	14,4070	15,3759	—	14,7475	4,1597
Amsterdam	4,2826	2,4950	50,0752	97,8431	104,3933	6,8002	—	2,8129
	4,2836	2,4960	49,9799	97,6908	104,2606	6,7807	—	2,8206
Milan	1522,53	887,00	178,02	347,84	371,12	24,1755	355,51	—
	1518,66	884,90	177,19	346,34	369,63	24,0396	354,52	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

ATTENTE

Les taux sont pratiquement restés stables cette semaine sur le marché monétaire de Paris où le *loyer de l'argent au jour le jour* a évolué entre 9 7/8 % et 9 15/16 %. Ce calme a un peu surpris, car l'on s'attendait à quelque nervosité entre les deux tours des élections municipales au cas où le franc aurait fléchi. Or le franc n'a pas *fléchi (voir ci-dessus)*, et la Banque de France s'est bornée à intervenir quotidiennement à 9 3/4 % contre bons et 9 7/8 % contre effets, le taux du marché s'établissant, comme de juste, au niveau intermédiaire, *soit 9 13/16 %*.

Tout au plus les autorités monétaires ont-elles jugé bon, comme à leur habitude, de pénaliser un peu les établissements qui avaient pris du retard dans la constitution de leurs réserves pour le dernier jour de la période *ad hoc*, en leur faisant payer 1/8 % de plus à 9 15/16 %. Elles n'en ont pas moins annoncé leur adjudication pour lundi prochain, valeur mercredi, afin d'éviter toute tension.

A terme, le calme règne également : on a coté 9 7/8 % à un mois. Pour tout dire, les milieux financiers se hasardent à tabler *sur une certaine détente des taux*, si la tenue du franc se révèle satisfaisante au lendemain des élections municipales : cela permettrait à la Banque de France de ramener le loyer de l'argent un peu au-dessous de 9 1/2 %.

A l'étranger, la Banque d'Angleterre, devant l'afflux des capitaux et la baisse des taux sur le marché monétaire, a encore réduit son taux d'escompte, mais de 0,5 % seulement contre 1 % la semaine dernière : elle entend *bien garder le contrôle de la situation*.

Aux Etats-Unis, malgré l'augmentation des prêts bancaires, les taux à court terme restent stables, que ce soit les *Federal Funds*, les bons du Trésor ou le *prime rate* des banques.

Relevons, enfin, une solution originale au problème de l'épargne : le Mexique va émettre, la semaine prochaine, des obligations à 7 %, dont la valeur de remboursement sera indexée sur le prix mondial du pétrole, (ce pays en est gros producteur). Réservée aux souscripteurs mexicains dans certaines limites, cette émission sera gagée par environ 1 *million de tonnes de brut*. Voici donc les pétro-obligations : de quoi donner des idées aux producteurs de cuivre, *d'étain*, de tout ce que l'on voudra, à condition d'être sûr de la valorisation du produit dans le temps...

F. R.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Sensible hausse du cuivre, du café et du cacao

METAUX. — *L'évolution de la situation politique au Zaïre a provoqué une hausse plus sensible des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. D'autres facteurs ont également stimulé le marché : diminution de 3 450 tonnes de stocks britanniques de métal qui reviennent à 615 500 tonnes, accroissement de 10 % de la consommation britannique de métal en janvier par rapport au mois correspondant de 1976 ; enfin, crainte d'une grève dans les raffineries américaines en juillet prochain lors du renouvellement des contrats de travail. Un éventuel arrêt des expéditions de métal zaïrois, joint à la perspective d'une grève, a donc provoqué de la part des utilisateurs des achats de couverture.*

Faibles variations des cours de l'étain sur les places commerciales. L'autorisation de vendre 30 000 tonnes de métal excédentaire prélevé sur les stocks stratégiques américains a été demandée au Congrès.

DENREES. — *Sensible avance des cours du café — 10 % en moyenne — sur les différents marchés qui ne conservent pas leurs meilleurs niveaux en fin de semaine. Les stocks mondiaux de café reviendraient, fin septembre, à 7 millions de sacs, à condition toutefois que la consommation mondiale se maintienne à 58 millions de sacs. En septembre 1976, ils atteignaient 13 millions de sacs et 25 millions de sacs à fin septembre 1975. Pour la saison en cours, la production exportable est évaluée à 52 millions de sacs, chiffre inférieur de 8 millions de sacs à celui de la précédente saison.*

Vigoureuse reprise sur les cours du cacao, qui récupèrent, et bien au-delà, leurs pertes de la semaine précédente. De nouveaux niveaux records ont même été enregistrés. L'organisation internationale estime qu'il y aura un surplus de production de 8 000 tonnes pour la saison 1976-1977. Cette prévision est en contradiction avec les évaluations des firmes privées qui tablent sur un déficit relativement important. En U.R.S.S., les broyages pourraient diminuer de 25 % cette année en raison des prix élevés.

La reprise s'est confirmée avec facilité sur le marché du sucre. La récolte mondiale est estimée, par une firme privée, à 87,7 millions de tonnes, inférieure de près de 500 000 tonnes à celle faite précédemment, mais supérieure à la récolte 1975-1976, qui s'élevait à 81,7 millions de tonnes. La récolte de l'Europe occidentale atteindra 15,1 millions de tonnes contre 13,8 millions de tonnes, et celle de l'Europe orientale à 13,6 millions de tonnes contre 12,1 millions de tonnes.

CEREALES. — *Effritement des cours du blé à Chicago. La récolte mondiale serait inférieure de 0,5 million de tonnes à l'estimation du mois précédent. Elle serait néanmoins supérieure de plus de 30 % à la récolte précédente.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 18 mars 1977

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 903,90 (877), à trois mois 931 (899) ; étain comptant 6 095 (6 220), à trois mois 6 245 (6 370) ; plomb 424 (407,50) ; zinc 423 (425,50).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 71,30 (68,30) : aluminium (lingots) inch. (48) : ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) inch. (72,83) : mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (178-185).

— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) 1 620 (1 586 1/8).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mai 80,15 (73,23), juill. 80,20 (78,10).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) mai 230 (233) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan, Whitegrade C inch. (414).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine mars 25 (25,10).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 540 (525).

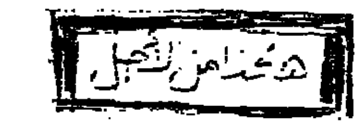
CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 53-54,75 (54,50-56). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 208-208,50 (208,75-209,25).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao mai 202,75 (183,50), juill. 194,50 (178,20) ; sucre disp. 915 (8,75), mai 9,23 (8,96).

— Londres (en livres par tonne) : sucre mai 133,40 (129,60), août 135,35 (131,80) ; café mai 4 165 (3 770), juill. 4 200 (3 795) ; cacao mai 2 705 (2 245), juillet 2 670 (2 206).

— Paris (en francs par quintal) : cacao mai 2 370 (1 980), juill. 2 320 (1 900) ; café mai 3 530 (3 310), juill. 3 515 (3 298) ; sucre (en francs par tonne) mai 1 186 (1 168), août 1 205 (1 185).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé mai 277 3/4 (279 1/2), juill. 285 1/2 (287) ; maïs mai 258 3/4 (261 1/4), juill. 264 (266 1/4).



LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 14 AU 18 MARS 1977

Sans vie

RIEN. Il ne s'est, pour ainsi dire, rien passé cette semaine à la Bourse de Paris, où, dans un climat désespérément apathique, les valeurs françaises ont fléchi de 1,5 % en moyenne. Procéder, comme nous le faisons ici chaque semaine, à l'analyse de chacune des cinq séances n'aboutirait qu'à une série de répétitions de lecture laborieuse. Tout juste peut-on souligner la forte baisse (2 %) des cours, enregistrée en début de semaine, au lendemain de la clôture du premier tour des élections municipales. Affolement général des petits épargnants? Accès de mauvaise humeur des « grandes institutions capitalistes » devant la poussée de la gauche ? Même pas ! Simple phénomène mécanique : les quelques opérateurs français et étrangers qui avaient spéculé la veille du week-end dernier, sur des résultats électoraux moins mauvais que prévus pour la majorité en place, avaient simplement revendu une partie de leur « papier ». Mais, autant essayer de faire boire un âne qui n'a pas soif ! Cent titres offerts ici, vingt-cinq seulement là, suffisent à provoquer des dégâts parfois importants dans la cote française. Les dégâts furent partiellement réparés au cours des séances suivantes sans que l'activité ait eu rien de fébrile.

Sans ressort, sans vie. Ainsi, apparaît de plus en plus le marché de Paris, que rien ne semble pour l'instant susceptible de réveiller. Pas même la menace d'une victoire de la gauche dans un an. Pas même également — et c'est plus grave — les petites victoires péniblement obtenues sur le front économique, celui qui, logiquement, devrait jouer le premier rôle dans la détermination quotidienne du prix des actions françaises. Mais ce n'est visiblement pas le cas. La réduction du déficit commercial, qui s'est confirmée en février, grâce, notamment, à la progression très soutenue des exportations, n'a pas ému, outre mesure, les habitués du palais Brongniart. De même, l'annonce d'une progression de 4 % de la production industrielle en janvier, n'a guère provoqué l'enthousiasme des boursiers. Alors? La Bourse de Paris est-elle en train de perdre, peu à peu, la justification première de son existence? En l'état actuel des choses, et si cette tendance à la désertion se poursuivait, elle ne pourrait même plus prétendre au rôle que, de tout temps, chacun lui a reconnu : celui d'anticiper, souvent avec justesse, les à-coups d'une économie moderne.

Aux valeurs étrangères, toutes les américaines n'ont pas pleinement profité de la reprise de Wall-Street, tandis que les allemandes étaient très fermes. Assez bonne progression, également, des mines d'or.

Sur le marché de l'or, le volume de transactions s'est brusquement accéléré à la veille du week-end avec 12 millions de francs. Le lingot s'est adjugé 500 F à 23 995 F et le napoléon est resté stable à 238 F.

PATRICE CLAUDE.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Bien que le « napoléon » n'ait que très modérément bénéficié de la hausse de l'or observée à Paris mais aussi à Londres — où le cours de l'once a débordé 150 dollars, — l'« Emprunt 4 1/2 % 1973 » a atteint des niveaux record. A l'occasion du tirage d'amortissement annuel de

	18-3	diff.
4 1/2 % 1973	629,60	+ 9,60
7 % 1973	175,40	+ 9,90
Empr. 10,30 % 1975	96,90	+ 0,60
10 % 1976	100,20	— 0,20
Emprunt 10,60 %	98,20	— 0,11
4 1/4 % 1963	101,50	+ 0,30
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	91,20	inch.
5 1/2 % 1965	105,10	inch.
6 % 1966	104	— 0,20
6 % 1967	96,80	— 0,30
C.N.E. 3 %	1637	inch.

cet emprunt, intervenu lundi dernier, les « tranches » numéro 12, 16, 18, 39, et 56 ont été désignées par le sort. Ces titres seront remboursés le 1er juin prochain.

L'« Emprunt 7 % 1973 », également très recherché pendant la semaine, a, lui aussi, atteint des niveaux record.

Des réalisations ont, en revanche, pesé sur les différents groupes d'obligations.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le résultat net de *Prétabail Sicomi* s'est élevé à 45,55 millions de francs. Le montant du dividende sera porté de 25,76 francs à 31,30 francs. En ce qui concerne *Batibail Sicomi*, le bénéfice net a représenté 9,27 millions de francs (contre une perte de 11,94 millions de francs), mais aucun coupon ne sera distribué. Pour *Cofipa Sicomi*, le résultat net a atteint 33,26 millions de francs (comparé à une perte de 1,16 million de francs). Cette

	18-3	diff.
B.C.T.	183,50	+ 0,50
Comp. bancaire	278,30	— 6,70
C.C.F.	190,60	— 2,20
Crédit foncier	308	— 0,50
Financ. de Paris	147,90	— 210,
Génér. Occidentale	174,50	— 0,60
Locindus	295	— 5
Crédit national	291	— 0,20
Prétabail	341	— 5
U.C.B.	180,50	— 9,50
La Hénin	271,10	— 16,90
S.N.I.	350	+ 3
Pricel	124	— 4
Schneider	127	— 3
Suez	212,10	+ 7,20

entreprise versera à ses actionnaires un coupon de 164 francs, alors qu'elle n'avait rien distribué l'an passé.

Le conseil d'administration de la compagnie « Financière de Suez » a pris connaissance des résultats de l'exercice 1976. Celui-ci s'est soldé par un bénéfice net de 169,5 millions de francs (contre 146,9), en progression de plus de 15 %. Le dividende sera porté de 16 à 17 francs. Par ailleurs, il sera procédé — si l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires l'autorise — à une attribution gratuite, à raison d'une action nouvelle pour dix anciennes.

Pricel annonce une perte de 56,8 millions de francs, en raison de la constitution d'une provision de 80,4 millions de francs pour dépréciation du portefeuille, en attendant la réévaluation du bilan. Le dividende global de 7,50 F est maintenu par prélèvement sur les réserves.

Alimentation

Le dividende servi par *Bouchon-Pajot* sera porté de 9 à 9,50 F par titre. Les dirigeants de cette entreprise redoutent que,

	18-3	diff.
Beghin-Say	56,20	— 2,30
B.S.N.-Gerv.-Dan.	422	— 10
Carrefour	1384	— 54
Casino	1001	+ 1
C.D.C.	188	— 1
Moët-Hennessy	386	— 3,50
Mumm	293	— 8
Olida et Caby	127	+ 1,90
Pernod-Ricard	330	— 4
Radar	325	+ 0,50
Raffin. Saint-Louis	78	+ 1
S.I.A.S.	230	+ 4
Veuve Clicquot	379,80	+ 1,80
Viniprix	400	— 8
Nestlé	6680	+ 80

compte tenu de la dernière campagne sucrière, sa filiale, la *Générale sucrière*, ne soit pas en mesure de lui distribuer un coupon l'an prochain.

Bâtiment et travaux publics

Lafarge a réalisé, en 1976, un bénéfice net de 60 millions de francs, contre 60,26 millions en 1975. Le résultat consolidé devrait se situer autour de 180 millions de francs, contre 190,5 millions.

	18-3	diff.
Auxil. d'entrepr.	212,50	+ 6,30
Bouygues	384,90	+ 2,90
Chim. et Routière	98,20	— 1,90
Ciments français	89	— 1,50
Dumez	509	— 15
Entr. J. Lefebvre	182	+ 9,90
Génér. d'entrepr.	141,40	+ 0,90
Gds Travx de Mars.	182,20	— 1,80
Lafarge	182,10	— 2,80
Maisons Phénix	1499	— 18
Poliet et Chausson	139,90	— 1,60

Le dividende global passe de 15,75 F à 16,77 F.

Le dividende global distribué par *Poliet* s'élève à 13,56 F, contre 12,75 F. Pour 1976, la société affiche un bénéfice (en revenus) s'élevant à 18,9 millions de francs, contre 16,3 millions.

Pétroles

Le résultat net comptable réalisé en 1976 par « Pétroles B.P. »

	18-3	diff.
Aquitaine	290	+ 2
Esso	51,30	+ 0,30
Franç. des pétroles	108	+ 0,10
Pétroles B.P.	67,50	— 1,20
Primagaz	138,20	+ 0,20
Raffinage	81,00	— 2
Sogerap	66,00	— 1
Exxon	254,50	— 10,50
Norsk Hydro	238,30	— 7,70
Petrofina	614	+ 2
Royal Dutch	273,40	+ 2,70

se traduit par une perte de 1 million de francs et le résultat comptable d'exploitation, compte tenu du bénéfice sur stock, par un déficit de 10 millions de francs (après 166 millions d'amortissement). Le résultat réel d'exploitation est un déficit de 387 millions de francs sur la base des amortissements comptabilisés.

En 1975, le compte de pertes et profits de la société s'était soldé par une perte de 52,6 millions de francs. Pour la troisième année consécutive, les actionnaires de « B.P. » ne seront pas rémunérés.

Produits chimiques

Le bénéfice consolidé réalisé par *Dart Industries* en 1976, s'est élevé à 102 millions de dollars

	18-3	diff.
C.M. Industries	171,90	+ 5,90
Cotelle et Foucher	50,10	— 1,90
Institut Mérieux	318	— 7
Laboratoire Bellon	190	— 8,50
Nobel-Bozel	75,10	— 0,80
Pierrefitte-Auby	64,90	+ 1
Rhône-Poulenc	71,60	+ 0,20
Roussel-Uclaf	172,00	+ 14

contre 79 millions, soit 4,26 dollars par titre contre 3,26 dollars en 1975.

Matériel électrique, services publics

Le chiffre d'affaires de *CEM* (Electro-Mécanique) s'est accru de près de 40 % en 1976 pour atteindre 2 134 millions de francs. Cette forte augmentation résulte en partie de facturations intervenues sur des commandes enregistrées au cours d'exercices antérieurs. Les exportations ont représenté 44 % du chiffre d'affaires contre 31,4 % l'année précédente. Au niveau des résultats, la société comptabilise un bénéfice de 12,6 millions de francs, contre une perte de 31 millions,

	18-3	diff.
Alsthom	57	— 1
C.E.M.	64	+ 1,90
C.G.E.	240	— 9,50
C.I.T.-Alcatel	995	— 50
Leroy-Somer	661	— 49
Machines Bull	25,90	— 0,90
Moulinex	183	— 7,30
L.M.T.	1127	— 130
Radiotechnique	430	— 11,20
T.R.T.	492	+ 11
Thomson-Brandt	171	— 4,20
A.T.T.	319,50	+ 4,40
Sony	51,70	+ 3,65
Générale des eaux	453	— 18,40
Lyonnaise des eaux	330,10	— 8,90

et le groupe un bénéfice consolidé de 20,7 millions de francs, contre une perte de 21 millions. Le service du dividende sera repris sur la base de 3 F net par action.

Pour les douze mois achevés le 28 février, le bénéfice d'*American Telephone and Telegraph* ressort à 6,27 dollars par action contre 5,27 dollars. Pour les trois derniers mois de cette période, il s'établit à 1,55 dollar par action contre 1,33 dollar, résultat que la société juge insuffisant.

Sensible recul des valeurs de services publics.

Filatures, textiles, magasins

Au comptant, *Saint-Frères* reste offerte à 35,50 F, sur un dernier cours de 46,80 F coté le 28 février.

Les valeurs de magasins subissent un effritement modéré, mais presque général.

Selon les dirigeants de *SCOA*, l'augmentation du prix des matières premières, café, cacao, coton en particulier, va accroître le pouvoir d'achat de nombreux pays africains et stimuler l'activité commerciale. La progression du chiffre d'affaires devrait donc se poursuivre. Il est à noter qu'en trois exercices le bénéfice net

	18-3	diff.
Dollfus-Mieg	48,80	+ 2
Sommer-Allibert	393	— 31
Fourmies	21,50	+ 0,60
Lainière Roubaix	54	— 1
Roudière	344	— 8
La Soie	63,90	— 2,10
Agache-Willot	215	— 5
Bail Investissem.	196,50	— 2,50
C.F.A.O.	387	— 5,50
Galeries Lafayette	47	— 2,50
Paris-France	85,20	— 2,80
Printemps	37,30	— 0,95
La Redoute	570	— 3
S.C.O.A.	80,90	— 0,60
Maurel et Prom	94,50	+ 2,50

est passé de 68,6 à 104,3 millions de francs.

Maurel et Prom propose un dividende inchangé de 7 F net par action.

Marseillaise de Madagascar mettra en paiement, le 31 mars, le dividende afférent à l'exercice 1975-1976, soit 4 F net contre 3 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

La société *Pirelli E.C.*, holding de *Industrie Pirelli P.p.A.*, déclare un dividende inchangé de 110 lires

	18-3	diff.
Imétal	86,60	— 0,60
Peñarroya	46,10	+ 0,70
Asturienne	133,00	inch.
Charter	12,60	+ 0,95
Inco	156,20	+ 4,80
R.T.Z.	19,20	+ 1,95
Tanganyika	13,20	— 0,25
Union minière	127	— 4
Z.C.I.	1,30	+ 0,02
Hutchins.-Mapa	107	inch.
Kléber	37,30	— 0,70
Michelin	1128	— 46

par titre. L'exercice 1976 s'est soldé par un bénéfice net de 1,5 milliard de lires contre 1,8 milliard en 1975.

Métallurgie, constructions mécaniques

Le bénéfice net de *Denain-Nord-Est-Longwy* s'est élevé, pour 1976, à 60,22 millions de francs contre 135,70 millions en 1975. Le dividende global revient de 18,75 francs à 9,45 francs.

L'exercice 1976 de la *Métallurgique de Normandie* s'est soldé par une perte nette de 68,2 millions de francs après 47,9 millions de frais financiers et 31,5 millions d'amortissements. En 1975, la perte nette s'élevait à 31,5 mil-

	18-3	diff.
Chiers-Châtillon	24,05	— 1,45
Creusot-Loire	85	inch.
Denain Nord-Est	60	+ 1,50
Marine-Wendel	51,50	— 2,45
Métal. Normandie	58,50	— 3,40
Pompey	77,50	— 0,50
Sacilor	27,30	— 1,20
Saulnes	78	— 0,50
Usinor	27,95	— 0,05
Vallourec	132,50	— 2,30
Alspi	62	— 0,10
Babcock-Fives	76,20	+ 0,70
Génér. de fonderie	129	— 2
Poclain	N.C.	N.C.
Sagem	467	— 7
Saunier-Duval	79,70	— 1,90
Penhoët	189	+ 6
Ferodo	368	— 7,20
Peugeot-Citroën	236	— 11

lions. Le dividende global reste inchangé à 6,375 francs.

Penhoët a réalisé, en 1976, un bénéfice net de 13,76 millions de francs contre 13,29 millions. Le dividende global s'est élevé à 28,65 francs contre 27 francs.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 1976, *Thyssen* a réalisé un bénéfice net consolidé de 275 millions de DM contre 243 millions, un an plus tôt.

Les comptes de 1976 de *Arbed* se sont soldés par une perte de 1,3 milliard de francs luxembourgeois, contre 3 milliards de perte en 1975. Il ne sera pas distribué de dividende.

Mines d'or, diamants

L'exercice 1976 s'est soldé, pour *Union Corporation*, par un bénéfice net de 39,20 millions de rands, plus 17,6 millions d'intérêts minoritaires, contre 34,86 millions et rien en 1975. Par action, le résultat net ressort ainsi à 64 cents, contre 60. Le dividende final a été fixé à 24 cents par titre (contre 30 cents avant l'augmentation de capital intervenue dans l'année), faisant un total annuel de 36 cents contre 42 cents en 1975.

Le dividende final versé par *Harmony Gold Mining* passe de

	18-3	diff.
Amgold	101,50	+ 7
Anglo-American	15,95	+ 0,20
Buffelsfontein	50,20	+ 0,30
Free State	75,60	+ 5,10
Goldfields	15,70	+ 0,85
Harmony	22,20	+ 1,25
President Brand	66,70	+ 4,90
Randfontein	150	+ 4
Saint-Helena	63,90	+ 0,60
Union Corporation	14,60	+ 0,60
West Driefontein	114,20	+ 7,50
Western Deep	44,70	+ 1,70
Western Holdings	90,00	+ 1,90
De Beers	16,05	+ 0,70

30 cents à 25 cents, faisant un total de 25 cents, pour l'exercice au 30 juin 1977, contre 65 cents pour le précédent.

Le bénéfice net réalisé par *General Mining and Finance Corp.*, en 1976, a atteint 34,49 millions de rands contre 26,03 millions en 1975. Le dividende final, 120 cents par titre, est inchangé par rapport au précédent, mais s'applique à un capital augmenté en cours d'année. Le total pour 1976 est également inchangé à 210 cents par titre.

Le bénéfice net réalisé en 1976 par *Dome Mines* ressort à 3,06 dollars par titre, contre 3,32 dollars précédemment, soit 18,46 millions de dollars contre 19,41 millions.

Valeurs diverses

En 1976, le bénéfice net de la « holding » *Saint-Gobain-Pont-à-Mousson*, s'est élevé à 316 millions de francs contre 345 millions en 1975. Le dividende global a

	18-3	diff.
L'Air liquide	348	+ 4,50
Bic	732	— 2
Europe n° 1	391,80	+ 7,80
L'Oréal	847,00	— 27
Club Méditerranée	378,50	— 18
P.U.K.	72,90	+ 2,40
Arjomari	99,00	— 1
Hachette	148	+ 3,50
Presses de la Cité	209	— 0,50
St-Gob.-P.-à-M.	115	— 1,50
Skis Rossignol	1815	+ 14
Chargeurs réunis	158	— 1,80

été fixé à 13,65 francs contre 12,75 francs.

Le résultat d'exploitation 1976 de la *Compagnie Auxiliaire de Navigation* s'est élevé à 758 769 francs (après 65,21 millions de dotation aux amortissements) contre 5,16 millions en 1975.

La complainte de l'or

Les professionnels de l'or ne sont pas contents. Au cours de leur assemblée annuelle, leur président a déclaré que « la mise en place d'un authentique impôt sur le capital au taux excessif de 4 % a, pour un temps indéterminé, vidé le marché de sa substance ». Et de rappeler qu'il avait mis en garde les pouvoirs publics contre les « graves conséquences qu'un taux aussi élevé ne manquerait pas d'entraîner... Seul un réajustement de cet impôt — à un taux raisonnable de 2 % — permettrait de dégager des capitaux qui pourraient être réinjectés dans les circuits économiques, et d'éviter la création d'un dangereux et illégal double marché ».

On comprend l'émoi des professionnels de l'or puisque, depuis le début de l'année, les transactions sur le métal sont tombées à un niveau très bas. Mais, suivant certaines informations, l'instauration de la taxe aurait pénalisé surtout les transactions opérées par les professionnels pour leur propre compte, ou ceux d'habitués, jouant une plus-value à court terme qui se trouvait, du coup, sensiblement amputée. D'où cette chute d'activité, correspondant à la part un peu artificielle du marché.

D'autre part, tous ces derniers mois, le métal n'avait guère d'attrait pour le Français moyen que ni l'inflation ni la politique n'inquiètent, du moins pour l'instant. La flambée de l'or à Londres a quand même tiré un peu le marché de sa torpeur, puisque vendredi la valeur des transactions a bondi de 3,5 millions de F à 12,8 millions, avec une demi-tonne de métal échangée. Enfin, est-il habile, pour des courtiers, de se plaindre du taux excessif de 4 % si l'on tient compte que l'or est le seul placement (les objets d'art mis à part, avec l'incertitude qui s'y attache) à n'acquitter qu'un prélèvement forfaitaire en cas de plus-value, quelles qu'en soient l'importance et la durée de détention, sans parler de l'anonymat. Tout le reste, pierre, actions, matières premières, est taxé proportionnellement en cas de plus-value. Il est vrai qu'auparavant les acheteurs ou les vendeurs de métal ne payaient rien du tout. Ajoutons que, depuis quelques années, les détenteurs d'or n'ont pas trop à se plaindre : le lingot est passé de 11.000 F début 1973 à 28.000 F en mars 1974, pour retomber, il est vrai, à 16.500 F en août 1976, mais remonter à 24.000 F à la veille du week-end. En quatre ans, la performance n'est pas trop ridicule. — F. R.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Reprise

Une reprise des cours a été enregistrée cette semaine à Wall Street, où l'indice Dow Jones a gagné plus de 13 points à 960,94 contre 947,72, la plus vive hausse de l'année ayant été enregistrée lundi avec 11 points.

Il semble que les réticences des opérateurs, notamment les institutions, à investir sur le marché aient tendance à s'estomper. Un certain nombre de nouvelles favorables sont venues rassurer les esprits sur les perspectives de l'économie après la vague de froid hivernale : hausse de 1 % de la production industrielle, de 29 % des mises en chantier de logements, de 1,2 % des revenus personnels. Malheureusement, et en grande partie à cause du froid, l'indice des prix de détail en février a également fait un bond de 1 %, ce qui a désagréablement impressionné les milieux financiers, sans trop les effrayer, néanmoins.

Dans les compartiments, avance de Du Pont et vif recul de Kodak.

La valeur des transactions a porté sur 105,9 millions d'actions contre 93,4 millions.

	Cours 11 mars	Cours 18 mars
Alcoa	57 1/2	58 1/4
A.T.T.	62 3/8	62 7/8
Boeing	43 7/8	44 1/2
Chase Man. Bank	30 3/4	30 5/8
Du P. de Nemours	130 3/4	134
Eastman Kodak	72 1/8	70 3/4
Exxon	52 1/4	51 3/8
Ford	57 5/8	58 5/8
General Electric	51 3/8	51
General Foods	31 1/2	31 3/8
General Motors	71 1/8	72 3/8
Goodyear	20 1/2	21 1/2
I.B.M.	282 3/4	283 1/2
I.T.T.	32 1/4	32 7/8
Kennecott	27 1/8	28 3/4
Mobil Oil	68 7/8	69 1/4
Pfizer	28 1/8	28 1/2
Schlumberger	56 3/4	61 1/2
Texaco	27 3/4	27 3/4
U.A.L. Inc.	20 7/8	20 5/8
Union Carbide	59 1/4	60 7/8
U.S. Steel	47 1/2	48 3/8
Westinghouse	17 7/8	17 1/2
Xerox Corp.	49 7/8	49

LONDRES

Très animé

Semaine très animée à la Bourse de Londres, où les valeurs britanniques ont touché leurs plus hauts cours depuis 1973 avant de se replier brusquement vendredi sur le dépôt d'une motion de censure contre le gouvernement. Une série de nouvelles favorables ont successivement dopé le marché : vif redressement de la balance des paiements, fin de la grève chez Leyland, nouvelle baisse du taux d'escompte. Aux pétroles, néanmoins, British Petroleum a perdu tous ses gains à l'annonce de résultats décevants. Les mines d'or ont vivement progressé, en liaison avec la hausse du métal.

Indices du « Financial Times » : industrielles, 428,5 contre 415,8 ; mines d'or, 138,5 contre 129.

	Cours 11 mars	Cours 18 mars
Bowater	191	202
Brit Petroleum	864	868
Charter	135	148
Courtaulds	122	123
De Beers	246	263
Free State Geduld	11 1/4	12 3/8
Gt Univ. Stores	208	222
Imp. Chemical	342	360
Shell	510	516
Vickers	165	176
War Loan	29 3/8	29 7/8

FRANCFORT

Reprise

Après la forte baisse de la semaine précédente, où les cours étaient tombés au plus bas de l'année, une hausse moyenne de 1,3 % a été enregistrée, notamment aux chimiques et aux électriques. L'optimisme semble revenir pour les semaines à venir.

	Cours 11 mars	Cours 18 mars
A.E.G.	86,50	88,50
B.A.S.F.	155	159,80
Bayer	134	137,80
Commerzbank	185,50	189
Hoechst	135,90	140
Mannesman	157,50	167
Siemens	246,70	247,50
Volkswagen	141,70	146

TOKYO

Irrégulier

Le fait le plus remarquable a été la vive hausse de Sony, répercutée à New-York et à Paris.

	Cours 11 mars	Cours 18 mars
Fuji Bank	281	280
Honda Motors	641	663
Matsushita Electric	633	634
Mitsubishi Heavy	128	128
Sony Corp.	2 730	3 000
Toyota Motors	1 200	1 280

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	11 mars	18 mars
Indice général	61,4	60,8
Produits de base	39,2	39,2
Construction	88,9	88,3
Biens d'équipement	58	54,7
Biens de consom. durables	106	102,4
Biens de cons. non durabl.	58,5	58
Biens de consom. aliment.	65,2	65
Services	91,9	90,4
Sociétés financières	70,7	70
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	161,3	159,4
Valeurs industrielles	54,4	53,7

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 11/3	COURS 18/3
Or fin (kilo en barre)	23500 ..	23950 ..
— (kilo en lingot)	23495 ..	23995 ..
Pièce française (20 fr.)	237 90	238 ..
Pièce française (10 fr.)	205 ..	203 ..
Pièce suisse (20 fr.)	208 20	215 ..
Union latine (20 fr.)	199 ..	199 90
● Pièce tunisienne (20 fr.)	178 ..	... ..
Souverain	215 ..	223 ..
● Souverain Elizabeth II	253 ..	250 ..
● Demi-souverain	229 50	... ..
Pièce de 20 dollars	1048 ..	1060 ..
— 10 dollars	578 ..	567 ..
— 5 dollars	352 ..	... ..
— 50 pesos	939 50	950 ..
● — 20 marks	295 ..	... ..
— 10 florins	210 ..	212 20
● — 5 roubles	107 50	118 ..

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	49 500	24 686 010
Sony	239 750	12 129 090
C.N.E. 3 %	6 950	11 424 272
Michelin	9 718	11 001 329
Air Liquide	31 200	10 808 582

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	14 mars	15 mars	16 mars	17 mars	18 mars
Terme	53 784 046	51 085 309	53 224 331	57 227 066	67 123 070
Comptant:					
R. et obl.	65 547 499	76 267 141	81 697 440	115 118 838	96 116 874
Actions	28 145 084	40 135 929	29 411 828	32 341 050	38 947 939
Total	147 476 629	167 488 379	164 333 599	194 686 954	202 187 943

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1975)

Val. franç.	92,7	93,2	93,2	93,8	93,6
Etrang.	101,6	102,4	103,3	103,4	102,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1976)

Tendance	93,7	94,2	94,3	94,9	94,6

(base 100, 29 décembre 1961)

Indic. gén.	60,6	60,6	60,6	60,7	60,6

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ACCORD A LA CONFÉRENCE SUR DJIBOUTI

• Le référendum et les élections auront lieu le 8 mai
• L'indépendance sera proclamée le 27 juin

Au cours d'une ultime séance, samedi matin 19 mars, la conférence de Paris sur l'indépendance du Territoire français des Afars et des Issas est parvenue à un accord sur les modalités des élections législatives, qui se dérouleront *dans une circonscription* unique.

Le référendum et les élections législatives ont été fixés au 8 mai prochain. L'indépendance sera proclamée le 27 juin.

Cet accord a été réalisé entre *M. Olivier Stirn*, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, et les principaux dirigeants des délégations du Territoire, à l'exception du sénateur Sarkat Gourat et du Front de libération de la Côte-des-Somalis, qui n'assistaient pas à la séance de clôture.

« *Au terme de plus de vingt jours de tergiversations et de marchandages, le F.L.C.S. constate à son plus grand regret que le gouvernement français n'est nullement disposé à procéder à une décolonisation réelle et équitable répondant aux aspirations légitimes de la population du Territoire* », a déclaré un porte-parole du F.L.C.S. Il a reproché au gouvernement français de chercher à instaurer « *dans le Territoire un régime néo-colonial fondé sur des bases tribales* ».

« *Je quitte Paris dimanche pour regagner Djibouti* », nous a déclaré *M. Ahmed Dini*, porte-parole de la Ligue populaire africaine pour l'indépendance (L.P.A.I.). Les amis politiques de *M. Dini*, dont la délégation est présidée par M. Hassan Gouled, semblent avoir obtenu satisfaction.

L'aide de Paris est provisoirement maintenue

« *Satisfaction nous est donnée à partir du moment où les résultats de tous les votes de la prochaine consultation électorale seront globalisés. Cette méthode de la circonscription électorale unique nous paraît en effet de nature à assurer une véritable détribalisation du scrutin* », a ajouté M. Dini. « *Le fait d'accepter d'assurer une représentation plus équitable de la ville de Djibouti joue dans le même sens. Vingt-neuf députés pour la capitale, douze pour les secteurs de Dikhil et de Tadjoura, six pour ceux d'Obock et d'Ali-Sabieh, voilà qui correspond à nos demandes. Alors que jusqu'à présent les élections constituaient dans notre Territoire un facteur de division elles vont enfin nous permettre de nous unir.* »

Après le scrutin qui présidera à l'accession du Territoire à l'indépendance, prévue pour le 27 juin, le gouvernement du Territoire devrait passer des accords de coopération avec la France dans le domaine monétaire, culturel, militaire, etc. *Pour ce qui concerne* l'aide accordée par Paris, elle serait provisoirement maintenue à son niveau actuel, avant de faire *l'objet d'un éventuel* réaménagement.

Dans le domaine monétaire, le franc Djibouti demeurera dans la zone dollar, tout en continuant de bénéficier d'une garantie du Trésor français. *Le principe d'une* coopération militaire bilatérale a été retenu, mais il reste à en définir les modalités.

Plusieurs questions restent néanmoins en suspens. C'est ainsi que le futur statut du chemin de fer franco-éthiopien reste à définir avant de faire l'objet de discussions prochaines entre Paris et Addis-Abeba, puis entre Addis-Abeba et Djibouti devenu indépendant. D'autre part, on ne peut oublier que ni l'Union nationale pour l'indépendance (UNI), que dirige M. Ali Aref, ni le Mouvement de libération de Djibouti (M.L.D.), dont le siège est en Ethiopie, ni le Mouvement populaire de Libération (M.P.L.), parti d'extrême gauche regroupant les Jeunes Afars, n'ont participé à cette « table ronde » de Paris.

***

M. Giscard d'Estaing devait *recevoir, samedi en fin de matinée*, M. Olivier Stirn et les *participants à la négociation* sur l'avenir du Territoire français des Afars et des Issas.

EN CONFLIT AVEC USINOR

Les dockers de Dunkerque veulent occuper le port

De notre correspondant

Dunkerque. — Il semble que l'on ne puisse plus *éviter une* nouvelle escalade dans le conflit opposant la firme *Usinor* au syndicat des dockers de Dunkerque et que l'on s'achemine vers la généralisation de la grève avec occupation du port à partir du lundi 21 mars ou du lendemain. Les deux parties concernées par un conflit qui dure depuis plusieurs jours ne se sont toujours pas rencontrées.

Les conséquences du conflit, *comparées à son objet*, apparaissent, disproportionnées. L'embauche d'un docker à chaque portique sur un navire minéralier *représente une dépense journalière* de 260 F. Or le fait que cet *ouvrier n'ait pas été embauché* a déjà coûté en frais d'immobilisation *de navires des millions de* francs.

Mais pour le secrétaire général de la Fédération C.G.T. des ports et des docks, M. *Gaston Henry*, il ne s'agit pas d'une question d'argent. *Il s'agit d'une attaque* portée à la loi du 6 septembre 1947 accordant la priorité d'embauche aux dockers. « *Une loi*, dit-il, *que l'on voudrait vider de sa substance sans y toucher !* »

Pour le moment, a déclaré M. Henry, la solidarité des autres ports français se traduit par le refus de travailler sur les quatre-vingts navires déroutés de Dunkerque. La liste de ces navires a été aussi adressée aux syndicats des ports britanniques, belges et néerlandais en leur demandant d'adopter la même attitude.

La direction du port déplore, pour sa part, une situation créée pour un motif qu'elle estime mineur et considère *comme* « scandaleux que le travail ne reprenne pas *immédiatement* dans les zones portuaires qui ne sont pas directement concernées par ce conflit. Quant aux sidérurgistes, ils affirment que l'emploi des dockers sur les quais « industriels » n'est absolument pas remis en question et que rien dans leur décision n'est contraire aux accords signés par le syndicat.

Manifestement, la volonté des sidérurgistes d'« industrialiser » le trafic des fers et aciers en appliquant le régime de salaires et les conditions de travail en vigueur dans la sidérurgie répond au souci de réduire les coûts, ce qui dans l'optique des pouvoirs publics est indispensable à la compétitivité des grandes industries exportatrices. Pour ce qui concerne les salaires, dans un régime en « trois huit », la différence entre la manutention portuaire et celle de l'industrie serait de l'ordre de 30 %.

MARC BURNOD.

● *Grève à l'usine Renault de Douai.* — La grève déclenchée jeudi matin 17 mars à l'usine Renault *de Douai s'est amplifiée* vendredi. Pratiquement tous les *ateliers de fabrication et de montage* sont touchés. Selon la C.G.T. et F.O., le nombre des grévistes est de deux mille (cinq cents selon la direction). Dans un tract, la C.G.T. réclame le coefficient 180 pour tous les travailleurs à la chaîne et pas de salaire inférieur à 2 700 francs par mois. Pour elle l'augmentation de 1 % intervenue au 1er mars ne saurait compenser la hausse des prix, alors que, dans le même temps, la Régie a augmenté son chiffre d'affaires de 42 % en 1976. — *(Corresp.)*

SELON UN INSTITUT VIENNOIS

L'endettement des pays de l'Est devrait au moins doubler d'ici à 1980

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Selon une étude faite *par* l'Institut pour les comparaisons économiques internationales *de Vienne*, l'endettement des pays de l'Est doublerait, au minimum, *d'ici à 1980, passant de 40 milliards* de dollars en 1976 (et même 45,8 milliards selon les dernières estimations de la revue *East-West Markets*) à 80 milliards de dollars à la fin de la décennie. Il s'agit là d'une hypothèse optimiste, écrit l'auteur de l'étude, M. Friedrich Levcik, directeur scientifique de l'Institut.

Si l'on considère, en effet, explique M. Levcik, que les conditions actuelles de croissance économique et d'échange de l'Est et de l'Ouest se maintiendront à l'avenir, l'endettement global des pays du Comecon pourrait alors dépasser 100 milliards de dollars en 1980. *Le déficit commercial* de ces Etats qui était de 11 milliards *de dollars en 1976 s'élèverait alors* à quelque 17 milliards en 1980. *L'auteur de l'étude estime toutefois* que cette hypothèse est plutôt invraisemblable.

La variante optimiste se fonde sur l'hypothèse qu'aussi bien *l'Est que l'Ouest s'efforceront*, d'ici à 1980, de ramener le déficit *commercial* du Comecon à l'égard de l'Occident à environ 7 à 8 milliards de dollars. Pour atteindre ce but, les importations de l'Est en provenance des pays *occidentaux devraient augmenter* de seulement 2 % en moyenne par *an, en termes réels*, leurs exportations progressant dans le *même temps de 6 à 7 % par an*.

Les Etats membres du Comecon ne pourront cependant accroître leurs exportations dans la mesure souhaitable, estime l'Institut viennois, si les pays de l'O.C.D.E. n'appliquent pas une politique plus libérale qu'aujourd'hui en matière d'importations. En ce domaine, l'Allemagne fédérale, le Japon et les Etats-Unis devraient, dans leur propre intérêt, donner l'exemple.

L'endettement des pays de l'Est, note en conclusion M. Levcik, n'a *pas encore atteint une dimension* menaçante. Les Etats du tiers-*monde* non *producteurs* de pétrole sont, note-t-il, quatre à cinq fois plus endettés que les membres du Comecon, sans avoir, loin s'en faut, leur potentiel économique. Ces derniers sont, d'autre part, connus comme étant de bons payeurs. Les pays occidentaux doivent toutefois être conscients que la situation existante conduira leurs partenaires *orientaux à insister toujours davantage à l'avenir pour la conclusion d'affaires sous forme* de contrats de compensation ou de coopération.

MANUEL LUCBERT.

Au Japon

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE A REGRESSÉ EN JANVIER

L'indice de la production industrielle au Japon a décliné de 0,2 % en janvier 1977 par rapport à décembre 1976. En un an (janvier 1977 comparé à janvier 1976), la progression de la production industrielle a été de 11 %. L'indice n'a toujours pas retrouvé le plus haut niveau atteint avant la crise (février 1974), la récession ayant été plus forte au Japon que dans les autres pays *industrialisés et la reprise ne s'étant* pas suffisamment prolongée.

D'autre part, la balance commerciale du Japon a *été excédentaire* de 1,2 milliard de dollars en février (contre un déficit saisonnier de 80 millions de dollars en janvier). Les exportations ont continué de progresser rapidement (+ 21,6 % en valeur par rapport à février 1976).

La balance des paiements courants a été excédentaire de 650 millions de dollars en février (— 662 millions de dollars en janvier), soit un progrès important par rapport à février *1976, où le surplus avait été* de 150 millions de dollars. Les prix de *gros ont augmenté de 0,4 % en* février et de 4,8 % en un an.

Pour lutter contre la pollution

LES ÉTATS-UNIS VONT IMPOSER DES NORMES TRÈS STRICTES AUX CONSTRUCTEURS DE PÉTROLIERS

Washington (*A.F.P.*). — Le président Carter *a demandé la convocation*, pour cette année, d'une *conférence internationale visant* à imposer des normes plus strictes pour la construction des pétroliers, afin de limiter les dangers de pollution.

En même temps, le ministère américain des transports va imposer de nouvelles règles qui seront applicables à tous les pétroliers pénétrant dans les ports des États-Unis. Les gardes-côtes pour*ront* examiner *tous les pétroliers* étrangers. Les bâtiments en *infraction seront soit bloqués* dans les ports américains jusqu'à ce que les aménagements nécessaires aient été faits, soit interdits d'accès dans les ports américains.

Le secrétaire américain aux transports, M. Brock Adams, a, d'autre part, précisé devant le Congrès que la nouvelle réglementation américaine, dont les détails *seront* mis au point *d'ici* soixante jours, imposera aux *pétroliers nouvellement construits* d'avoir une coque à double fond et des ballasts séparés. La nouvelle réglementation s'appliquera progressivement sur une période de cinq ans à tous les bateaux de plus de 20 000 tonnes de port en lourd.

M. Adams a enfin proposé la création d'un fonds de 200 millions de dollars pour venir en aide aux victimes des « marées noires » aux Etats-Unis.

LES EXPULSIONS VONT REPRENDRE A PARIS

Cinq mille dossiers en instance

Suspendues en droit jusqu'au 15 mars, les expulsions de locataires ont été différées, dans les faits, jusqu'au 21 mars, en raison des élections municipales. Environ cinq mille dossiers sont actuellement en instance dans les commissariats parisiens. Quatre mille *quatre cents expulsions ont été* exécutées en 1976, ainsi que près *de vingt mille saisies*.

Huit organisations (1) demandent, dans un communiqué, « *pendant la période de crise, le sursis à toute mesure d'expulsion et, à plus long terme, l'étude de mesures pour mettre fin aux procédures moyenâgeuses et barbares que sont les saisies et expulsions* ».

Elle estiment que les familles touchées par la crise et le chômage « *ne peuvent être considérées comme de mauvais payeurs, mais comme les victimes d'une situation dont elles ne sont pas responsables* ».

Ces organisations reprennent ainsi la demande de moratoire des saisies et des expulsions à Paris, présentée en avril 1976 à l'Assemblée nationale par M. Henri Fiszbin, député communiste de Paris.

(1) C.F.D.T., C.G.T., Confédération nationale du logement, Confédération syndicale du cadre de vie (ex-C.N.A.P.F.), Confédération syndicale des familles, Syndicat des avocats de France, Syndicat de la magistrature, Union fédérale des consommateurs.

BRITISH LEYLAND A RÉALISÉ UN BÉNÉFICE RECORD EN 1976

La société automobile d'Etat British Leyland a annoncé le 18 mars — deux jours après la fin d'une grève qui a paralysé l'entreprise pendant plus de trois semaines — qu'elle a réalisé d'octobre 1975 à décembre 1976 un bénéfice avant impôt record de 70,5 millions de livres (600 millions de francs environ). Les douze mois précédant, British Leyland avait perdu 76,1 millions de livres.

Les ventes de la société britannique à l'étranger se sont fortement accrues (1 376 millions de livres contre 919 millions dans la période précédente). Outre l'accroissement de ses exportations, la dévalorisation de la livre qui a gonflé le montant de ses bénéfices à l'étranger, a permis de réaliser un tel bénéfice. — (A.F.P.)

En Israël

DES PERSONNALITÉS FAVORABLES A UN DIALOGUE AVEC LES PALESTINIENS FONDENT UN NOUVEAU PARTI

Tel-Aviv (*A.F.P.*). — Un nouveau parti de gauche vient d'être constitué en Israël, sous le sigle « Sheli » (« Egalité sociale en Israël »). Il a été fondé par des personnalités qui militent en faveur d'un dialogue avec les Palestiniens dans le « conseil Israël-Palestine », et réunit divers groupuscules gauchisants qui sont pour la création d'un Etat palestinien et le retour d'Israël aux frontières de 1967. Le nouveau parti a à sa tête le député Arieh (Liova) Eliav, le professeur Mathathiahou Peled, le député Meir Payil, M. Ouri Avneri, ancien député, et M. Saadia Marciano, un des fondateurs du Mouvement Panthères noires (qui réunit des juifs originaires d'Orient).

D'autre part, le parti communiste pro-soviétique Rakah a changé de nom. Il s'appellera désormais Hadash (sigle de Front démocratique pour le changement) et a absorbé une partie du Mouvement des Panthères noires.

Enfin, le professeur Ygael Yadin a été élu chef du Mouvement démocratique pour le changement (Dash), à l'issue d'élections auxquelles *ont* participé vingt-cinq mille membres de ce parti.

Le numéro du « Monde » daté 19 mars 1977 a été tiré à 569 998 exemplaires.

NOUVELLES BRÈVES

● Libération *condamné pour diffamation.* — La 17e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, *présidée par M. Jean Serre*, a condamné, vendredi 18 mars, *pour diffamation*, Mme Zina Rouabah, directrice de *Libération*, et M. Gilles Millet, journaliste, à 1 500 francs d'amende chacun et ensemble à 8 000 francs de dommages et intérêts envers M. Guy Samergue, mis en cause dans des articles publiés de mars à mai 1976 à l'occasion de la demande de révision du procès de M. Roland Agret (*le Monde* daté 20-21 février). Ce dernier, condamné le 28 février 1973 à quinze ans de réclusion par la cour d'assises du Gard pour les meurtres d'André Borel et Jean Moreno en novembre 1970 près de Nîmes, et récemment libéré.

● *Un tremblement de terre s'est produit aux Philippines* vendredi 18 mars, à 22 h. 44 (heure française). Son intensité serait de 7 degrés sur l'échelle de Rossi-Forrel, qui en compte 9. A Manille, la secousse a causé des dégâts matériels, mais n'a, semble-t-il, pas fait de victimes. L'épicentre du séisme est situé à 350 kilomètres au nord de Manille.

● *Douze ans de réclusion criminelle* pour Jean Barrie et dix années de même peine à son complice Louis Vertrez, tel est le verdict rendu vendredi 18 mars par la cour d'assises de la Seine-Saint-Denis, contre les deux hommes qui avaient, le 26 septembre 1975, après un hold-up dans une banque de la Courneuve, couvert leur retraite en ayant pris en otage un garçonnet âgé de douze ans.

● *Accouchement mortel : deux médecins condamnés à Brive.* — Deux médecins de Brive, les docteurs Massoulard et Labarde, inculpés d'homicide involontaire après le décès d'une femme dans une clinique d'accouchement de la ville, le 20 septembre 1973, ont été condamnés chacun, le vendredi 18 mars, à un an de prison avec sursis.

La famille de la victime, qui s'est portée partie civile, a obtenu 342 940 F de dommages et intérêts. L'enquête avait révélé que, en l'absence de toute personne qualifiée, une femme de service avait dû procéder à l'accouchement.

● *Les membres* du noyau dur du groupe Baader-Meinhof, incarcérés à la prison de Stammheim (Stuttgart) ont décidé une grève de la faim pour protester contre la nouvelle affaire d'écoutes, a indiqué vendredi 18 mars Me Karl Heinz Weidemann, l'un de leurs avocats. — *(A.F.P.)*

LA COMMISSION EUROPÉENNE PRÉCONISE UNE RÉDUCTION DES CAPACITÉS DE RAFFINAGE DES « NEUF »

Pour mettre fin aux surcapacités de raffinage dans le Marché commun, la Commission européenne vient de préconiser une réduction des capacités de raffinage *de 140 millions* de tonnes par an, soit 16,5 %. A l'heure actuelle, la capacité de raffinage de l'Europe des Neuf atteint *855,7 millions* de tonnes et n'est utilisée qu'à 62 % (70 % en France, 67 % en Allemagne fédérale et en Belgique, 66 % en Grande-Bretagne, 62 % aux Pays-Bas et 47 % en Italie).

Il faut donc, recommande la Commission, arrêter complètement les nouvelles constructions et mettre hors service définitivement ou temporairement les installations les moins efficaces.

C'est à l'industrie qu'incombe en premier lieu cette action, souligne la Commission, les gouvernements devant créer l'environnement le plus favorable sur le plan social, fiscal et administratif. Enfin, la C.E.E. estime indispensable d'adapter les structures industrielles aux conditions du marché (la consommation de produits lourds diminue en Europe).

LES PROPOS DE M. SÉGUY SUR LA RECRUDESCENCE DU RACISME EN FRANCE SONT « INQUALIFIABLES » déclare M. Dijoud

M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés, répondant à la déclaration de M. Georges Séguy à Alger, sur la recrudescence du racisme en France (*le Monde* du 18 mars), a déclaré :

« *Les propos du secrétaire général de la C.G.T. sont inqualifiables. Rien ne me paraît plus regrettable que de salir l'image du gouvernement de son pays, lorsqu'on se trouve à l'étranger. Les étrangers qui vivent en France savent que, depuis l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République, des efforts très importants ont été engagés en leur faveur. Ils s'inspirent d'une conception généreuse et fraternelle de l'hospitalité de la France. Ils visent précisément à diminuer les tensions qui subsistent encore entre les communautés. J'espère avoir bientôt l'occasion de démontrer publiquement que le gouvernement français s'oppose au racisme avec autant de fermeté que M. Séguy et que la compréhension entre les hommes, nous la bâtissons quotidiennement, plus efficacement que peuvent le faire toutes les diatribes partisanes de la C.G.T.* »

A B C D E F G